



**HAL**  
open science

# Analyse sémantico-pragmatique et discursive : les formules expressives de la conversation

Najwa Gharbi

► **To cite this version:**

Najwa Gharbi. Analyse sémantico-pragmatique et discursive : les formules expressives de la conversation. Linguistique. Université Grenoble Alpes [2020-..]; Université de Sfax. Faculté des lettres et sciences humaines, 2020. Français. NNT : 2020GRALL025 . tel-03172010

**HAL Id: tel-03172010**

**<https://theses.hal.science/tel-03172010>**

Submitted on 17 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## **THÈSE**

Pour obtenir le grade de  
**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES**  
**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE SFAX (Faculté des Lettres**  
**et Sciences Humaines)**

**Préparée dans le cadre d'une cotutelle entre l'Université Grenoble**  
**Alpes et l'Université de Sfax**

**Spécialité : Science du langage/ Linguistique et didactique**

Arrêté ministériel : le 25 mai 2016

## **ÉTUDE SÉMANTICO-PRAGMATIQUE ET DISCURSIVE** **DES FORMULES EXPRESSIVES DE LA CONVERSATION**

Présentée par  
**Najwa GHARBI**

Thèse dirigée par **Agnès TUTIN** et **Mohamed BOUATTOUR** Préparée  
au sein des **Laboratoires LIDILEM et LLTA**

Dans les **Écoles Doctorales Langues, littératures et sciences**  
**humaines**

**et En Lettres, Arts et Humanités**

Thèse soutenue publiquement le « **10 décembre 2020**», devant le jury composé  
de :

**Mme Anna, Krzyżanowska**

Professeure à L'université Marie Curie-Skłodowska, Pologne (Présidente et  
Rapporteure)

**M. Francis, Grossmann**

Professeur émérite à L'Université Grenoble-Alpes, France (examinateur)

**M. Ammar, AZOUZI**

Maître de conférences HDR à L'Université de Sousse, Tunisie ( Rapporteur)

**M. Chokri, RHIBI**

Maître de conférences habilité à L'Université de Gabès, Tunisie (examinateur)

**Mme Agnès TUTIN**

Professeure à l'Université Grenoble Alpes, France (Directrice de thèse)

**M. Mohamed BOUATTOUR**

Professeur à l'Université de Sfax (Directeur)



# ***DÉDICACE***

*À mes chers parents*

*Qu'ils trouvent dans ce modeste travail  
le témoignage de ma profonde gratitude...*

## *Remerciements*

Quand j'ai fini cette thèse, ma première pensée a été pour mes deux directeurs de thèse, Madame Agnès Tutin et Monsieur Mohamed Bouattour qui m'ont accompagnée durant ces cinq dernières années.

Ma reconnaissance toute particulière va tout d'abord à Madame Agnès Tutin qui m'a soutenue durant tout au long de mes années de doctorat. Sans son aide précieuse, cette thèse n'aurait pas vu le jour. Je voudrais la remercier très chaleureusement pour ses conseils exigeants, ses relectures enrichissantes, sa disponibilité et pour son enthousiasme vis-à-vis de mon sujet de thèse. Je suis très reconnaissante envers elle pour m'avoir formée, conseillée et pour m'avoir appris la rigueur. Je la remercie également pour ses qualités humaines, car elle n'a pas épargné le moindre effort pour m'aider non seulement dans ma formation scientifique, mais aussi dans les procédures administratives qui pèsent sur l'étudiant étranger en France.

Ensuite, j'exprime mes profonds remerciements à Monsieur Mohamed Bouattour pour ses nombreux conseils et son encouragement constant, ainsi que ses remarques et ses suggestions, qui m'ont permis d'avancer dans cette thèse. Je le remercie aussi pour ses qualités humaines, sa disponibilité et sa patience.

Je suis vraiment redevable à Anna Krzyżanowska qui m'a accueillie au sein de L'Université Marie Curie-Skłodowska (Lublin-Pologne) durant la période de stage dans le cadre du projet Polonium. Je souhaiterais la remercier tout particulièrement pour m'avoir conseillée et soutenue tout au long de mon stage. Je la remercie aussi d'avoir accepté d'évaluer ma thèse.

Cette recherche a aussi bénéficié des remarques et des conseils de Francis Grossmann et Lidia Miladi, membres de mon comité de suivi à l'université Grenoble-Alpes. Je remercie spécialement Francis Grossmann pour ses relectures attentives et son aide dans la rédaction des articles lexicographiques du quatrième chapitre de ma thèse. Je le remercie donc pour sa contribution et sa gentillesse.

Je suis reconnaissante à l'institut français de Tunisie, au réseau LTT (lexicologie-terminologie-traduction) AUF, à l'école doctorale LLSH de l'université

Grenoble-Alpes pour le financement de mes séjours de recherche à l'Université Grenoble-Alpes.

Je n'oublie pas de remercier mes deux laboratoires de recherche LLTA à Sfax (Tunisie) et LIDILEM à Grenoble (France) et les deux écoles doctorales, EDLAH et LLSH.

Enfin, une pensée spéciale va à ma famille qui m'a apporté le soutien moral et m'a encouragée à mener à bien cette thèse de doctorat. Un merci particulier à mes parents pour leur appui sans faille.

## *Résumé*

Cette recherche aborde l'étude d'un sous-ensemble de formules expressives de la conversation (FEC) (*tu parles, à quoi bon, c'est bon, ça m'étonne*) appréhendées sous l'angle de leur analyse et leur description syntaxique, sémantique, pragmatique et discursive. Cette étude permet d'examiner des questions complexes telles que la terminologie choisie, les valeurs sémantiques, le comportement syntaxique, le rôle du contexte ou les fonctionnements pragmatiques. Nous nous proposons aussi de réfléchir sur le statut des FEC dans la lexicographie, ce qui permet de mieux approfondir leur description par rapport à ce que proposent les dictionnaires généraux et spécialisés.

Nous avons mené cette étude en quatre temps. Tout d'abord, sur le plan théorique, nous avons présenté une synthèse des travaux existants en montrant les difficultés de nature terminologique et définitoire liées à ce phénomène linguistique pour lequel une délimitation s'impose. Pour notre part, nous avons choisi le terme *formule expressive* et nous avons justifié notre choix à travers la sélection des critères permettant de circonscrire cette notion. Par la suite, du point de vue méthodologique, l'étude se situe dans l'approche de la linguistique de corpus dans une démarche qualitative et quantitative. Elle s'appuie sur des corpus envisagés dans plusieurs cadres : l'écrit (littérature — tweets) et l'oral (Orféo). Après avoir présenté le cadre théorique et méthodologique, nous avons procédé à l'étude concrète à travers l'analyse discursive des FEC dans deux sous-corpus différents. L'objectif primordial de cette étude est d'aboutir à des critères bien déterminés limitant cette sous-classe de phraséologismes pragmatique par rapport aux autres sous-types proposés par les chercheurs dans ce domaine linguistique. Finalement, nous avons proposé le traitement lexicographique de certaines formules sélectionnées dans le cadre du projet Polonium. L'enjeu est ici d'aboutir à un modèle lexicographique fonctionnel pour le traitement lexicographique des FEC.

Nous pensons être parvenue à réaliser les objectifs que nous nous étions fixés au départ. Par une analyse discursive des FEC dans le texte, nous avons voulu affiner les traits définitoires et d'opter pour une définition exhaustive de ce sous-ensemble.

Par l'examen de leur statut dans le domaine de la lexicographie, nous avons retenu une méthode descriptive détaillée et prometteuse des FEC.

### **summary**

This research deals with the study of a subset of expressive conversational formulas (FEC) (you speak, what good is it, it surprises me) apprehended from the angle of their analysis and description syntactic, semantic, pragmatic and discursive. This study examines complex questions such as the terminology chosen, semantic values, syntactic behavior, the role of context or pragmatic workings. We also propose to reflect on the status of FECs in lexicography, which allows them to better understand their description in relation to what general and specialized dictionaries offer.

We conducted this study in four stages. First, on a theoretical level, we have presented a synthesis of existing work by showing the difficulties of a terminological and definitional nature linked to this linguistic phenomenon for which a delimitation is required. For our part, we have chosen the term expressive formula and we have justified our choice through the selection of criteria allowing to define this notion. Subsequently, from a methodological point of view, the study takes the approach of corpus linguistics in a qualitative and quantitative approach. It is based on corpora considered in several settings: written (literature - tweets) and oral (Orféo). After presenting the theoretical and methodological framework, we proceeded to the concrete study through the discursive analysis of FECs in two different sub-corpora. The primary objective of this study is to arrive at well-defined criteria limiting this subclass of pragmatic phraseologisms compared to the other subtypes proposed by researchers in this linguistic field. Finally, we proposed the lexicographic treatment of certain formulas selected within the framework of the Polonium project. The challenge here is to arrive at a functional lexicographic model for the lexicographic processing of FEC.

We believe that we have succeeded in achieving the challenges that we set ourselves at the start. Through a discursive analysis of the FECs in the text, we wanted to refine the defining features and opt for an exhaustive definition of this subset. By

examining their status in the field of lexicography, we have retained a detailed and promising descriptive method of FECs.

## Sommaire

Remerciements .....	3
Résumé .....	4
Sommaire.....	8
Introduction .....	11
CHAPITRE I:La phraséologie pragmatique et les formules expressives: Etat de l'art .....	17
Introduction .....	18
1. Quelques éléments historiques sur la notion de phraséologisme pragmatique.....	14
2. Définitions de différents sous-types de phraséologismes pragmatiques.....	17
2.1. Les énoncés liés.....	17
2.1.1. La définition de Fónagy.....	17
2.1.2. Synthèse de la définition de (Fónagy, 1982/2007).....	19
2.1.3. L'approche motivationnelle de Martins-Baltar (1995).....	20
2.1.4. L'approche de Marque-Pucheu (2007).....	21
2.1.5. Synthèse sur les énoncés liés.....	23
2.2. Les pragmatèmes.....	24
2.2.1. Les pragmatèmes de Mel'čuk (2013).....	24
2.2.2. Définition de Fléchon, Frassi & Polguère (2012).....	27
2.2.3. La définition de Blanco (2013).....	27
2.2.4. Synthèse sur les pragmatèmes.....	28
2.3.Maurice Kauffer (2011/ 2017) les ALS.....	29
2.4.Phrases situationnelles, Anscombe (2012), Klein & Lamiroy (2016).....	32
2.5.Les clichés linguistiques selon Alain Polguère (2016).....	33
2.6.Les formules de la conversation López Simó (2016).....	35
2.7. Phrases préfabriquées des interactions (Tutin, 2019).....	39
2.8. Définition de Dostie Gaétane des phrases préfabriquées (2019).....	41
2.9. Synthèse récapitulative des définitions :.....	44
3. Les formules expressives comme sous-classe de phraséologismes pragmatiques.....	46
3.1. Choix du terme Formule expressive de la conversation (FEC).....	47
3.2. Les critères permettant de sélectionner les formules expressives.....	48
3.2.1. Exclamativité et Expressivité.....	48
3.2.2. Propriétés lexicales.....	48
3.2.3. La question de la non-compositionnalité.....	49
3.2.4. Lien avec le contexte.....	49
3.2.5. Fixité syntaxique.....	50
3.2.6. Autonomie syntaxique.....	50
3.2.7. Polylexicalité.....	51
Synthèse .....	51
CHAPITRE II: Méthodologie & Corpus .....	53
Introduction .....	54
1. Approches adoptées pour l'étude du corpus.....	55
1.1. Une approche inscrite dans la linguistique de corpus.....	57
1.2. Une approche mixte associant l'aspect quantitatif & qualitatif.....	57
1.2.1. Sur l'aspect quantitatif.....	58
1.2.2. Sur l'aspect qualitatif.....	58
2. critères de choix des corpus.....	58
2.1 Genre.....	59
2.2 Format.....	59
2.3 Taille du corpus.....	59
3. La constitution du corpus pour l'analyse.....	60
3.1. Le corpus de tweets.....	61
3.2. Le corpus de romans contemporains.....	63

4. Les démarches de la sélection des données.....	64
4.1. Création d'une base des FEC.....	64
4.2. Recherche des occurrences à partir des outils de traitement de corpus.....	68
5. Résultats du repérage.....	70
5.1. Les FEC dans le corpus de tweets.....	70
5.2. Les FEC dans le corpus littéraire.....	72
6 Grille méthodologique d'analyse du corpus.....	73
6.1. Paramètres morphosyntaxique.....	73
6.2. Paramètres sémantiques.....	74
6.3. Paramètres pragmatiques : fonction pragmatique et type d'acte de langage.....	76
6.4. Paramètres discursifs.....	78
7. Constitution du corpus pour le traitement lexicographique.....	78
7.1. Présentation de corpus.....	80
7.2. Lexicoscope.....	80
7.3. Modalité d'extraction des occurrences.....	80
7.4. Présentation du corpus oral d'Orféo.....	83
7.5. Mode d'emploi du corpus oral d'Orféo.....	85
7.6. Nombre total des résultats dans les corpus oral d'Orféo & un corpus romanesqu d'Emolex (Lexicoscope) .....	87
7.7. Grille méthodologique de la modélisation lexicographique.....	88
Synthèse.....	89
CHAPITRE III: Analyse des formules expressives dans un corpus de tweets et un corpus de littérature moderne.....	90
Introduction .....	91
1. Un classement de type sémantique et pragmatique des FEC.....	93
2. Formules personnelles réactives.....	94
2.1 Ma parole.....	97
2.2. Au secours !.....	99
2.3. C'est bon.....	100
2.4 Ça y est.....	103
2.5. C'est le bordel.....	104
2.6. Peu importe !.....	105
2.7. Qu'importe !.....	107
2.8. C'est la vie.....	109
2.9. Ça ne manquera pas de sel.....	111
2.10. C'est pas du vol.....	112
2.11. Nom de Dieu.....	114
2.12. Ça suffit.....	116
2.13. Trop c'est trop.....	118
2.14. C'est incroyable.....	119
2.15. C'est pas possible/ce n'est pas possible.....	121
2.16. Ah bon !.....	124
2.17. À quoi bon ?.....	125
2.18. Tant mieux.....	127
2.19. C'est un comble.....	129
2.20. Ce n'est pas la joie/pas la joie.....	130
2.21. Bon sang.....	132
2.22. C'est parti.....	134
2.23. Bon Dieu.....	136
2.24. Mon Dieu.....	137
2.25. ça sent le roussi.....	139
2.26. Tant pis.....	140
2.27. C'est dommage.....	142
Synthèse.....	143

3. Formules réactives interpersonnelles.....	144
3.1. Allons-y.....	144
3.2. Chapeau bas !.....	145
3.3. C'est pas rien.....	146
3.4. Et alors !.....	147
3.5. Ben voyons.....	149
3.6. C'est la guerre.....	150
3.7. Tiens donc.....	152
3.8 Allons donc !.....	154
3.9. Allons bon !.....	155
3.10. Ça ne fait rien.....	157
3.11. Ça va.....	159
3.12. Va pas la tête (ça va pas la tête).....	161
Synthèse.....	162
4. Formules réactives évaluatives.....	163
4.1. Y a pas à dire.....	163
4.2. C'est du lourd.....	164
4.3. Tout est dit.....	165
4.4. Ça craint.....	167
4.5. Tu parles !.....	168
4.6. Ma foi.....	170
Synthèse.....	171
Synthèse des résultats.....	172
CHAPITRE IV: Modélisation lexicographique des formules expressives de la conversation.....	180
Introduction .....	181
1. Traitement lexicographique d'autres sous-types de phraséologismes pragmatique.....	184
1.1. Traitement des pragmatèmes.....	184
1.1.1. Dans le Dictionnaire explicatif et combinatoire.....	185
1.1.2. Description lexicographique des pragmatèmes Blanco &Mejri (2018).....	186
1.1.2.1. Questions de macrostructure.....	186
1.1.2.2. Questions de microstructure.....	187
1.1.2.3. Questions de mésostructure.....	191
1.2. Traitement lexicographique des actes de langage stéréotypés (ALS).....	192
1.2.1. Méthode de traitement lexicographique des ALS.....	193
1.2.2. Les difficultés rencontrées dans le traitement lexicographique des ALS.....	195
2. observation dans les dictionnaires et proposition de notre modélisation lexicographique.....	196
2.1. présentation des dictionnaires consultés pour la description lexicographique.....	194
2.1.1. Le <i>TLFi</i> .....	197
2.1.2. Le <i>Grand Robert</i> (GR).....	198
2.1.3. Dictionnaire d'expressions et des locutions de Rey & Chantreau (1995).....	199
2.1.4. Bidaud (2002) : Structures figées de la conversation.....	200
2.2. Méthode de microstructure des FEC.....	203
3. Place des FEC dans les dictionnaires et microstructures proposée.....	204
3.1. Tu parles.....	204
3.2. Ma Parole.....	205
3.3. Tu m'étonnes.....	211
3.4. Ce n'est pas la peine.....	215
3.5. C'est dommage.....	220
3.6. Ça suffit .....	224
3.7. Pas question.....	228
3.8. T'inquiète .....	218

3.9. C'est cool.....	237
Synthèse.....	230
Conclusion.....	245
Bibliographie.....	249
Liste des tableaux.....	267
Liste des illustrations .....	268
Annexe.....	270

## *Introduction générale*

Cette recherche constitue l'étude d'une sous-classe de phraséologismes pragmatiques. Ce phénomène a reçu ces dernières années une attention particulière et un essor connu non seulement en français, mais aussi dans d'autres langues. Le domaine de la phraséologie pragmatique tente de tisser le lien entre la phraséologie, en tant que domaine qui s'occupe des unités lexicales figées, et les fonctionnements pragmatiques et discursifs. L'idée de la phraséologie pragmatique moderne dérive de la notion des « locutions exclamatives » développée par Bally (1909) dans son ouvrage *Traité de stylistique*. Cette étude, bien qu'elle soit brève, a essayé d'accorder une place aux « locutions exclamatives » dans le champ étendu de la phraséologie. Néanmoins, elle n'a pas formulé des réponses complètement abouties à cette question. Après les « locutions exclamatives » par Bally (1909), ce domaine de la phraséologie pragmatique a été en sommeil pendant des décennies. Cependant, dans les dernières années, sa place dans la littérature linguistique n'a cessé de croître. C'est pour son importance croissante que nous avons choisi d'aborder ce thème.

Les phraséologismes pragmatiques comportent de nombreuses notions qui intéressent les chercheurs en linguistique. Dans la littérature sur ce sujet, il y a plusieurs termes qui décrivent des phénomènes linguistiques proches des formules expressives de la conversation, le sujet de notre thèse, à savoir « locutions exclamatives » (Bally, 1909), « énoncés liés » (Fónagy, 1982 ; Martins-Baltar, 1997 ; Marque-Pucheu, 2007), « pragmatèmes » (Mel'čuk 2013 ; Blanco & Mejri, 2018), « phrases situationnelles » (Anscombe 2012 ; Klein & Lamiroy, 2016), « actes de langage stéréotypés » (Kauffer 2011/2017), « formules de la conversation » (López Simó, 2016), « clichés linguistiques » (Polguère 2016), types de « phrases préfabriquées » (Tutin, 2019 ; Dostie, 2019).

Malgré ces contributions, on est toujours loin, nous semble-t-il, d'un consensus entre les chercheurs qui s'intéressent à cette notion à la fois sur les critères définitoires de ce phénomène linguistique, mais aussi sur la terminologie. Nous nous efforçons dans la présente recherche de tracer le contour de la sous-classe des phraséologismes pragmatiques des formules expressives en les délimitant par rapport aux autres notions proches dans le même domaine d'étude. Cette hétérogénéité terminologique est à l'origine de notre désir de réfléchir sur les critères sémantiques, pragmatiques et

discursifs permettant de sélectionner les formules expressives de la conversation (désormais FEC).

Nous cherchons à travers cette étude à donner une vision globale de ce phénomène en prenant en compte deux points essentiels. D'une part, nous souhaitons réfléchir aux propriétés formelles de cet objet linguistique et étudier leurs fonctionnements pragmatiques et discursifs dans les conversations. D'autre part, notre intérêt s'est tourné vers le traitement lexicographique des formules expressives de la conversation. Nous entendons par propriétés linguistiques les questions relatives à la structure syntaxique, le blocage lexical et morphologique, ainsi que les fonctionnements pragmatico-discursifs, qui constituent la pierre angulaire de ce travail. Plusieurs notions proches des formules expressives semblent intéresser les chercheurs ces dernières années, mais d'une façon générale, il n'y a pas, à notre connaissance, une étude qui regroupe spécifiquement les formules dénotant les émotions et les sentiments. Ces expressions sont considérées par les linguistes comme des sous-types dans des typologies générales des phraséologismes pragmatiques. Par exemple, Tutin (2019) traite les formules en question comme un sous-type nommé « phrases réactives » (*c'est la totale, laisse tomber, il ne manquerait plus que ça*) dans une typologie générale des phrases préfabriquées. Dans la même lignée, Dostie (2019) les considère comme des « phrases expressives » (*ça va barder, marché conclu, va donc au feu, il n'y a pas à dire*). López Simó (2016) a employé quant à elle le terme de « formules personnelles » (*c'est complet, au poil, youpi*) qui constituent également un sous-type de classification des formules de conversation en espagnol et en français.

L'analyse sémantique, pragmatique et discursive des FEC dans le corpus devrait permettre, nous l'espérons, de circonscrire leurs propriétés linguistiques et leurs fonctions pragmatico-discursives. Nous développerons notre proposition de définition des formules expressives qui émerge de l'analyse du corpus.

Il va de soi que toutes les occurrences retenues dans notre étude constituent des expressions véhiculant des réactions de type affectif face un acte verbal ou non-verbal. C'est pour cette raison qu'elles se caractérisent par une fréquence élevée dans les interactions orales ou écrites. Dans la vie quotidienne, à n'importe quel moment et n'importe où, les locuteurs utilisent massivement ces formules dans leurs

communications. Il s'agit des expressions comme *tu parles* qui exprime une nuance de sens appréciation ou dépréciation, *ça suffit* qui dénote un sentiment d'agacement...

Nous proposerons dans le cadre de cette étude un bilan critique des travaux lexicographiques antérieurs et la façon dont les FEC sont décrites dans les dictionnaires. Notre travail s'inscrit dans le cadre du projet Polonium<sup>1</sup>. Il s'agit d'un projet franco-polonais entre l'Université Grenoble-Alpes (Grenoble-France) et Université Marie Curie-Skłodowska (Lublin-Pologne) qui s'intéresse, au plan théorique à décrire linguistiquement les formules expressives de la conversation, et du point de vue pratique à élaborer un dictionnaire trilingue (français, polonais, italien). Ce projet débouchera sur un ouvrage trilingue *Dictionnaire des formules expressives de la conversation : français, polonais, italien, analyse contrastive* (Francis Grossmann, Anna Krzyżanowska, à paraître)<sup>2</sup>. Notre contribution consistera à proposer une série d'articles lexicographiques des 9 expressions pour la version française.

Pour atteindre nos objectifs, nous nous appuierons sur quatre sous-corpus de nature différente : un corpus de tweets issu du réseau social *Twitter*, un corpus de dix romans contemporains, un corpus oral (Orféo) et un dernier provenant de la base

---

<sup>1</sup> Le projet POLONIUM 2018-2019 (« Pragmatèmes en contraste : de la modélisation linguistique au codage lexicographique ») est un projet franco-polonais financé en Pologne par le Ministère de la Science et de l'Enseignement supérieur (MNiSW) et en France par les ministères des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR)). Il est coordonné par Francis Grossmann (Université Grenoble Alpes, Lidilem, France, Grenoble) et Anna Krzyżanowska (Université Marie Curie-Skłodowska, Institut de Phonologie Romane (Pologne, Lublin).codage lexicographique ») est un projet franco-polonais financé en Pologne par le Ministère de la Science et de l'Enseignement supérieur (MNiSW) et en France par les ministères des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR)). Il est coordonné par Francis Grossmann (Université Grenoble Alpes, Lidilem, France, Grenoble) et Anna Krzyżanowska (Université Marie Curie-Skłodowska, Institut de Phonologie Romane (Pologne, Lublin).

<sup>2</sup> Il est important de noter que durant les années 2018 et 2019 de nombreux travaux et des journées d'étude se sont consacrés à ce projet, à savoir les publications de Krzyżanowska & Grossmann (2018), Krzyżanowska (2018), Filipiuk-Kusz (2018), Gharbi (2018). Les journées d'étude « Autour de la notion de pragmatème et de notions connexes : diversité d'approches, de termes et de pratiques » avait lieu en Silésie (Pologne) sont organisées conjointement par l'Université de Silésie, l'Université Marie Curie-Skłodowska de Lublin et l'Université Grenoble Alpes dans le cadre du projet Polonium « Pragmatèmes en contraste ».

Lexicoscope, à partir d'un corpus de romans contemporains du projet Emolex (pour notre travail dans le cadre du projet Polonium).

Nous postulons que cette étude des FEC à partir des corpus variés permettra de mieux affiner leur définition et de mettre en lumière leurs spécificités. Notre problématique est la suivante : quels sont les critères qui contribuent à cerner les spécificités linguistiques des FEC ? Certes, l'univers des phraséologismes pragmatiques recouvre des unités phraséologiques variées et beaucoup de termes sont utilisés pour délimiter cette notion. Dans un premier temps, nous tâcherons de délimiter leurs propriétés linguistiques par rapport aux autres sous-classes de phraséologismes pragmatiques. Dans un second temps, nous nous interrogerons sur la façon dont ces formules sont décrites dans les dictionnaires généraux et spécialisés. Différentes questions sont posées concernant la modélisation lexicographique des FEC. Quels sont les processus du traitement lexicographique de ce type d'unités phraséologiques ? Comment peut-on contribuer à améliorer les tentatives de description lexicographique des formules expressives ? Et quels sont les paramètres à prendre en compte lors de leur modélisation lexicographique ?

Afin de répondre à ces questions, nous avançons les hypothèses suivantes :

1. L'étude contextuelle des FEC permettra de faire ressortir des propriétés linguistiques singulières par rapport aux autres sous-classes des phraséologismes pragmatiques. Ces expressions produisent souvent des sens spécifiques selon les contextes, ce qui établit un lien étroit entre ces formules et le contexte.
2. Proposer une nouvelle classification de ces unités peut nous aider à structurer notre analyse.
3. Les fonctions pragmatiques et discursives des FEC varient selon le genre discursif étudié et le type de corpus. Par exemple, l'emploi des formules expressives n'a pas seulement pour but d'exprimer les émotions. Elles peuvent être un moyen efficace d'argumenter, ce que nous verrons à travers l'étude des tweets dans le discours politique.

À partir de ces questions et de ces hypothèses, notre étude s'articule autour de quatre chapitres.

Le premier chapitre servira à introduire notre étude sur le plan théorique. Nous commencerons par présenter les éléments historiques qui se rattachent à la notion. Ensuite, nous procéderons à une synthèse théorique des travaux existants portant sur la notion des formules expressives de la conversation ou sur des notions similaires. Dans ce cadre, nous allons comparer les propositions de définitions pour faire ressortir les éléments pertinents. Enfin, nous exposerons les critères permettant de sélectionner les FEC. Nous présenterons ces traits définitoires sous la forme des hypothèses qui vont être vérifiées et validées au cours de l'analyse du corpus.

Le chapitre suivant est dédié à la méthodologie et au corpus. Nous présenterons tout d'abord les approches adoptées dans l'étude de corpus en nous situant dans la linguistique de corpus. Nous préciserons par la suite le choix des corpus et les critères justifiant leur choix. Puis, nous détaillerons le mode d'emploi des corpus et la méthode d'extraction des occurrences. Nous présenterons enfin notre grille méthodologique d'analyse et de description, car notre travail est à la fois analytique et descriptif.

Le troisième chapitre sera consacré à l'analyse des FEC dans un corpus de tweets et un corpus de romans contemporains. Nous proposerons l'analyse des FEC dans leur contexte discursif en mettant en relief trois paramètres fondamentaux : les aspects sémantiques, pragmatiques et discursifs. De ce fait, notre étude doit combiner des dimensions variées. C'est la raison pour laquelle nous avons procédé à un classement de type sémantique et pragmatique, en regroupant les FEC en trois sous-groupes. Nous allons clore ce chapitre par une synthèse détaillée des résultats obtenus au cours de l'analyse à partir de laquelle nous pouvons concevoir notre proposition de définition des FEC.

Le dernier chapitre consistera à observer la manière dont les formules expressives sont décrites dans les dictionnaires généraux du français (*Trésor de la langue française informatisé TLFi*, *Grand Robert*) et dans des ressources spécialisées : (*Dictionnaire des expressions des locutions* de Rey & Chantreau (1995), *Structures figées de la conversation* (Bidaud (2002)). Nous nous intéresserons par la suite aux travaux antérieurs portant sur la description d'autres sous-classes de phraséologismes

pragmatiques, à savoir le traitement de Mel'čuk (2008), Blanco & Mejri (2018) sur les pragmatèmes et celui de Kauffer (2011) portant sur les actes de langage stéréotypés (ALS). Finalement, nous exposerons notre description des formules expressives en nous appuyant sur le modèle élaboré dans le cadre du projet Polonium. Nous mettrons également en évidence les difficultés liées à la modélisation des FEC pour une locutrice non-native du français.

**CHAPITRE I**

**LA PHRASÉOLOGIE PRAGMATIQUE**  
**ET LES FORMULES EXPRESSIVES : ÉTAT**  
**DE L'ART**

## ***Introduction***

Durant ces dernières années, les travaux consacrés aux phraséologismes pragmatiques se sont multipliés. Ces travaux ont étudié des phénomènes linguistiques proches, comme les « locutions exclamatives » (Bally, 1909), « énoncés liés » (Fónagy, 1982 ; Martins-Baltar, 1995 ; Marque-Pucheu 2007), les « structures figées de la conversation » (Bidaud 2002), les « routines conversationnelles » (Klein & Lamiroy 2011), les « actes de langage stéréotypés » (Kauffer 2011), les « pragmatèmes » (Mel'čuk, 2013 ; Blanco et Mejri, 2018), les « phrases préfabriquées des interactions » (Tutin 2019).

Étant donné que le domaine de la phraséologie pragmatique est encore émergent, il n'y a pas qu'une seule définition concernant cette notion. Chaque auteur présente sa perspective avec des caractéristiques différentes.

Il convient tout d'abord de faire un tour d'horizon de ces travaux afin d'observer les différents points de vue et aussi les définitions des chercheurs sur ce sujet. Ensuite, nous passerons à la notion que nous traitons dans cette recherche, les formules expressives de la conversation. Notre objectif dans ce chapitre est de présenter les travaux autour de la notion de phraséologisme pragmatique, en abordant les propriétés linguistiques, mais aussi pragmatiques de divers sous-types mentionnés ci-dessus. Nous allons par la suite distinguer les éléments qui peuvent être utiles à notre étude et ceux qui ne sont pas pertinents, afin de présenter notre proposition de définition des formules expressives. À l'issue de cette revue de littérature, nous ferons le point sur les critères définitoires présentés par les chercheurs sur cette notion. Cet état de l'art constituera le fondement théorique qui nous servira à mieux justifier nos choix et ainsi, à proposer notre propre définition.

Dans ce chapitre, nous débiterons par un aperçu historique portant sur la notion de phraséologisme pragmatique qui constituera l'objet de la première section. Nous présenterons par la suite les différentes définitions de la notion en question selon les auteurs et selon l'ordre chronologique. Nous proposerons finalement des critères précis permettant de sélectionner les formules expressives.

## *1. Quelques éléments historiques sur la notion de phraséologisme pragmatique*

L'histoire de la notion de phraséologisme pragmatique n'est pas très longue. Le point de départ se situe dans les travaux de (Bally, 1909)<sup>1</sup>, plus particulièrement dans son ouvrage *Traité de Stylistique*. Dans ce cadre, Bally a jeté les prémices du phénomène de la phraséologie pragmatique, où il a proposé une typologie des locutions phraséologiques, en distinguant trois types de locutions : « les groupements usuels » ou « séries phraséologiques », les « unités phraséologiques » et « les locutions exclamatives ». Les séries phraséologiques se caractérisent par leur autonomie lexicale, dont les éléments lexicaux présentent « une affinité » (Bally, 1909). Au sein de ce type, on trouve des cas intermédiaires qui constituent des prototypes, à savoir les séries d'intensité et les séries verbales comme *chaleur suffocante*, *diamétralement opposé*<sup>2</sup>, *prendre une décision*, *remporter une victoire*<sup>3</sup>. Les « unités phraséologiques »<sup>4</sup> sont des unités indécomposables dont la signification n'est pas le produit des éléments constitutifs. Elles ont un sens non compositionnel. Bien évidemment, Bally n'a pas utilisé le terme de « non-compositionnalité », car il n'existait pas encore. Cependant, on comprend cet aspect à partir de sa définition des unités phraséologiques où il précise que le sens d'une unité doit être nouveau et n'est pas la somme des significations de ses éléments constitutifs. Par exemple, *tout à fait*, *tout de suite*, *à peu près*, *sans doute*.

En outre, Bally a également introduit la notion de « phraséologie exclamative » dans sa typologie des phénomènes phraséologiques. Cette notion renvoie aux expressions qui relèvent de l'exclamation et de l'interrogation qui servent des

---

<sup>1</sup>Bally Charles. *Traité de stylistique française*, 1909, seconde édition en 1921.

<sup>2</sup>Pour plus d'exemples de cas identiques des séries d'intensité, voir la page 70 de l'ouvrage seconde édition 1921.

<sup>3</sup> Bally (1909) distingue entre deux sous-catégories des séries verbales ; a) les séries d'usage dont la cohésion entre le verbe et le substantif est moins serrée, par exemple avoir l'habitude peut être varié de plusieurs manières, comme on a l'habitude, prendre l'habitude. Quant aux unités absolues, elles forment des groupements fortement liés, par exemple : *jeter un coup d'œil*, *avoir peur*, *avoir faim*, *faire preuve*.

<sup>4</sup> Pour définir les unités phraséologiques, Bally (1909) a fait appel à deux indices ; a) indices extérieurs comme l'impossibilité de remplacer un mot par un autre, mais il remarque que cette condition n'est pas suffisante pour catégoriser une unité, car il existe des locutions non substitutionnelles comme la locution *toujours* qui se compose des deux unités « tous +jours », mais elle ne présente pas une unité phraséologique, c'est pour cela il recourt aux indices intérieurs qui servent de bien préciser cette catégorie. B) Indices intérieurs, se résume d'une manière générale du caractère non-compositionnel des unités phraséologiques. Ces éléments se rapprochent des collocations.

« moyens indirects d'expression », accompagnées toujours d'une prononciation expressive. Dans ce cadre, Bally propose de supprimer la distinction habituelle entre l'interrogation<sup>5</sup> et l'exclamation, car toutes les interrogations à valeur expressive appartiennent selon lui au langage dit exclamatif. Ainsi, les locutions exclamatives concernent selon Bally toute expression exclamative ou interrogative qui exprime un sentiment. Ces locutions se répartissent en deux groupes :

a) des locutions de type *la belle affaire, que voulez-vous ? que vous n'étiez-vous là ?* qui tendent à perdre leur autonomie lexicale au profit du blocage sémantique. Leur sens est défini par la langue dans une communauté linguistique.

b) des locutions de type *bon !, mon Dieu !, bien !* se prononcent pour exprimer un sentiment ou une émotion. Leur sens se détermine par le contexte et l'intonation, car elles sont souvent polysémiques. Par exemple la locution *Mon Dieu !* qui peut exprimer l'impatience ou bien le désir. Cela dépend du contexte d'occurrence.

Les locutions exclamatives comme les autres catégories se composent de groupes qui sont souvent non-substituables, c'est-à-dire qu'elles n'acceptent pas la variation lexicale, sauf dans le cas de la variation pronominale. Par exemple *que voulez-vous* peut varier de la manière suivante *que veux-tu ?* Le sens des locutions exclamatives n'est pas toujours calculable à partir de leurs éléments constitutifs comme l'indique Bally (1909).

Toute série de mots subissant l'action d'un mouvement exclamatif de prononciation tend à perdre, de ce fait, l'autonomie de ses éléments, mais elle ne la perd tout à fait, comme on le voit, que dans des cas déterminés. (Bally, 1909, p. 274)

Cette observation nous permet de faire les remarques suivantes :

La phraséologie exclamative sert d'appui à notre étude des formules expressives, car elle aborde plusieurs éléments qui peuvent nous servir dans la recherche entreprise, à savoir le sens non compositionnel et l'importance de l'environnement contextuel dans la production du sens. Pour ce qui est des locutions

---

<sup>5</sup>Charles Bally (1909) a supprimé toute distinction entre exclamation et interrogation. Il a exclu aussi l'interrogation logique ou grammaticale de la phraséologie exclamative. De cette façon, seules les interrogations dites rhétoriques appartiennent au langage expressif, car elles n'interrogent pas. Elles sont en revanche des moyens pour exprimer des sentiments.

exclamatives, elles nous permettent de nous arrêter sur plusieurs éléments qui peuvent être utiles à l'étude de la notion de formule expressive, telle que la notion d'expressivité, la valeur affective des énoncés exclamatifs, le contexte situationnel.

Pour résumer, on dira que l'intérêt pour la phraséologie exclamative a été introduit par l'étude de Bally. Ces travaux ont porté les germes du phénomène, mais il faut attendre les années 80 dans le champ francophone pour d'autres études sur cette notion.

## **2. Définitions de différents sous-types de phraséologismes pragmatiques**

### **2.1. Énoncés liés**

#### **2.1.1. Définition de Fónagy**

Comme nous l'avons déjà mentionné, la notion de phraséologisme pragmatique a constitué un terrain d'investigation pour plusieurs travaux linguistiques. En effet, Bally (1909) est le premier qui a tracé les lignes de cette notion, en étudiant les séries phraséologiques, les unités phraséologiques et les locutions exclamatives.

Par la suite, Fónagy (1982)<sup>6</sup> a abordé cette notion dans son ouvrage *Situation et Signification*, à travers l'étude des « énoncés liés », qu'il définit comme des énoncés « directement et globalement liés à une situation » (Fónagy, 1982, p. 4). Cette définition a été interprétée en détail par Náray-Szabó (2009). Selon lui, les énoncés liés sont directement associés à une situation, car ils se prononcent au moment même de la situation. Ils sont de même indécomposables sémantiquement.

En somme, il s'agit des énoncés forcément liés aux situations d'énonciation. Ils se prononcent « quasi automatiquement » en réponse aux situations conversationnelles données, comme le montre Náray-Szabó (2009).

Autrement dit, si l'on réagit à une situation de dialogue face à un événement courant dans la vie quotidienne, il y a bien plus de chances qu'on souhaite exprimer une réaction plus directe, telle qu'une appréciation positive *c'est le pied ! ça ne casse pas la baraque !* ou une confirmation ou infirmation à ce que vient de dire le locuteur

---

<sup>6</sup>Fónagy (1982) a consacré une partie de son ouvrage « Situation et Signification » ainsi que dans son article *Figement et changement sémantiques* à développer ce qu'il a appelé « énoncés en situation » ou plus tard les « énoncés liés » (1997).

à savoir, *et comment ! tu penses ! des sentiments ah bon ! mais je rêve !* (Náray-Szabó, 2009, p. 1).

Les énoncés liés présentent des propriétés syntaxiques, morphologiques, pragmatiques et discursives spécifiques selon Fónagy (1982, p. 151) :

- Sur le plan syntaxique, ils constituent soit des expressions phrastiques, c'est-à-dire des phrases complètes simples ou complexes comme *on ne sait jamais, c'est toi que tu dis*, ou des phrases elliptiques *la belle affaire ! sans blague !*
- Sur le plan lexical, il est impossible de changer ou remplacer un mot par un autre, sauf dans le cas de pronoms. Par exemple, *un ange passe ! \* Il passe un ange, passez-moi les mots* ne pourra pas prendre la forme *\*que le mot me soit passé ou \*vous êtes demandés de me passer le mot, je le retiens (celui-là) !* qui employé pour exprimer l'indignation, ne s'emploie pas *\*j'ai retenu* ou bien *\*il est difficile à retenir*.
- Sur le plan morphologique, ces énoncés manifestent des contraintes sur le temps, la personne et le nombre. Ainsi, chaque modification opérée implique le changement du sens. Par exemple la formule de politesse *s'il te plaît* n'accepte pas la formule *s'il lui plaît \**. De même, le temps est souvent le présent de l'indicatif, le futur simple de l'indicatif ou à l'impératif. Dans ce sens, on ne peut pas changer le temps verbal d'un énoncé lié. Par exemple, l'énoncé *je vous le demande* ne peut pas être *demanderais\*/demanderais\*/demandais un peu\**. De plus, les énoncés liés selon Fónagy n'admettent ni la négation ni l'insertion. Prenons à titre d'exemple des énoncés liés qui n'acceptent pas de changements syntaxiques : *(si vous voulez/\*si vous ne voulez pas ; ou le roi \*est/n'est pas noble ; passez-moi le (\*gros) mot)*.
- Sémantiquement parlant, les énoncés liés sont non-compositionnels. Le sens d'un énoncé n'est pas la somme des éléments constitutifs, par exemple ; *la belle affaire !* pour manifester la minimisation, *ça t'en bouche un coin ?* pour marquer l'extrême étonnement, *change de disque !* pour demander au locuteur de changer le sujet abordé.

- Sur le plan pragmatique, les énoncés liés constituent des prototypes récurrents dans des contextes bien déterminés, notamment dans les contextes sociaux. En guise d'exemple, mentionnons les formules de salutations et d'autres énoncés liés aux situations spécifiques telles que *la belle affaire, et alors*, et les exemples des expressions qu'il appelle phrasillons ou énoncés elliptiques tels que *hein, ben, quoi, hé, ah*. Chaque énoncé lié se définit par une situation unique et par son utilisation récurrente et devient un modèle typique d'une situation donnée. Par conséquent, ils produisent des actes de langage fixes. Par exemple, l'énoncé *tu me la copieras (celle-là) !* est employé pour marquer essentiellement l'indignation, *vous êtes gentil !* un modèle récurrent pour exprimer un acte de remerciement.
- Sur le plan discursif et interactionnel, les énoncés liés sont des énoncés à part entière, car ils sont formellement des phrases simples ou complexes. Ils s'utilisent généralement dans les interactions orales, car ils sont récurrents, particulièrement dans des contextes sociaux quotidiens. Selon Náray-Szabó (2009), ils s'inscrivent dans le cadre du « dialogue dyadique » c'est-à-dire le discours qui se rapporte à deux personnes.

### **2.1.2. Synthèse de la définition de (Fónagy, 1982/2007)**

Selon Fónagy, la situation est le seul stimulus déclenchant l'usage des énoncés liés. Elle incite le locuteur à employer un certain énoncé en réaction ou en réponse à un autre énoncé. Par conséquent, un énoncé est particulièrement lié à une seule situation typique et ne peut pas en exprimer une autre. De ce fait, les énoncés liés sont totalement contraints sur le plan pragmatique. Cette approche va être développée avec plus de détails par Mel'čuk avec la notion de « pragmatème » (2011). Les énoncés liés montrent une fixité morphologique, aucun changement possible sur le temps, la personne et le nombre. Sur le plan sémantique, ils sont souvent sémantiquement non-compositionnels, leur sens n'est pas déductible du sens littéral de leurs composantes lexicales. Ils s'inscrivent sur le plan discursif et interactionnel dans le genre du discours oral ou « le dialogue dyadique ».

Toutefois, Fónagy ne distingue pas les expressions très liées à une situation sociale (remerciements, etc.) à celles qui ont une application plus large comme les

énoncés expressifs. Par exemple, l'énoncé lié *la belle affaire !*, bien qu'il soit très idiomatique, n'est pas restreint dans son usage à un contexte particulier contrairement aux énoncés ritualisés *je te remercie, toutes mes condoléances*. Ces critères vont être discutés par la suite par Marque-Pucheu (2007), notamment en ce qui concerne la compositionnalité sémantique et les variations lexicales.

### **2.1.3. Approche motivationnelle de Martins-Baltar (1995)**

Le chercheur Martins-Baltar (1995) est parti de la notion « d'énoncé lié » développée par Fónagy dans *Situation et Signification* pour développer une approche motivationnelle des énoncés liés. Dans ce cadre, Martins-Baltar a construit une corrélation entre l'énoncé lié et le motif d'énonciation. Selon lui, un énoncé lié « intègre à sa signification linguistique son motif d'énonciation nécessaire ». Ce motif devrait être extérieur à l'environnement linguistique. Nous entendons par motif « la cause dans le domaine de l'action naturelle » (Martins-Baltar, 1995, p. 90)

Dans ce cadre, il distingue quatre types de motifs ;

- a) le motif d'énonciation, c'est-à-dire la cause du déclenchement de l'énoncé lié,
- b) le motif rétrospectif qui concerne la motivation de l'acte de l'interlocuteur qui a déclenché l'énoncé lié. Par exemple, l'énoncé *ça ne pousse pas* qui porte sur l'intention imaginaire de l'interlocuteur de semer des pièces de monnaie pour qu'elles poussent. Cet acte accomplit une fonction critique de l'acte.
- c) le motif prospectif qui se présente comme l'énoncé lié qui constitue lui-même un motif pour la réalisation de l'acte motivé par le motif d'énonciation de l'énoncé lié. Prenons l'exemple suivant : *il faut te faire un dessin ?* cet énoncé est motivé par le fait que l'interlocuteur ne comprend pas un implicite suggéré par le locuteur qui lui semble très évident. « *Te faire un dessin* serait un acte qui aurait pour fonction de transformer ton incompréhension en compréhension » (*ibid.*, p. 91). Cet énoncé a une fonction d'opposition par intervention dans l'idée que faire un dessin va permettre de modifier l'état de connaissance de l'interlocuteur.

d) Le motif mixte qui induit une fonction critique de l'acte et en même temps une fonction d'opposition par intervention ; par exemple : *Je suis pas sourd*. De cette façon, chaque énoncé lié s'intègre dans un motif d'énonciation et remplira nécessairement une fonction, telle que la fonction critique et la fonction d'opposition.

Il découle de ce qui précède qu'un énoncé est intrinsèquement lié à un « motif d'énonciation ». Ce motif correspond à la raison qui déclenche l'énoncé lié. Ces motifs doivent être identifiables par tous les locuteurs. Cette « analyse motivationnelle » du discours a contribué à mieux comprendre l'environnement énonciatif d'un énoncé. Selon cette approche, les motifs des énoncés liés apparaîtront ici à deux titres ; a) la nature du motif (motif rétrospectif, motif prospectif, motif mixte) ; b) la fonction correspondant à chaque énoncé employé (fonction critique, fonction d'opposition).

Selon cette approche, l'emploi d'un énoncé lié constitue une réaction ou une réponse à une action ou à un événement, ce qui présente des contraintes sur le choix des énoncés en les réduisant dans des motifs particuliers. De ce fait, le contexte exige des contraintes pragmatiques sur le choix des expressions linguistiques qui s'emploient presque automatiquement. Martins-Baltar a repris la problématique de Fónagy des énoncés liés pour développer son approche motivationnelle du discours, en complétant la définition de Fónagy par l'intégration de motif d'énonciation, mais aussi la fonction de l'énoncé lié qui est évidemment la reproduction d'un acte de langage correspondant à l'expression. Toutefois, Martins-Baltar n'a pas non plus distingué entre les énoncés strictement liés à des situations spécifiques, *je t'en prie, félicitations*, et ceux qui peuvent s'employer dans divers contextes *c'est du propre, ça fait sérieux, ça suffit...* etc.

#### **2.1.4. Approche de Marque-Pucheu (2007)**

Les énoncés liés sont aussi étudiés par Marque-Pucheu (2007) qui a utilisé le même terme que Fónagy (1982, 1997). Elle met l'accent sur le mode de fonctionnement et d'accès des énoncés liés en langue 2. Nous commençons donc par une mise en évidence des caractéristiques linguistiques des énoncés liés selon Marque-Pucheu (2007, 2011).

Sur le plan formel, les énoncés liés constituent des phrases autonomes souvent polylexicales, sauf s'il s'agit d'une interjection. Notons à ce niveau que les interjections sont aussi étudiées comme des énoncés en situation, car elles constituent des phrases elliptiques. Il est à noter que quelques énoncés liés peuvent supprimer leurs compléments, comme le montre l'exemple suivant : *que vous voulez que je vous dise* (ce que je pense/ma pensée ?), la principale *si tu le prends comme ça* (je vais renoncer) ou la subordonnée *c'est dire* (s'il faisait beau).

Sur le plan lexical, les variations distributionnelles et paradigmatiques sont parfois possibles. Par exemple l'énoncé *ferme ta gueule !* peut varier sur l'axe paradigmatique *ferme ton clapet*, comme sur l'axe syntagmatique *ferme ta grande gueule !*

La compréhension des énoncés liés est souvent non prédictible à partir de la somme des sens de ses composants *t'occupe, tu parles !* Mais ce n'est pas toujours le cas. On trouve des expressions, selon Marque-Pucheu (2007), qui sont employées dans leurs emplois ordinaires. Par exemple, l'expression *y'a pas de souci(s)* garde son sens littéral *pas de problème*. Ces expressions sont interprétables à partir de leurs composants en tirant leur sémantisme des situations d'énonciation et en partageant un trait stéréotypique, c'est-à-dire qu'elles correspondent à des réponses aux situations stéréotypiques suggérées par les contextes. Par exemple, pour marquer l'agacement, le locuteur utilise l'énoncé *c'est pas un peu fini* (Marque-Pucheu, 2011). Il apparaît donc que les énoncés liés ne sont pas toujours sémantiquement non-compositionnels comme il a été mentionné par Fónagy dans sa perspective.

Au niveau morphosyntaxique, les énoncés liés sont plus ou moins contraints, car ils acceptent des modifications de personne ou de temps, ce qui marque un désaccord de fond avec Fónagy qui a défini ces énoncés comme des expressions strictement bloquées au niveau lexical. Par exemple, l'énoncé lié *ferme ta gueule !* accepte la pronominalisation du complément direct *ferme-la*. En revanche, les énoncés sont rigoureusement figés sur le plan syntaxique, par exemple *que vous voulez que je vous dise ?* ne reste plus la même avec cette forme \* *vous le voulez ?*

Si l'on reprend les définitions de Fónagy des énoncés liés et celle de Marque-Pucheu, on observe un désaccord sur certains points, comme sur les contraintes pragmatiques et la compositionnalité sémantique. Notons que les énoncés liés observés par Marque-Pucheu ne se trouvent pas autant liés à des situations, contrairement à ce que Fónagy indique dans sa définition. Ainsi, ils sont moins contraints et peuvent s'employer dans plusieurs situations. Par ailleurs, ils ne sont pas toujours sémantiquement non-compositionnels.

En fait, nous pouvons retenir quelques points de la définition de Marque-Pucheu pour notre étude des formules expressives, notamment en ce qui concerne les contraintes pragmatiques qui sont plus au moins établies, mais ce n'est pas le cas pour le niveau sémantique où les énoncés liés (Pucheu, 2007) sont parfois sémantiquement compositionnels contrairement aux formules expressives qui sont très souvent non-compositionnelles (à des degrés variables).

### 2.1.5. Synthèse sur les énoncés liés

Nous résumons les traits distinctifs des énoncés liés selon les principaux linguistes abordant ce phénomène dans le tableau 1.1.

	Énoncés liés		
	Fónagy (1982/1997)	Martins Balar (1995)	Marque-Pucheu (2007)
Figement lexical	+	Non mentionné	-
Figement morphologique	+	+-	+-
Polylexicalité	+-	+-	+-
Compositionnalité sémantique	-	-	+-
Statut d'énoncé	+	+	+
Contrainte pragmatique	+	+	+-

Tableau 1.1 : récapitulatif des traits définitionnels des énoncés liés selon les chercheurs

On a vu, dans l'ensemble, que les énoncés liés présentés par Fónagy (1982/1997), Martins-Baltar (1995) et Marque-Pucheu (2007) se caractérisent par des points communs consensuels et d'autres qui ne les sont pas ; leur caractère figé, l'interprétation sémantique. Le lien avec la situation d'énonciation se distingue un peu

d'un auteur à l'autre. Nous nous intéressons ici aux points communs et aux points de divergence avec la notion de formule expressive. Ainsi, la notion d'énoncés liés étudiée par Pucheu (2007) semble proche de notre notion de formule expressive au niveau pragmatique. En effet, les énoncés liés peuvent être employés dans deux ou plusieurs contextes ayant dans certains cas des valeurs sémantiques polyvalentes. Dans ce cas, le contexte présente un facteur de première importance pour déterminer le sens et quel acte de langage est réalisé (Fónagy, 1982).

## **2.2. Pragmatèmes**

### **2.2.1. Définition des pragmatèmes de Mel'čuk (2013)**

Le terme « pragmatème » a été introduit par Igor Mel'čuk (1995) dans la théorie Sens-Texte<sup>7</sup>. Il fait partie de la typologie des phrasèmes élaborée dans cette approche. Avant tout, nous allons préciser ce qu'est un phrasème. Ensuite, nous présenterons la typologie des phrasèmes de Mel'čuk (2013).

Un phrasème est défini comme un syntagme multilexémique non libre (Mel'čuk, 2013). C'est un syntagme contraint selon deux axes : l'axe paradigmatique et l'axe syntagmatique. Sur l'axe paradigmatique, les contraintes s'imposent sur le choix des composantes lexicales. Quant à l'axe syntagmatique, les contraintes se manifestent au niveau distributionnel, c'est-à-dire l'impossibilité de remplacer un élément par un autre, même s'il s'agit d'un synonyme.

Les pragmatèmes sont décrits par Mel'čuk (2013) comme des phrasèmes sémantico-lexicaux. Ils font partie également des phrasèmes pragmatiques. Les pragmatèmes sont contraints aux niveaux lexical, sémantique et pragmatique. Nous nous intéressons particulièrement ici au figement lexical, sémantique et syntaxique.

---

<sup>7</sup>La théorie Sens-Texte (TST) a été élaborée par Igor Mel'čuk, (1995), cette théorie a développé la langue sous différentes disciplines linguistiques telles que la phonétique, la morphosyntaxe et la sémantique. Elle s'est intéressée particulièrement aux combinatoires des unités lexicales. En prenant en compte l'association entre le sens et le texte qui le traduit. Voici ce que dit Alain Polguère (1988) pour expliquer cette approche « La théorie visée voit donc la langue non comme un ensemble infini d'énoncés grammaticaux ou comme la machine virtuelle permettant de produire l'ensemble infini des énoncés grammaticaux d'une langue (ce qui correspondrait à une approche de type générativiste), mais plutôt comme une machine virtuelle permettant de traduire des Sens en énoncés, appelés Textes, et vice versa. C'est cette philosophie de l'approche linguistique qui justifie le nom de Théorie Sens-Texte » (1988, 2).

Les pragmatèmes sont contraints sur l'axe paradigmatique au même titre que les proverbes qui n'admettent pas l'alternance paradigmatique. Prenons l'exemple de *défense de stationner* qui se trouve exclusivement dans un panneau de circulation. Ce pragmatème ne peut être remplacé par *\*pas de stationnement* ou *\*interdiction Park*.

Les pragmatèmes, selon Mel'čuk, ont un sens compositionnel, car ils sont interprétables à partir de la somme de leurs composantes lexicales. Citons à ce propos le pragmatème qui apparaît à la fin d'une lettre officielle, *Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs*. Le sens du pragmatème est interprétable à partir de ses éléments constituants. Selon Mel'čuk, les pragmatèmes sont envisagés généralement comme des énoncés autonomes. Il donne les exemples des pragmatèmes qui se trouvent sur les panneaux et dans les lettres officielles *Défense de stationner*, *Conserver au frais*, *Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs*. Ces pragmatèmes ont une autonomie syntaxique et ne peuvent pas être des parties d'énoncés. Un pragmatème selon Mel'čuk (2008) correspond à un phrasème ou un lexème, c'est-à-dire un syntagme composé de plusieurs signes linguistiques ou bien une seule unité lexicale. Les pragmatèmes prototypiques qui existent dans les formules de contact et de salutations *bonjour*, *bonsoir*, *merci* sont souvent des lexèmes.

Mel'čuk avance des critères qui nous semblent rigoureux, mais un peu restrictifs, notamment en ce qui concerne la compositionnalité sémantique et les contraintes pragmatiques. Il apparaît en effet que ces critères fondamentaux des pragmatèmes se distinguent des formules expressives de la conversation, car elles sont essentiellement non-compositionnelles et moins contraintes sur l'axe pragmatique. Nous passons maintenant à la définition des pragmatèmes abordée par Blanco (2013). Cette définition s'inscrit dans la lignée de Mel'čuk.

### **2.2.2. Définition de Blanco (2013)**

Blanco définit un pragmatème comme :

Un phrasème (ou, plus rarement, un lexème) qui constitue un énoncé complet et qui est restreint dans son signifié par la situation de communication dans laquelle il est utilisé. Il est, dans la plupart des cas, sémantiquement compositionnel. (Blanco, 2013, p. 17)

La définition de Blanco (2013) s'inscrit dans la continuité du modèle de Mel'čuk. De ce fait, les pragmatèmes sont selon Blanco respectivement contraints aux niveaux lexical, syntaxique et morphologique, car ils constituent généralement des expressions de routine et des formules de politesse de type *bon rétablissement, à vos souhaits, bon anniversaire, bonjour*. À l'instar de Mel'čuk, Blanco les définit comme restreints par certaines situations d'énonciation. Chaque pragmatème est réservé à une seule situation particulière. Cette situation peut être définie par un lieu, un événement ou un acte. Par exemple, certains pragmatèmes doivent être prononcés à des moments précis de la journée, par exemple, *bonjour, bonsoir, bonne journée, bon après-midi, bonne nuit*. De même, *bon anniversaire* exige que le pragmatème soit énoncé le jour même de l'anniversaire. *bonne année* est aussi contraint temporellement. Il doit être utilisé uniquement dans les premiers jours du mois de janvier.

Blanco & Mejri (2018) ont approfondi les observations qui s'attachent au contexte en détaillant les différentes coordonnées qui peuvent restreindre le signifié d'un pragmatème : coordonnées spatiales, coordonnées temporelles, d'événement ou action donnée.

Du point de vue formel, les pragmatèmes sont souvent polylexicaux. Il en existe un nombre important qui correspondent à des lexèmes, à savoir les formes de salutations et les formes de politesse, *bonjour, bonsoir, merci, félicitations*. Dans ce cadre, Blanco (2013) a constaté en étudiant les pragmatèmes en français et leurs équivalents en espagnol, qu'il y a de nombreux pragmatèmes qui sont monolexicaux. Il existe selon lui environ 7 % des pragmatèmes lexèmes monolexicaux et 93 % sont polylexicaux.

Bien que cette définition soit centrée sur le modèle élaboré par Mel'čuk, Blanco admet que les pragmatèmes ont dans la plupart de cas un sens compositionnel, mais ce n'est pas toujours le cas, car il y a ceux qui sont sémantiquement non-compositionnels. Nous examinerons à nouveau le modèle de Blanco & Mejri dans le cadre du chapitre 4, consacré aux traitements lexicographiques des FEC.

### **2.2.3. Synthèse sur les pragmatèmes**

À ce stade, nous pouvons résumer les définitions que nous venons de présenter. La définition d'un pragmatème s'appuie, selon Mel'čuk (2013) et Blanco (2013), sur trois données : restriction lexicale, rôle du contexte pragmatique, et compositionnalité sémantique. Le pragmatème apparaît comme un phrasème pragmatique, souvent compositionnel et contraint par rapport à la situation d'énonciation. Il convient d'insister sur le fait qu'un locuteur n'est pas libre de choisir l'emploi de telle ou telle expression, car chaque emploi est conditionné par une situation spécifique. De plus, le locuteur n'est pas libre non plus de choisir les unités lexicales pour exprimer un sens quelconque, car elles sont déjà préexistantes. Le pragmatème est toujours un énoncé autonome et se distingue par sa structure sémantique préétablie.

Les différentes définitions partagent plusieurs points communs, à savoir les contraintes pragmatiques, la restriction formelle et le statut discursif. Néanmoins, on peut évidemment observer des désaccords sur la question de la compositionnalité sémantique. Pour Mel'čuk (2013), le sens d'un pragmatème est prédictible à partir du sens global de ses composants lexicaux. Par contre, Blanco a montré que ce n'est pas toujours le cas, car il existe des pragmatèmes sémantiquement non-compositionnels.

En bref, nous avons abordé la définition de pragmatème afin d'en faire ressortir les points de convergence et de divergence avec notre objet d'étude - les formules expressives de la conversation. Il nous est apparu que les définitions présentées mettent en avant un trait fondamental des pragmatèmes, celui de la contrainte d'usage. Contrairement aux formules expressives, les pragmatèmes sont fortement liés pragmatiquement au contexte d'énonciation. Ils ont des structures fixes sur le plan lexical. De plus, ce sont souvent des formes rituelles de salutations ou de réclamation.

### **2.3. Maurice Kauffer (2011/2017) : les actes de langage stéréotypés (ALS)**

Maurice Kauffer a étudié les actes de langage stéréotypés ALS (2011 à 2017) sous une vue essentiellement pragmatique. Il s'intéresse aux expressions du type *c'est le comble, la belle affaire, allons donc*. Les ALS répondent selon Kauffer (2011) à trois conditions fondamentales. Premièrement, l'acte de langage stéréotypé doit être un énoncé à part entière. Deuxièmement, il est sémantiquement opaque. Il a un sens

global non compositionnel. Troisièmement, l'ALS doit avoir une fonction pragmatique. De cette façon, chaque ALS réalise un acte de communication.

Maurice Kauffer (2011, 2012, 2014) a traité minutieusement les différentes dimensions du figement. Premièrement, les ALS sont figés au niveau morphosyntaxique. Prenons l'exemple de ALS *la belle affaire !* dont l'article défini est totalement bloqué. On ne pourra nullement dire *\*une belle affaire !* ou bien *\*cette belle affaire !* De même, il n'est pas possible d'opérer des changements de nombre sur cette expression *\*les belles affaires !* Il n'admet également aucune transformation possible comme la prédication *\*l'affaire est belle* il est de même impossible d'opérer, la nominalisation de l'adjectif *\*la beauté de l'affaire !*, ni l'adjonction d'un adverbe d'intensité *\*la très belle affaire !* Il n'est guère possible de faire une transformation relative *\*l'affaire qui est belle !*

Deuxièmement, les ALS n'admettent pas la commutation d'un élément par un autre, même s'il s'agit d'un synonyme *\*la jolie affaire !* De plus, on ne pourra pas intégrer un élément supplémentaire *\*la belle et grande affaire !* Ces propriétés sont considérées par Kauffer (2011) comme des critères définitoires au même titre que le figement sémantique et pragmatique. Les ALS selon Kauffer ont une fonction essentiellement pragmatique dans la communication. Par exemple, pour exprimer la colère ou l'indignation, le locuteur utilise *c'est le bouquet ! ça va pas la tête ?* ou la menace *attends voir ! essaie donc ! tu vas voir (ce que tu vas voir)*. Le figement des ALS s'analyse selon trois niveaux : le figement morphosyntaxique, sémantique et pragmatique. Ces critères de base sont le degré d'idiomaticité, voire l'opacité sémantique des expressions et la fonction pragmatique portée sur eux.

En général, les ALS sont des expressions non compositionnelles, c'est-à-dire que le sens ne s'interprète pas littéralement à partir de leurs éléments lexicaux. Par exemple *c'est le bouquet !* signifie que l'état est devenu encore pire au sens de : *c'est le comble*. Toutefois, il est important de noter que le sens non-compositionnel des ALS dépend du contexte de communication dans lequel l'expression est employée. À titre d'exemple, l'expression *tu parles !* est un acte de langage stéréotypé si elle a une existence autonome peut signifier le refus. En revanche, elle peut être intégrée dans un

énoncé sans avoir un sens idiomatique, *tu parles de quelque chose*. Ainsi, le sens d'un acte de langage stéréotypé est souvent compris à partir du contexte.

Par ailleurs, les ALS se caractérisent souvent par leur statut d'énoncé. Kauffer note qu'un ALS constitue un énoncé complet. Il peut être un groupe verbal simple par exemple *c'est le bouquet*, ou des phrases complètes, par exemple, *tu vois ce que je vois ?* ou bien un groupe nominal tel que *la belle affaire !* etc.

Selon Kauffer (2017), l'analyse des ALS présente maintes difficultés. Certains critères comme la polylexicalité, la non-compositionnalité et le statut d'énoncé rendent la tâche difficile, car ils sont discutables. Kauffer (2017) parle des ALS qui se composent d'une seule unité lexicale, *minute !, mince, bravo...* et d'autres qui s'intègrent dans un autre énoncé par juxtaposition, subordination ou complétive. Ainsi, les ALS ne constituent pas toujours des énoncés entiers. En outre, la question de la non-compositionnalité sémantique est aussi à nuancer, car il y a des ALS qui s'interprètent littéralement. Par conséquent, il reste de nombreux problèmes à résoudre pour parvenir à un modèle définitif qui décrit les ALS clairement.

Il nous semble plutôt important de souligner que l'étude des ALS de Kauffer peut être intéressante et constituer une source d'inspiration pour notre étude des formules expressives. Il s'y trouve plusieurs points communs concernant les critères définitoires, à savoir le sens souvent non-compositionnel, la forme polylexicale et les contraintes pragmatiques plus au moins établies. Nous pensons que l'étude des ALS nous sert d'appui dans le cadre de notre traitement lexicographique des FEC, comme nous allons l'observer dans le dernier chapitre.

#### ***2.4. Définition des Phrases situationnelles selon Anscombe (2012) et Klein & Lamiroy (2016)***

La notion de phrase situationnelle est introduite par Anscombe (2012) pour décrire des expressions phrastiques récurrentes dans les contextes communicationnels. Une phrase situationnelle se caractérise, selon Anscombe (2012), par sa nature événementielle et se distingue donc nettement du proverbe. Pour mettre en avant la distinction entre phrases situationnelles et proverbes, Anscombe s'appuie sur l'autonomie référentielle dans l'interprétation du sens. De cette manière,

l'interprétation des phrases situationnelles (*un ange passe*) dépend de la situation discursive particulière de ses emplois, alors que le sens d'un proverbe (*la nuit, tous les chats sont gris*) est plutôt générique et détaché du contexte.

Les phrases situationnelles, selon Anscombe (2012), sont des phrases complètes et autonomes syntaxiquement, essentiellement polylexicales et dont l'emploi renvoie nécessairement au contexte. De plus, elles se rencontrent particulièrement dans les interactions sociales.

Un élément intéresse tout particulièrement notre étude, celui du lien avec le contexte, c'est-à-dire l'importance des données référentielles pour l'interprétation sémantique des expressions. Cette notion a été reprise par Klein & Lamiroy (2011/2016) qui les définissent comme des prédications syntaxiquement autonomes, des phrases nominales ou verbales, telles que par exemple *tu parles, bas les pattes, c'est le cas de le dire!* Elles ont un sens non-compositionnel : « ce genre de phrase n'autorise pas d'interprétation compositionnelle, c'est-à-dire littérale, ce qui serait ou absurde ou trivial » (Klein & Lamiroy, 2016, p.17).

Ces expressions relèvent souvent du registre familier, car elles se rencontrent dans les interactions sociales quotidiennes. Concernant le figement, ces expressions sont parfois entièrement figées du point de vue morphosyntaxique et lexical. Certaines de ces expressions admettent des variations morphosyntaxiques de temps, de personne et de genre ; *il y a pas photo/il y avait pas photo* se dit pour marquer une nette différence. Il existe deux types de routines conversationnelles :

- Des expressions qui ne sont pas respectivement figées, et qui admettent des transformations et des variations de temps, de personne, *ça barde/ça va barder/ça bardera*, ainsi que le changement pronominal *je vous/te demande un peu!*, *tu vois/vous voyez ce que je veux dire?*
- Des expressions qui se caractérisent par un figement complet tant sur le plan lexical que sur le plan morphologique, par exemple, *ça ne fait rien? ça va pas la tête? il n'y a pas de mal?* Aucune variation n'est permise ici. De ce fait, les routines conversationnelles vont du figement absolu au semi-figement.

Au plan pragmatique discursif, les routines conversationnelles sont étroitement liées au contexte immédiat et à la situation de communication.

Nous retenons de la définition de « routines conversationnelles » plusieurs points pouvant enrichir notre étude des formules expressives de la conversation dans la mesure où nous prendrons en compte des caractéristiques comme la polylexicalité, l'autonomie syntaxique et le lien au contexte ainsi que le sens non-compositionnel.

### ***2.5. Clichés linguistiques selon Alain Polguère (2016)***

En se situant dans la lignée de Mel'čuk, Polguère (2016) présente un type de phraséologisme pragmatique qu'il appelle « clichés linguistiques », tels que les expressions ; *plus jamais ça, je suis à vous*. Ce sont des expressions essentiellement polylexicales qui sont syntaxiquement autonomes. Ce sont des énoncés clausatifs, mais ils peuvent être insérables dans une phrase.

Les clichés sont aussi des phrasèmes au sens de Mel'čuk (2013), c'est-à-dire des énoncés non libres. Par exemple, le cliché qui se trouve sur un panneau *pelouse interdite* est un phrasème non libre utilisé pour indiquer aux passagers qu'il ne faut pas marcher sur la pelouse. Il s'agit d'un phrasème cliché figé de point de vue lexical et morphosyntaxique. En outre, les clichés sont sémantiquement compositionnels. Le sens est résultant du sens des composants lexicaux et interprétable littéralement. Par exemple, *pelouse interdite* veut dire d'une manière transparente *pelouse interdite*. Les clichés sont figés du point de vue conceptuel. Ils sont préconstruits par la langue : « le Locuteur ne construit pas l'énoncé en question, il le cite, parce que la langue lui demande de le faire » (Polguère, 2016, p. 5).

Polguère montre que l'utilisation des clichés est motivée par un impératif social, à l'instar des pragmatèmes ritualisés. Le locuteur doit maîtriser la langue pour arriver à les employer correctement : « le locuteur qui ne suit pas l'invitation de la langue prend le risque de paraître un "autre" quelqu'un qui n'appartient pas à la communauté de ceux qui parlent véritablement la langue » (*ibid.*, p. 10). Mais, ils ne sont pas contraints par l'usage comme les pragmatèmes.

L'importance des clichés se manifeste véritablement, selon Polguère (2016), dans leur nature rituelle, car ils jouent un rôle en tant que pratique sociale. Cette

définition du cliché linguistique comporte plusieurs points communs avec la définition de pragmatème proposée par Mel'čuk (2013) et Blanco & Mejri (2018). En fait, les deux objets linguistiques sont des phrasèmes non libres et constituent des énoncés autonomes syntaxiquement et ont un sens compositionnel. La seule différence apparaît dans l'emploi très contraint des pragmatèmes, c'est-à-dire le lien étroit avec la situation d'énonciation et l'absence de ce lien avec les clichés. Certes, l'usage du cliché linguistique est pragmatique, mais il n'est pas toujours associé à une situation d'énonciation bien déterminée (c'est le cas des pragmatèmes).

Pour ce qui est de notre étude des FEC, la notion des clichés linguistiques peut être importante, car elle intègre des paramètres pouvant s'appliquer sur les FEC. Nous parlons ici des expressions essentiellement polylexicales, des contraintes pragmatiques plus au moins établies et des expressions à valeur d'énoncés, même si elles sont intégrables au sein d'autres énoncés.

## ***2.6. Formules de la conversation López Simó (2016)***

Dans sa thèse sur les formules de la conversation en espagnol et en français (López Simó, 2016) s'intéresse aux formules utilisées dans les interactions en situation sociale et dans les conversations quotidiennes. Son attention porte sur la définition de ce sous-ensemble des phraséologismes pragmatiques et le développement d'un classement en vue de la traduction de l'espagnol au français. Pour les définir, elle s'appuie sur trois principaux critères : le critère formel, le critère sémantique et le critère pragmatique.

Du point de vue formel, López Simó (2016) mentionne la structure syntaxique et la fixité lexicale. Syntaxiquement, ces formules constituent souvent des phrases complètes et autonomes : *quoi de neuf ? félicitations, santé*. Elles peuvent constituer des syntagmes comme : *bon appétit* ou une phrase, *tout l'honneur est pour moi*.

D'un point de vue lexical, les formules peuvent varier sur l'axe paradigmatique. La grande majorité des formules ont une structure elliptique, car elles proviennent de phrases composées simples ou grammaticalement complètes qui, au fil du temps, ont été formellement réduites pour être fixées dans la structure abrégée que nous

connaissons aujourd'hui et qui peut être celle d'une unité lexicale. Par exemple au lieu de dire *je te souhaite une bonne chance*, on utilise simplement *bonne chance*.

Quant au niveau sémantique, les formules peuvent présenter une signification littérale *bonjour, Dieu vous garde, au plaisir*, ou idiomatique *c'est le bouquet, c'est complet, ben voyons*.

Sur le plan pragmatique, le sens des formules est également étroitement lié à la situation d'acte et d'énonciation dans laquelle elles se produisent. Leur utilisation dépend du facteur contextuel. Ainsi, pour les définir, il est nécessaire de décrire les principaux facteurs pragmatiques :

- Le motif d'énonciation, c'est-à-dire l'acte qui déclenche l'utilisation de la formule. Par exemple, l'acte de remerciement *grand merci !* est motivé par un acte verbal tel qu'un compliment.
- Le cadre spatio-temporel : le lieu et le temps constituent des contraintes de d'utilisation. Par exemple, la formule de salutation *bonjour* dépend du facteur temporel, c'est-à-dire l'heure dans laquelle elle est utilisée.
- Le type de relation sociale, c'est-à-dire les relations sociales entre les participants (locuteur-interlocuteur).

Après avoir défini les formules de conversation, elle propose un classement, en se basant sur des critères pragmatiques et discursifs. Le critère pragmatique est lié aux interactants (locuteur-interlocuteur). Le critère discursif met en évidence la position des formules au sein de l'échange conversationnel. Sur la base de ces critères, elle distingue quatre groupes de formules : interpersonnelles, personnelles, impersonnelles et métacommunicatives.

**1. Formules interpersonnelles** : ce sous-ensemble réunit les formules interpersonnelles de discours en interaction usitées par le locuteur et l'interlocuteur directement avec des formules performatives : *merci, je t'apprécie* ou d'une façon indirecte à travers les modalisateurs *très gentil, ce n'était pas nécessaire*. Ces unités réalisent des actes de langage interactifs dans lesquels le locuteur et l'interlocuteur sont impliqués dans une relation interpersonnelle. Celle-ci peut apparaître

explicitement ou implicitement et réalise des actes sociaux et conventionnels comme le remerciement, l'excuse, la félicitation. Ces formules se répartissent comme suit :

- Formules interpersonnelles actives : elles se situent en interaction comme des actes initiatifs-interactifs comme les salutations, les compliments, les insultes par exemple : *excusez-moi, allô, coucou, pardon...*
- Formules interpersonnelles réactives : ce sont des formules produites par l'interlocuteur en réaction ou en réponse à une précédente intervention. Ces formules correspondent à des actes de langage assertifs ou expressifs (centrés sur l'interlocuteur comme la gratitude et l'acceptation d'une offre, interdiction) *merci beaucoup, d'accord, avec vous, c'est gentil, au plaisir.*
- Formules interpersonnelles bi-réactives : les formules avec lesquelles on réalise des actes interactifs et réactifs. Contrairement aux premiers sous-groupes, elles constituent des réponses sur une intervention déjà réactive. En d'autres termes, cette classe de formules est produite par un locuteur [L1] en tant qu'intervention réactive à la réponse de locuteur 2 [L2]. Par exemple : *y a pas de quoi, moi de même, également, de même, de rien, c'est la moindre, des choses.*
- Formules interpersonnelles actives-réactives : ce sont les formules qui apparaissent dans l'échange à la fois comme actives ou réactives, c'est-à-dire que les deux participants du discours sont impliqués. Par exemple les formules de salutations et d'adieu : *adieu, coucou, bonjour, au revoir, bisous, ciao.*

**2. Formules personnelles** : ce groupe englobe les formules personnelles en interaction. Contrairement aux formules interpersonnelles, la relation entre locuteur et interlocuteur n'est pas indispensable, bien qu'elles puissent se prononcer en présence d'un interlocuteur. Leur fonction générale des formules personnelles est d'exprimer les sentiments ou les pensées du locuteur qui sont déclenchées par le type de la situation. Par conséquent, les actes de langage sont centrés sur le locuteur et peuvent être expressifs ou cognitifs. Ils sont expressifs quand ils véhiculent l'état émotionnel du locuteur. Ils peuvent être cognitifs quand ils mettent en valeur un état de pensée. Les formules personnelles se subdivisent en deux sous-ensembles :

- Formules personnelles symptomatiques (*au poil, tant mieux, youpi*) à travers lesquelles le locuteur peut exprimer ses sentiments et ses émotions. Elles produisent des actes de langage expressifs centrés sur le locuteur et appartiennent soit à la polarité positive (joie, espoir, bonne surprise) ou négative (colère, peur, indignation).
- Formules personnelles cognitives (*j'en sais quelque chose, j'en connais un rayon*) comprennent les formules avec lesquelles le locuteur manifeste ses opinions sur la vérité.

**3. Formules impersonnelles :** cet ensemble est consacré aux formules impersonnelles réactives qui ne sont pas liées à la politesse. Ces formules de conversation réalisent des actes de langage dans lesquels ni le locuteur ni l'interlocuteur ne sont impliqués. Elles expriment généralement le degré de certitude de « dit » qui se subdivise en une forte certitude *ça se voit*, de certitude moins forte (probabilité atténuée) *Dieu dira, c'est pas dit*. Elles peuvent exprimer aussi la négation absolue *des clous, cochon...*

**4. Formules métacommunicatives :** ce groupe porte sur les formules métacommunicatives au moyen desquelles les interactions effectuent des actes de langage méta-communicatifs centrés sur le locuteur ou l'interlocuteur. Il convient de préciser qu'elles s'utilisent notamment pour commenter ou qualifier. Elles servent aussi à organiser ou à reformuler un discours, par exemple : *je m'explique, vous voyez ce que je veux dire, que dis-je, je veux dire*.

Cette classification développe en détail les formules de la conversation en espagnol et en français. Nous avons résumé dans le tableau récapitulatif suivant.

Type de formules	Sous-types	Exemples
Formules interpersonnelles :  Elles réalisent des actes de langage sociaux et souvent conventionnels.	Formules actives	<i>pardon, excusez-moi</i>
	Formules réactives	<i>enchanté, ravi de vous connaître, allô, ça va,</i>
	Formules bi-réactives	<i>De même, moi de même, également, merci à vous</i>
	Formules actives-réactives	<i>Adieu, bien le bonjour Bien le bonsoir</i>

Formules personnelles : elles servent essentiellement à exprimer les sentiments et les pensées du locuteur	Formules personnelles symptomatiques	<i>Au poil ! Youpi ! ; quel [super] pied !  Tant mieux !  Je n'en demande pas mieux !</i>
	Formules personnelles cognitives	<i>J'en sais quelque chose j'en connais un rayon, je connais la musique, je ne le sais que trop, je ne suis pas né d'aujourd'hui/d'hier</i>
Formules impersonnelles	Forte certitude	<i>Ça saute aux yeux, ça crève les yeux, c'est vrai, cela va de soi</i>
	Probabilité atténuée	<i>C'est probable, c'est possible, c'est à voir, ça reste à voir</i>
	Incertitude [négation]	<i>pas du tout, des clous, il n'en est rien, ce n'est pas demain la veille</i>
Formules métacommunicatives : elles peuvent servir à l'organisation du discours ou de la reformulation	Formules méta-interactives	<i>Tout est bien qui finit bien terminé, la séance est levée, j'ai dit, n'en parlons plus</i>
	Formules méta-actives	<i>Au temps, autant pour moi, rien dit, je dis des bêtises, que dis-je ?</i>

Tableau 1.2 : Classification des formules de la conversation chez Mireia López Simó [2016]

Les formules de la conversation sont, selon López Simó (2016), généralement des expressions très fréquentes dans les contextes sociaux. Elles sont dotées d'une structure syntaxique autonome, c'est-à-dire qu'elles peuvent fonctionner seules d'unités d'énonciation. De même, elles peuvent avoir plus qu'une forme lexicale grâce au phénomène d'ellipse. Leur emploi est également fortement tributaire du contexte : pour pouvoir les employer dans les conversations, il faut qu'elles correspondent au contexte situationnel.

Il est important de mentionner que les formules de la conversation qui sont regroupées par López Simó (2016) comme des formules personnelles servent à notre étude des formules expressives. En fait, le sous-type le plus proche des FEC est celui des formules personnelles qui véhiculent des sentiments et l'état émotionnel du locuteur et expriment par conséquent des actes de langage expressifs.

### **2.7. Phrases préfabriquées des interactions (Tutin, 2019)**

Ce terme est évoqué par Agnès Tutin (2019) pour décrire un sous-ensemble des phrases préfabriquées telles que *c'est la totale, laisse tomber, il ne manquerait plus que ça ; je vous en prie*. Comme l'indique sa dénomination, ces phrases préfabriquées sont préconstruites et appartiennent « au stock des éléments de la langue » (Tutin, 2019, p. 67), c'est-à-dire qu'elles sont préfabriquées. En outre, les expressions retenues dans l'étude sont sélectionnées sur la base de deux principaux critères. Elles sont essentiellement polylexicales et constituent syntaxiquement des phrases complètes, en intégrant un verbe de temps fini. D'un point de vue pragmatique, toutes les phrases préfabriquées sont liées à la situation d'énonciation au sens de Fónagy (1982), mais elles ne sont pas seulement des réponses à des stimulus.

Après avoir étudié leurs propriétés, Tutin (2019) a proposé aussi une esquisse de typologie qui s'appuie sur des critères syntaxiques, sémantiques et pragmatiques.

1. Le premier type regroupe les phrases à fonction métadiscursive, comme *si tu veux, tu vois, tu sais, je crois...* etc. Elles sont souvent parenthétiques portant sur le dit et le dire.

2. Le deuxième type rassemble les phrases réactives liées à la situation d'énonciation. Elles englobent deux sous-groupes : a) les phrases expressives ou évaluatives centrées sur le locuteur comme : *ça craint, que veux-tu je te dise ? c'est incroyable !* et b) les phrases interactionnelles souvent liées à une réponse dans une interaction. Ces dernières expriment l'accord, l'approbation, le refus, comme dans *c'est clair* ou *comme tu veux*.

3. Les phrases situationnelles sont des phrases assertives préconstruites dont la référence est actualisée dans l'interaction comme *y'a pas grand-monde, y'a de quoi faire*.

4. Le dernier type englobe les pragmatèmes, comme définis plus haut, qui sont des expressions indissociables d'une situation communicative spécifique, souvent liée aux salutations et aux formules de politesse, *ça fait plaisir, ça fait longtemps, y'a pas de quoi*.

Nous nous intéressons ici au deuxième type de phrase, en particulier à celles qui comportent une forte dimension expressive et évaluative et qui sont largement centrées sur le locuteur comme *tu parles, ma parole, mon Dieu*. Nous retenons donc les expressions préfabriquées qui expriment de façon dominante un acte de langage expressif (colère, joie, mécontentement, regret, colère...). Nous écartons de notre objet d'étude des phrases comme *je m'en fous* qui ne sont pas réellement des phrases figées (seul le verbe est ici figé).

Type	Sous-type	Exemples
Métadiscursif : Porte sur le contexte d'interaction, le dire et le dit. Généralement parenthétique.	Métalinguistique (reformulation, approximation, correctif...)	<i>Comment dirais-je, je veux dire</i>
	Conatif (ou phatique) Appel à l'attention	<i>tu vois, tiens-toi bien</i>
	Négociation,	<i>je pense, je crois</i>
Réactif : lié à une réaction (à la situation ou à l'interaction)	Expressif et évaluatif (regret, joie, impatience...)	<i>Il manquerait plus que ça Que voulez-vous que je vous dise ? Première nouvelle !</i>
	Interactionnel (souvent associé à une réponse dans une interaction), accord, Approbation, Refus	<i>c'est clair, comme tu veux, je veux bien</i>
Situationnel Phrase assertive préfabriquée interprétable en contexte.	Ø	<i>y'a pas grand-monde, y'a de quoi faire</i>
Pragmatème Liée à des situations communicatives et sociales stéréotypées	Associé aux salutations	<i>Ça va ? ça fait plaisir, ça fait longtemps.</i>
	Politesse — Excuses	<i>S'il vous plait, je vous prie de m'excuser</i>
	Autres (par exemple, interaction commerciale).	<i>Qu'est-ce que ce sera ?</i>

Tableau 1. 3 : Typologie des phrases préfabriquées d'interaction (cf. Agnès Tutin 2019)

## 2.8. Définition de Gaétane Dostie des phrases préfabriquées (2019)

Dostie (2019) définit les phrases préfabriquées (PhP) en rapport avec deux critères propres à la phrase et à la préfabrication. Selon elle, une phrase préfabriquée est une séquence polylexicale qui se compose d'au moins deux unités lexicales, mémorisées et sélectionnées en bloc, comme *ça va barder, tous les chemins mènent à Rome, joyeux anniversaire, au feu, les carottes sont cuites*. Ces phrases préfabriquées sont soumises à des contraintes paradigmatiques où les commutations des éléments lexicaux ne sont pas possibles. D'un point de vue syntaxique, elles constituent des phrases autonomes. Au niveau pragmatique, elles sont dotées d'une valeur actionnelle à travers laquelle le locuteur peut réaliser des actes illocutoires.

Dostie (2019) a aussi proposé un classement des phrases préfabriquées sur la base de leur caractère fonctionnel. De ce fait, trois sous-catégories très générales de phrases préfabriquées se dessinent sur cette base : phrases représentationnelles, phrases structurelles et interpersonnelles, et phrases expressives.

1. Phrases représentationnelles : ce sont des phrases qui servent à une description du monde. Elles comportent principalement un jugement et se subdivisent en plusieurs sous-types : les parémies, les phrases situationnelles et les phrases publiques.
  - Parémies : ce sont des phrases génériques et préconstruites qui ont été beaucoup traitées à travers l'étude des proverbes qui se caractérisent par une thématique générale et un sens souvent idiomatique.
  - Phrases situationnelles : cette dénomination est empruntée à Anscombe (2000/2012) qui sert à désigner les phrases préfabriquées qui ne sont génériques, mais épisodiques (Anscombe 2000, p.10). Ce sont des expressions phrastiques récurrentes dans les contextes communicationnels. Elles sont au sens des phrases situationnelles d'Anscombe (2012) et événementielles.
  - Phrases publiques : ce sous-type inclut des séquences qui se trouvent dans l'affichage (semi-public) comme *à louer, espace réservé, accès interdit* ainsi que les slogans publicitaires et politiques. Ce type de phrases correspond à un type de pragmatèmes chez Mel'čuk (2011).

2. Phrases structurelles et interpersonnelles : ce groupe réunit les phrases interactives, métaphrases et phrases sociales :

- Phrases interactives : ces phrases « permettent aux protagonistes engagés dans une conversation/interaction de remplir leur rôle en tant à la fois attentifs et actifs » (Dostie, 2019, p. 44) et occupent plusieurs fonctions dans le discours en tant que signal d'écoute *ah bon, c'est pas vrai* ou d'appel et de compréhension *tu vois ce que je veux dire. etc.*
- Métaphrases : ce sont des séquences déverbalisées (à degrés divers) jouant un rôle au plan métadiscursif. Ces phrases « renvoient au processus de mise en mots de la pensée ou elles indiquent le positionnement du locuteur face à son dit » (Dostie, 2019, p. 46). Nombreux d'entre elles mettent en jeu des verbes de parole *je dirais, je dis pas, je veux dire*, des verbes de perception *je sais pas, t'sais, tu comprends, tu vois.*
- Phrases sociales : elles servent des besoins communicationnels dans des situations sociales stéréotypées. Ce type de phrases a été beaucoup étudié dans le cadre des travaux consacrés aux phraséologismes pragmatiques renvoyant aux pragmatèmes (Mel'čuk 2011 ; Blanco, 2012). Elles s'utilisent pour effectuer des actes de langage ritualisés ou stéréotypés comme le remerciement *grand merci, de rien, je vous en prie*, l'excuse *excuse-moi*, la salutation *bon matin, bonne soirée*, compliment *mes compliments*. Ces actes de langage sont contraints sur plusieurs plans ; a) « de l'identité des interactants et du rapport de places instauré entre elles (Dostie, 2019, p.48), b) de la situation spatio-temporelle.

3. Phrases expressives : ce type de phrases est principalement réactif, c'est-à-dire que ces phrases s'emploient comme des réactions spontanées face à un état des choses donné comme la surprise, la satisfaction, déception *comme mon œil, c'est le comble, ma foi du bon Dieu...* etc. Elles constituent selon Dostie (2019) des réactions immédiates face aux propos tenus par l'interlocuteur. Elles peuvent être déclenchées par plusieurs raisons comme l'état des choses du locuteur, ou un état des choses non-linguistiques. Ainsi, on ne peut pas dire que ces phrases ont comme première vocation la participation à la structuration du texte ou si elles seront centrées sur l'interaction. C'est pour cette raison qu'elles ne sont pas classées comme des phrases interactives. De ce fait, la principale

particularité des phrases expressives est de permettre au locuteur de mettre l'accent sur son état émotionnel.

En ce qui concerne les phrases essentiellement polylexicales et préfabriquées par la langue dans une communauté linguistique déterminée, la combinaison de leurs éléments lexicaux ne construit pas leur sens global. Ce sous-ensemble de phraséologismes pragmatiques ne constitue pas des énoncés syntaxiquement complets, mais ils peuvent parfois faire partie d'un autre énoncé. En cela, elles se rapprochent des formules expressives, notamment en ce qui concerne leur fonctionnement parfois expressif, comme le montre Dostie (2019) dans la sous-catégorie des phrases expressives qui est à peu près le même phénomène linguistique envisagé dans notre étude.

En somme, cette classification de Dostie semble fine, car elle met en évidence plusieurs sous-types de phrases préfabriquées (phrases représentationnelles, phrases structurelles, phrases expressives). Ce qui nous intéresse dans ce classement concerne les phrases expressives qui partagent avec les formules expressives certains aspects fondamentaux, tels que la fonction expressive, la forme préfabriquée, le sens non-compositionnel renvoyant à des réactions spontanées utilisées en fonction du contexte.

### ***2.9.Synthèse récapitulative des définitions***

Dans ce tableau, nous avons résumé les définitions de différentes sous-classes de phraséologismes pragmatiques étudiées par les chercheurs. Ensuite, nous commentons ce tableau en soulignant les types les plus proches de notre sous-ensemble des FEC et ceux qui ne correspondent pas à la notion en question. Cela nous permettra de mieux justifier nos choix théoriques de la présente recherche.

<b>Auteur</b>	<b>Caractéristiques générales</b>	<b>Exemples</b>
<b>Ivan Fónagy (1982), Christiane Pucheu (2007), Martins-Baltar (1995)</b>	Les énoncés sont dans la plupart de cas non compositionnel.  Des réponses quasi-automatiques dans des contextes sociaux.  Plus au moins contraints au niveau morphosyntaxique.	<i>Ta gueule, que voulez-vous que je vous dise, c'est un peu fini, y-a pas de souci (s, je t'en prie... etc.</i>

	Très liés à des situations spécifiques selon Fónagy, mais pas selon Marque-Pucheu.  Statut d'énoncé	
<b>Mel'čuk (2011)</b>  <b>Les pragmatèmes</b>	Ce sont des phrasèmes contraints par le type de la situation.  Sens compositionnel et autonome sur le plan syntaxique.  Figement morphologique complet.  Énoncés polylexicaux et monolexicaux.	<i>Peinture fraîche</i> <i>À qui de droit</i> <i>Bonne année</i> <i>Félicitations</i> <i>Défense de fumer</i>
<b>Blanco (2012-2015) : les pragmatèmes</b>	Des énoncés souvent polylexicaux et de sens généralement compositionnel.  Énoncés contraints par l'usage en contexte.  Statut d'énoncé	<i>Danger de mort</i>  <i>Chaud devant</i>
<b>Blanco &amp; Mejri (2018) : les pragmatèmes</b>	Énoncés non-libres et contraints sur le plan pragmatique.  Autonomie syntaxique  Statut d'énoncé  Ils sont contraints sur le plan lexical	<i>Il n'y a pas de quoi Enchanté, de rien, bonsoir, mes condoléances</i>
<b>Kauffer (2011-2017) : ALS</b>	Sens non-compositionnel (idiomatique)  Fonction pragmatique et expressive. Cela constitue la différence essentielle avec les pragmatèmes.  Sens pragmatique en contexte et lié un acte de langage stéréotypé (menace, minimiser, rejet...)	<i>la belle affaire, c'est le bouquet, tu parles !</i>
<b>Anscombe (2012) : Phrases situationnelles</b>	Énoncés de nature événementielle et circonstancielle liés à une énonciation en cours, mais ils ne sont pas liés à un contexte contraint.	<i>Il y a de l'eau dans le gaz, la séance est levée.</i>

<b>Polguère (2016) : Clichés linguistiques</b>	<p>Phrasèmes non-libres au sens idiomatique, mais non contraint par le contexte. Ils ont une valeur générique.</p> <p>Des énoncés polylexicaux, compositionnels, énoncés autonomes</p>	<p><i>je vous en prie, plus jamais ça, je suis à vous</i></p>
<b>López Simó (2016) : les formules de la conversation en espagnol et en français</b>	<p>Un seul type nous intéresse de sa typologie, celui des formules personnelles qui servent à exprimer l'état émotionnel ou de l'état de pensée du locuteur.</p> <p>Elles produisent des actes de langage expressifs centrés sur le locuteur.</p> <p>L'interlocuteur n'est pas forcément impliqué.</p>	<p><i>c'est complet, au poil, youpi...</i></p>
<b>Agnès Tutin (2019) : Phrases préfabriquées<sup>8</sup></b>	<p>Nous intéressons des phrases réactives liées à des situations ou d'interaction. Elles sont expressives ou évaluatives.</p>	<p><i>C'est la totale, laisse tomber, il ne manquerait plus que ça ;</i></p>
<b>Gaétane Dostie (2019) : phrases préfabriquées</b>	<p>Le type que nous sert d'appui à la présente recherche, celui des phrases expressives qui constituent des réactions spontanées qui se déclenchent en fonction de contexte.</p> <p>Elles sont essentiellement polylexicales et préfabriquées.</p> <p>Elles sont des syntagmes à valeur d'énoncé.</p>	<p><i>Ça va barder, marché conclu, va donc au feu, il n'y a pas à dire, ça craint, tu vois ce que je veux dire.</i></p>

Tableau 1.4 : Synthèse des définitions des concepts apparentés aux formules expressives

Cet état de l'art des travaux existants portant sur des notions apparentées des FEC nous a permis d'avoir une vision globale sur les différents concepts abordés dans le champ des phraséologismes. Ce qui nous intéresse ici est de montrer comment notre étude s'articule avec ces différents travaux qui présentent une diversité des traits

<sup>8</sup> Vu la diversité des types étudiés par Tutin (2019) des phrases préfabriquées, de Dostie (2019) et de (López Simó, 2016) des formules de la conversation, nous avons mentionné que les types qui intéressent notre étude.

définitoires. En nous inspirant de ces approches, nous distinguerons les propriétés linguistiques qui servent d'appui à notre étude et celles qui ne seront pas retenues.

À la lumière des travaux présentés tout au long de l'état d'art, nous avons pu dégager des critères pour notre propre étude des FEC. Nous rappelons que notre objectif est de déboucher sur une définition rigoureuse, claire et appropriée aux données du corpus. Les FEC présentent des points communs avec d'autres notions, comme la polylexicalité (Kauffer, 2011 ; Tutin, 2019 ; Dostie, 2019). Elles servent à exprimer l'état émotionnel du locuteur en produisant des actes de langage expressifs à l'instar des formules personnelles de conversation étudiées par (López-Simó, 2016). De plus, elles sont sémantiquement non-compositionnelles à la manière de plusieurs notions évoquées dans le cadre théorique, à savoir (Fónagy, 1982 ; Kauffer, 2011 ; Tutin, 2019)... etc.

En revanche, d'autres critères comme la compositionnalité sémantique, les contraintes pragmatiques ne correspondent pas à notre propre étude des formules expressives. En fait, ces propriétés caractérisent essentiellement les pragmatèmes (Mel'čuk, 2011 ; Blanco & Mejri, 2018). De ce fait, cette synthèse théorique nous a permis de mieux dresser les contours de la notion en question et de sélectionner les critères qui nous permettront une description linguistique des FEC en fonction du corpus sur lequel nous nous basons. Nous souhaitons par la suite proposer des critères sous la forme d'hypothèses à valider par l'analyse du corpus.

### **3. *Formules expressives comme sous-classe de phraséologismes pragmatiques***

Nous venons de présenter dans la partie théorique les différents sous-types de phraséologismes pragmatiques : « locutions exclamatives » (Bally, 1909), « énoncés liés » (Fónagy, 1982 ; Martins-Baltar, 1997 ; Marque-Pucheu, 2007), « pragmatèmes » (Mel'čuk 2013 ; Blanco & Mejri, 2018), « actes de langage stéréotypés » (Kauffer 2011), « phrases situationnelles » (Anscombe 2012 ; Klein & Lamiroy, 2016), « formules de la conversation » (López Simó, 2016), « clichés linguistiques » (Polguère 2016), « phrases préfabriquées » (Tutin, 2019 ; Dostie, 2019) et bien d'autres encore.

Dans ce qui suit, nous allons essayer de délimiter les formules expressives de la conversation (FEC) par rapport aux autres sous-types de phraséologismes

pragmatiques. Nous cherchons à affiner la définition des FEC qui n'avaient jusqu'à présent pas été traitées à part entière. L'objectif de cette démarche est de délimiter les formules expressives par rapport aux autres types de phraséologismes pragmatiques, en mettant en lumière les critères permettant de les sélectionner. Nous allons présenter donc un aperçu sur les critères retenus pour l'étude des formules expressives.

### **3.1. Choix du terme « Formule expressive de la conversation » (FEC)**

Pour dénommer le sous-ensemble de phraséologismes pragmatiques qui nous intéresse, nous avons repris le terme utilisé dans le cadre du projet Polonium (Pragmalex)<sup>9</sup> (Krzyżanowska & Grossmann, 2018). Le terme choisi désigne un large groupe de formules, très fréquentes dans les interactions quotidiennes écrites ou orales. Les FEC constituent le plus souvent des énoncés entiers, mais elles peuvent être intégrées dans des énoncés plus larges. Les expressions étudiées sont souvent sémantiquement non-compositionnelles et ont un fonctionnement pragmatique spécifique. Autrement dit, l'utilisation de ces énoncés nécessite d'en comprendre l'emploi en contexte. Prenons l'exemple de l'expression *ça craint*, une expression familière qui n'a pas un rapport direct avec le sens courant du verbe *craindre*. Elle est plutôt utilisée pour exprimer plusieurs significations négatives selon les contextes situationnels dans lesquels elle est employée. Elle peut signaler un danger possible ou une situation épineuse, voire simplement un souci. Elle peut également mentionner le découragement et l'ennui face à un événement.

Nous nous intéressons à deux dimensions fondamentales : la question des actes de langage réalisés à travers les formules étudiées, correspondant à leurs fonctions pragmatiques dans le discours, et la dimension affective et émotionnelle qui les accompagne. Les deux plans doivent être soigneusement distingués, même s'ils sont étroitement liés : par exemple, la menace est un acte de langage (Weill, 1993) même si les formules de menace revêtent souvent d'une dimension affective de la colère ou de la haine.

---

<sup>9</sup> Voir la définition dans l'introduction générale.

### **3.3. Les critères permettant de sélectionner les formules expressives**

Devant la vaste étendue du terrain des phraséologismes pragmatiques, nous avons pensé à restreindre le champ de cette étude. Ainsi, nous appliquons un filtrage sur les expressions retenues dans l'étude, en prenons en compte plusieurs critères en vue d'approfondir ces points à travers l'étude de corpus.

#### **3.3.1. Exclamativité et Expressivité**

La définition des formules expressives en tant qu'énoncés qui expriment les émotions est proche de celle de l'exclamation qui est définie par Riegel et *al* (2018, p. 401) comme un moyen d'expression qui intègre « l'affectivité, un sentiment plus au moins vif du locuteur à l'égard du contenu de son énoncé ». L'exclamation peut se combiner aussi avec d'autres types de phrases comme le montrent Riegel et *al* (2018). Cela veut dire avec des phrases assertives, interrogatives ou déclaratives. Ils expliquent cette combinaison par l'ajout de l'affectivité sur la phrase, où l'intonation seule peut rajouter l'exclamation, voire l'expressivité *et comment ! tu verras ! c'est dommage ! t'en fais pas !*

Tout comme les « locutions exclamatives » abordées par Bally (1909), les formules expressives se distinguent par une intonation et une prosodie montante ou descendante. La courbe intonative dépend généralement du sentiment exprimé. Cette intonation exclamative correspond souvent à l'écrit au point d'exclamation (*ibid.*, 2018).

#### **3.3.2. Propriétés lexicales**

Les formules expressives de la conversation qui font l'objet de notre étude sont des formes « toutes faites » qui font partie du stock des éléments de la langue dans une communauté linguistique spécifique. Cela expliquerait la lexicalisation qui les caractérise. Une expression « toute faite » se marque généralement par un blocage lexical, c'est-à-dire qu'il est impossible de remplacer un mot par un autre. Le locuteur est conscient que la forme apparaît ensemble dans une telle construction et que leur emploi est conventionnel. De ce fait, nous examinerons à quel point les formules expressives sont figées au plan lexical.

### 3.3.3. *Question de la non-compositionnalité*

La non-compositionnalité sémantique est une caractéristique des expressions complexes. Elle renvoie au fait que le sens de l'expression n'est pas interprétable à partir de ses composants lexicaux. Par contre, nous dirons qu'une expression complexe est sémantiquement compositionnelle si son sens est calculable à partir de la somme du sens de leurs éléments constitutifs.

Les formules expressives de la conversation sont souvent sémantiquement non-compositionnelles, mais à des degrés variables. Nous souhaitons alors tester le degré de non-compositionnalité des formules expressives à partir de l'analyse du corpus.

### 3.3.4. *Lien avec le contexte*

Bien que les formules expressives soient moins directement contraintes par la situation que les pragmatèmes, elles ont une valeur pragmatique en contexte. De fait, une formule ne peut être usitée dans n'importe quelle situation d'énonciation. Il y a des contraintes sur leur usage dans le discours. Elles sont souvent des réactions quasi automatiques dans les interactions, c'est-à-dire en répondant à un déclencheur extralinguistique qui engendre l'usage d'une formule et pas une autre. Par conséquent, elles sont dotées d'une force illocutoire correspondant à des actes de langage expressifs<sup>10</sup> ciblés et précis comme l'étonnement, la joie, le contentement, la colère... etc. Cependant, certaines d'entre elles peuvent revêtir deux ou plusieurs sens différents. Par exemple, les expressions *c'est dommage*, *c'est bon*, *ça ne fait rien* et bien d'autres qui peuvent selon le contexte d'emploi exprimer plus d'un seul sens. À plus forte raison, il sera donc question de réfléchir sur le rôle de données contextuelles pour savoir de quel sens il s'agit.

### 3.3.5. *Fixité syntaxique*

Le blocage grammatical est l'impossibilité de modifier les mots d'un syntagme. Ainsi, les changements de genre, de nombre ou du temps sont impossibles dans une

---

<sup>10</sup> À ne pas confondre avec les actes de langage expressifs traités par Searle (1979) comme « féliciter, remercier, excuser » qui constituent principalement des actes de comportement.

formule soumise au blocage grammatical. Il est également impossible d'effectuer des transformations syntaxiques (relativisation, passivation ou pronominalisation).

Selon Gross (1996), « une séquence est figée du point de vue syntaxique quand elle refuse toutes les possibilités combinatoires ou transformationnelles qui caractérisent habituellement une suite de ce type » (Gross, 1996, p. 54). La fixité syntaxique constitue donc un certain degré de contrainte sur l'ordre des constituants et par la même, au blocage des propriétés transformationnelles d'une expression donnée.

Ce critère de fixité syntaxique ne semble pas s'appliquer pas à toutes les FEC. À l'instar du figement lexical, le blocage syntaxique est aussi une question de degré. Les formules expressives acceptent des phénomènes comme l'insertion, la complémentation et l'effacement. Il est souvent possible d'insérer un élément à l'intérieur de la formule qui se compose habituellement d'un ensemble d'unités, comme la formule *c'est cool*, *c'est trop cool*, *c'est dommage*, *c'est bien dommage*, ou d'effacer un ou deux éléments qui sont normalement présents, comme *ce n'est pas possible* vs *c'est pas possible*, *ce n'est pas la peine* vs *c'est pas la peine*. Il n'est pas rare de trouver des formules qui omettent le verbe, l'adverbe de la négation ou le pronom. Il est à noter que les changements opérés ne changent pas le sens de la formule. On se situe donc entre la syntaxe fixe et la syntaxe libre.

### **3.3.6. Autonomie syntaxique**

L'autonomie syntaxique est considérée comme l'un des paramètres complexes dans l'étude des formules expressives : les FEC sont-elles des énoncés à part entière ? Où sont-elles intégrables dans des énoncés plus larges ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire d'observer leur emploi dans le corpus. Si elles ne forment pas souvent des énoncés autonomes, cela signifie qu'elles peuvent être intégrées au sein d'autres énoncés. Est-ce que cela veut dire qu'elles ne suffisent pas en elles-mêmes pour constituer des énoncés complets, ou, au contraire, qu'elles forment des unités sémantiques complètes même à l'intérieur d'un autre énoncé. Nous examinons ce critère à partir de l'étude de notre corpus.

### ***3.2.7. Polylexicalité***

Les formules expressives sont des unités phraséologiques essentiellement polylexicales. Elles se composent d'au moins deux unités lexicales. Cela veut dire qu'elles sont toujours des signes complexes sélectionnées en bloc en raison de leur emploi standardisé et conventionnel. Ce critère est donc définitoire pour les formules étudiées et renvoie à plusieurs notions étudiées dans ce champ, comme les « locutions exclamatives » (Bally, 1909), « les énoncés liés » (Fónagy, 1982), les « ALS » (Kauffer, 2011), « les clichés linguistiques » (Polguère, 2016), « les phrases préfabriquées » (Tutin & Dostie, 2019), ... et bien d'autres.

### ***Synthèse***

Dans ce chapitre, nous avons procédé à une synthèse théorique des définitions proposées par les chercheurs dans ce domaine de phraséologismes pragmatiques. Dans ce cadre, nous avons questionné notre notion de base en évoquant les différents paramètres de chaque auteur afin de les comparer avec la notion étudiée. Cette étape est un préalable pour notre étude, car elle nous a permis d'identifier les FEC par rapport aux autres sous-classes de phraséologismes pragmatiques.

Généralement, les travaux mentionnés tout au long de l'état de l'art prennent en considération des notions à l'interface entre la sémantique, la lexicologie, la syntaxe, la pragmatique. Malgré une terminologie foisonnante, il existe des points de convergences parmi les chercheurs sur un certain nombre de points. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, nous pouvons retenir des points qui peuvent être intéressants et stimulants à notre étude. D'un point de vue sémantique, les formules expressives constituent des formules préfabriquées non-compositionnelles à la manière de « phrases expressives » (Dostie, 2019) ou des « ALS » (Kauffer, 2011). Elles sont dotées d'une valeur expressive et évaluative en consensus avec les « phrases réactives » (Tutin, 2019). Au niveau syntaxique, elles constituent des énoncés complets, même si elles ne sont pas souvent autonomes syntaxiquement (López Simó, 2016 ; Dostie, 2019 ; Tutin, 2019). De même, la notion des énoncés liés étudiée par

Pucheu (2007) semble intéressante pour notre étude des formules expressives au niveau pragmatique. En effet, les énoncés liés peuvent être employés dans deux ou plusieurs contextes ayant dans certains cas des valeurs sémantiques polyvalentes. Dans ce cas, le contexte a un rôle décisif afin de deviner le signifié suggéré par l'expression et le type d'acte de langage réalisé (Fónagy, 1982). Il nous semble important de souligner que l'étude des ALS de Kauffer peut être inspirante pour nous au niveau pragmatique aussi, car il évoque des expressions moins contraintes pragmatiquement.

Toutefois, nous écartons d'autres points qui ne correspondent pas à notre objet d'étude, à savoir le lien étroit au contexte et l'usage contraignant (les pragmatèmes (Mel'čuk 2011 ; Blanco, 2013)). Contrairement aux pragmatèmes, les formules expressives ne sont pas très contraintes à une situation d'énonciation.

Nous pensons que ce cadre théorique nous permet d'avancer dans notre réflexion linguistique sur la notion en interrogeant notre corpus. De plus, la présentation des critères pour sélectionner des formules expressives nous a permis de dégager les éléments définitoires de cette notion. Les paramètres retenus seront vérifiés et validés par l'analyse du corpus (chapitre 3). Ainsi, nous ne pouvons pas à ce niveau donner des réponses définitives portant sur la définition de la notion de formule expressive. C'est par le biais de l'analyse du corpus que nous pourrions éventuellement confirmer les éléments définitoires retenus pour notre proposition de définition.

Dans le chapitre suivant, nous exposerons notre méthodologie et notre corpus. Nous commencerons par présenter les critères permettant de choisir le corpus et les spécificités qui motivent notre choix. Nous allons par la suite détailler la modalité d'extraction des données. Enfin, nous attirerons l'attention sur la grille méthodologique d'analyse et de description du corpus.

**CHAPITRE II**

**MÉTHODOLOGIE & CORPUS**

## ***Introduction***

L'objectif principal de cette étude consiste à observer et à décrire les formules expressives dans le but de délimiter leurs caractéristiques linguistiques, en les analysant et en relevant leurs fonctionnements pragmatiques et discursifs. Notre recherche s'inscrit également dans le cadre du projet Polonium<sup>1</sup> (pour plus de détails, voir section 6 de ce chapitre) dont le but est de décrire les formules caractéristiques du français parlé et ensuite d'élaborer un dictionnaire trilingue (français, polonais, italien) (Krzyżanowska, 2018, p.254), dans une approche lexicographique fondée sur l'analyse de corpus.

Notre méthodologie de constitution de corpus et d'analyse s'inscrit dans le cadre de la linguistique de corpus. Pour mener à bien nos objectifs, nous nous basons sur quatre sous-corpus. D'abord, un corpus de tweets et un corpus littéraire correspondant à dix romans contemporains, utilisés en amont pour analyser les FEC sur les schémas morphosyntaxiques, pragmatiques, sémantiques et discursifs. Par ailleurs, un corpus provenant de la base Lexicoscope<sup>2</sup> (corpus romanesque d'Emolex) et celui d'Orféo<sup>3</sup> (corpus oral) employés pour la modélisation lexicographique dans le cadre du projet Polonium<sup>4</sup>. Les corpus que nous avons utilisés sont complémentaires, car ils illustrent divers types de discours : un discours numérique spontané sur le réseau *Twitter*, des discours oraux provenant d'Orféo et un discours littéraire. Notre objectif est ainsi d'observer l'usage des FEC et de relever leurs comportements et leurs fonctions pragmatico-discursives dans différents contextes : un contexte spontané et

---

<sup>1</sup> Les sites de projet Polonium : <https://www.umcs.pl/en/polonium-ifr.htm> ; <http://www.campusfrance.org/fr/polonium>; <https://www.nauka.gov.pl/>

<sup>2</sup> <http://phraseotext.univ-grenoble-alpes.fr/lexicoscope/index.php>

<sup>3</sup> <https://www.projet-orfeo.fr/>

authentique (le corpus de tweets et le corpus oral d'Orféo) et un contexte fictif (les romans contemporains) et le corpus romanesque d'Emolex (Lexicoscope).

Dans ce chapitre, nous commencerons par justifier les approches adoptées pour l'étude du corpus. Ensuite, nous présenterons la constitution de nos corpus, en exposant les critères selon lesquels nous les avons sélectionnés. Nous présenterons en outre les corpus tout en abordant les outils d'exploitation et la modalité du traitement des données à travers les outils informatiques du TAL. Enfin, nous présenterons notre grille méthodologique d'analyse discursive des FEC à partir des corpus de tweets et des romans contemporains. Il convient de mentionner que nous allons adopter deux méthodologies : une pour effectuer l'analyse discursive et l'autre pour la description lexicographique des FEC. Pour chacune de ces méthodologies, nous nous utilisons deux sous-corpus bien distincts bien qu'ils soient complémentaires.

## ***1. Approches adoptées pour l'étude du corpus***

### ***1.1. Une approche inscrite dans la linguistique de corpus***

Williams (2005) considère la linguistique de corpus comme « une discipline à part et une méthodologie sur le corpus » (Williams, 2005, p.13). La linguistique de corpus permet selon lui d'observer « la langue en contexte sous la forme de grands ensembles de textes » (*ibid.*, p.13). Le corpus est défini ainsi comme un regroupement des données structurées qui correspondent aux objectifs théoriques et pratiques de la recherche, comme l'affirme Rastier (2002) :

Un corpus est un regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages, et rassemblés : (i) de manière théorique réflexive en tenant compte des discours et des genres, et (ii) de manière pratique en vue d'une gamme d'applications. (Rastier, 2004, p. 2)

De ce fait, la linguistique de corpus est étroitement liée à l'enseignement et à l'apprentissage comme le montrent les projets précurseurs de dictionnaires pour apprenants COBUILD de Sinclair (1987, 2004) et le grand corpus français « Frantext »<sup>5</sup> qui est un corpus informatisé en français littéraire, contenant aussi une

---

<sup>5</sup>[www.frantext.fr](http://www.frantext.fr)

partie « scientifique ». Cette grande ressource a été créée dans le but d'élaborer un dictionnaire informatisé et numérique, celui du *Trésor de la Langue Française (TLFi)*<sup>6</sup>.

De nos jours, le corpus est devenu un élément indispensable pour étudier la langue en contexte, notamment les phénomènes phraséologiques pour lesquels le corpus constitue un moyen pour mettre en évidence la régularité et la fréquence dans la langue, comme les formules expressives en donnent l'exemple. Nous rappelons que notre méthodologie de constitution de corpus et d'analyse s'inscrit dans le cadre de la linguistique de corpus. On distingue deux optiques différentes des études de corpus : « corpus driven » vs « corpus based ». Cette opposition est introduite par les linguistes néo-firthiens de l'école anglaise. Elle a ensuite été théorisée par Tognini Bonelli (2001).

Tout d'abord, l'approche « corpus driven » sert à introduire des hypothèses de recherche au fur et à mesure de l'exploitation du corpus. Cela veut dire que le corpus doit être à l'origine des hypothèses. Cette approche consiste ainsi à ne pas mettre en avant des théories préalables. De cette façon, le corpus sera « le lieu même de la construction de la théorie » (Grossmann, Jacques & Tutin, à paraître, p. 7). En revanche, l'approche « corpus based » constitue une méthode selon laquelle le chercheur doit confirmer ou infirmer des hypothèses formulées au cours du travail ou déjà existantes et élaborées par d'autres chercheurs dans le même domaine.

Notre recherche se situe au croisement du couple « linguistique de corpus » et « phraséologie ». Depuis son apparition, la linguistique de corpus se focalise sur l'étude des phénomènes phraséologiques comme le cas de formules expressives. Dans ce cadre Tutin (2010) affirme que :

Pour l'étude des phénomènes phraséologiques et de la combinatoire lexicale, et d'une manière générale les phénomènes linguistiques fortement liés à l'usage, le recours aux corpus est indispensable, qu'il s'agisse de repérer le caractère préconstruit des expressions lexicales ou de proposer des modèles didactiques qui présentent les expressions dans leur environnement naturel. Les phénomènes phraséologiques sont un point de rencontre entre le lexique et la syntaxe, entre la langue et le discours, et doivent s'observer et s'étudier in vivo. (Tutin, 2010, p.180)

---

<sup>6</sup><http://atilf.atilf.fr/>

Dans le présent travail, la linguistique de corpus nous permettra tout d'abord d'observer et de décrire les formules expressives dans le but de délimiter leurs caractéristiques linguistiques. Puis, elle nous servira à analyser les formules expressives et de relever leurs fonctionnements pragmatiques et discursifs. Pour notre part, nous nous situons dans la lignée d'une linguistique « corpus-driven » (guidé par le corpus) (Tognini-Bonelli, 2001). Selon les objectifs de notre recherche, cette méthode nous permettra de relever les éléments que nous allons décrire et analyser. Dans ce cas, le corpus n'est pas le moyen pour vérifier ou illustrer des modèles linguistiques antérieurs, mais la source des phénomènes émergents.

## *1.2. Une approche mixte associant l'aspect quantitatif & qualitatif*

Nous avons choisi d'adopter une approche mixte mélangeant les deux aspects d'analyse du corpus : aspect quantitatif et aspect qualitatif. Ces derniers demandent à être définis de façon précise avant de développer notre perspective.

### *1.2.1. Sur l'aspect qualitatif*

L'étude qualitative consiste à se concentrer sur les interprétations. Elle a pour but de comprendre ou d'expliquer un phénomène. Il s'agit d'une méthode de recherche plus descriptive où les résultats sont exprimés par des descriptions verbales. Cette méthode valorise le contexte qui constitue un élément incontournable dans la construction du sens. À cet égard, Malinowski (1923), professeur à l'université de Londres, constate lors de son étude des langues primitives du Pacifique Sud que :

utterance and situation are bound up inextricably with each other and the context of situation is indispensable for the understanding of those words. Exactly as in the reality of spoken or written languages, a word without linguistic context is a mere figment and stands for nothing by itself, so in the reality of a spoken living tongue, the utterance has no meaning except in the context of situation.<sup>7</sup>(Malinowski, 1923, p. 296-336, cité par Williams, 1999).

Cette citation nous semble utile et intéressante pour plusieurs raisons. D'un côté, elle résume le rôle du contexte dans le processus de compréhension d'un énoncé.

---

<sup>7</sup> Traduction de la citation de Malinowski (1923), cité par Williams (1999) : l'énoncé et la situation sont inextricablement liés et le contexte de la situation est indispensable à la compréhension de ces mots. Exactement comme dans la réalité des langues parlées ou écrites, un mot sans contexte linguistique est une simple invention et ne représente rien par lui-même, donc dans la réalité d'une langue vivante parlée, l'énoncé n'a de sens que dans le contexte de la situation.

D'un autre côté, elle nous permet de comprendre l'un des principes fondamentaux de l'aspect qualitatif.

Cette mise en évidence du concept de contexte et son rôle constructif du sens vont nous permettre de comprendre l'idée de base de l'aspect qualitatif sur lequel se fonde cette étude. Nous rappelons que l'objectif de notre travail est à la fois descriptif et analytique. Nous nous intéressons à l'analyse et à la description des FEC ainsi que l'observation de leurs fonctionnements pragmatiques et discursifs. C'est à ce stade que nous voyons surgir un élément nécessaire pour l'interprétation des formules expressives, celui du contexte. En effet, différents types de formules expressives véhiculent une signification bien déterminée. Par conséquent, leurs valeurs pragmatiques sont prévisibles. Prenons l'exemple de la formule *ma parole* qui souligne un état de surprise et d'étonnement provoqué par un événement inattendu ou un comportement inhabituel. Il y en a d'autres qui sont moins transparentes sémantiquement. Ce caractère non déterminé permet d'utiliser une même formule dans des contextes différents, avec des sens différents. Dans ce cas, il faut réfléchir sur le contexte de production pour préciser la valeur sémantique de cette formule. Regardons le cas de *tu parles* qui marque tantôt l'approbation et l'accord du locuteur, tantôt au contraire la désapprobation et le désaccord. Cet exemple montre l'importance du contexte dans une pareille étude.

Étant consciente que les occurrences relevées des tweets ne sont pas suffisantes pour mener une approche quantitative, nous ne pouvons pas être guidée par des données statistiques. Nous nous intéressons principalement à l'analyse sémantique, pragmatique et discursive des formules plutôt que de souligner des données chiffrées. Cependant, dans le cadre de notre traitement lexicographique des FEC au chapitre 4, nous allons mener une étude quantitative à partir de corpus oral d'Orféo et d'un corpus des romans contemporains (projet Emolex) provenant de la base Lexicoscope, car les formules retenues à l'étude sont très souvent récurrentes et présentent souvent une fréquence forte.

### ***1.2.2. Sur l'aspect quantitatif***

L'étude quantitative permet de prouver ou de démontrer des phénomènes linguistiques. Les résultats sont exprimés par des données chiffrées sous forme de tableaux statistiques ou graphiques. Cette étude valorise les données statistiques qui fournissent des informations sur la fréquence d'un phénomène linguistique, ce qui nous permet de tester sa représentativité dans le corpus.

Dans la présente étude, les approches quantitatives et qualitatives nous semblent complémentaires. Si la méthode qualitative interroge les formules dans leur contexte, la méthode quantitative nous donne leurs étayages statistiques. Nous avons opté pour une approche mixte pour plusieurs raisons.

Nous rappelons que dans le cadre de notre étude de corpus, nous avons au total quatre sous-corpus : deux sous-corpus explorés d'une manière qualitative dans l'analyse discursive des FEC au cours du troisième chapitre et deux sous-corpus explorés sous un angle quantitatif et qualitatif dans le chapitre consacré à la modélisation lexicographique.

Dans la section suivante, nous allons aborder les différents critères guidant le choix de notre corpus. Il est évident que la sélection des données du corpus s'effectue en fonction des critères précis.

## ***2. Critères de choix des corpus***

La finalité première de notre recherche consiste tout d'abord à délimiter les spécificités des FEC. Cette délimitation permettra de relever leurs caractéristiques morphosyntaxiques, sémantiques, pragmatiques et discursives. Nous voulons ensuite les analyser selon un dispositif qui va nous permettre d'observer leurs fonctionnements dans les communications. Dans ce qui suit, nous exposons les critères de choix des corpus.

### ***2.1.Genre***

Nous avons choisi de constituer un corpus provenant de trois genres : les tweets (réseaux sociaux), un corpus oral d'Orféo (discours spontané) et un corpus littéraire (Phraserom et les romans contemporains [langue écrite]). Les tweets représentent l'écrit spontané et contrastent en cela avec le corpus littéraire, où l'écrit est très

travaillé. Nous avons choisi premièrement les tweets comme objet d'étude pour plusieurs raisons. En premier lieu, notre choix est motivé par l'intérêt porté aux communications médiatisées par les réseaux dans les recherches en sciences du langage.

Dans les dernières années, l'usage des réseaux sociaux joue de plus en plus un rôle central dans la vie quotidienne des gens. Peu à peu, ils sont devenus des formes de communication fréquentes. De ce fait, les tweets constituent un corpus intéressant auquel les recherches ont prêté peu d'intérêt jusqu'à présent.

En ce qui concerne le corpus oral d'Orféo, il s'inscrit dans les conversations quotidiennes authentiques et nous permet d'ausculter l'emploi des FEC dans des contextes réels. Il est récolté à partir des réunions de travail, entretiens, interviews, réunions publiques, contes, récits, conversations téléphoniques, ce qui introduit obligatoirement une richesse en séquences de dialogues au sein desquelles nous supposons relever une large gamme de FEC.

Les romans contemporains et le corpus romanesque d'Emolex représentent un genre textuel fictif dont les thèmes abordés sont par conséquent fictifs. Néanmoins, ils tentent d'imiter des scènes de la vie quotidienne, par exemple des conversations dans un café, un restaurant et des lieux communs qui décrivent des situations de la vie quotidienne illustrant une variété thématique incontournable. Ils sont sélectionnés afin d'examiner l'usage des FEC dans la littérature qui est souvent considérée comme le lieu de la langue normative. Nous pensons au contraire que la langue contemporaine est innovante. De plus, ce genre de corpus est naturellement riche en dialogues. Les différents types de corpus étudiés permettent d'accéder à un large panel d'utilisateurs des FEC.

Nous avons opté pour des corpus soulignant des genres différents pour observer comment les FEC fonctionnent dans les interactions réelles et authentiques et dans les échanges fictifs. Cela nous a permis d'examiner la grande variété et la richesse discursive des interactions, afin de dégager les spécificités des FEC dans divers contextes.

## ***2.2.Format***

Pour des raisons pratiques, nous avons choisi de travailler sur des corpus sous format numérique, car cette étude s'inscrit dans la linguistique de corpus et cette approche linguistique s'effectue grâce à des outils informatiques.

### ***2.3. Taille du corpus***

En fait, la question de la taille est un élément crucial pour la constitution du corpus. Dans ce cadre, certains chercheurs comme Geens (1984, p. 211) estiment qu'une grande taille est indispensable pour obtenir des conclusions convaincantes. En revanche, Williams (1999) affirme que la taille de 500 000 mots semble très satisfaisante pour mener un travail de recherche. Selon nous, la taille d'un corpus se définit en fonction des finalités de la recherche. Le créateur du corpus doit décider si son travail de recherche nécessite un corpus limité ou étendu. C'est les raisons pour lesquelles, nous avons constitué un corpus de taille dépassant le seuil de 500 000 mots dans le but d'arriver à un travail fin et représentatif. Nous devons alors étudier un corpus volumineux, car plus la taille est grande, plus les occurrences des formules expressives sont présentes.

## ***3. La constitution du corpus***

Dans cette étude, nous nous appuyerons sur quatre sous-corpus de nature différente : un corpus de tweets issu du réseau social *Twitter*, un corpus de dix romans contemporains, un corpus oral (Orféo) et un dernier corpus romanesque provenant de la base Lexicoscope. Cette base nous permet d'accéder à une diversité de corpus de natures différentes. Pour le présent travail, nous avons sélectionné le corpus général dans la base Lexicoscope sur lequel nous avons mené le travail dans le cadre du projet Polonium. De ce fait, nous présenterons dans un premier lieu la constitution du corpus de tweets et des romans contemporains pour l'analyse discursive (chapitre III). Dans un second lieu, nous nous focaliserons sur la constitution d'un corpus oral d'Orféo et d'un corpus romanesque (Lexicoscope) (chapitre IV).

### ***3.1. Constitution du corpus pour l'analyse discursive***

Le corpus constitué pour l'analyse discursive qualitative, qui fera l'objet du chapitre 3, comporte deux sous-corpus : un corpus de tweets et un corpus de romans contemporains.

### 3.1.1. Le corpus de tweets

Le corpus de tweets a été constitué dans le cadre du projet CoMeRe<sup>8</sup> (communication médiée par les réseaux). Le projet CoMeRe s’inscrit dans le cadre du projet « Humanités numériques et data-journalisme : le cas de lexique ». Il a été élaboré par plusieurs chercheurs de l’université de Cergy Pontoise et l’équipe MIDI, Julien Longhi, Claudia Maricina, Boris Borzicet Abdulhafiz Alkhouli. Il vise à rassembler différents corpus représentatifs des formes de communication sur les réseaux, tels que les tweets, les blogs, les forums et les courriers électroniques. Il s’agit d’une base de données qui a créé un noyau de corpus de communication médiée par les réseaux (Computer Mediated Communication – CMC). Tous les corpus CoMeRe sont accessibles et téléchargeables en ligne sur le site d’Ortolang<sup>9</sup>. Le projet met à disposition des corpus européens de nouveaux moyens de communication en trois langues : a) Corpus allemand de type CoMeRe/CMC : projet DeriK, Corpus allemand DWDS, b) Corpus hollandais/flamand SoNaR, c) Corpus français.

Pour les corpus en français, nous trouvons plusieurs types de communication sur les réseaux. Par exemple, les tchats, les discussions sur des forums, les SMS, les e-mails et les tweets. Le tableau suivant détaille les différents types de corpus français au sein du projet CoMeRe.

<b>SMS</b> – <a href="#">cmr-smslareunion</a> – <a href="#">cmr-smsalpes</a> – <a href="#">cmr-88milsms</a>	<b>Tweets</b> – <a href="#">cmr-polititweets</a> – <a href="#">cmr-intermittent</a>	<b>Email</b> – <a href="#">cmr-simuligne</a>	<b>Textchat</b> – <a href="#">cmr-getalp_org</a> – <a href="#">cmr-favi</a> – <a href="#">cmr-favi</a> (POS tagged)	<b>Multimodal</b> – <a href="#">cmr-copeas</a> – <a href="#">cmr-tridem06</a>
<b>Wiki discussions</b> – <a href="#">cmr-wikiconflits</a>	<b>Weblog</b> – <a href="#">cmr-infral</a>	<b>Discussion forum</b> – <a href="#">cmr-simuligne</a>	– <a href="#">cmr-simuligne</a>	<b>Multimodal 3D</b> + <b>3D</b> – <a href="#">cmr-archi21</a>

Tableau 2.1 : les genres de communications médiées dans le projet CoMeRe (CMC)

<sup>8</sup> Tous les corpus sont disponibles et téléchargeables sur le site du projet <http://comere.org> ou sur le site d’Ortolang. Ortolang.fr : Nancy.

<sup>9</sup> Les corpus sont mis en format TEI (texte Encoding initiative). Tous les éléments sont codés dans le but de baliser tous les aspects technologiques propres au réseau Twitter à savoir le hashtag, la mention par l’arobase (@). (Julien Longhi 2013)

Parmi ces corpus, nous avons choisi le sous-corpus *Intermittent*<sup>10</sup> qui constitue la totalité des tweets de 215 utilisateurs actifs sur le thème des intermittents en France lors d’une controverse à leur sujet de juin à septembre 2014. Les comptes de personnalités ont permis l’extraction de 13 074 tweets.

Nous avons également exploité le corpus *Polititweets*<sup>11</sup> qui provient de comptes politiques influents dans la campagne des municipales de mars 2014 en France. Le corpus contient au total 34 273 tweets et provient de 205 twittos (utilisateurs de Twitter) émis entre 2013 et 2014 (Longhi et al. 2017). Notre corpus compte donc deux sous-corpus, répartis comme suit :

Corpus	Nombre de twittos	Nombre de tweets	Nombre de mots
Polititweets	205	34 273	112 785
Intermittent	215	13 074	4 692 520
Total	420	470 347	4 805 305

Tableau 2.2 : Récapitulatif du corpus de tweets en chiffre

Le travail sur un corpus de tweets peut paraître un choix audacieux, car ce type de corpus pose généralement des difficultés de délimitation. De toute évidence, n’importe qui peut poster un message, un commentaire sur le réseau Twitter, à condition simplement d’y ouvrir un compte d’utilisateur. Il faut noter également que la grande majorité des tweets sont publics, c’est-à-dire qu’ils peuvent être consultables par tous les twittos. C’est pour cette raison qu’il faudrait délimiter les corpus issus du réseau *Twitter* soit pour une période déterminée, soit par un événement précis. Dans ce sens, les concepteurs du projet ont eu conscience de cette difficulté. C’est pourquoi ils ont choisi une manière efficace pour extraire les tweets.

Le corpus *Intermittent* est collecté à travers le mot dièse (hashtag) qui est un outil interactif au contenu sémantique, car il sert à attirer l’attention sur un sujet traité

---

<sup>11</sup>« Polititweets » s’ingère dans un contexte révélateur, celui de la campagne des municipales de mars 2014. Or, les tweets proviennent des comptes politiques les plus influents, extraits des comptes de 7 personnalités politiques : JL Mélenchon, F Bayrou, Jean- François Copé, Marine Le Pen, Jean-Marc Ayrault et Daniel Cohn- Bendit. Il permet de sélectionner la période située entre deux élections municipales 2014. Les comptes sont en nombre de 205, ils ont permis d’extraire 34273 tweets au total.

sur le réseau *Twitter*. Nous avons au total 13 074 tweets avec ce hashtag pour la période indiquée dans le corpus. D'ailleurs, une des spécificités du réseau *Twitter* est la capacité d'utiliser des jargons particuliers comme le hashtag, ce qui nous permet de regrouper les tweets autour d'un thème précis. Le hashtag utilisé pour rassembler les tweets a permis de souligner la thématique de tous les tweets. Dans ce cadre (Paveau, 2013, p. 9) considère le hashtag comme « un technomorphème » qui fonctionne comme un organisateur de discours en ligne permettant la détection d'événement.

En ce qui concerne le corpus *Polititweets*, il est constitué d'une façon moins compliquée que le premier. Les tweets qui constituent l'ensemble du corpus sont extraits des comptes politiques des candidats aux élections municipales de 2014. Il ne s'agit pas de collecter un ensemble représentatif d'échanges des personnalités politiques, c'est-à-dire des échantillons à observer, mais plutôt de la totalité des tweets postés dans la période examinée.

### 3.1.2. *Le corpus de romans contemporains*

Pour l'étude qualitative, nous avons constitué un autre type de corpus à partir des romans provenant du projet *Phraseorom* (cf. Tutin & Gharbi, 2020). Dans le tableau suivant, nous détaillons la composition du corpus littéraire :

Roman	Auteur	Genre	Nombre de mots
<i>C'est fou ce qu'on voit de choses dans la vie</i>	Nicole de Buron (2006)	Fiction légère	57 580
<i>Échine</i>	Philippe Djian (1988)	Fiction	135 315
<i>Fleur de pavé</i>	Pascal Lainé (1996)	Fiction littéraire	115 591
<i>Involution</i>	Johan Heliot (2014)	Science-fiction	42 732
<i>L'enfer</i>	René Belletto (1986)	Fiction mystère	101 397
<i>La septième femme</i>	Frédérique Molay (2006)	Policier	69 612
<i>Le zèbre</i>	Alexander Jardin (1988)	Fiction	43 894
<i>Dans les bois éternels</i>	Fred Vargas (2006)	Policier	101 683

<i>La première nuit</i>	Marc Lévy (2009)	Fiction, Roman d'amour	72 070
<i>Le premier jour</i>	Marc Lévy (2009)	Fiction	115 141
		<b>Total</b>	<b>855 015 mots</b>

Tableau 2.3 : Composition du corpus littéraire

Le corpus littéraire est constitué à partir des romans provenant du projet Phraserom<sup>12</sup> qui est un projet franco-allemand en sciences humaines et sociales (FRAL) (2016-2020). Ce projet a pour objectif d'élaborer dans une démarche inductive, basée sur les corpus «une typologie structurelle et fonctionnelle des constructions lexico-syntaxiques spécifiques (CLS) du discours romanesque francophone, anglophone et germanophone du XXe siècle (...). Il s'agit d'un projet interdisciplinaire au croisement de la linguistique et des études littéraires et, en particulier, de la phraséologie, de la stylistique, de la théorie des genres, de la linguistique de corpus et du traitement automatique des langues (TAL)<sup>13</sup>.

#### ***4. La sélection des données pour l'analyse discursive de corpus de tweets et les romans contemporains***

Notre démarche d'extraction des données du corpus est semi-automatique. Nous repérons les FEC à partir du corpus pour observer leur fonctionnement en partant d'une liste de FEC appliquée aux corpus. Ainsi, la démarche a consisté tout d'abord à créer une liste de FEC à partir des ressources différentes. Ensuite, nous avons utilisé la base créée pour repérer les occurrences de corpus. Cette liste nous sert d'appui à notre travail pratique d'analyse discursive (chapitre III), à partir de laquelle nous avons cherché les occurrences via des outils de traitement de corpus (NooJ, AntConc). En ce qui concerne le chapitre IV, nous ne nous sommes pas servie de cette liste, car les formules sur lesquelles se fonde notre travail lexicographique sont sélectionnées au préalable dans le cadre du projet Polonium.

##### ***4.1. Création d'une base des FEC***

<sup>12</sup> <https://phraseorom.univ-grenoble-alpes.fr/>

<sup>13</sup> Cette définition est prise du site lidilem (*Laboratoire de Linguistique et Didactique Des Langues Étrangères et Maternelles (LIDILEM) Grenoble- France.*: <http://lidilem.u-grenoble3.fr/>)

À notre connaissance, il n'existe pas des travaux qui ont spécifiquement été menés au sujet de formules expressives. Des travaux similaires ont cependant traité des phénomènes proches comme « actes de langage stéréotypés » (Kauffer 2011), « formules de la conversation » (López Simó, 2016), « phrases réactives » (Tutin 2019) et « phrases expressives » (Dostie 2019). Comme nous l'avons vu dans l'état de l'art, les formules expressives sont en général vues comme des sous-types de grandes catégories de phraséologismes pragmatiques. Par exemple, Tutin (2019) traite les formules en question comme un sous-type nommé « phrases réactives » (*c'est la totale, laisse tomber, il ne manquerait plus que ça*) dans une typologie générale de phrases préfabriquées. Dans la même lignée, Dostie les considère comme des « phrases expressives » (*ça va barder, marché conclu, va donc au feu, il n'y a pas à dire*). López Simó (2016) parle des formules personnelles (*c'est complet, au poil, youpi*) qui constituent également un sous-type de la classification de formules de conversation (voir chapitre 1). Cela explique, à notre avis, l'absence d'une liste servant une source de référence de cette sous-classe de phraséologismes pragmatiques.

Pour combler ce vide, nous avons décidé avant tout de constituer une liste qui englobe essentiellement les formules à valeur expressive afin de l'appliquer dans le traitement et l'extraction automatique du corpus. Pour ce faire, nous sommes partie de la base élaborée par D. Le Pesant (Le Pesant, 2015), qui a été reprise dans le laboratoire de Linguistique et Didactique Des Langues Étrangères et Maternelles (LIDILEM)<sup>14</sup>. Le Pesant a créé un fichier comprenant 2081 expressions tensées et normalisées, à partir duquel nous avons relevé principalement des expressions au sens expressif. Nous avons aussi exploité d'autres ressources. Parmi les plus importantes, il faut indiquer le travail de Bidaud dans son ouvrage *Structures figées de la conversation : analyse contrastive français-italien* (2002) et le dictionnaire spécialisé *d'Expressions et Locutions* de Sophie Chantreau et Alain Rey (1995).

Le dictionnaire de Rey & Chantreau (1995) constitue pour notre travail une ressource très intéressante, car il contient un grand nombre de FEC. L'ouvrage de Bidaud (2002) propose un recensement de 1057 formules conversationnelles du français et de leurs équivalents en italien. Bidaud (2002) a recensé un recueil des

---

<sup>14</sup> Laboratoire de Linguistique et Didactique Des Langues Étrangères et Maternelles (LIDILEM) Grenoble- France.

expressions qui servent à exprimer les attitudes et l'expression des sentiments, les façons de refuser, d'exprimer l'accord ou le désaccord et de porter un jugement. Ces étiquettes sémantiques de Bidaud (2002) sont accompagnées des indications sur le sens de chaque forme, l'acte de langage réalisé, le niveau de la langue et les équivalents sémantiques. On s'intéressera bien entendu à celles qui véhiculent un sens expressif comme la surprise, la colère, la peur. Nous avons exclu les expressions qui expriment la certitude, l'affirmation, l'accord, etc.... Cet ouvrage a constitué pour nous une ressource précieuse, notamment dans notre travail lexicographique (chapitre IV), car toutes les expressions sont associées à des étiquettes sémantiques bien détaillées, commentées et illustrées dans des citations.

Nous nous sommes servie de ces ressources afin de créer une liste dans un fichier *Excel* englobant 1243 (voir l'annexe)<sup>15</sup> formules ayant une valeur expressive. La saisie des données dans la feuille de calcul *Excel* a été effectuée manuellement. Les données lexicales sont catégorisées et associées aux informations suivantes (voir le tableau 2.4) :

- Le lemme : la saisie de la formule complète
- Le(s) sens : l'étiquette sémantique
- La Longueur de l'unité lexicale : le nombre de mots composant la formule
- Les colonnes qui comportent chaque mot, marqué (M1, M2, M3, M4... etc.).

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	M1	lemme	étiquette sémantique	longueur	M2	M3	M4	M5
2	ça	ça(ne)fait pas mon affaire	mécontentement/désaccord	T6	ne	fait	pas	mon
3	ça	ça (ne) fait pas mon affaire	mécontentement/désaccord	T5	fait	pas	mon	affaire
4	c'	c'est une affaire entendue	accord	T5	est	une	affaire	entendue
5	c'	c'est mon affaire	responsabilité/repousser	T4	est	mon	affaire	
6	j'	j'en fais mon affaire	responsabilité	T5	en	fais	mon	affaire
7	en	en voilà une affaire	étonnement/difficulté	T4	voilà	une	affaire	
8	il	il/elle est à son affaire	satisfaction	T5	est	à	son	affaire
9	elle	il/elle est à son affaire	satisfaction	T5	est	à	son	affaire
10	la	la belle affaire	minimisation	T3	belle	affaire		

<sup>15</sup> Dans l'annexe, seules deux colonnes du tableau figurent : le lemme (l'expression) et l'étiquette sémantique (signification).

Tableau 2.4 : liste des formules expressive

Il est à noter que les formules ont été recueillies selon des critères soulignés au préalable :

- Expressions préfabriquées du sens non compositionnel : les formes étudiées sont préfabriquées et sémantiquement non compositionnelles dans la plupart de cas. Ce critère est associé à la notion de non-prédictibilité du sens. Autrement dit, elles constituent des formes « préconstruites et appartiennent au même titre que les unités lexicales au stock des éléments de la langue » dans une communauté linguistique déterminée (Tutin, 2019, p.67).
- Expressivité : les expressions repérées possèdent obligatoirement une valeur affective. Elles ont une fonction illocutoire expressive évidente. Elles fonctionnent comme un moyen d'expression des sentiments et d'émotions. De ce fait, nous avons retiré de notre liste les formules dites « routinières » comme *meilleurs vœux !* dépourvue de toute expressivité.
- Figement : les expressions en question sont dans la plupart de cas figées sur le plan morphosyntaxique et lexical. Elles se caractérisent sur le plan linguistique par une sorte de blocage morphosyntaxique (les éléments qui les composent sont souvent inséparables et non commutables).
- Langue familière : le niveau de la langue est essentiellement familier (registre oral de la conversation). Nous avons sélectionné les expressions qui appartiennent à la langue quotidienne.
- Polylexicalité : les formules expressives sont des unités phraséologiques essentiellement polylexicales, car elles se composent d'au moins deux unités lexicales. Nous écartons de cette façon les marqueurs discursifs comme *voyons, tiens, bien, coudon*, qui ont été largement développés par (Dostie 2004).

Nous avons par la suite codé cette liste sur *Excel* où nous avons indiqué la définition de chaque expression, comme le montre le tableau 2.4. La création d'une liste constitue une étape fondamentale dans ce travail, car elle est un préliminaire à tout traitement. Néanmoins, la difficulté majeure qui s'est posée pour nous est la complexité de parvenir à une liste exhaustive et définitive.

#### ***4.2. Recherche des occurrences à partir des outils de traitement de corpus***

Après avoir créé une liste des FEC et téléchargé les deux corpus de tweets à partir du site de projet *CoMeRe*, nous avons procédé à la recherche des occurrences. Pour ce faire, nous avons fait appel d'abord au logiciel AntConc<sup>16</sup>. Il s'agit d'un outil gratuit et téléchargeable en ligne à partir du site mentionné ci-dessous. Il a été créé par Laurence Antony. Ce logiciel permet d'effectuer une recherche d'un mot, d'une expression ou d'une liste de mots dans un ou plusieurs textes. Nous rappelons que le fichier doit être en format texte (txt).

Dans ce qui suit, nous allons indiquer brièvement les étapes suivies pour chercher les occurrences via AntConc.

- Obtenir un format texte du corpus. Pour ce faire, nous avons copié l'ensemble de corpus, puis aller à Bloc-notes et faire le collage des données. On donne un nom à notre fichier. De cette façon, le corpus se transforme en format texte.
- Ouvrir le logiciel AntConc et charger les fichiers, car ce logiciel permet de traiter plusieurs corpus ensemble.
- Aller à File/Open File (s) et choisir le corpus à traiter. Ce logiciel nous donne la possibilité de chercher des occurrences différentes comme des mots, des parties de mots, des listes de mots ou des expressions complexes.
- Chercher les occurrences à partir de notre liste une par une. Pour cela, on ira dans la fenêtre « Search Term », et on remplit la formule recherchée en cliquant sur « start », comme le montre la figure suivante :

---

<sup>16</sup> <http://www.antlab.sci.waseda.ac.jp/>

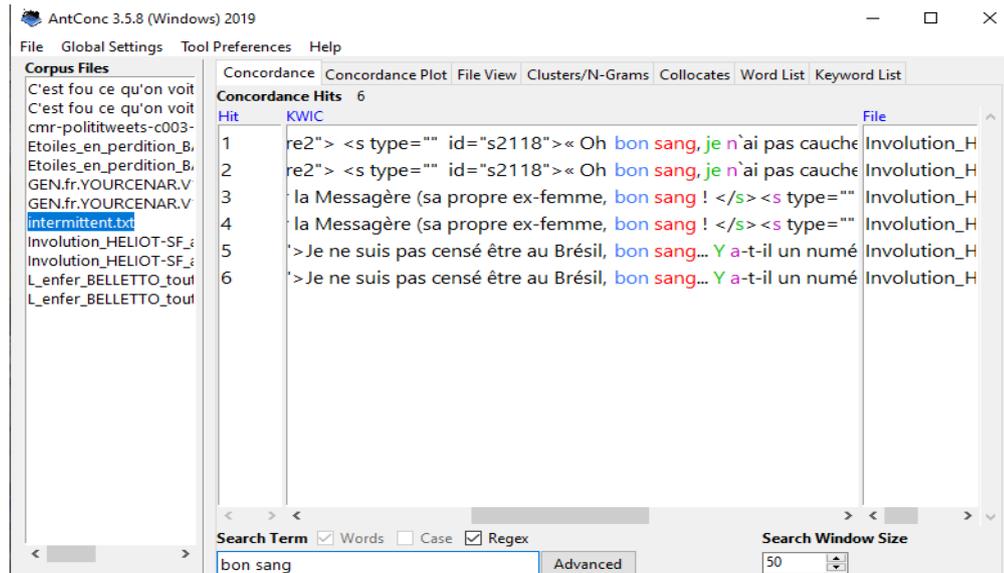


Figure 2.1. La recherche des occurrences via AntConc

Il est possible d'examiner le contexte dans lequel la formule a été utilisée, il suffit de cliquer sur la concordance pour consulter le contexte.

En fait, après avoir étendu notre liste dépassant le seuil de 1000 expressions, il nous semble difficile de poursuivre la recherche des formules une par une via AntConc. C'est pour cette raison que nous avons poursuivi le travail sur les tweets manuellement.

À l'issue de cette étape, nous arrivons à la dernière étape qui consiste à arranger les données recueillies des tweets sur un fichier *Excel*, dans lequel nous avons précisé la signification de chaque formule relevée en indiquant sa source illustrée par des exemples du corpus comme la montre la capture d'écran suivante. Dans ce fichier *Excel*, nous avons relevé les occurrences accompagnées des étiquettes sémantiques illustrant la signification de chaque forme dégagée comme nous l'avons fait dans la liste des FEC. Puis, nous avons ajouté le calcul de fréquence qui est en réalité très modeste dans les tweets, car dans la plupart de cas, on trouve des formes uniques. Enfin, nous avons introduit une dernière colonne, dans laquelle nous avons mis les exemples à analyser dans le troisième chapitre consacré à l'analyse discursive.

	A	B	C	D	E	F	
1	Lemme	Sens	Type	Politweets	Intermitté	Exemple	
13	c'est du bon!	l'approbation	polylexical	1	0	C'est du bon, c'est du bio!	in
14	c'est incroyable!	surprise	polylexical	2	0	6m16 au premier essai!!! C'est incroyable, je suis encore dans les airs	p
15	c'est la guerre!	exaspération	polylexical	0	3	l'accord doit . c'est la guerre !!!	in
16	c'est la vie!	complaisance	polylexical	0	1	du spectacle, parce que la culture c'est la vie" :	in
17	c'est le bordel	la colère	polylexical	0	1	nous confirme que c'est le bordel sur le plateau...	in
18	c'est pas du vol	ce n'est pas grave,	polylexical	0	1	si ça c'est pas du vol...	in
19	c'est un comble!	situation, exprime une colère intense	polylexical		wikiconflits	mais même par rapport à la page consacrée aux frères, qui est finalement (c'est un comble) beaucoup plus	p

Tableau 2.5. Les données recueillies du corpus de tweets

Ayant vu des problèmes avec l'outil AntConc, nous avons décidé de traiter le deuxième corpus d'analyse, le corpus littéraire, via l'outil de traitement de corpus NooJ<sup>17</sup>. Ce logiciel est élaboré par Max Silberztein à l'Université de Franche Comté. Il est téléchargeable depuis le site ci-mentionné gratuitement. Il permet d'effectuer des recherches fines sur le corpus à partir d'expressions régulières ou une grammaire élaborée (Silberztein et Tutin, 2005). NooJ traite des textes sur différents niveaux : orthographique, syntaxique, morphologique et lexical. Il est capable de travailler sur plus de vingt langues.

Il est à noter que notre directrice de thèse, Agnès Tutin, a effectué cette démarche de traitement de corpus via NooJ, ce qui nous a vraiment facilité la poursuite du travail.

Pour obtenir des résultats exhaustifs, une relecture de l'ensemble de corpus a été nécessaire. Ce processus nous a permis de trouver des expressions qui ne figuraient pas dans notre base d'expressions. C'est pour cela que nous pouvons affirmer que le travail de traitement n'est pas complètement automatique puisque nous sommes intervenue manuellement pour ajouter les expressions omises. Donc, nous considérons que le traitement de corpus a été réalisé semi automatiquement.

<sup>17</sup> <http://www.nooj4nlp.net>

## 5. Résultats du repérage

Au total, 607 occurrences ont été repérées dans le corpus, dont 65 proviennent de tweets et 542 (occurrences) du corpus littéraire, ce qui révèle une importante disproportion entre les deux corpus. Concernant le corpus littéraire, nous relevons 19 formules productives avec des structures syntaxiques différentes. Pour ce qui est des tweets, ils présentent dans l'ensemble 45 formules différentes constituant dans la plupart de cas des formules non-récurrentes. Cependant, les occurrences de corpus littéraire sont très productives. C'est pour cela qu'on peut tester la fréquence de chaque formule. Cependant, dans les tweets, seules 9 formules sont un peu productives. Le reste correspond à des formes uniques.

### 5.1. Les FEC dans le corpus de tweets

Pour le corpus de tweets, 65 occurrences d'expressions ont été repérées, dont 35 dans le sous-corpus *Polittweets* et 30 dans le sous-corpus *Intermittent*. Les deux corpus sont à peu près de taille comparable et presque égale par le nombre d'expressions recueillies. Les formules relevées sont assez variées. Elles sont au niveau grammatical pour la majorité des phrases tensées. Cela veut dire qu'elles sont des expressions phrastiques de type, *tiens donc, c'est bon, ça va !* (67 %) d'occurrences dans *Polittweets* et (58 %) dans *Intermittent*. La plupart des formules dégagées contiennent donc au moins un verbe, à savoir *ça suffit, allons-y, c'est incroyable...* etc. Les autres occurrences rencontrées constituent des locutions interjectives ou des jurons et bien d'autres, comme *Bon Dieu, nom de Dieu*.

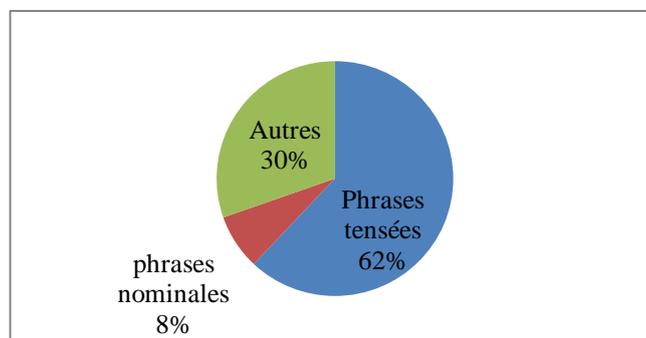


Figure 2.2 : répartition des FEC selon le type grammatical dans les tweets

Il est évident que le corpus paraît assez modeste pour mettre en évidence tous les phénomènes représentatifs de ce fait linguistique. Nous rappelons que le grand avantage de l'étude des tweets est leur nature authentique et spontanée. Ce type de corpus présente des interactions dans des contextes quotidiens. Au niveau discursif, les FEC fonctionnent comme un moyen pour véhiculer des émotions et pour effectuer des actes de langage réactifs et expressifs.

Nous nous sommes appuyée sur des exemples attestés et authentiques, mais ils restent peu suffisants par rapport aux travaux menés sur les corpus littéraires, comme nous le verrons plus loin. Dans ce qui suit, nous présentons la liste des FEC extraite de corpus de tweets. Les formules sont classées selon leur structure syntaxique :

Syntagmes nominaux	Phrases tensées	Autres
<i>chapeau bas (1)</i> <i>au secours (1)</i> <i>bon Dieu (1)</i> <i>ma foi (1)</i>	<i>c'est parti (5)</i> <i>ça suffit (4)</i> <i>c'est drôle (1)</i> <i>ce n'est pas la joie (1)</i> <i>c'est incroyable (1)</i> <i>ça va (1)</i> <i>c'est du lourd (1)</i> <i>allons-y (1)</i> <i>c'est un comble (1)</i> <i>ça ne manquera pas de sel (1)</i> <i>y a pas à dire (2)</i> <i>trop c'est trop (1)</i> <i>c'est bon (1)</i> <i>tiens donc (1)</i> <i>c'est pas possible (1)</i> <i>vas-y (1)</i>	<i>quel bordel (1)</i>
4	24	2
	<b>total</b>	30

Tableau 2.6 : liste des FEC repérées des tweets politiques

Syntagmes nominaux (SN)	Phrases tensées	Autres
<i>mon Dieu (1)</i> <i>nom de Dieu (1)</i>	<i>Ça suffit (11)</i> <i>C'est la guerre (3)</i> <i>Tout est dit (3)</i> <i>Ça craint (1)</i> <i>Ça sent le roussi (1)</i> <i>C'est dommage (5)</i> <i>Ce n'est pas du vol (1)</i> <i>Ça va pas la tête (2)</i> <i>C'est pas rien (1)</i> <i>Ça y est (1)</i>	<i>ah bon (2)</i> <i>ben voyons (1)</i> <i>tant pis (1)</i>
2 occurrences	29 occurrences	4 occurrences
	<b>total</b>	35

Tableau 2.7 : liste des FEC repérées de sous-corpus intermittent

## 5.2. Les FEC dans le corpus littéraire

Pour le corpus littéraire, nous avons extrait 542 occurrences d'expressions différentes. En ce qui concerne leurs structures syntaxiques, il y a plus de syntagmes nominaux dans les romans (67 types) qu'avec les expressions phrastiques (22 types).

On constate une large majorité d'expressions dans les dialogues, mais il y en a un nombre non négligeable hors dialogue comme le montre le diagramme suivant :

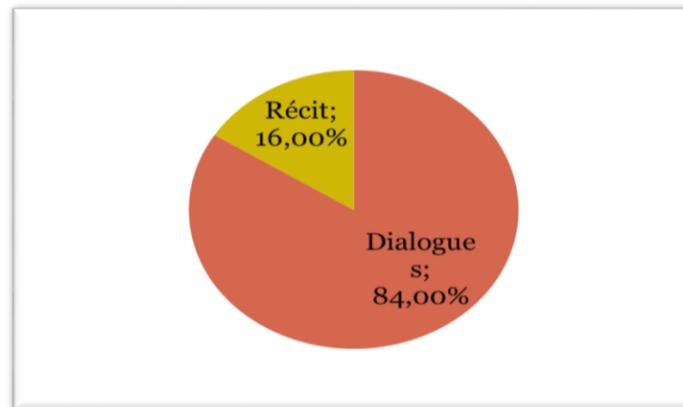


Figure 2.3: répartition des FE dans les romans

Dans le tableau suivant, nous détaillons le nombre d'occurrences ainsi que les structures syntaxiques dominantes dans le corpus de romans :

Syntagmes nominaux	Phrases tensées	Autres
bon sang (87)	<i>peu importe</i> (16)	<i>Ah bon</i> (19)
bon Dieu (60)	<i>tu parles</i> (16)	<i>tant mieux</i> (19)
mon Dieu (29)	<i>qu'importe</i> (10)	<i>tant pis</i> (18)
nom de Dieu (14)	<i>allons bon</i> (8)	<i>et alors</i> (14)
ma foi (12)	<i>allons donc</i> (8)	<i>à quoi bon</i> (10)
ma parole (7)	<i>ça ne fait rien</i> (8)	
	<i>ça va</i> (8)	
	<i>c'est la vie</i> (8)	

Tableau 2.8 : les occurrences les plus productives dans le corpus littéraire

À la suite de présentation des données du corpus, passons maintenant à la grille méthodologique d'analyse.

## 6. Grille méthodologique d'analyse du corpus

Dans cette section nous allons exposer les paramètres pris en compte dans l'analyse du corpus : paramètres morphosyntaxique, paramètres sémantiques, pragmatiques et discursifs. Nous développerons par la suite la méthode d'analyse point par point.

### 6.1.Paramètres morphosyntaxique

Les paramètres morphosyntaxiques interrogent plusieurs éléments comme le type du syntagme, le figement morphologique et syntaxique, la structure de la formule et l'autonomie syntaxique.

- **Type du syntagme** : ce paramètre vise à observer le type du syntagme de la formule, c'est-à-dire le pivot sur lequel se repose la formule. Par exemple, l'expression *tu m'étonnes* qui s'organise autour d'un pivot verbal.
- **Structure syntaxique** : nous entendons par structure syntaxique l'attitude de l'énonciateur face à son prononcé. Par exemple, structure exclamative (*tu parles !*), structure assertive (*c'est pas la peine*), structure interrogative (*ça va pas la tête ?*).
- **Figement morphologique** : nous voulons par là, décrire le figement de la formule d'un point de vue morphologique. Nous allons observer trois paramètres : temps verbal, nombre, genre.
- **Figement syntaxique** : par figement syntaxique, nous voulons observer la possibilité de commutation des éléments lexicaux, possibilité d'insertion et de complémentation. Par exemple, *c'est bien dommage !* (insertion de l'adverbe d'intensité bien), *c'est pas la peine de [...]* (complémentation).
- **Autonomie syntaxique** : ce paramètre a pour but de vérifier si la formule constitue en elle-même un énoncé à part entière ou soit insérée dans un autre énoncé par subordination, complétive ou juxtaposition.

## 6.2. Paramètres sémantiques

D'un point de vue sémantique, l'analyse des formules expressives présente plusieurs enjeux. : la non-compositionnalité sémantique, la signification contextuelle des formules et la question de la polarité.

- **Non-compositionnalité sémantique** : ce critère constitue un élément définitoire des formules expressives qui se définissent principalement comme des formes préconstruites et « toutes faites ». Nous allons voir si le sens des formules expressives est toujours non-dérivable des composants lexicaux. Dans ce cadre, nous souhaitons développer l'idée déjà vue dans l'état de l'art concernant la mesure de degré de non-compositionnalité sémantique. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, les formules

expressives se divisent selon le degré de la non-compositionnalité en deux types :

- a) Formules à degré faible : il est vrai que les formules expressives sont dans la plupart de cas sémantiquement non compositionnelles, mais on trouve parfois des formules à degré faible de non compositionnalité et dans ce cas nous pouvons affirmer qu'elles peuvent être compositionnelles. Prenons à titre d'exemple l'expression *ne t'inquiète pas (t'inquiète, t'inquiète pas)* qui suppose une lecture littérale.
- b) Formules à degré fort : ce critère concerne les expressions strictement non-compositionnelles dont le sens est non dérivable des éléments constitutifs des formules. Par exemple, la formule *bon sang, ça alors, tu m'étonnes...* qui présentent des sens non-compositionnels qui rend difficile une interprétation littérale.
  - **Sens en contexte** : nous voudrions examiner par la suite la question du sens en contexte. En tant que non native de français, nous avons décidé d'observer tout d'abord le sens des expressions analysées dans les dictionnaires monolingues du français (le *TLFi*, le *Grand Robert*) et les dictionnaires spécialisés (Bidaud, 2002 ; Rey & Chantreau, 1995). Ensuite, nous allons comparer les informations sémantiques des dictionnaires aux données des corpus. Nous suivrons également cette démarche dans le quatrième chapitre relatif à la description lexicographique. Comme nous le savons, les formules expressives sont parfois peu transparentes sémantiquement. Certaines d'entre elles possèdent plus d'un sens selon le contexte de production. Par conséquent, le sens se construit par des paramètres contextuels.
  - **Variantes** : dans le repérage des occurrences de corpus, nous avons pris en compte les variantes sémantiques des FEC, telles que les formes courtes dues au processus de l'ellipse qui apparaît dans la chute des certains éléments lexicaux. Par exemple, l'effacement soit du déterminant démonstratif, soit de la suite du verbe *être* et l'adverbe de négation comme *ce n'est pas possible vs c'est pas possible, voire pas possible*. Ce phénomène se trouve fréquemment dans le corpus de tweets.

- **Polarité** : il s'agit ici d'analyser les formules expressives selon une grille de valeurs sémantiques, c'est-à-dire la polarité avec ses deux dimensions sémantiques — positives et négatives. La portée négative souligne les sentiments négatifs comme la colère, l'indignation, le mécontentement. Cependant, la portée positive met l'accent sur les émotions jugées positives comme la satisfaction, la joie, le contentement... etc. À cela, nous ajoutons la polarité neutre qui se manifeste dans les sentiments comme la surprise et l'étonnement et la polarité évaluative (Tutin 2010) qui concerne des expressions qui expriment une évaluation positive ou négative comme l'approbation, l'admiration, la désapprobation... etc.

### ***6.3. Paramètres pragmatiques : fonction pragmatique et type d'acte de langage***

En tant que productions langagières, les formules expressives sont dotées de sens dans la mesure où elles réalisent une intention communicative. Autrement dit, elles servent à exprimer des actes illocutoires essentiellement expressifs et réactifs. Il convient de préciser que nous ne sommes pas inspirée de la typologie d'acte illocutoires développée par Searle (1982) qui distingue 5 types d'actes de langage (actes assertifs, actes promissifs, actes expressifs, actes directifs, actes déclaratifs). Par acte expressif, Searle entend le fait d'excuser, de remercier, de féliciter... etc. Ces actes sont généralement ritualisés et formels. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas confondre les actes expressifs réalisés par les formules expressives avec ceux qui ont été développés par Searle (1982). Ainsi, nous entendons par actes expressifs le fait d'exprimer l'état psychologique vis-à-vis d'un état de choses spécifié dans le contenu propositionnel. Par exemple, la formule *ma parole*, qui sert à effectuer un acte d'étonnement ou de surprise. Dans le cadre de notre analyse, nous allons distinguer trois types d'actes expressifs :

**a) Actes expressifs réactifs (personnels)** : ils servent à exprimer les états émotionnels du locuteur. Ce type d'acte est centré sur le locuteur de telle façon que la présence de l'interlocuteur n'est pas obligatoire. Par exemple, *ça va pas la tête, c'est un comble, quel bordel !*

**b) Actes expressifs interactifs (interpersonnels) :** ils s'inscrivent toujours dans une interaction verbale entre au moins deux participants, c'est-à-dire s'utilisent dans des situations où le locuteur et son interlocuteur sont impliqués. Ces actes mettent en avant des réactions émotionnelles adressées à l'interlocuteur.

c) **Actes évaluatifs :** ils apportent une appréciation marquée positivement ou négativement sur un objet de discours. Ce sont des actes, avec lesquels le locuteur interagit à un acte verbal produit par son interlocuteur, ou réagit à l'égard d'un événement qui vient de se produire, en exprimant son attitude. Reprenons l'exemple de l'expression *ça craint* qui est utilisée pour exprimer une appréciation négative sur un événement.

#### ***6.4. Paramètres discursifs***

Par paramètres discursifs, nous entendons les fonctionnements des FEC dans la production discursive (les conversations). Les formules expressives se rattachent au niveau discursif à la fonction expressive. La notion d'expressivité s'associe potentiellement à d'autres notions comme l'expression des émotions, des sentiments et de la subjectivité. N'oublions pas que l'une des fonctions de l'énoncé selon Jakobson (1963) est la fonction expressive qui renvoie à la subjectivité du sujet parlant. C'est le sens expressif des formules qui permet la mise en discours des sentiments et des émotions.

Par ailleurs, exprimer l'opinion est aussi l'un des fonctionnements discursifs principaux des formules expressives, avec lesquelles le locuteur exprime son jugement sur le monde qui l'entoure (sur des événements ou des sujets quotidiens), ou en réaction sur le propos de son interlocuteur. Ces formules apportent une appréciation marquée positivement ou négativement sur un objet de discours.

### ***7. Constitution du corpus pour le traitement lexicographique***

Nous rappelons que notre étude est menée à partir de quatre sous-corpus dont deux utilisés dans l'analyse sémantico-pragmatique et discursive et deux exploités dans le cadre du projet Polonium pour la description lexicographique. Comme nous l'avons déjà dévoilé, le mode d'extraction des données relatives à l'analyse discursive,

nous tâcherons maintenant de décrire le corpus exploité dans le traitement lexicographique.

Le traitement lexicographique s'inscrit ainsi dans le cadre du projet Polonium qui est mené par l'équipe de professeurs et de doctorants de l'Université Grenoble-Alpes (UGA) et des deux universités polonaises : Université Marie Curie-Sklodowska (UMCS) et l'Université de Silésie (UŚ). Dans ce cadre, il nous paraît nécessaire de présenter les deux corpus sur lesquels se fonde ce projet et que nous utilisons : l'un est un corpus romanesque provient de la base Lexicoscope<sup>18</sup>, l'autre est un corpus oral qui est intégré dans la base Orfeo<sup>19</sup>. Nous allons consacrer cette section à la présentation et à la méthodologie des deux corpus.

Le projet Polonium (2018-2019) est un partenariat Hubert Curien franco-polonais (PHC : 40548 QM), mené par deux équipes : une équipe française et une équipe polonaise<sup>20</sup>. Le projet a deux principaux objectifs: l'un théorique et l'autre pratique. Au plan théorique, il s'inscrit dans la « phraséologie étendue ». Le but est de décrire linguistiquement les formules en français, en italien et en polonais. Au plan pratique, il consiste à élaborer un dictionnaire papier trilingue, français, polonais et italien. Le dictionnaire traite 50 entrées<sup>21</sup> selon des critères bien spécifiés dans les

---

<sup>18</sup><http://phraseotext.univ-grenoble-alpes.fr/lexicoscope/index.php?errorAccess>

<sup>19</sup><https://www.projet-orfeo.fr/>

<sup>20</sup> Participants pour la partie française : Francis Grossmann, professeur des Sciences du Langage (coordinateur pour la partie française), Agnès Tutin, professeur des Sciences du Langage, Iva Novakova, professeur des Sciences du Langage, Lidia Miladi, maître de conférences, habilitée à diriger des recherches, Sciences du Langage, Najwa Gharbi, doctorante (université de Sfax et université Grenoble Alpes), Alexis Ladreyt, doctorant (UGA, membre associé).

Participants pour la partie polonaise : prof. Dr hab. Wiesław Banyś (UŚ), Anna Krzyżanowska, professeur des universités, UMCS (coordinateur pour la partie polonaise), Katarzyna Kwapisz-Osadnik, professeur des universités (UŚ), Dr Michał Hrabia (UŚ), Dr Izabela Szantyka (UMCS), Aneta Filipiuk-Kusz, doctorante (UMCS), Monika Bazyl, doctorante (UMCS), Ryszard Wylecioł, doctorant (UŚ).

<sup>21</sup> La liste des structures traitées dans le dictionnaire : *et puis quoi encore ! non, mais je te jure ! ça alors ! ça craint ! ça me dit rien ! ça ne fait rien ! ça suffit ! ça tombe bien ! c'est dommage ! c'est la galère ! c'est la honte (var : la honte) ! c'est le bordel (quel bordel) ! c'est pas croyable (pas croyable) ! c'est pas grave ! c'est pas possible (pas possible) ! c'est un comble (le comble) ! c'est une honte ! désolé ! encore heureux ! faut pas pousser ! /il ne) faut pas pousser ! manquerait plus que ça/(il ne) manquerait plus que ça ! j'en reviens pas (variante : je n'en reviens pas !) j'y suis pour rien (var. : je n'y suis pour rien !) j'y crois pas ! (var. : je n'y crois pas) les bras m'entombent ! ma parole ! n'importe quoi ! pas de souci ! (ne te fais pas de souci, il n'y a pas de souci à se faire), pas question ! (il n'en est pas question, c'est hors de question), t'inquiète ! tu m'étonnes ! tu parles ! tu/vous plaisantes/plaisantez ! tu/vous te/vous rendez/rendez compte ! vas-y ! bon courage ! c'est pas gagné ! c'est le bouquet ! c'est pas plus mal/ce n'est pas plus, tu m'en diras tant ! c'est pas la peine/ce n'est pas la peine, c'est cool c'est une plaie/c'est la plaie, par pitié ! on croit rêver ! c'est le paradis ! Ça roule ! pas de problème ! c'est le pied !*

réunions sur le projet. Pour notre part, notre participation a consisté à élaborer la microstructure des 9 expressions : *tu parles, ma parole, t'inquiète, c'est dommage, c'est pas la peine, ça suffit, c'est cool, pas question, tu m'étonnes*. Le modèle élaboré dans Polonium constitue un travail systématique relié à la syntaxe, la sémantique, la pragmatique, lexicologie et la discoursivité. Nous nous inspirons de ce modèle pour l'analyse discursive des FEC (chapitre III).

Dans ce qui suit, nous allons présenter le corpus relatif au projet Polonium sur lequel se fonde notre modélisation lexicographique des FEC.

## ***7.1. Présentation de corpus***

### ***7.1.1. Lexicoscope***

La base Lexicoscope a été créée dans le cadre du projet franco-allemand ANR Emolex entre 2009 et 2013 par Olivier Kraif et Sascha Diwersy. Cette base est destinée aux chercheurs qui effectuent des travaux dans le domaine de la phraséologie et la lexicographie. Elle permet d'accéder à une diversité de corpus de natures différentes (textes journalistiques, textes littéraires et textes historiques). Pour le présent travail, nous avons sélectionné le corpus général de Phraseorom sur lequel nous avons mené le travail dans le cadre du projet Polonium. Il est constitué de 34 334 554 mots, provenant de 444 textes différents (des romans policiers traduits de l'anglais au français). Nous avons spécialement choisi ce corpus parce qu'il contient une large gamme de dialogues.

### ***7.1.2. Modalité d'extraction des occurrences***

La base Lexicoscope est disponible sur le site <http://phraseotext.univ-grenoble-alpes.fr/lexicoscope/lexicoscope.php>. Dans le menu déroulant, il faut sélectionner le corpus envisagé pour l'étude. Pour notre recherche, on a choisi le corpus général (GEN) qui comporte 34 334 554 mots, provenant de 444 romans (voir la figure 2.4).

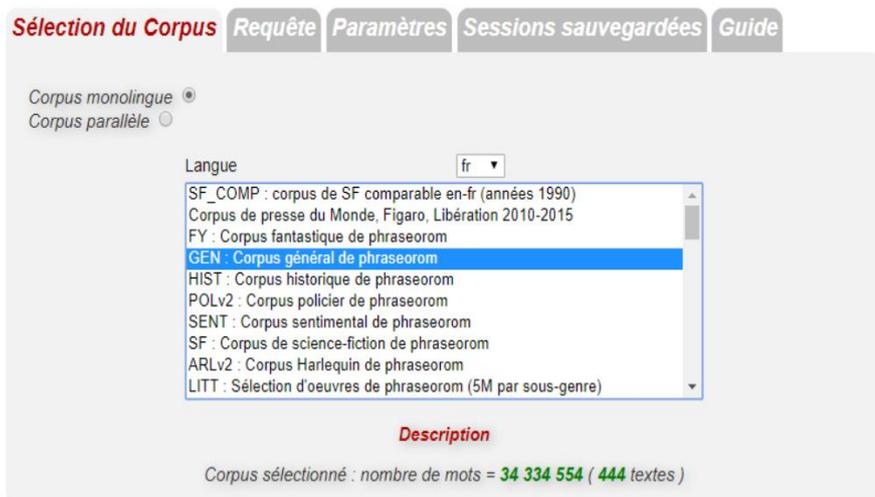


Figure 2.4 : Le choix du corpus sur Lexicoscope

Après avoir choisi le corpus, il convient de taper dans le champ requête l'expression recherchée. Là, il faut patienter le temps que tous les résultats s'affichent afin de choisir la bonne structure, comme le montre la figure suivante :

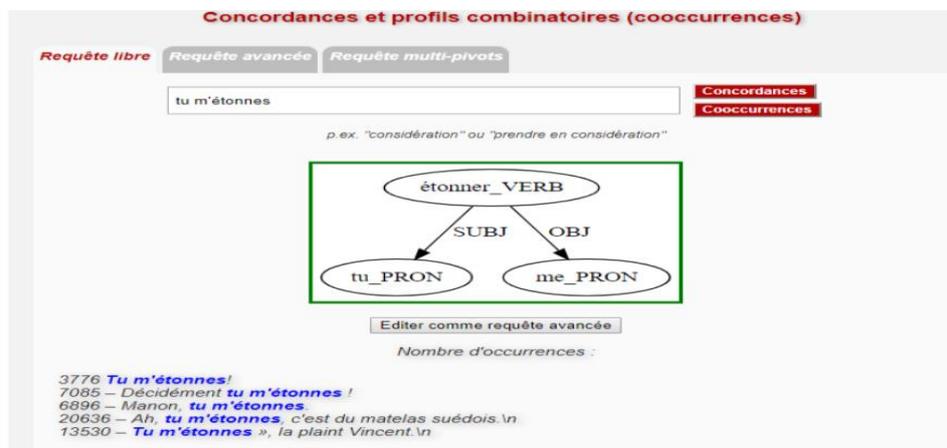


Figure 2.5 : tri des résultats sur Lexicoscope

Une fois que la bonne structure de l'expression apparaît, le mieux est d'éditer la requête avancée (le bouton juste en dessous de l'arbre). En fait, les résultats s'affichent sous forme d'un tableau à quatre colonnes : deux colonnes pour les contextes (à gauche et à droite), une pour l'identifiant (le nombre correspondant à la phrase dans l'ouvrage) et au milieu figure la colonne (pivot) où se trouve l'expression recherchée (voir la figure 2.5).

Par ailleurs, il faut vérifier soigneusement les exemples affichés pour choisir ceux qui sont pertinents. Pour ce faire, nous pouvons explorer les résultats dans un fichier *Excel*. Il suffit de sélectionner dans la fenêtre en haut l'icône *Excel*. De cette façon, on a fait un tri des résultats obtenus dans le fichier *Excel* afin d'éliminer les résultats qui ne correspondent pas à notre besoin. Nous avons ainsi observé chaque expression dans son contexte gauche et droite. Puis, nous avons supprimé certaines colonnes contenant des formes inappropriées (voir le tableau suivant). Par exemple, pour l'expression qui figure dans la capture suivante *ma parole*, nous avons retiré les occurrences qui ne correspondent pas à notre recherche, comme le montre cet exemple *ma parole contre la sienne et tu choisis la sienne ? [...]*.

	A	B	C	D	E	F	G	H
110	108	s21643	Mais elle semblait si sincèrement bouleversée du temps que je refusais de lui do	ma	parole que je finis par céder.			
111	109	s22118	Mais elle semblait si sincèrement bouleversée du temps que je refusais de lui do	mes	paroles, un calme étourdissant répondit à ses craintes.\n			
112	110	s22631		Mes	paroles se voulaient rassurantes.			
113	111	s24934	Vous avez	ma	parole.			
114	112	s28588	C'est	ma	parole contre la sienne et tu choisis la sienne ?			
115	113	s30922	Mais, ma pauvre, tu deviens complètement hystérique,	ma	parole.			
116	114	s33489	Ils sont vraiment trop,	ma	parole.\n			
117	115	s34338	T'es obsédée,	ma	parole.			
118	116	s35376	T'es dingue ou quoi,	ma	parole?			
119	117	s36016	Tu es devenue folle,	ma	parole.			
120	118	s37216	Pour sa fêteMais tu deviens complètement gâteux,	ma	parole.\n			
121	119	s44300	- Tu le fais exprès,	ma	parole.\n			
122	120	s46740	Je n'avais que	ma	parole à lui opposer et c'était insuffisant.			
123	121	s47897	Pas seulement parce que c'est l'élément qu'il me faut, parce qu'elle a du talent et	ma	parole, mais parce que j'ai besoin que tu me fasses confiance.			
124	122	s48642	J'ai donné	ma	parole en connaissance de cause.\n			
125	123	s50014	Tu n'as rien compris,	ma	parole, dis-moi que tu le fais exprès.\n			
126	124	s52204	- Mais	ma	parole... es-tu si fier de toi pour te présenter en plein jour après ce que tu as commis... ?			
127	125	s52531		Mes	paroles parurent entrer dans son cerveau avec d'énormes difficultés, mais je me tenais prêt à les lui b			
128	126	s53121	Puis comme il se redressait et qu'immobiles nous accordions un dernier coup d'oe	mes	dernières paroles :			
129	127	s56621	Elle balaya	mes	paroles d'un geste vague car il y en avait encore quelques-uns qui s'attardaient et qu'elle voulait rejo			
130	128	s57495	», il dit : « Mais t'es dingue,	ma	parole... !			
131	129	s57841		Ma	parole, on aurait dit que j'allais la tuer...\n			
132	130	s58119	J'étais prêt, si elle le désirait, à effacer de ma mémoire - elle aurait eu	ma	parole - la séance tout entière.			
133	131	s59296	- Ne prenez pas	mes	paroles à la légère..., a-t-il ajouté.\n			
134	132	s1733		Ma	parole, ce nègre vous a tous envoûtés !\n			

Tableau 2.9 : Les résultats de la requête libre dans le Lexicoscope

La base Lexicoscope permet également d'examiner le contexte large et les métadonnées (l'auteur, le titre de l'ouvrage et la date de la publication). Il faut revenir à la page d'accueil puis choisir le menu paramètre et cocher la case contexte (voir la figure 2.6).

Sélection du Corpus Requête Paramètres Sessions sauvegardées Guide

Concordances Cooccurrences (lexicogrammes) Expressions polylexicales

Format :  KWIC  Contextes

Nb. max. de phrases à parser par fichier (pivots complexes) :  (0:pas de limite)

Pourcentage de phrases à parser (échantillonnage) :  (1=100%)

Nombre maximal de phrases à récupérer :

Figure 2.6 : Les paramètres de la recherche dans le Lexicoscope

Une fois la démarche faite, nous obtenons un tableau avec les résultats dans leur contexte large accompagné des métadonnées.

**Métadonnées - s1192**

- author => Desesquelles Isabelle
- title => Les hommes meurent, les femmes vieillissent
- pubDate => 2014

**Contexte de la phrase**

Y a qu'à lire la notice, la lire vraiment et chercher sur Internet. Libre à ma mère et Manon de se tapisser l'estomac de gel, de la graine de cancer. Je me demande si les coupe-faim ne provoquent pas aussi des arrêts du coeur. **Tu m'étonnes que ma mère s'en fiche, elle en a pas !** Elle me fait penser à la femme dont on parlait aux infos, à qui on vient de retirer la garde de sa fille parce qu'elle lui faisait faire des UV à l'âge de deux ans ! In Quand on me demande quel métier je veux faire plus tard – et y a toujours un emmerdeur pour ça –, ma mère répond systématiquement à ma place. L'occasion est trop belle de clamer qu'à mon âge elle voulait être courtisane.

**Métadonnées - s13530**

- author => Djian Philippe
- title => Oh
- pubDate => 2012

Figure 2.7 : Le contexte des expressions dans le Lexicoscope

## 7.2. Présentation du corpus oral d'Orféo

La plateforme Orféo (Corpus d'Étude pour le Français Contemporain) a été créée en 2013 par des chercheurs en linguistique et en informatique de laboratoires français en collaboration avec des chercheurs du Japon, de Belgique et de Suisse<sup>22</sup>. Ce corpus a été financé par l'Agence Nationale de la Recherche. Il compte au total 10 millions de mots, dont 4 millions de mots dans le corpus oral et 6 millions de mots dans le corpus écrit. Il est gratuit et accessible en ligne : <https://www.projet-orfeo.fr/>. Il est aussi possible de le télécharger et de l'exploiter avec des outils personnels

<sup>22</sup> LATTICE (U. Paris 3/ENS.-UMR 8094), Mo DyCo (Université Paris Ouest Nanterre La Défense - UMR 7114), ATILF (U. de Lorraine-UMR 7118), LORIA (CNRS — UMR 750), LIF (Université Aix-Marseille-UMR 7279), ICAR (U. Lyon 2-UMR5191), CLLE-ERSS (U. Toulouse-UMR 5263

(Benzitoun, Debaisieux, & Deulofeu, 2016, p. 1). Orféo a pour objectif de mener des travaux comparatifs sur des données variées (écrit vs oral).

Notre travail porte sur la partie orale du corpus. Les données sont récoltées à partir des réunions de travail, entretiens, interviews, réunions publiques, contes, récits, conversations téléphoniques, etc. Au total, plus de 2 500 locuteurs sont représentés dans les enregistrements, provenant des trois pays francophones : Belgique, France et Suisse » (Benzitoun et *al.*, 2016, p. 4).

Selon les informations concernant les données sur le site Orféo (<https://www.projet-orfeo.fr/>), la partie orale est constituée à partir des 13 sources contenant les transcriptions alignées texte/parole. Nous allons présenter brièvement chaque corpus :

1- Le Corpus de Français Parlé Parisien (2000)<sup>23</sup> est constitué d'un ensemble d'interviews conversationnelles dans les quartiers parisiens et celles de la banlieue. Au total, il comporte plus de 700 000 mots pour environ 50 heures de parole.

2- Le corpus CLAPI (Corpus de Langue Parlée en Interaction) a été créé par le laboratoire ICAR de l'Université Lyon 2. Il s'agit d'une banque de données multimédia de corpus de vidéos et audios enregistrées dans des contextes naturels (professionnel, privé, des situations en classe, commercial...). Il compte 170 000 mots, correspondant à 17 heures d'enregistrement.

3- Le corpus C-ORAL-ROM est une ressource multilingue qui fournit un ensemble de corpus comparables des langues romanes (français, italien, portugais, espagnol). Il se compose de 772 textes parlés pour 123 heures de parole (environ 300 000 mots pour chaque langue). Seule la partie française a été mise à disposition du projet Orféo.

---

<sup>23</sup><http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>

4- Le Corpus de Référence du Français Parlé (CRFP) est recueilli dans une quarantaine de villes différentes en France. Il comporte 440 000 mots, correspondant à 36 heures de parole.

5- Le corpus FLEURON (Français Langue Étrangère Universitaire : Ressources et Outils Numériques) se compose des interactions dans des milieux universitaires en France entre étudiants étrangers et personnels (scolarité, bibliothèque, enseignants, restaurants universitaires, etc.). L'ensemble du corpus compte 35 000 mots pour 3 heures de parole.

6- Le corpus FRENCH ORAL NARRATIVE comprend 87 contes (fantastiques, merveilleux, facétieux, etc.). Les contes ont été racontés par 18 conteurs provenant du Conservatoire de Littérature Oral à Vendôme.

7- Le corpus OFROM (Corpus Oral de Français de Suisse Romande) est un corpus du français parlé en Suisse. Il est constitué à partir des entretiens entre deux personnes. Au total, il compte 300 000 mots (25 heures d'enregistrement).

8- Le corpus TCOF (Traitement de Corpus Oraux en Français) est un corpus entre adultes et enfants dans des situations différentes (entretien, réunion de travail, récit de vie, etc.). Il contient environ 300 000 mots (23 heures de parole).

9- Le corpus TUFS (Corpus de Tokyo University of Foreign Studies) est constitué dans des universités françaises (Aix-Marseille, Paris et Bordeaux). Il présente des corpus multilingues d'environ 750 000 mots (54 heures de parole).

10- Le corpus Valibel provient du centre de recherche (Variétés Linguistiques du Français de Belgique). Il englobe 22 enregistrements de productions discursives datant de 1987-1995. Il comprend 373 heures de parole, dont 43 heures ont été mises à la disposition du projet Orféo (500 000 mots).

11- Le corpus CFPB (Le Corpus de Français Parlé à Bruxelles) a été créé par l'équipe de recherche de l'université Saint-Louis à Bruxelles et Aston University. Il se compose de 5 enregistrements correspondant à 58 000 mots.

12- Le corpus de Réunions de travail est fondé sur des enregistrements de réunions de travail dans des milieux associatifs. Il compte 20 000 mots (18 heures de parole).

13- Le Corpus d'entretiens provient des conversations des gens du sud de la France. Au total, il comporte 12 000 mots (une heure de parole).

### 7.2.1. Mode d'emploi du corpus oral (Orféo)

La base Orféo met à notre disposition deux types de recherche d'occurrences : simple et avancée. La recherche avancée concerne la requête de la catégorie grammaticale et de la fonction syntaxique. Pour le présent travail, nous exploitons la fonctionnalité simple du corpus.

La démarche à suivre pour la recherche simple consiste tout d'abord à définir le corpus utilisé, celui de l'oral. Pour ce faire, dans le menu à gauche, nous cliquons sur Modalité, puis sur Oral. Ensuite, nous tapons l'expression qui nous intéresse dans le champ de la recherche. Pour éliminer les éléments parasites, nous mettons l'expression entre deux guillemets<sup>24</sup> comme le montre la figure ci-dessous.

ORFÉO

"ça suffit" Chercher

Délimiter votre recherche

- Corpus
- Statut de l'annotation
- Type
- Secteur
- Milieu
- Modalité
- oral 48

Vous avez demandé : "ça suffit" Modalité > oral

« Précédente | 1 - 10 sur 48 échantillons | Suivante »

- TCOF (O) > solde\_tout\_compte  
suffit pas mais ça suffit pas non parce que regarde une personne qui s' en va en trente mars ça suffit
- TCOF (O) > Conv\_cal\_06  
hum voilà hein tu penses hein ouais passe-moi les timbres ah pardon tu penses ouais un ça suffit
- OFROM (O) > unine00a05m  
euh de gré ou de force dans les armées de Napoléon j'arrête non ça suffit Joséphine oui que

<sup>24</sup>À chaque fois qu'il y a une apostrophe dans l'expression, il faut faire un espace de la façon suivante : *c'est dommage*.

Figure 2.8 : Requête simple dans Orféo

Orféo propose deux manières de visualiser les résultats de la recherche : par « extrait de texte » ou par « concordancier » (voir figure 2.9).

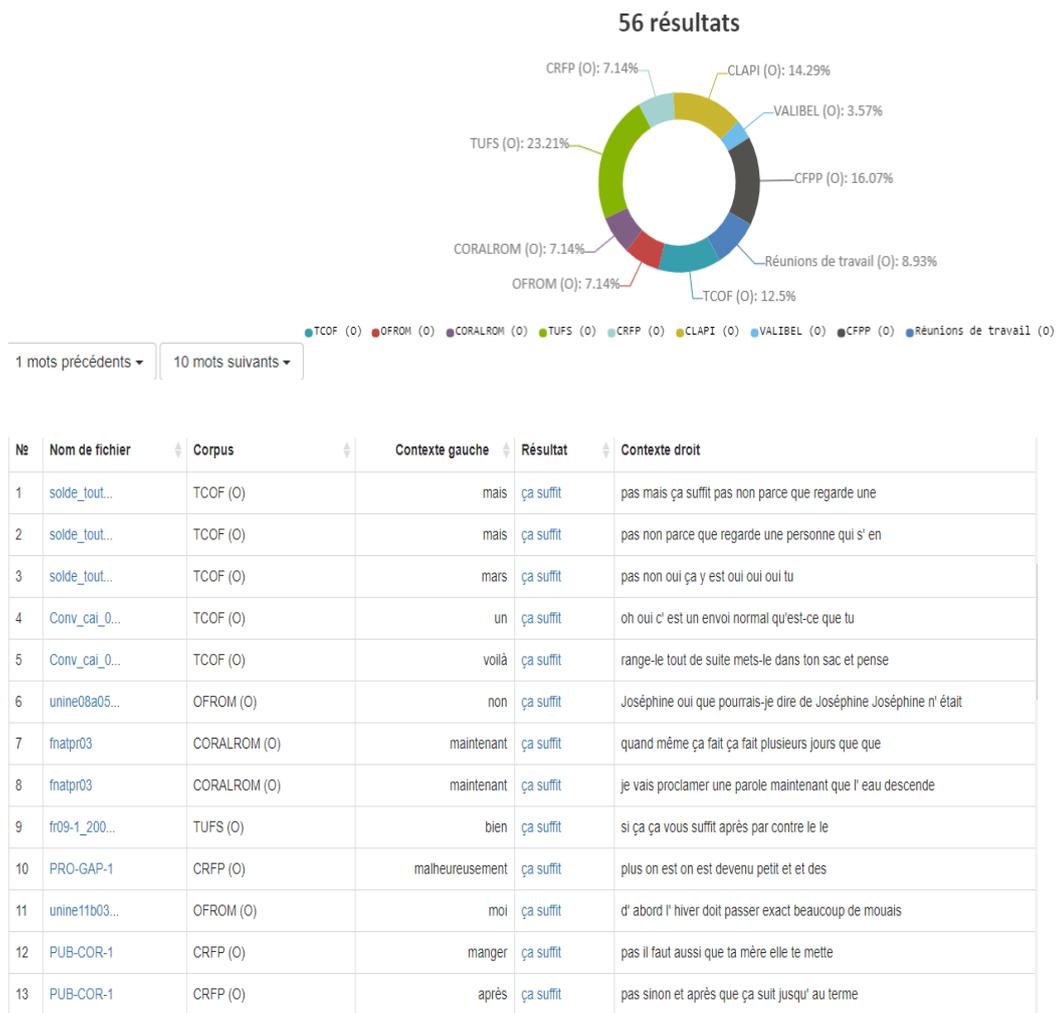


Figure 2.9 : le mode d’affichage des résultats « extrait de texte » dans Orféo

Nous pouvons copier/coller les résultats avec leurs références. Pour ce faire, nous cliquons sur l’exemple au milieu du tableau (marqué en bleu, par. Ex. *ça suffit*) afin d’examiner le texte transcrit et le son, les fichiers texte et audio et les métadonnées concernant les locuteurs (voir figure 2.10).

Corpus TCOF ?

Métadonnées : general ?

Métadonnées : locuteur L1 ?

Métadonnées : locuteur L2 ?

Métadonnées : locuteur L3 ?

Métadonnées : locuteur L4 ?

Texte et audio ?

0:00 / 4:12

Vitesse de lecture: 1x

Surligner mot courant

L2: donc au niveau demande solde tout compte il y a deux points qu'il reste à faire le premier point c'est gérer comme on avait dit euh à la dernière réunion c'est gérer la notion de mois paye savoir sur quel mois paye

L1: hum hum hum hum

L2: euh

L1: oui il y a il y a cette histoire là la demande solde tout voilà voilà

L2: compte doit intervenir euh puisque à aujourd'hui euh si tu fais une demande de solde tout compte tu peux faire de l'anticipé entre guillemets euh pour t'avancer dans ton travail donc même si tu es en mars tu peux s- très bien saisir la demande solde tout compte pour une personne qui veut partir le deux avril par exemple

Figure 2.10 : métadonnées des locuteurs

### 7.3. Nombre total des résultats dans les corpus Orféo & Lexicoscope

Nous avons extrait au total 1563 d'occurrences d'expressions, dont 1242 provenant des romans dans la base Lexicoscope et 321 du corpus oral Orféo. Il s'agit des occurrences pour les 9 expressions. Comme nous voyons, les résultats obtenus à partir du corpus oral paraissent modestes par rapport au corpus romanesque d'Emolex (Lexicoscope). Dans le tableau suivant, nous avons détaillé le nombre des occurrences pour chaque formule expressive. À la base de ces résultats, nous allons effectuer la description lexicographique de ces formules. Nous rappelons que dans le cadre du projet Polonium, nous nous intéresserons qu'à un petit sous-ensemble d'éléments correspondant à 9 expressions.

L'expression	Nombre d'occurrences	
	Corpus romanesque d'Emolex Lexicoscope	Corpus oral (Orféo)
<i>Tu m'étonnes</i>	25 occurrences	40 occurrences
<i>C'est dommage</i>	212 occurrences	94 occurrences
<i>Ma parole</i>	183 occurrences	∅

<i>Ça suffit</i>	239 occurrences	48 occurrences
<i>T'inquiète</i>	334 occurrences (284 occurrences avec la variante <i>t'inquiète pas</i> (85 %) et 50 occurrences avec <i>t'inquiète</i> (15 %))	35 (27 avec la variante <i>t'inquiète</i> et 8 avec <i>t'inquiète</i> )
<i>C'est cool</i>	14 occurrences	27 occurrences
<i>C'est pas la peine</i>	231 occurrences	48 occurrences
<i>Tu parles</i>	2 occurrences	44 occurrences
<i>Pas question</i>	2 occurrences	20 occurrences
<b>Total</b>	1242 occurrences	321 occurrences

Tableau 2.10 : Résultats obtenus dans le corpus Orféo & Lexicoscope

Après avoir présenté le nombre d'occurrences dans les sous-corpus : Lexicoscope (à partir des romans d'Emolex) et Orféo (corpus oral), nous mentionnons que la méthode de description lexicographique des formules expressives est déjà définie par les deux responsables du projet Polonium Anna Krzyżanowska & Francis Grossmann. Nous allons donc suivre la méthodologie adoptée pour la modélisation lexicographique de l'ensemble des formules sélectionnées à l'étude. Nous avons détaillé la méthodologie dans le cadre du chapitre 4 consacré à la modélisation lexicographique.

### **Synthèse**

L'objectif de ce chapitre est de présenter les corpus sur lesquels se base notre travail et la méthodologie de l'étude des FEC. Il s'agit donc d'un travail qui se fonde sur la linguistique de corpus, ce qui impliquait la constitution du corpus. Dans ce cadre, nous avons recouru à deux méthodologies, la première est partie de la constitution de corpus : un corpus provient du réseau social *Twitter* (tweets authentiques) et un corpus littéraire (les romans contemporains). La deuxième interroge des corpus déjà constitués : un corpus oral (Orféo) et un corpus romanesque d'Emolex (Lexicoscope).

Comme nous avons montré tout au long du chapitre, les différents corpus sur lesquels nous nous appuyons ont deux objectifs : analyser dans un premier temps les FEC en nous appuyant sur des paramètres syntaxiques, sémantiques, pragmatiques et

discursifs. Cette analyse discursive s'appuie sur le corpus de tweets et des romans contemporains que nous avons constitués. Dans un second temps, nous proposerons une description lexicographique basée sur les analyses de corpus (*corpus-driven lexicography*) (lexicographie guidée par corpus). Ce travail s'inscrit dans le projet Polonium et il est centré sur le corpus oral d'Orféo et celui d'un corpus romanesque d'Emolex.

Dans le chapitre suivant (chapitre 3), nous allons analyser les formules expressives repérées dans deux corpus : les tweets et les romans contemporains. Cette analyse se fondera sur des paramètres spécifiques déjà mentionnés dans la grille d'analyse. Cette analyse nous permettra de délimiter les caractéristiques linguistiques et les fonctionnements discursifs et pragmatiques des FEC.

Nous nous servirons par la suite dans le chapitre 4 d'Orféo (corpus oral) et de Lexicoscope (romans d'Emolex) pour effectuer la description lexicographique. Nous nous pencherons sur la manière dont les FEC sont présentées dans les ouvrages lexicographiques dans le but d'enrichir les descriptions de ces expressions.

## **CHAPITRE III**

# **ANALYSE DES FORMULES EXPRESSIVES DANS UN CORPUS DE TWEETS ET UN CORPUS DE LITTÉRATURE CONTEMPORAINE**

## ***Introduction***

Dans le précédent chapitre relatif à la méthodologie et le corpus, nous avons expliqué la procédure de sélection des formules expressives et la grille méthodologique pour leur analyse. Nous rappelons que cette étude s'appuie dans l'ensemble sur quatre sous-corpus de nature différente illustrant divers genres du discours : un corpus de tweets (discours numérique), un corpus oral (discours oral) et un corpus littéraire (discours littéraire). Nous venons dans le chapitre précédent de détailler les deux méthodologies du corpus. En premier lieu, la méthodologie d'analyse discursive des formules expressives à travers le corpus de tweets et le corpus de romans

contemporains. En second lieu, la méthodologie de traitement lexicographique des FEC dans le cadre du projet Polonium qui prend appui sur deux corpus : le corpus littéraire issu du projet Emolex dans la base Lexicoscope et le corpus oral (Orféo).

Dans ce chapitre, notre démarche consiste à analyser le corpus de tweets et le corpus littéraire (qui provient du projet Emolex). L'analyse portera essentiellement sur des paramètres morphosyntaxiques, sémanticopragmatiques et discursifs. Nous allons nous baser sur un classement de type sémantique et pragmatique, en regroupant les FEC en trois sous-groupes selon une typologie sémantique et pragmatique. Nous analyserons dans le texte les formules retenues, car la valeur sémantique et pragmatique est souvent déterminée par le corpus, selon le genre du discours. Dans les tweets, il s'agit d'un discours numérique réel, tandis que dans la littérature, le discours est fondamentalement fictif. Cette différence au niveau du discours nous ramène à une question : comment le genre du discours influe-t-il sur les fonctionnements des formules sur le plan pragmatique et discursif ? Le chapitre suivant sera consacré à une description lexicographique d'un ensemble d'expressions en utilisant un corpus beaucoup plus large.

Ainsi, ce troisième chapitre correspondra à une étude analytique fondée sur un classement selon le type de sentiment exprimé et la polarité à laquelle la formule appartient, tandis que dans le chapitre 4, il s'agira d'un travail essentiellement descriptif. L'examen est effectué sous un angle lexicographique qui vise à contribuer d'une façon ou d'une autre à enrichir les travaux lexicographiques sur ce phénomène. Une autre différence entre les deux chapitres concerne les corpus utilisés : dans le chapitre 3, l'analyse portera sur l'ensemble du corpus dans les tweets et sur les expressions fréquentes dans le corpus littéraire, c'est-à-dire qu'elle va englober plusieurs types de formules. Mais, dans le cadre du chapitre 4, nous n'avons sélectionné que 9 expressions sur lesquelles nous avons approfondi l'observation, car le travail sur l'ensemble des expressions existantes semble impossible vu le volume du corpus et la longueur du travail lexicographique. Bref, le présent chapitre est ainsi analytique, alors que le chapitre suivant est essentiellement descriptif.

Dans le présent chapitre, nous allons analyser les formules repérées dans les deux corpus : le corpus de tweets et le corpus littéraire. Nous rappelons que 607 occurrences ont été extraites de nos deux sous-corpus, dont 65 proviennent de tweets

et 542 du corpus littéraire. Nous avons choisi de nous concentrer sur les formules les plus fréquentes dans le sous-corpus littéraire correspondant à 19 types de formules récurrentes. Ces types ont été choisis puisque, d'une part, ils constituent les types productifs dans le corpus, et d'autre part, ils correspondent à trois constructions répétées dans le corpus : construction avec au moins un verbe conjugué comme les formules *c'est un comble*, *ça craint*, *c'est dommage*, construction avec un nom, *ma parole*, *au secours*, *mon Dieu*, constructions comportant d'autres structures comme les jurons et les locutions interjectives, à savoir *tant pis*, *ben voyons*, *et alors*, etc.

Pour ce qui est des tweets, nous avons décidé d'analyser tous les types dégagés, car le nombre des occurrences dans ce corpus est limité. La plupart des formules repérées des tweets représentent des formes uniques ou avec une fréquence faible. Nous rappelons que notre corpus littéraire comporte dix romans contemporains de divers genres (fiction, science-fiction, comique... etc.). Ce sous-ensemble de corpus provient du projet Emolex<sup>1</sup>. Il est à noter que l'extraction des données nous donne un nombre très satisfaisant des formules expressives qui se trouvent essentiellement dans les dialogues et se rencontrent également dans la narration, principalement à travers le discours indirect. Nous analyserons seulement les expressions les plus productives<sup>2</sup> correspondant à 19 types (mentionnées ci-dessous). L'extraction des formules ayant un sens expressif donne des résultats modestes dans les tweets (65 occurrences) répartis entre les deux sous-corpus : *Polittweets* et *Intermittent*.

### ***1. Un classement de type sémantique et pragmatique des FEC***

Comme vu au chapitre 1, dans la littérature sur ce sujet, il n'existe pas à notre connaissance une classification qui s'intéresse aux formules expressives de la conversation. Nous avons vu dans la partie théorique que certains auteurs proposent des classifications sur des notions proches des FEC, à savoir la classification de López Simó (2016) relative aux formules de la conversation en espagnol et en français. Dans

---

<sup>1</sup> Voir chapitre 2.

<sup>2</sup> Nous avons sélectionné les formules les plus productives dans les romans à travers le traitement automatique via l'outil NooJ : *bon sang*, *bon Dieu*, *mon Dieu*, *nom de Dieu*, *ma foi*, *ma parole*, *peu importe*, *tu parles*, *qu'importe*, *allons bon*, *allons donc*, *ça ne fait rien*, *ça va*, *c'est la vie*, *ah bon*, *tant mieux*, *tant pis*, *et alors*, *à quoi bon*.

ce cadre, elle distingue quatre sous-groupes de formules de la conversation (formules personnelles, formules impersonnelles, formules méta-communicatives, formules interpersonnelles). Le seul sous-type qui peut intéresser notre travail est celui des « formules personnelles ». Tutin (2019) a aussi proposé une typologie des phrases préfabriquées où elle divise cette sous-classe en quatre groupes (phrases méta-discursives, phrases réactives, phrases situationnelles et pragmatèmes). Nous nous intéressons particulièrement aux phrases réactives comportant une valeur expressive et évaluative qui sont largement centrées sur le locuteur comme *ma foi, nom de Dieu*. Dans ce cadre, Dostie (2019) a classé les phrases préfabriquées en trois sous-types (phrases représentationnelles, phrases structurelles et interpersonnelles, phrases expressives). Ce qui nous intéresse le plus ici, ce sont les phrases expressives qui sont en lien étroit avec les formules personnelles réactives, car elles renvoient aux réactions émotionnelles du locuteur.

Dans notre travail, nous nous inspirons principalement de la classification de López Simó (2016) pour aboutir à un classement qui nous servira dans l'analyse du corpus. Sur la base des résultats obtenus à partir du corpus, nous allons proposer une classification des formules expressives selon le(s) sentiment(s) exprimé (s) et son mode de réalisation pragmatique. De ce fait, nous distinguons trois sous-types de formules expressives : les formules personnelles réactives expressives, les formules interpersonnelles réactives et les formules évaluatives.

#### ***a) Formules personnelles expressives réactives***

Comme vu au chapitre précédent, les formules personnelles réactives expressives servent à exprimer et à extérioriser les états émotionnels du locuteur. Toutes les formules personnelles se centrent sur le locuteur de telle manière que la présence de l'interlocuteur n'est pas indispensable. D'un point de vue sémantico-pragmatique, ces formules sont toutes réactives, mais elles ne nécessitent pas la présence de l'interlocuteur. L'énonciateur les utilise afin d'exprimer ses sentiments en réaction soit à un acte verbal (dans une conversation) ou non verbal (un événement, une action, un comportement). De ce fait, les sentiments sont provoqués quasi automatiquement par un déclencheur linguistique ou extralinguistique. Ils peuvent appartenir à la polarité positive ou négative. Par exemple, la formule *c'est un comble* est utilisée pour exprimer l'indignation, lorsque le locuteur estime que la situation est

totalemment inadmissible (Francis Grossmann, Anna Krzyżanowska, à paraître). Son mode de réalisation est souvent réactif, dans un dialogue oral ou écrit.

López Simó (2016) aborde cette sous-classe de formules dans son classement des formules de conversation en français et en espagnol. Elle explique dans ce cadre que ces formules représentent des réactions à un acte verbal ou non verbal accompli ou non par l'allocutaire. La fonction principale de ces formules est d'exprimer l'état émotionnel du locuteur ou bien sa pensée. Par conséquent, l'interlocuteur n'est pas le destinataire de cette expression, bien qu'il puisse être présent dans l'interaction.

### ***b) Formules interpersonnelles réactives***

Comme nous l'avons détaillé dans la grille méthodologique au chapitre 3, les formules interpersonnelles s'inscrivent toujours dans une interaction verbale entre au moins deux participants, c'est-à-dire qu'elles s'utilisent dans des situations où la parole circule et s'échange. Il faut donc que les deux participants soient engagés. Nous pourrions ici parler d'une dynamique interlocutive ou d'une influence mutuelle entre les interactants afin d'assurer le bon déroulement de l'interaction. Par exemple, les expressions *allons donc*, *tiens donc* visent l'allocutaire.

De cette manière, les formules interpersonnelles possèdent, en plus du contenu expressif, une valeur relationnelle. Le locuteur veut impliquer son interlocuteur afin de maintenir une relation avec lui. Cette relation doit être déjà préexistante et elle se manifeste clairement à partir du signifié de la formule qui transmet un sentiment particulier. Il va de soi que la relation se déroule dans un cadre familier, car toutes les formules étudiées appartiennent au registre familier de la conversation (la relation est à proximité et horizontale). La relation entre les deux participants se dévoile à travers le contenu de la forme et le type d'acte communicationnel exécuté. Prenons l'expression *ne t'en fais pas* qui suppose une relation amicale et réalise un acte de soulagement. Cette formule est essentiellement interpersonnelle. Elle implique le locuteur et son interlocuteur. Elle est usitée par le locuteur afin de rassurer et tranquilliser son interlocuteur. Au contraire, *c'est la guerre*, exprime la menace. Elle nous renseigne sur une relation d'hostilité et exécute un acte expressif de menace causé

par une rancœur et d'agressivité. Ainsi, avec la formule *c'est la guerre* le locuteur cherche à provoquer son interlocuteur afin qu'il l'incite à se mobiliser.

### ***c) Formules réactives évaluatives***

Elles apportent une appréciation marquée positivement ou négativement sur un objet de discours. Ce sont des formules avec lesquelles le locuteur réagit à un acte verbal produit par l'interlocuteur, ou réagit à l'égard d'un événement qui vient de se produire, en exprimant son attitude. Elles expriment un sens à la fois évaluatif et expressif : appréciation ou dépréciation du propos de l'interlocuteur d'une manière laudative (positive) ou péjorative (négative). Par exemple, l'expression *ça craint* est utilisée pour exprimer une appréciation négative sur un événement. Elle sert à signaler une difficulté potentielle que le locuteur déprécie.

L'expression *c'est du lourd* est utilisée pour véhiculer une appréciation positive portant sur un événement. Elle permet de communiquer un jugement positif du locuteur en signalant que quelque chose est agréable. Elle s'utilise dans un emploi dialogal réactif face à un propos. Son emploi ne nécessite pas donc la présence réelle ou fictive de l'interlocuteur.

Il est nécessaire de noter que cette classification constituera pour nous une base fondamentale pour analyser les FEC. Néanmoins, nous avons rencontré des problèmes dans le classement de certaines formules qu'on peut classer dans plusieurs types. Par exemple, l'expression *c'est incroyable* met en évidence divers sens tels que la stupéfaction ou l'incrédulité et elle exprime dans un certain contexte un jugement favorable porté à l'égard d'un événement ou un comportement humain. Cette expression est d'origine réactive personnelle, mais elle exprime parfois un jugement. Afin de résoudre ce problème, nous avons décidé d'utiliser, dans son classement, le sens premier qui est le plus récurrent dans le corpus.

## ***2. Les formules réactives personnelles expressives***

Comme évoqué précédemment, ces formules personnelles constituent des réactions spontanées de type expressif. Elles mettent en scène le ressenti du locuteur face à un comportement, une attitude ou bien un événement. Par exemple, la formule *ma parole* qui montre un sentiment de surprise et d'étonnement ou l'expression *c'est*

*le bordel* servant à manifester un sentiment de gêne et de colère. L'usage de ce type d'expressions ne nécessite pas obligatoirement la présence de l'allocutaire, car le sentiment exprimé est centré sur le locuteur. Dans cette section, nous analyserons dans deux genres (tweets et œuvres romanesques) ces formules personnelles réactives en nous basant sur des exemples de notre corpus. Comme nous l'avons expliqué dans la méthodologie et la grille d'analyse au chapitre 2, nous nous intéresserons à quatre niveaux d'analyse : niveau morphosyntaxique, sémantique, pragmatique et discursif.

### **2.1. *Ma parole***

Cette expression s'organise autour d'un pivot nominal et se compose de **Déterminant possessif — Nom**. Le figement morphosyntaxique est complet : il n'y a pas d'insertion possible ni de commutation de ses constituants lexicaux. Cette formule appartient au registre familier de la conversation. Les occurrences relevées du corpus sont dotées d'une structure exclamative. Dans tous les exemples, elle constitue un énoncé complet, bien qu'elle ne soit pas autonome syntaxiquement dans certains cas.

Sur le plan du signifié, nous recourons dans un premier temps aux dictionnaires pour observer les explications fournies. Dans un second temps, nous allons comparer ces informations avec les données de notre corpus. Ainsi, la formule *ma parole* est décrite dans le *TLFi* comme une formule utilisée afin de « renforcer, appuyer une affirmation ou un propos ». Il en va de même dans le *Grand Robert* qui la traite comme une variante des expressions comme *sur ma parole !* et *parole d'honneur* servant également à renforcer une affirmation. Il existe un consensus entre les deux ressources sur l'absence de composante expressive dans cette expression. En revanche, dans Rey & Chantreau (1995) et Bidaud (2002), l'expression *ma parole* présente une exclamation par laquelle on exprime l'étonnement et la surprise.

Par ailleurs, le sens est non-compositionnel à un degré fort. Ajoutons qu'il y a aussi une possibilité d'ambiguïté avec le sens littéral de l'expression *ma parole* comme l'indique l'exemple (1). C'est pour cette raison que la première étape est de filtrer les formules préfabriquées de formes utilisées au sens littéral dans le corpus.

(1) je refusais de lui donner **ma parole** que je finis par céder (Philippe Djian, *Échine*, 1988).

En ce qui concerne notre corpus, notons tout d'abord que la formule *ma parole* ne semble pas être très productive dans le sous-corpus littéraire (7 occurrences). D'après nos informateurs, cette expression est vieillie, ce qui expliquerait son absence dans les tweets ainsi que le corpus oral (Orféo). La formule *ma parole* est employée comme un commentaire réactif, généralement négatif exprimant un sentiment de stupeur et de stupéfaction provoqué par un événement inattendu ou un comportement inhabituel souvent fâcheux. De nombreux indices confirment cette signification, à savoir les verbes de paroles *s'exclamer*, *s'étonner* et des expressions qui la renforce *tu es dingue !*

(2) Tête basse, nous tournons dans les jardins comme une troupe d'écoliers punis.

**Ma parole !** Vous croyez tous faire une promenade sur la Côte d'Azur ! s'exclame le Capitaine. (Nicole de Buron, *C'est fou ce qu'on voit de choses dans la vie*, 2006)

(3) J'ai hésité une seconde, puis j'ai lâché son bras. **Ma parole**, en voilà des histoires pour une petite blague... ! m'annonça-t-il en ricanant. (Philippe Djian, *Échine*, 1988).

(4) Merde, qu'est-ce que tu as voulu prouver... ? demandais-je. Lorsque la fenêtre céda, il faillit passer au travers tant il s'y prenait brutalement. **Ma parole**, mais tu es dingue de gesticuler comme ça ! (Philippe Djian, *Échine*, 1988).

De plus, dans certains cas, cette formule peut dériver pour manifester un sentiment d'indignation comme nous le pouvons observer dans l'exemple suivant où le locuteur veut exprimer non pas son étonnement, mais son indignation suite à une situation jugée mauvaise. Les deux sens (l'indignation et l'étonnement) s'inscrivent dans la même polarité négative :

(5) Tout existe, dit Filoche. T'as qu'à lire mon canard : y a encore plus fou !

- **Ma parole**, il aime ça ! S'étonna Jean.

- Merci, mon ami ! dit Taupin.

- Mais oui ! approuva Filoche en le faisant taire d'une claque sur la figure. Vive l'Internationale ! beugla le jeune pochard. (Pascal Lainé, *Fleur de Pavé*, 1996)

Sur le plan pragmatico-discursif, *ma parole* exprime un acte expressif de surprise ou d'indignation. D'un point de vue discursif, elle est réactive et personnelle. L'énonciateur l'utilise afin d'exprimer ses sentiments en réaction soit à un acte verbal (dans une conversation) ou non verbal (événement, une action, un comportement). De cette façon, les sentiments sont provoqués quasi-automatiquement par un déclencheur linguistique ou extralinguistique.

## 2.2. *Au secours !*

Il s'agit d'une formule standard avec la construction suivante : **Déterminant contracté — Nom**. Cette formule n'est pas productive dans les deux sous-corpus. Nous n'avons relevé qu'une seule occurrence dans le sous-corpus *Politiweets* avec un sens expressif. L'expression est marquée par son intonation particulière et sa structure exclamative. Dans l'exemple ci-dessous, elle constitue un énoncé complet et autonome du point de vue syntaxique. Son figement est complet : pas de degré.

(6) et si tout ceci n'était en fait qu'une émission digitale de la caméra cachée.

**Au secours !** Tendances de l'innovation digitale l'espace, le corps, le comportement deviennent de la data et se modélisent. (*Politiweets*)

Il convient de noter qu'il n'y a pas d'occurrences dans le corpus littéraire qui illustre le sens expressif ni dans le corpus oral d'Orféo.

La forme *au secours* s'utilise majoritairement pour pousser un cri dont le but est de demander l'aide. Dans tous les dictionnaires consultés, il s'agit du même signifié « action de venir en aide, de porter assistance à quelqu'un » (*TLFi*), « un cri d'appel à l'aide » (*le Grand Robert*). En ce qui concerne les dictionnaires spécialisés de Bidaud (2002) et Rey & Chantreau (1995), cette formule n'est pas présentée.

Néanmoins, dans notre exemple, le locuteur ne veut pas demander de l'aide ni pousser un cri de détresse suite à un risque ou une situation inattendue. Il va de soi qu'il l'utilise pour exprimer un autre sens expressif. Lorsqu'on cherche à expliquer le sens que le locuteur veut véhiculer, il faut obligatoirement chercher au-delà du contenu propositionnel de l'expression. Le sens de cette formule reflète un écart sémantique entre les définitions dans les dictionnaires et celui du contexte. Par cette formule, le

locuteur veut dire que *c'est incroyable, c'est impossible* ce qui implique un sentiment d'indignation. Il s'agit d'une acception de la forme *au secours !* qu'on peut considérer comme une dérivation sémantique n'apparaissant qu'à l'intérieur d'un contexte particulier où l'expression obtient un sens particulier en contexte spécialisé. De là découlent certaines lacunes dans les dictionnaires qui ne présentent pas toutes les acceptions possibles d'une formule donnée. De cette façon, son sens n'est pas déductible à partir ses éléments constitutifs et il est ainsi non-compositionnel à un degré fort.

En tant que formule expressive, *au secours* sert à réaliser un acte expressif d'indignation. Elle constitue une réaction face à une situation excitant l'indignation et possède une fonction expressive centrée sur le locuteur. Il est vrai que cette expression est utilisée dans l'interaction et postée en public, mais le locuteur vise essentiellement à manifester son sentiment personnel et à extérioriser son ressenti. Elle est employée lorsque le locuteur réagit à une situation provoquant l'indignation.

### 2.3. *C'est bon*

La formule a la construction syntaxique suivante : **Pronom démonstratif** — **Verbe** — **Adjectif**. Cette formule n'accepte aucune variante et est complètement figée sur l'axe morphosyntaxique. Elle constitue souvent un énoncé complet, même si elle apparaît parfois insérée dans un autre énoncé (ex.7-9). Elle entre dans une structure exclamative ou assertive. *C'est bon* appartient au registre courant de la conversation.

Avant de commencer notre analyse de cette expression, nous avons observé sa définition dans les dictionnaires. Dans son ouvrage sur les structures figées de la conversation, Bidaud (2002, p.45) estime que cette formule indique généralement l'accord et l'approbation, mais dans certains cas, elle reflète l'impatience. Dans le *TLFi* nous avons trouvé que cette formule marque un état de satisfaction ou au contraire un état d'agacement.

Comme nous l'avons vu, chaque ressource donne une explication proche. C'est pourquoi que nous avons décidé d'observer les exemples de corpus pour épuiser les valeurs sémantiques de cette formule. Nous avons relevé un exemple provenant des tweets politiques et deux extraits de corpus littéraire. Dans l'exemple (7), le locuteur

utilise la formule *c'est bon* comme un commentaire réactif afin de rassurer son interlocuteur et le calmer. De nombreux indices servent à accentuer ce sens, à savoir le verbe *assurer* et la formule de remerciement de l'interlocuteur *merci d'essayer de me remonter le moral*.

- (7) - **C'est bon**, je t'assure. Je n'ai pas besoin que tu t'enfonces comme ça, surtout en ce moment... Je ne sais plus où j'en suis, tout ce qui se passe là dehors me terrifie... Et maintenant, voir maman sur tous les écrans... Tu ne peux pas savoir dans quel état ça me...
- Merci d'essayer de me remonter le moral. Tu inverses les rôles, mais bon, je suppose que je mérite de me faire sermonner. (Johan Heliot, *Involution*, 2014).

Dans l'exemple (8), cette formule exprime un état de satisfaction du locuteur en réaction à un événement. Il y a dans le sentiment de satisfaction une appréciation positive sous-jacente que le locuteur fait à la suite d'un événement jugé positif. L'appréciation concerne une personnalité publique en France entre 2013 et 2014 (voir la définition dans la note en bas de page). Dans le cadre des tweets, il est difficile parfois de deviner le sens que le locuteur cherche à montrer. Cela est dû, à notre avis, à la brièveté des tweets qui ne dépassent pas parfois deux lignes. Dans ce cas, nous avons tenté d'expliquer cette formule en nous basant sur le contexte social et politique dans lequel cette formule a été employée. La prise en compte de ce contexte nous a aidée à définir cette formule.

- (8) #edr2013@E de Royaumont samedi 13:10. Christophe de Margerie<sup>3</sup> dans un propos libre sur la confiance est... Libre ! **C'est bon** ! Salle conquise. (*Polittweets*).

Voyons maintenant le dernier exemple (9) où cette formule exprime un état d'agacement ou d'impatience comme le décrit le *TLFi*. Par cette formule, le locuteur veut exprimer son état d'agacement et d'exaspération suite aux propos de son

---

<sup>3</sup> Christophe Margerie était le chef d'entreprise français *Total*. Il était une personnalité publique et proche du pouvoir politique. Il est décédé lors d'un accident aérien dans l'avion en rentrant de Moscou le 20 octobre 2014. Sa mort a suscité beaucoup de débats dans la presse française et dans les milieux politiques en 2014, car sa mort a été considérée comme un attentat et non pas un simple accident aérien.

interlocuteur. D'un point de vue sémantique, la formule en question se rapproche alors de l'expression *ça suffit* qui désigne un état d'exaspération. Nous observons aussi que cette formule est accompagnée des expressions qui montrent l'agacement *merde*, *Bon Dieu ! c'est trop*. L'interjection *merde !* est utilisée pour manifester la colère, l'irritation ; l'expression *c'est trop*, sert à indiquer un excès ou une limite dépassée et elle exprime aussi l'agacement et le mécontentement ; le juron, *Bon Dieu*, suggère clairement l'état de colère de la personne. Nous trouvons dans le contexte d'usage la cause qui a déclenché cet état d'agacement *vous vous rendez compte de ce que vous me demandez d'ingurgiter d'un coup*. À l'écrit, la ponctuation joue un rôle fondamental pour désambiguïser la valeur sémantique et pragmatique de la formule. Cela se manifeste clairement dans l'exemple suivant où l'emploi des exclamations est récurrent. L'exclamation renforce la valeur émotionnelle de la formule.

(9) Comme c'est joliment dit... Merde ! Vous étiez obligé de me laisser mourir pour ça ? **c'est bon**, ne me ressortez pas votre couplet sur l'Unification, surtout ! C'est trop... Bon Dieu, vous vous rendez compte de ce que vous me demandez d'ingurgiter d'un coup ? (Johan Heliot, *Involution*, 2014).

En somme, la formule *c'est bon* revêt plusieurs sens selon le contexte et offre différentes interprétations possibles. La valeur sémantique de cette formule n'est pas transparente et nécessite un travail en profondeur sur le contexte qui offre bien entendu des indices permettant de désambiguïser le sens comme les expressions *c'est trop*, les jurons *Bon Dieu*, les verbes *assurer*... etc.

D'un point de vue pragmatique et discursif, *c'est bon* constitue une formule ambivalente par laquelle le locuteur peut réaliser trois types d'actes de langage expressifs : tranquilliser son interlocuteur, apprécier positivement une personne et proférer un acte d'agacement. Le degré d'intensité d'expressivité se différencie d'un exemple à un autre. Par exemple, le fait de tranquilliser quelqu'un qui affronte une difficulté n'exprime pas forcément une forte émotion. Dans ce cas, la valeur émotionnelle de la formule peut être dissimulée, tandis que le fait d'apprécier une personne montre potentiellement l'aspect expressif du discours et la présence énonciative du locuteur. En ce qui concerne le dernier exemple, le sentiment d'agacement représente une réaction à valeur affective d'un degré intense. Ainsi, sous l'influence du contexte et d'autres signes linguistiques, elle exprime un fort

engagement émotionnel. La formule a une fonction expressive dans laquelle le message est centré sur le locuteur. De ce fait, la réaction exprimée est purement personnelle à l'égard de ce que dit l'interlocuteur. Bien que l'exemple provienne de la littérature, il tente à donner l'impression d'une émotion réelle et non pas feinte.

#### 2.4. *Ça y est*

Il s'agit d'une formule familière dont la construction syntaxique est la suivante : **Pronom démonstratif—Pronom adverbial —Verbe**. Elle constitue souvent un énoncé complet, même si elle est intégrée au sein d'un autre énoncé. La formule est intégralement figée sur l'axe morphosyntaxique : il n'y a pas de possibilité d'insertion ou de complémentation ou bien une variation flexionnelle. Elle est récurrente dans le sous-corpus de tweets (6 occurrences) dans le sous-corpus *Intermittent* par rapport aux autres formules. La productivité de cette formule résulte d'un processus de dédoublement, c'est-à-dire le fait de reposer un tweet déjà publié comme un nouveau tweet par d'autres twittos dans leur fil d'actualité. Même si les occurrences extraites des tweets sont généralement insuffisantes pour avoir une vue d'ensemble sur les paramètres sémantiques et pragmatiques, nous pensons que ces exemples peuvent être suffisants pour la formule en question, car elle n'apparaît pas dans la littérature dans son emploi expressif.

Dans Bidaud (2002), cette formule sert à exprimer plusieurs sens comme le désagrément, la satisfaction et l'impatience. Cependant, le *TLFi* signale qu'elle s'utilise pour dire que quelque chose est terminé, ce qui témoigne un sens non expressif. D'un point de vue sémantique, elle est utilisée comme une réaction à la fin d'une action ou d'un événement et indique plus souvent le résultat obtenu après avoir achevé une action. Ainsi, le locuteur emploie l'expression *ça y est* à la fin d'un événement pour exprimer son sentiment de satisfaction et pour dire que le résultat obtenu est satisfaisant. Ce sens est déjà signalé par Bidaud (2002).

(10) **Ça y est !** L'assemblée générale peut commencer ! (*Intermittent*)<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> Nous avons au total 6 occurrences avec la formule *ça y est* dans le sous-corpus *intermittent*, mais réellement il y a deux tweets avec cette expression et les autres sont retweetées. Cela est dû à une opération de dédoublement (suppression des chaînes retweetées).

Dans l'exemple suivant, le sentiment exprimé marque un degré d'intensité maximal en manifestant la joie. L'usage d'un émoticône exprimant la joie représente ici un intensifieur afin de renforcer la valeur sémantique de la formule *ça y est*.

- (11) Ouiii **ça y est** après maintes péripéties j'ai ENFIN renouvelé mon dossier ! Jour de fête : D. <sup>5</sup>(*intermittent*).

En fait, les deux sens réalisés par cette formule ont une polarité positive. Il est à noter que la somme des significations de chaque mot ne donne pas le sens de l'expression, c'est-à-dire que le sens est non prédictible et à degré fort de non-compositionnalité sémantique.

Par le biais de cette formule, le locuteur peut réaliser deux actes de langage expressifs : un acte de satisfaction ou un acte d'expression de joie. La formule constitue une réaction réactive purement personnelle. Elle est centrée sur l'énonciateur. Cependant, dans le cas de tweets et de réseaux sociaux d'une manière générale, le sentiment exprimé en public ne peut pas rester personnel. L'énonciateur veut manifester son émotion de satisfaction ou de joie à l'égard d'un événement qu'il veut aussi le partager avec les autres twittos qui les suivent.

### ***2.5. C'est le bordel/ quel bordel***

Cette expression appartient au registre populaire et n'est pas productive dans notre corpus (2 occurrences : une dans le sous-corpus *Polittweets* et une dans la littérature). Cette formule comporte deux réalisations : *c'est le bordel* (**Pronom démonstratif — Verbe — Déterminant défini — N prédicatif**), *quel bordel* (**Adjectif exclamatif — N Prédicatif**). Nous avons relevé les deux réalisations dans le corpus de tweets et dans les romans contemporains. Il s'agit d'une expression utilisée dans des contextes familiers. Il convient tout d'abord de bien distinguer l'emploi littéral du sens préfabriqué de cette formule (non-compositionnel). Comme nous avons déjà dit au début, la lecture littérale est impossible, car elle souligne un autre sens relatif à la signification propre du mot *bordel*. Ainsi, elle est

---

<sup>5</sup> Dans les réseaux sociaux, les signes typographiques et l'alphabet forment des émoticônes interprétés comme des images. De ce fait, le signe qui trouve à la fin de tweet (voir ex.61) forme un visage stylisé exprimant une émotion. Cet émoticône correspond à un visage riant et heureux. La prise en compte des émoticônes dans l'analyse semble important, car ils peuvent nous renseigner sur le type d'émotion que le locuteur cherche à montrer.

sémantiquement non-compositionnelle à un degré fort. *C'est le bordel* est ici une formule expressive sélectionnée en bloc. Sur le plan syntaxique, elle constitue un énoncé complet autonome syntaxiquement comme l'indiquent les exemples ci-dessous.

Cette formule semble absente dans les dictionnaires consultés. Nous nous sommes basée sur le *dictionnaire des formules expressives de la conversation : français, polonais, italien, analyse contrastive* (Francis Grossmann, Anna Krzyżanowska, à paraître) afin de l'expliquer. Cette formule signifie sémantiquement la colère et la gêne suite à une action chaotique. Par cette expression, le locuteur veut dire qu'il ne peut plus supporter quelque chose et que la situation dans laquelle il se trouve la gêne. Celle-ci représente une réaction émotionnelle qui marque le mécontentement du locuteur. Regardons les exemples suivants :

(12) **Quel bordel !** Tout y est mis n'importe comment ; livres et magazines s'empilent dans le plus grand foutoir. Je parie que Valérie Trajan n'était pas particulièrement ordonnée. (Frédérique Molay, *La 7e femme*, 2006)

(13) Nicolasudi62 @UDI\_Paris13 **Quel bordel !** Ce n'est plus possible de continuer comme ça....(*Polittweets*)

*C'est le bordel* remplit, sur l'axe pragmatico-discursif, une fonction expressive et exprime un acte expressif de colère et d'indignation. Elle s'emploie dans les interactions pour manifester une réaction négative envers un événement provoquant la gêne. Le sentiment provient d'une situation extralinguistique perçue comme injuste. Par cette expression, le locuteur cherche à partager son attitude avec le public envers quelque chose d'inacceptable et jugé négativement.

## 2.6. *Peu importe !*

Cette formule a la construction syntaxique suivante : **Pronom indéfini** — **verbe**. Elle constitue une partie d'énoncé dans tous les exemples repérés avec différentes modalités : assertive, interrogative ou exclamative. D'un point de vue syntaxique, la formule *peu importe* peut être intégrée dans un énoncé par juxtaposition comme dans l'exemple (16) comme elle peut régir une complétive (ex.15). Il n'y a pas

de possibilité d'insertion, mais elle admet la complémentation (ex.14). Au niveau morphologique, elle est complètement figée et le verbe est toujours au présent de l'indicatif *\*peu importait*, *\*peu a importé*. Concernant l'usage, elle appartient au registre familier de conversation.

Sémantiquement, cette expression veut dire que quelque chose n'a pas d'importance. Par cette formule, le locuteur veut souligner l'absence d'intérêt pour une chose ou un événement (Bidaud 2002). Elle est utilisée pour manifester un sentiment d'indifférence qui est un état affectif neutre, c'est-à-dire que ce sentiment ne fait pas partie de la polarité positive ni de la polarité négative. Cependant, cette expression dissimule un jugement négatif envers quelqu'un ou quelque chose. Signaler l'absence d'intérêt peut être une manière de juger négativement une chose. Le sens de cette formule peut être compris à partir des expressions qui la composent. *Peu importe* se forme du pronom *peu* qui marque une faible intensité et du verbe *importer* qui mentionne une chose qui importe par sa valeur. La combinaison des deux mots donne le sens de quelque chose qui a peu d'importance. De cette façon, le sens de cette expression est à degré faible de non-compositionnalité sémantique, car le sens est facilement deviné à travers toutes les lexies qu'elle inclut. Du point de vue d'une non-native du français, la signification d'indifférence est prédictible.

En général, l'état d'indifférence n'est pas considéré comme un sentiment. Dans le *Petit Robert*, l'indifférence est définie comme « un état de celui qui n'éprouve ni douleur, ni plaisir, ni crainte, ni désir ». Néanmoins, d'après nos exemples, nous constatons que derrière l'usage de la formule *peu importe* se dissimulent deux sentiments : sentiment d'impuissance ou de faiblesse comme nous voyons dans l'exemple (14) ou un sentiment d'apaisement et de sérénité intérieure (ex 15-16).

(14) Mais il n'est pas question de l'abandonner une fois de plus. Et puisque Sébastien et Globo se désintéressent de son sort, il ne reste plus à Vincent qu'à solliciter l'aide d'Exu et son organisation, **peu importe** le prix à payer. (Johan Heliot, *Involution*, 2014)

(15) Je suis heureux que nous soyons venus ici. **Peu importe** que nous remportions ou pas ce prix, j'ai déjà beaucoup gagné ce soir. Et si vous

nous trouviez un endroit sympathique à aller passer le weekend, pour mon prochain cours d'astronomie ? (Marc Lévy, *Le premier jour*, 2009)

- (16) vous rouvrez un dossier clos depuis fort longtemps, et le rapport que vous m'avez communiqué ne prouve pas grand-chose. **Peu importe**, je préfère garder cela secret. (Frédérique Molay, *La 7e femme*, 2006)

Cette expression est utilisée dans une situation pragmatique où le locuteur se trouve obligé de faire quelque chose et qu'il n'a pas d'autre solution, comme dans l'exemple (14). Dans ce cas, le locuteur est indifférent aux conséquences qui peuvent résulter. Elle peut aussi exprimer le désintéret et le détachement à l'égard d'une chose ou d'un événement (ex 15 et 16).

L'état d'indifférence peut résulter d'une situation où le locuteur se trouve satisfait de ce qu'il est et il n'attend rien de plus ou au contraire, il découle d'une situation où le locuteur se trouve dans une situation désagréable et il est indifférent à ce qui va advenir et des conséquences prévues. Par conséquent, la formule est monofonctionnelle, car elle véhicule le même sens, quelle que soit la situation, c'est-à-dire un acte d'indifférence. Pourtant, cet acte provient des deux contextes différents : un contexte de satisfaction totale ou un contexte conditionné par un état d'obligation.

### **2.7. *Qu'importe !***

Cette formule est composée des deux lexèmes avec la construction syntaxique suivante : **Pronom interrogatif** — **Verbe**. Elle peut entrer dans un énoncé à modalité interrogative ou exclamative (ex. 17-19) comme elle peut être intégrée dans un énoncé par juxtaposition (ex 18). Concernant la question du figement morphosyntaxique, elle est complètement figée. Il n'y a pas de possibilité d'insertion ou de complémentation et le verbe au présent de l'indicatif n'accepte pas des variations flexionnelles. L'expression s'utilise souvent dans les contextes de conversation familière.

Selon Bidaud (2002), cette formule est employée pour exprimer un état d'indifférence à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose. Comme nous l'avons vu avec l'expression *peu importe*, le sens de l'indifférence est associé à deux sentiments : l'impuissance (ex 17) et un état de satisfaction (ex 18).

(17) Ainsi, j'achetai dans les villages quantité d'anciennes portes d'armoires dont le corps du meuble avait disparu. **Qu'importe** ! Je fis poser (beaucoup plus tard, quand les murs furent terminés et repeints), par le menuisier espagnol que cela amusa énormément, les portes dans les coins des chambres. (Nicole de Buron, *C'est fou ce qu'on voit de choses dans la vie*, 2006).

(18) Après tout **qu'importe**, leur propriétaire est déjà sur le pont, elle s'accroche au bastingage et avance, yeux mi-clos, pour lutter contre le vertige. (Marc Lévy, *La première nuit*, 2009)

Premièrement, le sens de l'impuissance marque la passivité devant un malheur qui va se produire. Ce sentiment est causé par un fait irréversible. C'est pourquoi que le locuteur se sent impuissant et ne pourra rien faire. L'état d'indifférence peut être causé par un sentiment profond de contentement intérieur.

Il est évident que la modalité interrogative renforce le sens dans l'exemple suivant. Le locuteur l'utilise pour s'interroger sur l'importance d'un fait en employant la question oratoire, *qu'importe* ?

(19) Sébastien se doute que cela a un lien avec la Nuée grise, mais dans le fond, **qu'importe** ? (Johan Heliot, *Involution*, 2014)

Par conséquent, cette formule est à degré faible de non-compositionnalité sémantique et prédictible. L'expression signifie que « quelque chose n'a pas d'importance ». Le sens d'indifférence est prédictible. D'ailleurs, la formule *qu'importe* est proche de l'expression *peu importe*. Les deux expressions soulignent le même acte de langage et s'utilisent dans des situations pragmatiques proches.

Sur le plan pragmatique, la formule marque un acte d'indifférence et s'utilise dans une situation pragmatique contrainte par l'usage. Il s'agit d'un acte expressif indirect.

## 2.8. *C'est la vie*

Cette formule s'utilise dans le langage courant et familier et se compose de quatre lexèmes : **Pronom démonstratif** — **Verbe** — **Article défini** — **Nom**. Elle entre souvent dans une structure exclamative en accentuant la montée de la courbe intonative et renforce sa valeur expressive. Ainsi, la formule constitue plus souvent un énoncé autonome sur le plan syntaxique ou bien par incise (ex.20). Sur le plan morphosyntaxique, elle est complètement figée : il n'y a pas de possibilité d'insertion ou de complémentation. Le verbe *être* n'est possible qu'au présent de l'indicatif. Chaque changement opéré à la forme de l'expression peut entraîner la perte de sa signification globale.

*C'est la vie* est employé dans les conversations pour exprimer des sentiments de résignation et d'impuissance (Bidaud 2002). Le sentiment de résignation est provoqué souvent par une situation douloureuse dans laquelle l'énonciateur est plongé et se trouve impuissant d'agir. Ce sentiment consiste donc à adopter une attitude résignée et passive. Dans l'exemple (20), l'énonciateur veut dire qu'il accepte les conditions actuelles sans protestation. Ce sens dissimule un sentiment d'impuissance, car le locuteur est convaincu que rien ne va changer.

(20) Mais avant, je coupai mes nattes qu'Amaury aimait tant, et je les lui envoyai dans une belle boîte dorée avec : « Adieu ! Et sois heureux ! Je décidai de suivre ses conseils.

- **C'est la vie !** m'expliqua ma très chère Aliénor que mes reniflements empêchaient de dormir. Tu en verras d'autres, ma pauvre chérie ! (Nicole de Buron, *C'est fou ce qu'on voit de choses dans la vie*, 2006)

Dans l'exemple suivant (21), l'usage de cette formule vient du fait que certains moments dans la vie semblent écrits d'avance par le destin et il est donc inutile de résister. L'énonciateur veut dire que la vie est ainsi et personne ne peut la changer autrement.

(21) je sais pourquoi les deux femmes ont été tuées, dit Adamsberg en obéissant, et je sais pourquoi on a ouvert leurs tombes.

- **C'est la vie**, dit Angelbert. Robert, il est couvreur, il a des ennuis de couvreur. (Fred Vargas, *Dans les bois éternels*, 2006).

En ce qui concerne le dernier exemple (22), le sens de résignation est chargé d'une forte émotion, ce qui s'explique par la répétition de la formule deux fois. La résignation se rapproche dans cet exemple de la douleur, de désespoir et de souffrance psychique. Ce sentiment est causé par un fait irréversible et c'est pour cette raison que l'énonciateur ne peut rien faire dans le sens de *c'est comme ça ! On ne peut rien y faire !*

(22) Qui s'efface, peu à peu, comme s'enfuient les souvenirs d'un cauchemar alors que pointe l'aube salvatrice.

Putain de douleur ! [...] putain de Primeiro Comando da Capital, putains de vieux enfoirés [...]... **c'est la vie ! C'est la vie !** (Johan Heliot, *Involution*, 2014)

En observant les trois exemples analysés, nous pouvons constater que ce sentiment de résignation est graduel, allant de l'intensité faible dans l'exemple (21), où la résignation est associée à la fatalité à l'intensité forte de cet affect dans l'exemple (22). Dans ce dernier exemple, l'énonciateur semble vraiment touché. En fait, le contexte large sert à exprimer l'intensité de l'affect à travers l'usage des modifieurs comme *putain de douleur*. De cette façon, seul le contexte peut nous donner des informations sur l'intensité de l'affect exprimé. Par ailleurs, le sens de résignation n'est pas prédictible par les mots qui forment cette expression. Elle est donc à degré fort de non-compositionnalité sémantique. De ce fait, le sens global ne correspond pas à la somme des signifiés de leurs éléments constitutifs.

Au plan pragmatico-discursif, la formule expressive *c'est la vie* renvoie à un acte de langage de résignation et d'impuissance. On remarque d'emblée qu'il s'agit d'une expression monofonctionnelle, c'est-à-dire qu'elle est employée pour exprimer un seul acte de langage assez évident et transparent. D'après les données de notre corpus, la formule exprime un sens purement personnel. Elle s'utilise comme un commentaire réactif à un événement qui vient de se produire et qui a un effet négatif sur le locuteur. La présence de l'auditeur est plus ou moins nécessaire. Dans l'exemple (21), la formule est utilisée dans un dialogue entre deux protagonistes. La présence de l'interlocuteur est indispensable, car le locuteur a fait appel à la formule *c'est la vie* dans le but de transmettre à son allocutaire son état affectif sur ce qui a été dit dont il

a été témoin, tandis que dans l'exemple (22), la présence de l'interlocuteur n'est pas nécessaire, car l'usage de cette formule est conditionné par un événement extérieur. Le locuteur l'emploie afin d'extérioriser son état d'âme.

### 2.9. *Ça ne manquera pas de sel*

Il s'agit d'une expression familière dont la construction syntaxique est la suivante : **Pronom démonstratif — Adverbe de négation—Verbe —Adverbe de négation—Article partitif—Nom**. Elle entre dans une structure assertive et forme un énoncé autonome syntaxiquement. Il n'y a pas de possibilité d'insertion ou de complémentation. La formule n'est pas productive dans notre corpus (une seule occurrence dans les tweets). Nous rappelons que les formules extraites du corpus de *Twitter* ne sont pas fréquentes. Il s'agit souvent d'occurrences uniques.

Cette formule indique que quelque chose a de l'intérêt et que le locuteur est plus au moins satisfait. Cependant, elle peut aussi avoir un sens ironique pour souligner une critique comme nous montre cet exemple :

- (23) J'entends les annonces. Je veux qu'on passe d'un Président des annonces à un Président des actes #AvecFillon@forcerep # LCI. Aux vœux de @Francois Fillon à 11 h 30. **Ça ne manquera pas de sel.** (*Polititweets*)

Par conséquent, cette formule est employée dans les interactions pour signifier ironiquement que la parole prononcée est cocasse et encore drôle. Elle présente un commentaire critique destiné à l'interlocuteur pour lui dire qu'on est insatisfait et encore déçu. Selon le contexte, elle véhicule un sentiment d'insatisfaction et de déplaisir ou plutôt de dérision face à une parole, une situation ou un comportement. Nous devons nous référer au contexte de communication pour dégager le sens suggéré par l'utilisateur. Concernant la question de la compositionnalité sémantique, il s'agit d'une formule idiomatique à degré très fort de non-compositionnalité sémantique.

Sur le plan pragmatique et discursif, cette formule est utilisée pour exprimer un acte expressif d'insatisfaction et de déception. Elle exprime également une dépréciation. Étant donné que cette formule apparaît dans un tweet politique, il convient d'attirer l'attention sur le fonctionnement de cette expression dans le

discours. En fait, nous savons que l'un des fonctionnements discursifs des émotions est relative à l'argumentation, notamment dans le discours politique qui vise souvent un public. Dans notre exemple, la formule est employée avec cette visée argumentative. Le twittos cherche par cette expression à convaincre les autres internautes de son point de vue. La dimension émotionnelle dans le discours renvoie à un processus argumentatif par lequel l'énonciateur veut attirer la sympathie et l'assentiment des interactants. Dans ce cadre, nous pouvons renvoyer à Plantin (2005) qui a largement évoqué l'intérêt des émotions dans le discours et son rôle primordial dans l'argumentation. Selon Plantin (2005), toute prise de parole cherchant à persuader ou à exprimer une opinion suppose une participation active des émotions. Il souligne à ce propos que :

Il est impossible d'étudier l'argumentation en négligeant les émotions qui sont attachées aux situations argumentatives de base, le débat politique et la confrontation judiciaire [...] Il est impossible de construire un point de vue, un intérêt, sans y associer un affect, les règles de construction et de justification des affects n'étant pas différentes des règles de construction et de justification des points de vue. (Plantin, 2005, pp.99-105)

De ce fait, l'utilisation de cette formule expressive n'est pas simplement un moyen pour exprimer un sentiment. L'expressivité est étroitement liée dans ce cas à la notion d'argumentation dans le discours. Il faut noter que dans la plupart de cas, les formules expressives utilisées dans les contextes politiques renvoient à une fonction argumentative.

### ***2.10. Nom de Dieu***

C'est une expression familière dont la construction est peu fréquente dans notre corpus : **Nom — préposition — Nom**. Sa structure interne souligne son caractère compact et lexicalisé. Son figement morphosyntaxique est également complet. En ce qui concerne sa modalité, elle est le plus souvent exclamative. Elle s'emploie fréquemment à la fin de l'énoncé pour exprimer une réaction spontanée du locuteur, une forme de clôture servant à manifester son caractère fortement pulsionnel. Les points d'exclamation constituent une spécificité de l'écrit afin de mettre en scène les manifestations expressives et spontanées des locuteurs. Ainsi, dans le corpus littéraire, 10 occurrences sur 14 occurrences au total sont suivies de points d'exclamation. Pour ce qui est du corpus de tweets, nous avons relevé 3 occurrences à modalité exclamative.

De point de vue sémantique, l'expression exprime selon les dictionnaires un sentiment intense d'exaspération et de colère (le *TLFi* et le *Grand Robert*). Dans les ressources spécialisées, l'expression n'est pas abordée ni dans l'ouvrage de Bidaud (2002) ni dans celui de Rey & Chantreau (1995). Cela est dû, à notre avis, à l'origine même de cette formule, car il s'agit d'un juron qui n'est pas considéré par eux comme une expression ou une locution. Au moyen de l'analyse de nos exemples dans leur contexte large, nous avons pu relever deux signifiés associés à la formule en question. Ils sont de même liés et très proches, mais la distinction semble importante. La formule *nom de Dieu* sert à exprimer le sentiment de colère ou de dépit. Selon les données de nos exemples, dans la plupart de cas, elle montre un sentiment intense de colère à l'égard d'une situation jugée comme mauvaise d'une manière ou d'une autre, comme nous pouvons le voir dans les exemples suivants :

(24) imaginez la tête d'l membre du Medef sur son siège de paon à Avignon, devant le spectacle soudain mort, **nom de Dieu** ! (*Intermittent*).

(25) Jeanne, tu vas les appeler tout de suite..., fit-elle calmement, mais animée par une colère froide. Dis-leur bien qu'ils viennent débarrasser le plancher de leurs foutues perruques... Dis-leur que je vais balancer tout ça dans la rue, **nom de Dieu**... ! (Philippe Djian, *Échine*, 1988).

(26) Tu te moques de notre amour, tu t'en sers comme d'un moyen pour colorer le quotidien. Avoue-le, **nom de Dieu** ! (...). Moi aussi j'ai envie de rêves, mais de rêves qui ne bouleversent pas à chaque instant notre vie. Je voudrais un bouquet de fleurs de temps en temps, un peu d'attention et de tendresse. Et que tu cesses tes mises en scène. C'est simple, non ? Ho ! Tu m'entends ? (Alexander Jardin, *Le Zèbre*, 1988).

Dans le premier exemple issu des tweets (*intermittent*), l'emploi de cette formule pour manifester la colère est très naturel, car le tweet s'inscrit dans un mouvement contre une décision du gouvernement. Manifester la colère contre cette décision considérée comme injuste pour les intermittents est donc authentique et spontanée. En ce qui concerne les exemples (25) et (26) provenant de la littérature, le sentiment de la colère est très évident dans les conversations à travers le contexte large

et les phrases qui se situent avant ou après la formule : *animée par une colère, Tu te moques de notre amour (...) Ho ! Tu m'entends ?* Dans l'exemple (27), il nous semble que le locuteur veut manifester son dépit suite à une douleur ou une blessure. Le discours du locuteur mêle une amertume et une colère dissimulées entre les mots. Ce sentiment est dû, selon notre observation du contexte, à une déception à un froissement d'amour *Sois sûre que je continuerai à t'admirer comme tu le mérites !*

(27) Mais pour ce regard que tu m'as lancé, pour ce minable trou du cul de S.O.S. qui a failli me dégoûter de cette vie à tout jamais, sois remerciée ! Sois sûre que je continuerai à t'admirer comme tu le mérites ! **Nom de Dieu**, je crois bien que je vais me mettre à PRIER pour toi... ! (Philippe Djian, *Échine*, 1988)

Du point de vue de son fonctionnement pragmatique et discursif, la formule assure une fonction expressive et interactive. Il est vrai qu'elle constitue une réaction émotionnelle, mais son emploi vise implicitement autrui. Dans l'exemple (26), la femme exprime son sentiment de colère face à son partenaire pour son manque d'attention envers elle *Je voudrais un bouquet de fleurs de temps en temps, un peu d'attention et de tendresse*. Sa finalité n'est pas seulement d'extérioriser son émotion, mais aussi d'obtenir de lui un nouveau comportement et de l'inciter à reconnaître sa responsabilité envers elle. Dans les tweets, c'est presque la même chose. La finalité des intermittents n'est pas de montrer un sentiment collectif de colère, mais ils attendent l'annulation du régime intermittent en France. De même, l'objectif du locuteur dans l'exemple (27) est d'exprimer son sentiment de dépit lié à une déception désespérante, est d'obtenir d'autrui une réaction différente. Pour résumer, l'expression sert à exprimer deux actes de langage expressifs : un acte de colère et un acte de dépit qui s'inscrivent dans la polarité négative.

### 2.11. *Trop c'est trop*

Cette formule se compose d'un **Adverbe** — **Pronom démonstratif** — **Verbe** — **Adverbe**. Elle est insérée dans l'énoncé par incise dans une structure assertive comme le montre le seul exemple que nous avons relevé de notre corpus de tweets et de littérature. La formule est complètement figée : aucun changement n'est possible au niveau morphosyntaxique. Elle s'emploie évidemment dans le registre familier.

(28) Écoutes — Sarkozy pr jf\_cope **Trop c'est trop**, cette affaire est désormais d'une gravité exceptionnelle : c'est l'État de droit qui est en cause. (*Polittweets*)

La formule *trop c'est trop* souligne la protestation du locuteur devant une limite dépassée, comme l'indique Bidaud (2002, p.169). L'utilisation de cette formule s'accompagne normalement d'un sentiment de mécontentement et d'emportement. Ceci nous renseigne aussi sur le type du rapport entre l'interactant, qui est ici un candidat des élections municipales de 2014 Jean-François Copé, avec son destinataire. Le doublement de l'adverbe d'intensité *trop* dans cette formule marque un excès produit suite à un événement. Par cette expression, le locuteur veut signifier qu'il ne pourra plus supporter ou tolérer quelque chose dans le sens de : *c'est assez, c'en est trop*.

Par ailleurs, la lecture littérale de cette expression n'est pas décodable, c'est-à-dire que les mots qui la composent ne suffisent pas pour comprendre son sens global dans la communication. De ce fait, elle est à degré très fort de non-compositionnalité sémantique.

Cette formule constitue une réponse à un stimulus souvent extralinguistique provoquant son emploi dans l'interaction. Il s'agit d'une expression réactive dont la fonction est autant expressive qu'interactive. Son emploi dans un contexte de discours politique renforce aussi sa valeur argumentative. Le locuteur utilise cette expression dans le but d'engager les autres internautes et d'exprimer une opinion envers une action qui vient de se produire. Ainsi, la formule est réactive, c'est-à-dire qu'elle présente une réaction émotionnelle, mais elle est aussi interactive.

## 2.12. *C'est incroyable*

Cette expression est constituée de **Pronom démonstratif — Verbe — Adjectif**. Nous avons pu relever 5 occurrences dans l'ensemble : 2 proviennent des romans contemporains et 3 de corpus de tweets. Commençons par la structure qui semble être autonome sur le plan syntaxique, mais qui s'inscrit souvent dans un énoncé. Concernant la modalité d'énoncé, elle peut être exclamative ou assertive comme le montrent les exemples ci-dessous. Cette formule appartient au registre courant de la conversation et s'utilise bien souvent à l'oral ou dans les communications

sur le réseau qui met en avant une forme d'écrit oralisé comme les tweets. Le verbe *être* n'accepte que le présent de l'indicatif. Cependant, cette formule peut avoir une forme elliptique adjectivale avec l'effacement du verbe comme nous voyons dans l'exemple (30). Par conséquent, nous pouvons dire que le figement semble partiel, car il y a une possibilité de complémentation syntaxique ou d'ellipse lexicale.

Selon le *TLFi*, *c'est incroyable* peut s'utiliser dans divers contextes. Cette formule s'emploie pour parler de quelque chose qui possède un caractère extraordinaire ou qui dépasse les limites habituellement ou bien inadmissible. Cette formule s'utilise souvent lorsque le locuteur veut manifester son état de stupéfaction suite à une situation injuste ou malheureuse. Selon les données de notre corpus, cette expression peut servir à exprimer d'autres signifiés que la surprise. Ainsi, le locuteur porte à travers cette forme un jugement subjectif sur un état des choses ou un événement. Il s'agit d'une expression essentiellement réactive et évaluative face à un événement ou un comportement. Le jugement du locuteur peut être négatif, associé à un sentiment d'indignation face à une situation injuste ou plus positive, liée à une situation positive.

En fait, nos exemples mettent en avant les deux sens. Dans l'exemple (29) qui vient du sous-corpus *Polittweets*, la formule *c'est incroyable* témoigne une évaluation positive suite à un exploit sportif que la France vient de remporter. Depuis le contexte dans lequel cette formule est employée, on comprend qu'il s'agit d'un jugement positif porté sur un record du monde dans le domaine sportif, c'est-à-dire que quelqu'un vient d'enregistrer un record qui dépasse toutes les performances précédentes. Par cela, *c'est incroyable* est associé ici à une réaction positive face à une situation positive. En revanche, dans les autres exemples, c'est le second sens qui est observé. Cela n'est pas étonnant, car ils s'inscrivent dans le refus de suppression du régime des intermittents en France. Le cadre général de l'usage de cette formule peut nous renseigner sur le signifié de la formule en question. Dans les exemples (31) et (32), le locuteur utilise *c'est incroyable* afin de témoigner de son état de stupéfaction et d'indignation face à une situation jugée négativement et inacceptable. L'expression étudiée possède plusieurs fonctions selon qu'elle met l'accent sur des jugements positifs ou négatifs. Nous sommes invités à deviner le sens à travers la réflexion sur le contexte large dans lequel l'expression a été utilisée.

(29) RT @airlavillenie : RECORD DU MONDE !!!!!!!!! 6 min 16 s au premier essai !!! **C'est incroyable**, je suis encore dans les airs... (*Polititweets*)

(30) **Incroyable!** Quelle déchéance! veut financer ses couvertures du périphérique par prélèvement sur la péréquation pour les départements... (*Polititweets*)

Si nous revenons sur les mots qui composent cette forme, il nous semble que le sens est assez prédictible à partir de ses unités lexicales. À partir de l'adjectif, le locuteur peut concevoir le sens global de la formule. Cet adjectif s'utilise pour désigner quelque chose qui est difficile à croire. Néanmoins, le sens évaluatif de cette formule n'est pas complètement prédictible à travers ses composantes lexicales. De cette façon, le degré de compositionnalité sémantique de cette formule dépend du sens engendré par le contexte. Elle peut être à degré faible de non-compositionnalité sémantique lorsqu'elle est associée au sentiment de surprise, comme elle peut être à degré fort lorsqu'elle met en scène un jugement axiologique.

Concernant le mode de réalisation discursif et le niveau pragmatique, cette expression possède deux valeurs illocutoires. Elle peut exprimer un acte réactif évaluatif positif ou négatif lié à un sentiment d'indignation et d'étonnement. Il semble évident que la situation d'énonciation joue un rôle décisif dans le saisissement du sens. Nous avons dit précédemment que cette formule est réactive, c'est-à-dire qu'elle sert à extérioriser l'état affectif du locuteur en exprimant son attitude subjective sur un état des choses. De ce point de vue, il s'agit d'une expression personnelle. Cela veut dire qu'elle ne vise pas l'allocataire directement. Dans le cadre des tweets, l'état exprimé par le locuteur ne peut pas rester purement personnel, car il le partage avec les autres internautes et il est aussi intensifié par la valeur axiologique. Qu'elle soit employée dans le sous-corpus *Polititweets* ou dans *Intermittent*, l'expression a une fonction expressive et évaluative. Dans ce sens, elle n'a qu'une valeur affective et communicative sous l'influence des données contextuelles qui engendrent le(s) sens.

(31) Quand Laurence Pariso reprend mot pour mot mon Ripostes 1 dans les échos **c'est INCROYABLE**. (*Intermittent*)

(32) Bon. Attendons quand même la radio. Qui se douterait qu'on enlève des enfants à Lyon, en ce moment... **C'est incroyable !**

Incroyable, dis-je. Reste la police...

Reste la police, comme vous dites. Ne croyez pas que je n'y pensais pas...

(René Belletto, *L'Enfer*, 1986)

(33) Eh bien, mes compagnons rouges, mes préférés du jardin, ont été saccagés ! Tu imagines ? **C'est incroyable...**

– Incroyable, oui...

– C'est qu'on en trouve pas partout.

– Qu'essaies-tu de me dire, Armelle ?

– Je ne sais pas. Voir ces plantes abîmées, et justement celles-ci, m'a donné la chair de poule. (Frédérique Molay, *La 7e femme*, 2006).

### 2.13. *C'est pas possible/ce n'est pas possible*

La formule *c'est pas possible* représente le schéma syntaxique suivant : **Pronom démonstratif — Adverbe de négation—Adjectif**. Cette expression est peu productive dans les deux sous-corpus. On rencontre 2 occurrences avec la variante *c'est pas possible* : une dans les tweets (*Polittweets*) et l'autre dans le corpus littéraire et 8 occurrences avec la variante standard *ce n'est pas possible* dans la littérature. Il convient de rappeler à ce niveau que notre sous-corpus de tweets contient très peu d'occurrences productives et la plupart des formules sont des formes uniques. La formule apparaît souvent comme un énoncé autonome syntaxiquement sous différentes modalités (exclamative, interrogative, assertive).

Il est intéressant de parler du lien entre la modalité exclamative et l'expressivité. En fait, l'exclamation est considérée par Brès (1995, p. 85) comme un moyen implicite servant à l'expressivité. Cela ne veut pas dire que les formules qui s'intègrent dans d'autres modalités ne sont pas expressives, mais la plupart des expressions forment en elles-mêmes des énoncés exclamatifs ou s'intègrent dans des phrases exclamatives. Nous rejoignons Morel (1995, p. 63) qui estime que l'exclamation est la manifestation linguistique des états émotionnels du locuteur.

Il est à noter qu'il s'agit d'une formule figée (pas de degré). Il n'y a pas

d'insertion ni de complémentation. Le verbe est toujours au présent de l'indicatif avec la troisième personne du singulier.

L'observation de notre corpus nous permet de distinguer deux emplois de cette formule : un emploi expressif et un emploi non expressif. Le sens expressif est lié à une large gamme de sentiments comme l'incrédulité, la colère et l'indignation ou l'étonnement. Le sens non expressif est formulé pour dire que quelque chose est impossible à réaliser dans le sens de refus. Nous rencontrons ce sens dans le *TLFi* « formule de politesse pour refuser de faire quelque chose ». Dans ce cas, il ne s'agit pas d'une formule expressive, comme nous observons dans l'exemple (34). Le locuteur parle d'une réponse négative reçue. Il s'agit donc d'une manière polie de refuser quelque chose.

- (34) Ne tourne pas tout en dérision, ce n'est pas complètement idiot ce que je te dis. C'est fatigant, dès qu'on émet une idée, la première réponse est toujours : « **Ce n'est pas possible** » ! Si tu présentais tes travaux à certaines fondations, tu aurais peut-être des opportunités ? Qu'est-ce que tu en sais ?  
(Marc Lévy, *Le premier jour*, 2009)

Passons à l'analyse des autres exemples où la formule exprime des sens expressifs variés selon le contexte, mais qui s'inscrivent dans une polarité négative (indignation, colère, incrédulité). La formule *c'est pas possible* est utilisée lorsque l'énonciateur veut exprimer son étonnement, son incrédulité, sa colère ou son indignation suite à un événement inattendu. Elle constitue une réaction à ce qui est dit l'interlocuteur ou face à une situation injuste. Elle peut être synonyme des expressions comme *c'est pas vrai ! je n'en crois pas mes yeux ! c'est incroyable !*

Le premier sens vise à exprimer l'étonnement (exemple 35). Le contexte large de l'expression nous permet de comprendre le sens d'étonnement à travers le verbe de parole *s'étonner* qui introduira l'usage de la formule et fait ressortir ce sentiment. Il y a aussi la locution, *mais non !* qui renforce, à son tour, l'état émotionnel du locuteur.

- (35) Et pourquoi donc ? s'étonnait Joséphine qui ne pouvait évidemment soupçonner que Jeannot et cette jeune aristocrate se connaissaient,

s'aimaient et avaient uni en rêve leurs vies et leurs âmes. Mais non ! **Ce n'est pas possible** ! (Pascal Lainé, *Fleur de Pavé*, 1996).

Le deuxième sens de l'incrédulité (exemples 36 et 37) met en avant l'attitude du locuteur qui met en doute le propos de son allocutaire. Ce sens dissimule un jugement négatif porté sur le dit de l'allocutaire ou sur un événement imprévu.

(36) Nature et découvertes à Bercy village c'est possible le dimanche, mais Leroy Merlin à Chelles **c'est pas possible** ? (*Polittweets*).

(37) J'te dis que je comprends pas ! insistait Charlot, obscurément offusqué. La Gibelotte prit le vieux à témoin : « Il est trop couillon, ce môme ! **C'est pas possible** ! J'ai chié une vraie truffe ! Une fleur de nave ! (Pascal Lainé, *Fleur de Pavé*, 1996)

Le sens suivant est celui de la colère et d'indignation (exemple 38). L'examen du contexte large nous montre que cette expression est accompagnée de gros mots *putain, bordel* qui renforcent le sens de la colère face à une situation provoquant l'indignation. En fait, les trois sentiments exprimés semblent proches sémantiquement et appartiennent au même noyau négatif (polarité négative).

(38) Globo, arrêt sur image et zoom ! **Ce n'est pas possible**, non, tente de la rassurer Vincent. Ce n'est pas un site de forage pétrolier ou gazier. Il n'y a pas de matières inflammables sur place. C'est juste un putain de bordel d'ascenseur ! ! (Johan Heliot, *Involution*, 2014).

Nous avons vu que la formule *c'est pas possible* sert à exprimer des sens expressifs variés (étonnement, incrédulité, colère et indignation). On peut parler ainsi d'une pluralité illocutoire qui donne lieu à des actes de langage variés selon les données contextuelles : acte d'étonnement, acte de colère et acte d'incrédulité. Il s'agit d'un acte réactif et purement personnel, car il concerne le locuteur. Dans les exemples provenant de la littérature (les dialogues), la présence de l'allocutaire n'est pas indispensable, car il s'agit d'une émotion individuelle et réactive. En revanche, dans les tweets, il s'agit d'un tweet posté en public auquel tout le monde peut accéder. Le but d'employer cette expression est de partager avec les autres internautes sa réaction

envers quelque chose d'actualité comme le montre l'exemple (36). De cette façon, l'usage de la formule *c'est pas possible* est réactif-interactif. Dans ce cadre, Cosnier (1994) considère que les sentiments comme (colère, étonnement... etc.) sont des émotions déclenchées souvent dans un contexte d'interaction sociale. Cela veut dire que ce type de formules expressives possède un caractère social et relationnel.

#### 2.14. *Ah bon !*

Cette expression comporte **une Interjection et un Adverbe**. Elle est productive dans le corpus littéraire (19 occurrences) et dans les tweets (6 occurrences). Elle entre dans une structure exclamative ou interrogative selon le sens exprimé et la situation. La formule est toujours utilisée de façon indépendante dans la communication. Elle est donc non intégrable et strictement figée.

Cette expression est signalée dans les dictionnaires comme une locution interjective par laquelle on exprime l'étonnement ou l'incrédulité (Bidaud, 2002 ; *TLFi*). Dans notre corpus, l'expression *ah bon* représente une formule réactive utilisée par le locuteur pour marquer un sentiment d'étonnement devant un événement ou un comportement inhabituel et peu ordinaire ou d'incrédulité. Dans le cas où le locuteur cherche à exprimer son sentiment d'incrédulité, l'énoncé se termine par un point d'interrogation, comme nous pouvons l'observer dans les exemples (39) et (40). Ce point d'interrogation met en avant une « fausse question ». Le locuteur n'a pas l'intention de s'interroger sur quelque chose, mais de mettre en doute un propos ou une action qui vient de se produire.

(39) – Non... je ne crois pas. Mais sur l'enveloppe il y a écrit :  
« Mademoiselle Isaure de Buron-Brun »...

**Ah bon !** Et c'est grave ?

(Nicole de Buron, *C'est fou ce qu'on voit de choses dans la vie*, 2006)

(40) Les intermittents ne veulent pas reprendre le travail ? **Ah bon** ? Ils ont leurs 507 heures ? (*Intermittent*)

En ce qui concerne l'exclamation, elle est maniée dans la situation d'étonnement. La formule est ici polyvalente et trouve son sens seulement à l'intérieur

du contexte. De plus, il est avéré que la prosodie constitue un facteur central permettant de distinguer les deux sens. Les sens attribués à cette formule sont non prédictibles, c'est-à-dire qu'elle est sémantiquement non-compositionnelle à degré fort.

(41) – Ah, t'es con ! T'es vraiment con ! T'es encore plus con que Charlot, tiens !

**Ah bon** ? Alors, je suis vraiment son fils ? (Pascal Lainé, *Fleur de Pavé*, 1996)

(42) - Oui. J'étais dans votre liste de presse. Je suis Marcel Haedrich, rédacteur en chef de Marie Claire. Et j'ai trouvé votre Sahara bien écrit et amusant.

- **Ah bon** !..., dis-je, stupéfaite. Je ne me rappelle pas...

(Nicole de Buron, *C'est fou ce qu'on voit de choses dans la vie*, 2006).

Sur le plan pragmatique et discursif, il s'agit d'une formule qui vient en réponse réactive à un événement étonnant ou comme un commentaire marquant l'incrédulité. Elle se situe donc entre la polarité neutre (l'étonnement) et la polarité négative (l'incrédulité), à travers laquelle, le locuteur exécute un acte de langage expressif d'étonnement (ex. 40-42) ou un acte d'incrédulité (ex.39-41). Quel que soit le sens exprimé, étonnement ou incrédulité, la formule est purement personnelle et réactive. Elle fonctionne dans ce cas comme un moyen d'expression d'émotion dans les communications.

### 2.15. *À quoi bon ?*

C'est une formule familière fréquente dans notre corpus (10 occurrences) dans le sous-corpus littéraire, mais elle est absente dans les tweets. Sa structure syntaxique se compose de **Préposition** — **Pronom interrogatif** — **Adjectif**. Sa modalité est souvent interrogative et elle n'accepte aucune variante. Sur le plan syntaxique, elle admet parfois la complémentation comme nous l'observons dans les exemples ci-dessous (*à quoi bon entreprendre*). Elle s'inscrit aussi parfois dans un autre énoncé, mais ce n'est pas toujours le cas. Elle présente dans la plupart des cas un énoncé interrogatif autonome syntaxiquement. Parmi les 10 occurrences, nous avons relevé 6 occurrences à modalité interrogative ayant une structure indépendante.

En reprenant les définitions dans les dictionnaires dans Bidaud (2002) et le *TLFi*, cette expression est utilisée pour marquer l'inutilité d'une action ou la résignation du locuteur devant quelque chose. Elle est donc porteuse des deux signifiés. À première vue, il semble qu'elle possède un sens non expressif (l'inutilité) et un sens expressif (la résignation). Toutefois, d'après le contexte, nous pouvons constater que le fait de signaler l'inutilité de quelque chose peut avoir aussi un sens expressif. De ce fait, souligner l'inutilité d'une action à venir constitue une attitude subjective, car ce qu'une personne juge inutile, une autre peut l'apprécier et le juge comme utile. Il s'agit alors d'un jugement négatif d'une action à venir considérée comme inutile comme nous pouvons voir dans l'exemple suivant :

(43) J'espérais que c'était suffisant, mais je n'en étais pas sûr et parfois je me demandais **à quoi bon** en franchissant la porte, je sautillais un instant sur place et Elsie me criait de la fenêtre : « Hé, c'est quand même la moindre des choses... ! », enfin j'imaginai qu'elle me criait ça. (Philippe Djian, *Échine*, 1988).

Comme nous l'avons précisé au début de cette analyse, la formule *à quoi bon* est sémantiquement polysémique. Elle exprime tantôt le sens d'inutilité comme nous l'avons observé dans l'exemple précédent, tantôt elle signale un sentiment de résignation et d'impuissance. Ce sentiment peut être dû à une déception ou une chose inévitable et fatale. Dans ce cas, l'usager admet une position négative et passive devant ce qui adviendra. Il découle de cela une connotation de désespoir liée à quelque chose de pénible et d'impossible à éviter. Ainsi, dans l'exemple (44), le locuteur plonge dans le désespoir après la mort de son amante. Il semble résigné devant l'insistance de son ami à résister. De même, dans l'exemple (45), le locuteur se sent incapable d'agir ce qui traduit son inefficacité et son impuissance devant une situation jugée difficile.

(44) Le néon s'alluma, je n'avais aucune idée du temps qui s'était écoulé depuis que nous avions perdu connaissance. Mes yeux eurent du mal à s'accommoder à la lumière. Elle n'avait pas tort, mourir en s'endormant serait plus doux.

- **À quoi bon ?**
- Ne t'endors pas, résiste.
- Je suis si fatiguée, Adrian. (Marc Lévy, *La première nuit*, 2009)

- (45) Il attendait, tassé sur le siège de son bureau, que les événements le rattrapent. **À quoi bon** entreprendre quoi que ce soit ? Il se sentait incapable d'anticiper, tout juste bon à rester là à ne rien faire. (Frédérique Molay, *La 7e femme*, 2006).

On déduit donc que la formule *à quoi bon* constitue une expression polyvalente qui met en avant deux significations proches avec une connotation négative. Si nous voulons préciser son sens, nous devons recourir au contexte situationnel. Les deux sens exprimés à partir de la formule étudiée n'ont aucune référence à la signification de ses constituants lexicaux. Dans ce cas, elle est sémantiquement non-compositionnelle à degré fort.

La formule *à quoi bon* est polyfonctionnelle. Du point de vue pragmatique, elle peut exprimer deux actes de langage expressifs selon la situation de communication. Dans les exemples (43) et (45), elle sert à réaliser un acte émotif de résignation, tandis que, dans l'exemple (44), elle donne à voir un acte d'inutilité qui constitue à notre avis un acte évaluatif, car il comporte un certain jugement subjectif de l'énonciateur. Sa fonction dans les conversations est fortement expressive et subjective. L'énonciateur n'envisage pas son allocutaire par cette formule. Elle est au contraire centrée sur lui. Elle pourrait servir nécessairement à montrer l'émotion et à extérioriser le ressenti dans un moment donné suite à une situation déterminée.

### 2.16. *Tant mieux*

C'est une formule courante dans les conversations dont la construction est la suivante : **Adverbe** — **Adverbe**. Elle est particulièrement productive dans le sous-corpus littéraire (19 occurrences), mais elle est absente dans les tweets. Sa modalité est très souvent exclamative. Elle constitue un énoncé complet et autonome syntaxiquement, mais ce n'est pas toujours le cas. Nous observons que cette formule peut avoir un complément *tant mieux pour lui* (très fréquente). De ce fait, son figement syntaxiquement n'est pas complet, car il y a une possibilité de complémentation syntaxique.

La formule *tant mieux* est définie dans les dictionnaires comme une forme par laquelle le locuteur exprime son état de satisfaction ou de réconfort dans le sens de

*c'est bien comme ça*. Elle peut être utilisée de manière ironique pour marquer un sentiment de désintéressement, voire une absence d'intérêt pour quelque chose.

En nous appuyant sur les données de corpus, nous avons constaté que cette formule peut avoir deux sens : la satisfaction et l'indifférence. Dans l'exemple (46) le locuteur communique avec son interlocuteur son sentiment de réconfort après avoir reçu une bonne nouvelle *tout va bien, voici des nouvelles*. De même, dans l'exemple (47), le locuteur l'utilise comme un commentaire servant à manifester son état de satisfaction suite à une action qui s'est passée, dans le sens d'*heureusement*.

(46) Excusez-moi, dis-je. Une obligation imprévue. Impossible de vous téléphoner moi-même, malgré l'envie que j'en avais. Un voyage éclair, ma mère malade... Mais tout va bien. Fausse alerte.

**Tant mieux !** Assez de malheurs ! Voici les nouvelles.

– C'est pour cette raison que vous m'appellez, n'est-ce pas ? (René Belletto, *L'Enfer*, 1986)

(47) Elle est très bien, affirmait-elle avec conviction. Tout à fait à mon goût. On ne sait pas d'où elle sort ? Personne ne la connaît ? **Tant mieux !** Cela devrait éviter bien des paroles inutiles. (Pascal Lainé, *Fleur de Pavé*, 1996)

Cependant, dans l'exemple (48), le locuteur utilise cette formule pour mettre en lumière l'indifférence et le manque d'intérêt pour quelqu'un ou quelque chose. Le même sens est exprimé dans l'exemple suivant, où le locuteur signale son détachement total. L'interprétation sémantique de la formule analysée dépend du contexte de communication et son sens n'est pas calculable à partir de leurs composantes lexicales. Elle est ainsi sémantiquement non-compositionnelle à degré fort.

(48) S'il survit à l'assaut, **tant mieux** pour lui, dans le cas contraire, qu'on l'enterre avec ses comparses. Ne laissez aucune trace derrière vous. Dès que nos sujets seront en sécurité, je vous rejoindrai. Traitez-les avec considération, mais que personne ne s'entretienne avec eux avant mon arrivée, et j'ai bien dit personne. (Marc Lévy, *La première nuit*, 2009)

(49) Eh bien, nous y voilà, j'en étais sûre ! Je savais bien ce que tu allais t'imaginer... !

**Tant mieux** ! fis-je entre mes dents.

Figure-toi que je sais exactement à quoi tu penses... ! siffla-t-elle. (Philippe Djian, *Échine*, 1988)

*Tant mieux* implique soit un acte de langage expressif de satisfaction ou bien un acte d'indifférence. Tout dépend du contexte. Sa réalisation dialogale ne nécessite pas la présence de l'allocataire, car elle est centrée sur l'énonciateur. Elle est donc personnelle et réactive remplissant une fonction expressive dans les conversations.

### 2.17. *C'est un comble*

*C'est un comble* est une expression appartenant au registre familier de la conversation et se compose de : **Pronom démonstratif** — **Verbe** — **Article indéfini** — **Nom**. Elle constitue dans les exemples ci-dessous un énoncé complet, mais pas autonome syntaxiquement, car elle s'intègre dans un autre énoncé dont la structure est assertive. *C'est un comble* n'est pas toujours une formule complètement figée. Elle admet dans certains cas la flexion du verbe *être* au conditionnel présent, comme dans l'exemple (50). Nous avons pu extraire au total deux occurrences : une provient de tweets et l'autre de littérature.

(50) Pas le moins du monde, je ne te parlais pas de moi. Dois-je comprendre par-là que tu te confesses enfin ? Demandai-je en reprenant mes airs de pion. Je n'allais quand même pas passer aux aveux le premier, **ce serait un comble**, compte tenu des circonstances de notre première rencontre. (Marc Lévy, *Le premier jour*, 2009)

La formule *c'est un comble* se dit pour signaler que quelque chose ou quelqu'un dépasse tout ce que le locuteur pourrait imaginer. Dans ce sens, elle exprime un sentiment de colère vis-à-vis d'un événement peu ordinaire et jugé négativement. Elle peut être synonyme d'expressions comme : *c'est incroyable ! il ne manquait plus que cela !* etc. Le sens de cette formule n'est pas prédictible (Kauffer, 2011). Ainsi, elle porte une signification globale par son tout et non pas à partir de chacun des mots qui la compose.

- (51) @RTLFrance : #podcast Thierry Lepaon : «Le patronat est assisté par le gouvernement, **c'est un comble**» — Ce sont les entreprises donc l'emploi. (*Polittweets*)
- (52) Son visage devient flou, je suis en train de perdre connaissance. Et plus je ris, plus cela inquiète Erwan, lui qui me reproche toujours de ne pas prendre la vie suffisamment à la légère, **c'est un comble**. (Marc Lévy, *Le premier jour*, 2009)

Cette formule constitue dans certains cas un commentaire réactif dans le but d'exécuter un acte de langage expressif, celui de colère comme l'indique l'exemple (51). Elle peut aussi exprimer que quelque chose dépasse les limites comme nous pouvons le voir dans l'exemple (52).

La visée est donc expressive dans les deux cas. Cela veut dire que l'énonciateur cherche, à travers cette expression, à extérioriser son sentiment face à une action peu ordinaire.

### 2.18. *Ce n'est pas la joie/pas la joie*

La formule *pas la joie* est la variante de l'expression *ce n'est pas la joie*. Elle est utilisée ici avec l'ellipse du sujet et du verbe copule. Elle se compose donc d'**Adverbe de négation** — **Article défini** — **Nom**. Le processus de réduction donne lieu à des formules variées dans les tweets comme la variante *pas la joie*. Ce processus se révèle par la chute de certains éléments lexicaux comme l'effacement du pronom démonstratif et d'adverbe de négation et le verbe dans notre exemple. Ce phénomène d'ellipse dans les tweets intègre fréquemment l'effacement de certains constituants de l'énoncé. Cela peut être dû à des interactions émotionnelles immédiates. Dans les tweets, la formule entre dans une structure assertive suivie d'un émoticône. Elle forme en elle-même un énoncé complet malgré son appartenance à un autre énoncé. Comme cette expression a omis le verbe et certains d'autres éléments lexicaux qui sont normalement présents, on pourra parler d'une formule partiellement fixe. En ce qui concerne le nombre d'occurrences, nous n'avons dégagé qu'une seule occurrence dans le sous-corpus d'*Intermittents*. Cela veut dire qu'elle ne se rencontre pas dans le corpus littéraire.

Avant d'aborder le niveau sémantique, il convient de noter que cette expression ne figure pas dans les ressources lexicographiques consultées. De ce fait, nous allons réfléchir sur les données contextuelles afin de deviner quel sens cette formule a. Le locuteur peut employer cette formule pour signifier que la situation actuelle est désagréable, pénible, voire triste. Elle évoque un sentiment de déception et de mécontentement face à un événement qui va se produire. Cette formule marque aussi un sentiment de désespoir, car l'événement (débat républicain) dont le locuteur parle dans son tweet est envisageable dans le futur. De cette façon, on peut remarquer qu'il est pessimiste avant même que le débat se déroule. Le sens de cette formule n'est pas prédictible à partir des sens de ses composants lexicaux. Il est donc non-compositionnel à degré très fort.

Dans notre exemple (ci-dessous), on observe un second procédé expressif employé dans le discours, celui d'émoticône<sup>6</sup> (: /)<sup>7</sup> qui constitue une forme iconique qui imite les mimiques faciales traduisant les émotions et les sentiments de l'émetteur. Le locuteur manifeste sa réaction émotive par l'utilisation d'un émoticône qui marque le mécontentement. Les émoticônes sont des marqueurs qui récompensent les éléments paralinguistiques comme l'intonation et la mimogestualité (Baron, 2000, p. 242 ; Kruger, Epley, Parker & Ng, 2005, cité par Marcoccia 2007). De cette manière, les émoticônes renforcent l'expression verbale de l'émotion qui s'effectue par l'usage la formule expressive *pas la joie*.

La formule est utilisée dans l'interaction pour exécuter un acte de langage émotif de mécontentement. Dans l'interaction sur le réseau *Twitter*, le sentiment exprimé n'est pas purement personnel et ne concerne pas seulement le locuteur. Il dépend plutôt de l'intention du locuteur dans sa communication. Nous rejoignons ici

---

<sup>6</sup> L'appellation des émoticônes vient du mot anglais « Smileys », traduit en français par divers termes tels « binettes » et « frimousses ». Le mot est composé des deux termes « émotion » et « icône », ils sont des icônes de mimiques faciales dont la fonction principale est d'indiquer une émotion ou un état d'esprit. En fait, l'invention des émoticônes est attribuée à *Scott Fahlman* professeur à l'Université Carnegie Mellon aux États-Unis, le 19 novembre 1982, ils étaient utilisés pour distinguer les sujets sérieux des sujets humoristiques, mais leur rôle dépasse rapidement les intentions du créateur pour devenir un caractère fondamental des communications médiatisées par ordinateur désormais CMO. Les émoticônes constituent des signes de l'alphabet ASCII (American Standard Code for Informatique Interchange, plus connu sous l'acronyme ASCII), ils sont empruntés des signes de ponctuation, des lettres, des chiffres et des symboles. Ils forment un visage stylisé exprimant une émotion, une humeur ou une appréciation, interprétés comme des images.

<sup>7</sup> : / : Cet émoticône indique l'indignation et le mécontentement.

Charaudeau (1983, 2004) qui estime que le discours constitue une certaine activité socio-langagière de nature pragmatique orientée vers des buts précis. Nous parlons ici de la problématique du discours en action que l'on doit à Charaudeau (2004). Selon lui, l'homme s'exprime afin de « tenter d'obtenir quelque chose de l'autre, d'agir sur le monde à travers lui » (Charaudeau, 2004, p.166). L'emploi de la formule expressive dans ce discours revêt une visée argumentative. Dans ce cas, l'émotion est au service du processus d'argumentation vu le contexte large de l'énonciation. Le locuteur cherche à agir sur l'état d'esprit et sur l'opinion publique en tentant d'orienter le public vers un état de désespoir face ce que va arriver prochainement. On appelle cela dans le discours politique un processus de persuasion qui exploite l'émotion non pas pour exprimer aux interactants sa situation psychique ou son sentiment personnel envers ce que l'entoure, mais dans le but de modifier et orienter leurs récepteurs vers un choix précis. Charaudeau (2005) parle « d'enjeu de captation » qui constitue « une tentative d'influence de l'autre, visée de faire faire par persuasion [...] afin de modifier l'état mental de ce dernier » (Charaudeau, 2005, p. 159).

(53) à voir : débat républicain avec Renaud Muselier sur LCI en direct de marseille-bennahmias-vs-muselier-sur-lci-municipales2014\_news » **pas la joie** :  
*/(Polititweets)*

### **2.19. Bon sang**

C'est une formule familière, dont la structure est la suivante : **Adjectif — Nom**. Sa modalité est exclamative ou assertive. Il s'agit d'une formule très productive dans le corpus littéraire (87 occurrences), mais elle ne se retrouve pas dans les tweets. Au niveau du figement morphosyntaxique, elle est intégralement figée par l'usage. Le critère d'inflexibilité ne concerne pas seulement le niveau morphosyntaxique, mais il caractérise aussi les éléments lexicaux constitutifs. De ce fait, il est impossible de changer un mot par un autre et chaque changement opéré à la formule en question entraîne à la perte de sa valeur pragmatique et sémantique.

Selon Bidaud (2002), cette formule peut signifier deux sens opposés, par lesquels le locuteur exprime un sentiment de plaisir et d'excitation agréable suite à un événement, ou bien il peut exprimer son désagrément causé par une nouvelle fâcheuse.

Si nous voulons préciser la valeur sémantique de cette expression, il faut recourir au contexte large dans lequel elle est employée. En examinant notre corpus, nous avons choisi des exemples qui illustrent les deux valeurs sémantiques inhérentes à cette expression. Exprimer deux sens opposés est une caractéristique spécifique à certaines formules expressives ayant un caractère polyfonctionnel surtout pour ce qu'on appelle traditionnellement les « interjections ». Seul le contexte peut décider de quel sens il s'agit dans une situation donnée.

En ce qui concerne les exemples (54) et (55), le locuteur a utilisé *bon sang* afin de commenter négativement un événement et d'exprimer son sentiment d'embêtement à l'égard d'une nouvelle fâcheuse.

(54) Dan, est-ce que tu imagines les tourments qu'on doit endurer quand on est fichu comme ça... **Bon sang**, comment veux-tu que je puisse lutter avec une femme, va-t'en faire le poids avec une gamine de vingt ans et une paire de nichons... ! (Philippe Djian, *Échine*, 1988)

(55) Arrêtez, **bon sang**, croyez-vous que si je m'adonnais au trafic d'antiquités, je viendrais demander l'adresse de mon négociant à l'Académie des sciences ? J'ai l'air bête à ce point-là ? (Marc Lévy, *La première nuit*, 2009)

Cependant, dans l'exemple (56), le locuteur cherche à montrer son enthousiasme et son excitation agréable envers une action heureuse. Dans les deux cas, l'expression met en jeu deux émotions vives, quelle que soit la polarité : positive ou négative.

(56) – Ouais, nous en sommes tous là.

Ah ! **bon sang** ! J'aime vraiment ça, tu sais... J'ai l'impression d'être un enfant.  
Et comment ! (Philippe Djian, *Échine*, 1988).

D'un point de vue pragmatico-discursif, la formule *bon sang* se présente comme une formule polyfonctionnelle où elle réalise deux actes de langage expressifs différents, voire opposés. Il est admis donc qu'elle exécute un acte de désagrément et d'excitation désagréable ou bien un acte d'enthousiasme et d'euphorie. En fait, toute

formule présentant deux sens contradictoires laisse à l'interpréteur la possibilité de sélectionner le sens qui convient à l'emploi contextuel.

Étant donné que cette expression constitue un commentaire réactif purement personnel, la présence de l'auditoire n'est pas indispensable. Son emploi est conditionné par un événement extralinguistique. Bien que les conversations dans les exemples présentent les deux participants, locuteur et interlocuteur, ce type de formule ne vise pas ce dernier, mais l'expression *bon sang* reste une réaction personnelle centrée sur le locuteur. De cette façon, la formule présente l'expressivité du locuteur qui cherche à manifester son émotion et compléter un acte de communication, car une formule expressive ne fonctionne pas seulement comme descripteur du sentiment. Elle réalise aussi un acte de communication expressif. Bref, une formule expressive est une manière d'action.

## 2.20. *C'est parti*

La formule *c'est parti* se compose de **Pronom démonstratif — Verbe— Participe passé**. Il s'agit d'une expression très courante dans les contextes familiers. Par cette expression, le locuteur annonce le lancement de quelque chose, mais elle peut aussi revêtir un autre sens expressif. Nous nous intéressons essentiellement à l'usage expressif de cette formule plutôt que son sens non expressif, voire littéral. Nous avons relevé au total 4 occurrences dans les tweets. En revanche, cette expression n'apparaît pas dans la littérature.

Selon les données de notre corpus, la formule *c'est parti* constitue un énoncé exclamatif autonome syntaxiquement. L'exclamation est le signe d'expressivité à l'écrit et marque aussi la forte implication du locuteur. Ainsi, elle transmet une certaine émotion ; c'est exactement ce qu'affirment Riegel et al (1994) :

Un énoncé exclamatif se caractérise d'abord par son intonation : sa mélodie est très contrastée et sa courbe, montante ou descendante, commence ou finit souvent sur une note élevée, qui met en valeur le terme sur lequel porte l'exclamation. C'est souvent l'intonation, combinée à des informations situationnelles, qui indique au récepteur le sentiment exprimé par l'énoncé exclamatif : une même phrase comme *il pleut !* peut exprimer une infinité de nuances affectives, de la colère à la joie, du rire aux larmes. (Riegel et al, 1994, p. 401)

Concernant la question du figement morphosyntaxique, l'expression accepte l'insertion de l'adverbe de qualité *bien* qui fonctionne comme qualifieur et intensifieur à la fois.

(57) RT @NotreIDF : #idfps à Cergy **c parti** !! Plus de 150 personnes venues parler de l'avenir de la région. (*Polittweets*)

Cette orthographe est relative aux réseaux sociaux où l'écriture phonétique est un phénomène commun aux utilisateurs. Le verbe *être* est toujours au présent de l'indicatif et aucun changement flexionnel n'est possible. Le participe passé du verbe *partir* est figé au masculin singulier. Après avoir observé cette expression dans les exemples présentés ici, nous pouvons remarquer qu'elle est partiellement figée au niveau morphosyntaxique.

Sémantiquement parlant, l'expression est utilisée pour marquer un état d'enthousiasme et d'exaltation d'une action passée (Bidaud 2002). L'usage de cette expression dans les exemples extraits essentiellement de sous-corpus *Polittweets* désigne un sentiment de plaisir d'une personne remplie d'une vive satisfaction. Elle est utilisée plus souvent dans le domaine politique ou sportif comme l'illustrent nos exemples. Le sens d'enthousiasme n'est pas déductible à partir de composants lexicaux de l'expression. C'est pour cette raison qu'elle fait partie d'expressions à degré fort de non-compositionnalité sémantique.

(58) TL stade plein comme un œuf ! La France joue chez elle un match capital. **C'est parti** ! #FRAUKR (*Polittweets*)

(59) RT @JeromeGuedj : **C'est parti** ! Nous faisons le trajet entre Villejuif et Athis : 11,2 km de tramway. Avec @jphuchon <http://t.co/pmhD5WRBy4> (*Polittweets*)

(60) Dans un an (2015) le #CenterParcs de la #Vienne (86) ouvrira ses portes. 1000 personnes vont participer au chantier. **C'est bien parti** ! (*Polittweets*)

Il s'agit d'une expression par laquelle le locuteur peut exprimer un acte d'enthousiasme suite à un événement qui provoque l'intense plaisir et la joie. Elle

correspond à un commentaire réactif personnel dont la présence de l'interlocuteur n'est pas indispensable. Dans ce contexte, cette formule s'utilise pour lancer un événement sportif. Dans cette situation, le locuteur l'utilise dans le but de pousser un cri d'enthousiasme et de joie. À l'écrit, le point d'exclamation accentue la montée de la courbe intonative qui est un signe linguistique d'expressivité.

## 2.21. *Bon Dieu*

Cette expression s'organise autour d'un pivot nominal *Dieu*, et elle se compose **d'un Adjectif — Nom**. Comme toutes les formules de structure nominale, son figement est complet : pas de possibilité de changement au niveau morphologique ou syntaxique. Selon les données de notre corpus, sa modalité est très souvent assertive, mais elle peut être exclamative ou interrogative. Parmi 60 occurrences dans la littérature, nous avons relevé 18 occurrences avec les points d'exclamation. Les 42 autres occurrences sont employées avec la modalité interrogative et assertive. Nous avons décidé de choisir 3 occurrences pour les analyser de modalités différentes : modalité exclamative, modalité interrogative et assertive. Malgré sa fréquence dans la littérature, cette formule n'apparaît pas dans les tweets.

Du point de vue sémantique, la formule *bon Dieu* exprime la protestation et la colère (*TLFi*), c'est-à-dire qu'elle possède une connotation négative par laquelle le locuteur veut montrer ses sentiments négatifs. Dans le cadre de notre corpus, l'usage de cette formule exprime la colère face aux atteintes à la dignité par quelqu'un (ex. 61) *il me brise le cœur à chaque fois* ou devant un acte jugé injuste par le locuteur (ex. 62.63) *pourquoi accepter qu'il vous embrasse, où est le problème*.

- (61) Il se tourna vers moi et durant un instant j'ai craint qu'il ne fondît en larmes. Sa lèvre tremblait un peu et l'éclat de ses yeux présageait le pire, mais il parvint toutefois à se contrôler, il enleva ses mains de son crâne et se les enfonça dans les poches.  
**Bon Dieu**, Dan... ! Il me brise le cœur à chaque fois... ! (Philippe Djian, *Échine*, 1988)
- (62) Je voudrais emmener ma fille respirer autre chose que de l'air recyclé. Où est le problème, **bon Dieu** ? (Johan Heliot, *Involution*, 2014).
- (63) **Bon Dieu** ! Pourquoi accepter qu'il vous embrasse ? Et pourquoi le laisser prendre votre main ? Vous vous rendez compte que j'étais là, malade d'amour pour vous ! (René Belletto, *L'Enfer*, 1986).

L'usage de cette formule suppose un jugement négatif de l'action qui soulève le sentiment d'indignation. Le ressenti du locuteur est individuel, c'est-à-dire qu'il n'implique pas l'interlocuteur, bien qu'il puisse être la cause déclenchant le sentiment. Conséquemment, il s'agit d'une formule réactive personnelle exprimant un état affectif de tristesse et de colère. Ainsi, nous avons affaire à un acte expressif d'indignation. L'expression est monofonctionnelle, c'est-à-dire qu'elle peut exprimer un seul acte de langage et elle ne peut pas exprimer un autre type d'acte de langage. En ce qui concerne le niveau discursif, la formule *bon Dieu* reflète une intention du locuteur d'extérioriser et de présenter son vécu intérieur.

## 2.22. *Mon Dieu*

Il s'agit d'une expression très fréquente dans les conversations écrites et orales et particulièrement productive dans le sous-corpus littéraire (29 occurrences) et 3 occurrences dans le sous-corpus *intermittent*. Elle se constitue **de Déterminant possessif — Nom** et appartient au registre courant de la conversation. Son figement est intégral. Généralement, les formules à pivot nominal comme, *mon Dieu, nom de Dieu, ma foi, ma parole*, se caractérisent par un très haut niveau de figement ; il n'y a pas de possibilité d'insertion ou de complémentation. Sa structure modale est très souvent exclamative en formant un énoncé syntaxiquement complet.

Avant d'entamer l'analyse, nous allons observer dans les dictionnaires le(s) sens de cette expression. Le *TLFi* la décrit comme une exclamation visant à exprimer « l'effroi et l'affliction ». Il convient de mentionner que nous n'avons pas retrouvé cette expression dans Bidaud (2002) ni dans Rey & Chantreau (1995). Selon les données de notre corpus, la formule peut avoir deux sens expressifs différents : sens (1) : l'effroi ; sens (2) : la surprise.

Si l'on veut analyser l'exemple (64), nous remarquons que le contexte large nous permet de comprendre le sens d'effroi à travers les phrases qui se situent avant et après l'expression *les horreurs de cette nuit*. Donc, ici le locuteur cherche à montrer son sentiment de peur suite à un événement qui vient de se passer.

(64) Au fond, je n'y croyais pas. Les horreurs de cette nuit me prouvent que j'avais raison... Enlever Simon pour... **Mon Dieu !** (René Belletto, *L'Enfer*, 1986).

Dans les exemples (65) et (66), le locuteur emploie la formule en question dans le but de manifester son étonnement et sa surprise d'une action produite ou d'un propos prononcé par son allocutaire. Le sentiment d'étonnement est associé à des situations où l'émotion est très vive. Cela s'explique par exemple par l'emploi du verbe de parole *s'écria* ou bien la phrase situant avant l'expression *le murmure que la surprise lui arracha malgré tout son sang-froid*.

- (65) Tu as un amant ! Et sous mon toit ! Et moi qui n'ai rien vu ! J'en suis bien heureuse et je n'ai pas honte ! s'écria Adrienne. **Mon Dieu !** (Pascal Lainé, *Fleur de Pavé*, 1996)
- (66) Montferrat s'éloigna de quelques pas pour lire la carte, de sorte que nul n'entendit le murmure que la surprise lui arracha malgré tout son sang-froid : « **Mon Dieu !** Il a donc refait surface ! (Pascal Lainé, *Fleur de Pavé*, 1996).

Nous attirons l'attention sur le fait que notre étude est consacrée aux formules à fonction expressive. Néanmoins, il convient de préciser que nous avons observé dans notre corpus que cette expression se rencontre également comme une interjection, mais pas vraiment à visée expressive. Dans ce cadre, Olivier (2000) parle de ce sens dans son article, *L'interjection mon Dieu : variabilité sémantique et situations de discours*, comme l'une des dérivations délocutives de cette expression à partir de laquelle le locuteur accomplit un acte « de rendre grâce à Dieu » suite « à un événement bénéfique s'étant produit » (Olivier, 2000, p. 165) ce que nous observons dans l'exemple suivant :

- (67) Il y eut un bruit de sanglots. Isabel Dioblaníz s'était agenouillée devant sa chaise et pleurait. « Merci, **mon Dieu**, merci ! gémissait-elle dans ses sanglots ! (René Belletto, *L'Enfer*, 1986).

Comme nous pouvons observer dans l'exemple ci-dessus, le locuteur utilise la formule *mon Dieu* en s'adressant à Dieu afin de le remercier.

Si l'on aborde la fonction pragmatique et discursive de cette expression, elle reçoit deux types d'actes de langage : acte expressif et acte non expressif. Si l'on revient aux actes expressifs de la formule *mon Dieu*, nous dégageons un acte d'effroi et de peur et un acte de surprise. Pour acquérir le signifié des formules, le contexte

présente ici un facteur décisif permettant de différencier, d'un côté l'emploi expressif vs non expressif et de l'autre, il nous permet de distinguer entre les deux types d'actes expressifs (conditionnés par le contexte).

Au niveau discursif, la formule sert à manifester l'émotion du locuteur et mettre l'accent sur son intériorité. L'emploi est donc réactif émotionnel et touche seulement le locuteur. La présence de l'allocutaire n'est pas indispensable, notamment si l'on utilise cette formule comme une réaction envers un fait qui touche personnellement son énonciateur. La particularité que l'on observe dans l'analyse est la prédominance de la modalité exclamative. Parmi les 29 occurrences, nous avons recueilli 23 formules à modalité exclamative. Nous savons que l'exclamation sert d'une façon précise à mentionner l'expressivité des expressions et souligner une réaction spontanée et naturelle exprimée avec une voix élevée.

### *2.23. Ça sent le roussi*

Cette formule est relativement longue par rapport aux autres formules. Sa construction syntaxique est la suivante : **Pronom démonstratif — Verbe — Article défini — Nom**. Elle est exprimée dans l'exemple de notre corpus avec la modalité assertive avant deux points et appartient au registre familier de la conversation. Elle se caractérise par une forme compacte et lexicalisée. Son figement morphosyntaxique est complet. Cette formule ne se retrouve que dans les tweets (une seule occurrence) et ne figure pas dans la littérature.

Dans le *TLFi*, cette expression veut dire que la situation se gâte, c'est-à-dire que quelque chose risque de tourner mal. Le locuteur cherche à faire allusion à une mauvaise évolution d'un événement dans l'avenir. Dans l'exemple cité ci-dessous, cette expression marque des sentiments de découragement après avoir réduit l'engagement du ministre à la Culture<sup>8</sup>. Selon le contexte large dans lequel cette expression est employée, elle sert à marquer une émotion de mécontentement relative à la situation délicate dans laquelle se trouvent les intermittents du spectacle.

---

<sup>8</sup> Le ministre Manuels Valls était le Premier ministre en France entre 13 mars 2014 et 6 décembre 2016.

(68) **Ça sent le roussi** : Valls clame son engagement total à la culture, bien loin des précaires... (*Intermittent*)

Sur le plan pragmatique, elle produit un acte expressif de mécontentement et de découragement. Elle est réactive et orientée vers le locuteur. Il s'agit donc d'une expression purement personnelle consacrée à l'expression du sentiment. Cela met en avant sa fonction dans l'interaction qui est ici expressive.

#### 2.24. *Tant pis*

Il s'agit d'une **locution adverbiale** récurrente dans notre corpus littéraire (18 occurrences) et une occurrence dans les tweets. Il s'agit d'une forme pleine pouvant fonctionner comme un énoncé complet, même si elle est intégrable au sein d'un autre énoncé. Ce type de formule est souvent accompagné de préposition et de pronom personnel (*pour moi, pour toi*). Son figement syntaxique n'est pas complet puisqu'il existe une possibilité de complémentation. Sa modalité peut être exclamative ou assertive.

Lors de notre observation de l'expression *tant pis* dans les dictionnaires, nous nous sommes vite rendu compte de son caractère polysémique. Dans le *TLFi*, elle marque généralement que le locuteur accepte un état de fait. Elle peut aussi exprimer une large gamme d'émotions comme le regret, la résignation et l'indifférence. Bidaud (2002) indique que cette formule est utilisée quand le locuteur veut exprimer son dépit ou son indifférence. Du fait que cette formule se caractérise par une plasticité sémantique, nous allons essayer dans notre analyse de sélectionner des exemples illustrant différents signifiés. Ainsi, dans l'exemple (ex.69), le locuteur l'utilise pour marquer son insouciance, c'est-à-dire que l'événement qui se produit devant lui ne s'en attriste, ni ne s'en réjouit *tant pis ! c'est son sort*. Il veut donc manifester son détachement total à l'égard de ce qui se passe devant lui. De ce fait, la formule *tant pis* est employée ici comme un commentaire exprimant un sentiment d'indifférence suite à une scène.

(69) Il avait toujours su qu'il tirerait la charrette jusqu'à l'heure du Jugement. Soixante ans de trimard, et il n'avait pas vingt francs en poche !  
**Tant pis !** C'était son sort. (Pascal Lainé, *Fleur de Pavé*, 1996)

Dans l'exemple suivant (ex.70), la formule est utilisée pour exprimer que le locuteur accepte un état de fait sans protester ou résister.

(70) Le courage, la volonté, la force de continuer, la résolution de nos épreuves, toutes ces choses flottaient en l'air, à portée de la main.

Eh bien, **tant pis** pour moi... « Amour au cœur, éperon au flanc », comme on dit. Il n'y a pas trente-six solutions... ! (Philippe Djian, *Échine*, 1988)

De plus, cette formule peut être utilisée pour marquer un sentiment de regret dans le sens de *c'est dommage* ! ce que nous pouvons observer dans l'exemple (71).

(71) Tous ses efforts en vue de nous rapprocher l'un de l'autre finissaient par porter leurs fruits et bien que je restais sur la défensive, nos rapports avaient pris une autre dimension et de temps à autre j'avais presque le sentiment que nous vivions ensemble. Ce qui ne laissait pas de m'étonner.  
- Eh bien, **tant pis** pour moi, répondit-elle. (Philippe Djian, *Échine*, 1988)

Les sens attribués à la forme *tant pis* ne sont pas prévisibles à partir de la somme de ses composants. Ainsi, elle fait partie des formules préfabriquées et sémantiquement non-compositionnelles à degré fort.

Ce type de formule, sémantiquement polyvalente, est réservé à la réalisation de plusieurs actes de langage expressifs : un acte d'indifférence, un acte de résignation et un acte de regret. Puisque cette formule se rattache pragmatiquement à divers actes de langage expressifs, le contexte d'utilisation joue ici un rôle décisif dans la construction du sens et par conséquent la précision du type d'acte de langage exécuté. Cela dit, cette formule fonctionne dans le discours comme un moyen pour montrer l'état affectif du locuteur. Tous les actes produits par cette formule constituent des actes réactifs personnels centrés sur le locuteur plus que l'allocutaire. La présence de celui-ci ne semble pas donc obligatoire.

### 2.25. *C'est dommage*

C'est une expression datant du début du 13<sup>e</sup> siècle à pivot verbal. Elle se compose du **Pronom démonstratif** — **Verbe** — **Nom**. Cette expression semble

fréquente dans les tweets par rapport aux autres formules. Nous avons relevé 7 occurrences de *c'est dommage*, dont 5 occurrences avec la variante elliptique *dommage*. Nous avons pu relever aussi 4 occurrences dans le corpus littéraire.

Concernant la modalité, elle entre souvent dans une modalité assertive et se présente comme un énoncé autonome syntaxiquement, ou faisant partie d'un autre énoncé. Le figement morphologique est entier : le temps du verbe est toujours au présent de l'indicatif ; chaque changement opéré peut entraîner la perte de la valeur pragmatique de la formule : *\*c'était dommage*, *\*ce serait dommage*. En ce qui concerne son figement syntaxique, il apparaît incomplet, car nous observons une possibilité de complémentation (*dommage pour lui*, *c'est dommage d'en faire [...]*).

Au niveau sémantique, cette formule véhicule des réactions personnelles de type affectif, à savoir le regret et la déception (Rey & Chantreau 1995). Dans le *TLFi* et dans Bidaud (2002) elle apparaît plutôt dans son sens négatif *c'est pas dommage* exprimant la satisfaction après un événement attendu. Nous allons reprendre l'étude de cette formule dans le cadre de notre modélisation lexicographique (chapitre 4).

Dans notre corpus, elle peut également met en œuvre d'autres sens que le regret, comme le sens de critique qui manifeste la dépréciation. Ainsi, dans les exemples (72-73), la formule *c'est dommage* est utilisée lorsque le locuteur veut manifester son regret ou sa déception, alors qu'il pouvait s'attendre à quelque chose de mieux.

(72) Pour s'acheter un été paisible, signe un chèque de 20 millions d'euros à l'#unédic ! **Dommage**, l'été s'annonce pourri ! (*Intermittent*)

- (73) – Vous êtes fou. Vous êtes vraiment fou... Et vous... vous ne jouez plus du tout.
- Non. J'ai abandonné très jeune
  - **C'est dommage**
  - Oooooof ! Je suis devenu journaliste, chroniqueur musical.
  - Je sais. J'aimerais bien lire votre livre
  - Ha, ha ! Elle pouvait toujours se... branche de houx, hou hou (René Belletto, *L'Enfer*, 1986).

Pour ce qui est du dernier exemple, il exprime un sens ironique de critique adressé au gouvernement.

(74) Les intermittents du spectacle : ni fainéants, ni privilégiés. Vous n'avez toujours pas lu « l'accord ». **C'est dommage.** (*Intermittent*)

La non-compositionnalité est à degré faible pour cette expression, car l'interprétation littérale semble possible. Le substantif *dommage* veut dire une perte subie par quelqu'un ou quelque chose C'est le type d'acte de langage qui souligne le sens formulaire.

Sur le plan pragmatique et discursif, l'expression *c'est dommage* permet d'accomplir différents actes de type expressif : un acte de regret, une critique, une déception. Sa valeur sémantique émotive renvoie à sa fonction dans le discours qui est expressive et interactive. Au moyen de cette expression, le locuteur tente d'exprimer ses sentiments réactifs face à une situation ou un événement qui ne répond pas à l'attente du locuteur. De plus, cette formule sert aussi à manifester l'attitude subjective du locuteur en montrant sa dépréciation du gouvernement.

### ***Synthèse***

Au final, ce sous-ensemble de 25 types de formules expressives personnelles réactives les types le plus fréquents dans notre corpus. Il est à noter que les formules existant dans le contexte de tweets se caractérisent par leur fréquence faible, tandis que les expressions figurant dans les romans sont souvent récurrentes.

En somme, les formules personnelles expressives possèdent une charge émotionnelle dans les deux types de discours étudiés. Au niveau sémantique, elles sont non-compositionnelles à des degrés variables. Il y a celles qui manifestent un degré fort de non-compositionnalité sémantique comme, *ma parole, à quoi bon, tant pis* et d'autres qui s'inscrivent dans un degré faible de non-compositionnalité sémantique comme *c'est dommage* qui sera abordée dans la modélisation lexicographique en détail.

Ce type de formules marque des réactions affectives intenses à des événements extérieurs. Ainsi, le fait de parler et de partager les émotions a une valeur purement personnelle. De toute évidence, le fonctionnement discursif de ces formules est expressif, notamment en ce qui concerne les expressions employées dans les romans

contemporains. Par contre, la mise en discours des émotions dans les tweets politiques peut revêtir d'autres visées discursives comme l'argumentation. Dans ce cas, les formules ne servent plus à exprimer le ressenti intérieur du locuteur, mais elles s'utilisent comme des moyens pour persuader le public. Prenons à ce propos l'exemple de la formule *c'est un comble* dans les tweets politiques où elle exprime l'engagement du locuteur dans la critique du gouvernement, afin de montrer qu'il est capable de conduire le pays autrement et qu'il est supérieur à son adversaire dans le cadre de la campagne électorale des municipalités en 2014.

### 3. *Formules réactives interpersonnelles*

Dans cette section, nous aborderons les formules de type interpersonnel montrant essentiellement des réactions expressives dans lesquelles l'interlocuteur est fortement impliqué. Ces formules produisent des actes de langage réactifs interactifs adressés d'une façon explicite ou implicite à l'allocutaire. Prenons l'exemple de la formule *ça suffit* employée pour exprimer une réaction spontanée du locuteur en face d'un acte verbal ou non verbal accompli essentiellement par l'interlocuteur. *Ça suffit* souligne une réaction négative d'irritation adressée à l'allocutaire qui fait part de l'interaction. C'est pour cette raison qu'il est impliqué dans l'acte.

#### 3.1. *Allons-y*

La formule *allons-y* se compose des deux lexèmes : **Verbe à l'impératif** — **Pronom personnel**. Elle admet aussi la forme de la deuxième personne du singulier ou du pluriel *allez-y* ou *vas-y*. Cette formule entre souvent dans une structure exclamative et forme en elle-même un énoncé complet et autonome syntaxiquement. Il s'agit d'une forme complètement figée sur l'axe syntaxique : il n'y a pas de possibilité d'insertion ni de complémentation. Morphologiquement, elle accepte uniquement, comme nous venons de le dire, la variante pronominale avec la deuxième personne du singulier (*vas-y*) ou du pluriel (*allez-y*) sans changer le mode du verbe qui est à l'impératif : aucun changement temporel ne peut être effectué sur cette expression. Il est à noter ici que la plupart des formules expressives ayant au moins un verbe conjugué sont à l'impératif, au présent de l'indicatif ou rarement au futur simple.

La formule est utilisée lorsque le locuteur veut manifester son encouragement et son incitation d'un événement qui va se produire (Bidaud 2002). On peut aussi comprendre le sens de stimulation derrière l'usage de cette formule. Celle-ci sert à stimuler l'allocutaire à prendre une certaine position ou réagir d'une telle manière. Son sens est non prédictible à partir du sens de ses composantes lexicales. Elle est par conséquent non-compositionnelle, car ses lexèmes ne peuvent pas interpréter son sens global.

- (75) Le logement social pr nous n'est pas un gros mot ! pr tous est notre projet ! **Allons-y** ! » (*Polittweets*)
- (76) **Vas-y** ! Mon Robert tu vas gagner et vive l'Ardéchoise. (*Polittweets*)
- (77) demanda Alexandre en récupérant son souffle. **Allez-y**, les enfants ! Encore ! Encore ! Ah, que c'est bon ! Y a des chambres dans l'hôtel d'en face ! Même les patrons y vont baiser avec leur secrétaire. (Nicole de Buron, *C'est fou ce qu'on voit de choses dans la vie*, 2006)
- (78) Euh, bonjour Globo. Désolé, je n'ai pas l'habitude de discuter avec un moteur de recherches. **Vas-y**, Vincent, salue-le, encourage Sébastien. (Johan Heliot, *Involution*, 2014)

Sur le plan pragmatique, l'expression *allons-y* est employée pour exécuter un acte d'encouragement et d'incitation. Elle suppose l'insertion de l'allocutaire dans l'interaction. La première personne du pluriel concerne dans ce cas le locuteur et son interlocuteur à la fois. De cette façon, elle constitue une formule interpersonnelle. Ceci désigne la nature du lien qui unit les deux protagonistes de l'échange communicationnel, même si le contact entre eux n'est pas direct, mais plutôt virtuel (à travers le réseau). Pour mieux expliquer cette relation entre les deux sujets de l'interaction, nous référons à Benveniste (1966, p. 23) qui traite cette problématique en détail. Ainsi, la première personne du pluriel implique la première personne du singulier qui est le sujet principal de l'interaction et aussi la deuxième personne du singulier ou du pluriel qui présente son allocutaire. Selon cette perspective, le *je* ne peut pas exister sans *tu/vous*. Cela aboutit selon Benveniste à une relation d'intersubjectivité qui est à son tour un processus interpersonnel. Aucun de ces pronoms ne peut se concevoir sans l'autre. Ainsi, la prise en compte de l'allocutaire est très importante dans le processus d'influence et de persuasion. Le locuteur montre

qu'il est engagé dans la même situation que son interlocuteur pour lui dire qu'il peut réaliser toutes leurs attentes. Conséquemment, la formule *allons-y* a une fonction argumentative dans le discours.

### 3.2. *C'est pas rien*

Cette expression est une variante de l'expression normée *ce n'est pas rien*. Elle est utilisée ici avec la chute de l'adverbe de la négation qui est une caractéristique fréquente dans les tweets. Elle se compose de quatre lexies : **Pronom démonstratif** — **Verbe**—**Adverbe de négation**—**Pronom indéfini**. L'expression constitue une phrase indépendante et autonome dans l'exemple ci-dessous. Elle se caractérise par son figement complet : le verbe n'accepte que le présent de l'indicatif *\*c'était pas rien*, *\*ça serait pas rien*. Cette formule ne se retrouve que dans le sous-corpus d'*Intermittent* (1 occurrence).

*C'est pas rien* constitue une formule familière qui n'apparaît pas dans le corpus de romans contemporains. Nous n'avons relevé qu'une seule occurrence dans les tweets. Elle désigne dans le *TLFi* quelque chose d'important, qui n'est pas négligeable. Dans notre corpus, le locuteur l'utilise pour montrer le défi et la provocation.

(79) Soutien de l'ONYX à Nantes ! **C'EST PAS RIEN**. Et ce matin, manif devant préfecture à 10 h. (*Intermittent*)

Sur le plan pragmatico-discursif, elle sert à exprimer un acte expressif suite à un état d'enthousiasme et d'encouragement. Il nous semble que l'expression est employée comme un commentaire réactif centré sur le locuteur, mais sa visée discursive n'est pas seulement expressive. Elle est de même interactionnelle, car elle envisage l'invitation des intermittents à se mobiliser.

### 3.3. *Et alors !*

Cette expression se compose d'une **Conjonction de coordination** — **Adverbe**. Elle appartient au langage familier et généralement fréquente dans notre sous-corpus littéraire (14 occurrences), mais elle ne se rencontre pas dans les tweets. Elle constitue

très souvent un énoncé complet à modalité interrogative. Il s'agit ici d'une fausse question dont la valeur est affective. Nous rappelons que Bally (1909) a avancé que les questions rhétoriques constituent, comme les exclamations, des moyens d'expression des émotions. Du point de vue morphosyntaxique, la formule est invariable et strictement lexicalisée. Cependant, son figement syntaxique peut être dans certains cas incomplets.

(80) Seigneur, quand je les ai aperçus hier matin, j'ai refusé de le croire, je t'assure...  
**Et alors** quoi, ça lui est venu comme ça, d'un seul coup... Il s'est pris un truc sur la tête... ? (Philippe Djian, *Échine*, 1988)

La formule *et alors* est définie dans les dictionnaires comme une manière de manifester le refus d'une objection. De ce point de vue, son signifié n'est pas expressif. En nous appuyant sur les exemples ci-dessous, nous nous sommes rendu compte que cette formule peut revêtir quelquefois plusieurs sens différents selon les contextes. Ainsi, dans l'exemple (81), la formule est utilisée pour exprimer une attitude indifférente à l'égard de ce qui devrait en principe intéresser le locuteur.

(81)– T'as perdu ta fiancée, dit Filoche d'un ton rogue. T'as perdu ton dab. **Et alors ?** Tu crois qu't'es plus seul que moi ?  
J'm'en fous !  
Alors, te v'là libre ! (Pascal Lainé, *Fleur de Pavé*, 1996)

Dans l'exemple suivant, le locuteur l'emploie pour montrer son incapacité d'attendre quelque chose. Il a hâte de faire parler son allocutaire, ce qui explique l'utilisation de formules comme *bon sang*, *crache le morceau*.

(82) – je te le donne en mille : devine pourquoi on n'a pas encore mis la main sur Arnaud Briard ! Il a tout simplement changé de nom !  
Changé de nom ? Exact.  
**Et alors ?** Bon sang, Amélie, crache le morceau ! (Frédérique Molay, *La 7e femme*, 2006)

En ce qui concerne l'exemple (82), la formule sert à marquer le refus d'une objection comme l'expliquent le *TLFi* et le *Grand Robert*. Néanmoins, ce refus ne

semble pas dépourvu de valeur expressive. De nombreux indices témoignent de cette valeur affective, à savoir l'intonation qui se traduit par la ponctuation et surtout l'emploi de la question oratoire à la fin de l'énoncé. Le locuteur tente de faire de son mieux pour convaincre son interlocuteur de son point de vue.

Nous avons sélectionné des exemples qui, selon les contextes, peuvent avoir des sens différents. C'est évidemment le contexte qui permet de désambiguïser les sens dans le discours. Toujours d'un point de vue sémantique, la somme des sens des parties de l'expression ne suffit pour comprendre ce que le locuteur veut exprimer.

C'est grâce à la dynamique sémantique de la formule en question qu'on pourra dire qu'elle est également polyfonctionnelle. La formule produit des actes de langage expressifs différents, mais qui se situent dans un noyau négatif (polarité négative). Par conséquent, elle peut, selon les contextes, souligner un acte d'indifférence, un acte d'énervement et d'impatience ou bien entendu un acte de refus affectif. La formule s'emploie dans un cadre dialogal d'échange entre au moins deux participants. Elle est donc une formule interpersonnelle qui se réfère à l'allocutaire participant à l'échange. De cette façon, la présence de ce dernier est indispensable. Il est vrai que le locuteur ne fait pas une demande d'information de la part de son allocutaire, mais il attend sa réaction suite à ce qu'il vient de dire.

### **3.4. *Ben voyons***

Il s'agit ici d'une **locution interjective**. Nous nous intéressons à l'analyse de cette formule malgré sa faible fréquence dans nos corpus. Nous avons relevé trois occurrences dans le sous-corpus *Intermittent* qui sont à l'origine une seule occurrence retweetée. Cette formule ne se retrouve pas dans la littérature.

Selon l'exemple ci-dessous, la formule *ben voyons* représente une forme compacte et lexicalisée. Elle entre dans une structure exclamative et forme en elle-même un énoncé indépendant syntaxiquement. Son figement est donc complet : pas de degré.

(83) FILIPETTI<sup>9</sup> avertit sur BFMTV<sup>10</sup> que les intermittents ne doivent empêcher spectacles festival. **BEN VOYONS !!** (*Intermittent*)

Dans Bidaud (2002), la formule *ben voyons* sert d'ordinaire à marquer deux sens : le désaccord ou l'indignation. Elle s'utilise donc pour mettre en doute l'affirmation de l'interlocuteur et pour dire qu'on n'est pas d'accord avec lui. Dans ce sens, elle peut être l'équivalent des formules comme *mon œil, tu parles*. En revanche, elle marque selon le *TLFi* l'accord dans le sens de *naturellement*. Dans notre exemple, le locuteur vient d'exprimer son sentiment d'indignation à l'égard du propos du ministre de la Culture comme l'indique Bidaud (2002). On comprend aussi qu'une critique se dissimule derrière l'usage de cette formule.

Passons à ce qui relève de la pragmatique discursive. La formule *ben voyons* est utilisée pour produire un acte expressif d'indignation. On est bien loin ici de dire qu'il s'agit d'une forme monofonctionnelle, car notre analyse se base sur une seule occurrence. Cette analyse mérite d'être approfondie avec l'étude d'autres exemples. Rappelons que selon les dictionnaires, elle peut signifier d'autres sens comme l'incrédulité, la critique, la désapprobation... etc. Notre contexte de production a donné un sens différent de celui qui existe dans les dictionnaires. C'est pourquoi que nous supposons que la formule est sémantiquement polysémique. Au niveau discursif, nous avons affaire à une formule qui vient en réaction à un déclencheur extérieur et extralinguistique. Son mode de réalisation est interactif, car elle s'emploie dans le but de mobiliser le point de vue public. Elle exprime une émotion négative d'un locuteur collectif, c'est-à-dire qu'elle marque un sentiment d'indignation ressenti par tous les intermittents du spectacle. La formule fonctionne en même temps comme une forme expressive et argumentative, car elle sert à orienter la pensée du public et d'attirer leur attention sur un événement provoquant l'indignation des twittos.

### 3.5. *C'est la guerre*

---

<sup>9</sup> Aurélie Filippetti, est une femme politique et romancière française. Elle fut ministre de la Culture et de communication du 16 mai 2012 au 25 août 2014 dans les gouvernements Ayrault I et II, puis Valls I.

<sup>10</sup> BFM TV est une chaîne de télévision française d'information nationale.

Cette formule se compose de quatre lexies : **Pronom démonstratif** — **Verbe** — **Article défini** — **Nom**. Elle se caractérise par sa forme compacte complètement figée. Sa modalité est exclamative dans les deux occurrences relevées. Elle peut constituer un énoncé à part entière, comme elle peut faire partie d'un autre énoncé. Dans les deux cas, elle représente un énoncé complet, bien qu'il ne soit pas autonome syntaxiquement. Son figement est incomplet, car elle autorise le phénomène de complémentation avec le reste de l'énoncé. De même, elle appartient au registre courant de la conversation. Nous avons extrait seulement 2 occurrences dans les tweets (*Intermittent*).

Au niveau sémantique, la formule marque le ressentiment du locuteur suite à une nouvelle fâcheuse qui vient de se produire. Dans les deux occurrences relevées des tweets la formule possède la même valeur sémantique de menace. En fait, cette formule n'apparaît pas dans les dictionnaires consultés, même dans les ouvrages spécialisés. Selon notre point de vue, elle constitue une formule préfabriquée et sémantiquement non-compositionnelle.

L'expression *c'est la guerre* exprime un acte de langage de menace. Dans la classification de Searle (1979, p.51), ce type d'acte de langage est à la fois directif (le but est d'annoncer à autrui l'intention de vengeance), promissif (le locuteur s'engage à accomplir cet acte) et expressif (cet acte est déclenché par une certaine colère et rancœur). Dans ce cadre, Weill (1993, p.92) explique que l'expression directe de la menace est rare en français, car dans la plupart de cas, on exprime cet acte indirectement. L'acte de menace « s'avance masqué » (Weill, 1993, p. 104), car le fait de manifester explicitement la menace peut nuire à l'image du locuteur. C'est pour cette raison que le locuteur s'efforce de l'impliquer implicitement dans son discours.

Dans notre corpus, la formule *c'est la guerre* met en avant cet acte de menace, mais d'une manière implicite. Le locuteur annonce à son allocataire (Valls) un événement envisagé dans l'avenir. En fait, la formule *c'est la guerre* n'exprime pas toujours un acte de menace dans n'importe quelle situation. C'est le contexte qui donne cette valeur illocutoire à l'expression en question. Nous rejoignons Kauffer (2016, p.363) dans son étude des actes de langage stéréotypé exprimant la menace où il fait la distinction entre deux types d'actes de langage de menace : a) des expressions exprimant toujours la menace (valeur inhérente) quel que soit le contexte, *viens-y, je*

*t'en souhaite*, b) des expressions revêtent cette valeur illocutoire occasionnellement selon le contexte et ayant en principe d'autres valeurs illocutoires. Dans notre cas, la menace est une valeur illocutoire occasionnelle de la formule *c'est la guerre*, car elle exprime bien entendu d'autres actes de langage, à savoir, le défi, l'avertissement, l'ironie... etc.

- (84) Conf de M. Valls « La façon de traiter les intermittents n'est pas satisfaisante et appelle une nouvelle donne. « L'accord doit être agréé ». **C'est la guerre !!!** (*Intermittent*)
- (85) eh, Manuel, tu sais que tout le tralala ce soir n'a servi à rien ? Cet été **c'est la guerre !!** (*Intermittent*)

D'ailleurs, cet acte de langage exige la présence auditoire, même *in absentia*. Dans le contexte des intermittents d'où viennent les exemples ci-dessus, la fonction de cette formule est expressive interactionnelle. Le locuteur exprime, d'une part, sa profonde colère et son ressentiment, d'autre part, il cherche à mobiliser les autres intermittents virtuels afin de partager avec lui ce sentiment.

### 3.6. *Tiens donc*

La formule *tiens donc* s'organise autour d'un pivot verbal du verbe *tenir* et se compose du **Verbe à l'impératif — Conjonction de coordination** exprimant la conséquence. La formule entre dans une structure interrogative comme un énoncé interrogatif autonome (ex.88) ou comme un énoncé exclamatif (ex.86) ou bien assertif (ex.87). Il faut signaler qu'il ne s'agit pas d'une réelle interrogation dans l'énoncé (88). Le locuteur n'attend pas une réponse en l'utilisant. Par conséquent, nous pouvons la considérer comme une affirmation sous la forme d'une question. Nous avons extrait un exemple de sous-corpus (*Polittweets*) et deux exemples du corpus littéraire. Sur le plan morphosyntaxique, la formule semble strictement figée au niveau morphologique et au niveau syntaxique car il n'y a pas de possibilité d'insertion ni de complémentation. Le verbe est toujours à l'impératif. L'expression appartient au registre courant de la conversation.

Sémantiquement parlant, cette formule s'emploie pour marquer l'incrédulité et la critique. Dans un dialogue, la formule est utilisée pour signaler à l'interlocuteur qu'on ne croit à aucun mot de ce qu'il vient de dire. Il s'agit d'expression par laquelle le locuteur met en cause un propos de l'interlocuteur. Ce sens est signalé déjà par Bidaud (2002).

(86) Cet éclat lui aliéna la sympathie passagère de Violette : « Et Filoche était avec lui, **tiens donc** ! supposa-t-elle d'un ton de sarcasme. (Pascal Lainé, *Fleur de Pavé*, 1996).

(87) J'aime pas tellement la fin, quand Mann se tire un coup de fusil dans la bouche... **Tiens donc**. N'empêche que ce n'est pas une raison. (Philippe Djian, *Échine*, 1988).

Dans l'interaction, la formule s'emploie pour critiquer un événement qui vient de se passer. À partir du contexte, la formule est accompagnée des expressions qui montrent le sens de l'incrédulité et la critique.

(88) **Tiens donc ?** Est-ce une coïncidence ? Après 3 ans. Oui, je le reconnais, c'est une insinuation assassine. (*Polittweets*).

Dans cet exemple, c'est la question rhétorique qui appuie le sens, car elle ne constitue pas réellement une question. Il s'agit d'un moyen indirect d'expression attachée au contexte et qui permet d'exprimer la critique et le sarcasme. En ce qui concerne les deux autres exemples (87-88), il y a également des marqueurs qui suggèrent le sens de la critique et de l'incrédulité. Nous avons repéré l'expression *d'un ton de sarcasme* (ex.86) qui sert à monter le caractère de voix du locuteur (l'intonation). Nous avons relevé aussi l'expression *ce n'est pas une raison* dans l'exemple (88) qui renforce le sens d'incrédulité.

Conséquemment, la formule possède deux valeurs illocutoires fondamentales selon la situation d'énonciation : un acte de critique et un acte d'incrédulité. Elle s'emploie comme un commentaire réactif pour commenter un propos de l'interlocuteur ou bien une action qui vient de se passer. La présence de l'allocutaire dans un dialogue est nécessaire, car cette réaction négative envers l'interlocuteur. Dans le tweet, c'est aussi un échange virtuel. Le locuteur suppose la présence de l'interlocuteur pour

marquer son sentiment. Encore une fois, la formule expressive ici n'est pas déclenchée par une pulsion, mais peut être jouée dans le but de persuader et d'orienter la pensée du public. La formule expressive utilisée dans les tweets ne se contente pas simplement de communiquer des émotions avec les autres internautes. De ce fait, l'emploi de cette formule expressive constitue une stratégie discursive visant à influencer le destinataire.

### 3.7. *Allons donc !*

La formule *allons donc* appartient au registre familier de la conversation et se compose de **Verbe à l'impératif—Conjonctif de coordination**. D'après les exemples présentés ci-dessous, l'expression *allons donc* est identifiée avec la structure exclamative. L'expression est complètement figée. Elle n'accepte ni complémentation ni insertion, et n'est possible qu'à l'impératif avec la première personne du pluriel. Elle se caractérise par une autonomie syntaxique dans tous les exemples de notre corpus. En ce qui concerne le nombre d'occurrences relevées, nous avons pu dégager 2 occurrences provenant de la littérature, tandis que dans les tweets, elle ne figure pas.

La formule est utilisée dans les conversations comme une réaction devant une affirmation considérée comme fausse. Elle exprime selon les dictionnaires l'incrédulité et la protestation (Bidaud 2002). Cette formule met implicitement en cause une affirmation de l'interlocuteur qui est jugée négativement par le locuteur. Elle peut être aussi une réaction à un autre discours. Il s'agit d'une expression réactive qui possède une fonction visant l'allocutaire. Sa signification n'est pas déductible à partir de ses composants lexicaux. Son emploi est défini donc par les règles de la langue et inutile de l'interpréter littéralement. Cette expression est à degré fort de non-compositionnalité. Elle exprime un acte de langage d'incrédulité. Son usage est contraint par le type de situation de communication comme le montrent les exemples suivants :

(89)– Si elle ne tombait pas sur-le-champ amoureuse de ma personne ? Non, me dis-je, impossible. Depuis quelques dizaines d'heures, mes pouvoirs de séduction ignoraient la limite. Aucune femme n'y résisterait.

- **Allons donc !** Aucun homme non plus. (René Belletto, *L'Enfer*, 1986).

(90) Mmm, je te raconte pas des blagues. Je n'ai plus le souffle qu'il me faudrait pour te suivre, malheureusement. Ah Marty, soyons sincères, d'un écrivain je ne suis plus guère que l'ombre, et encore... Sois gentil, ne remue pas le couteau dans la plaie... **Allons donc** ! Mais bien sûr..., le coupai-je, muni de mon plus désarmant sourire. Enfin, ne me bouscule pas trop, tu sais que je ne suis plus dans la course depuis belle lurette... (Philippe Djian, *Échine*, 1988).

### 3.8. *Ça suffit*

Il s'agit d'une formule qui se compose des deux mots : **Pronom démonstratif** — **Verbe**. Elle est insérée souvent au sein d'un énoncé exclamatif, rarement assertif. L'exclamation renforce bien évidemment la valeur expressive de cette expression. La formule semble productive dans les tweets notamment dans le sous-corpus d'*Intermittent* (11 occurrences) grâce au processus de retweet qui consiste à relancer un tweet comme un nouveau message sur le réseau *Twitter*. Dans la littérature, nous avons pu dégager 4 occurrences. Elle est complètement figée au niveau morphologique. Le verbe est toujours au présent de l'indicatif : \**ça suffira*, \**ça suffirait*. Cependant, elle n'est pas complètement figée au niveau syntaxique, car il y a possibilité d'y ajouter un modifieur adverbial : *ça suffit maintenant* (fréquent).

La formule est utilisée lorsque le locuteur veut imposer à son interlocuteur « de se taire ou d'arrêter de se comporter d'une certaine façon » (Bidaud, 2002, p.254). Elle sert essentiellement à marquer l'agacement suite à un événement ou un comportement irritant. Toutefois, cette formule signifie parfois que le locuteur a suffisamment de quelque chose (sens littéral) et par laquelle le locuteur demande de cesser quelque chose comme le montre l'exemple ci-dessous :

(91) **ça suffit** le financement public [...] **ça suffit** le gaspillage !! (*Intermittent*).

Deux signifiés découlent de notre analyse d'exemples ci-dessus : demander de cesser quelque chose ou marquer un état d'irritation. Il convient de noter que cette demande d'arrêter un certain comportement dissimule une forte réaction émotionnelle et un sentiment d'énervement sous-jacent. La formule, *ça suffit* est synonyme d'expressions comme *en avoir assez*, *en avoir marre*, *être dégoûté* (de quelque chose). Dans l'exemple (91), le sens de *ça suffit* est évident. La sémantique de cette expression

signifie que le locuteur en a assez et il ne pourra plus supporter. Ce sens est très fréquent dans les contextes politiques et sociaux. L'exemple (92) qui provient de sous-corpus *Polititweets* marque l'agacement du locuteur d'une situation insupportable et jugée négativement. La réaction semble donc un peu intense.

(92) D'affaires scabreuses en pitoyables polémiques N. Sarkozy empoisonne littéralement notre vie politique depuis plus de dix ans... **ça suffit !** (*Polititweets*)

Par ailleurs, l'observation des exemples (93) et (94) nous renseigne sur une réaction plus au moins modérée. *Ça suffit* signifie dans ce cas une demande de cesser un comportement qui va dépasser les bornes que le locuteur estime raisonnables.

(93) Tu veux bien éteindre la télé, s'il te plaît ?

Pour toute réponse, elle n'eut droit qu'à une bordée de pets gras et capiteux.

– Ah non, maintenant **ça suffit !** En plus tu es répugnant. (Alexander Jardin, *Le Zèbre*, 1988).

(94) Nouveau déraillement en gare de triage de #drancy. L'alerte sonne. À priori sans doute un wagon #nucleaire **Ça suffit** ce péril sur nos têtes! (*Polititweets*)

Elle exprime sur le plan pragmatique deux actes de langage : a) demande de cesser quelque chose (sens non expressif ; b) exprime un acte expressif d'irritation. Cette formule est réactive et utilisée dans les interactions dont le but est de manifester une réaction émotionnelle, c'est-à-dire qu'elle possède une fonction expressive dans les interactions.

### 3.9. *Allons bon !*

Cette expression se compose de **Verbe à l'impératif—Adjectif à valeur interjective**. Elle s'appuie sur un pivot verbal du verbe *aller* et l'adjectif *bon* qui a un emploi interjectif dans cette formule. La formule apparaît très souvent dans une structure exclamative et se caractérise dans les exemples ci-dessous par une indépendance syntaxique dans la plupart des cas. La modalité exclamative marque une

forte intonation et permet d'identifier sa valeur sémantique. Cette formule est fréquente dans le corpus littéraire (8 occurrences) et appartient au registre familier. En ce qui concerne le figement, elle est complètement figée sur le plan morphosyntaxique, pas de possibilité d'insertion ni de complémentation. Le verbe s'utilise seulement à l'impératif avec la première personne du pluriel *nous*.

La formule *Allons bon* est utilisée dans les conversations pour exprimer un sentiment de mécontentement, d'indignation ou d'irritation envers un comportement humain inacceptable ou à l'égard d'un événement (Bidaud 2002). La formule renvoie à trois sentiments qui sont proches et possèdent un caractère graduel. Ainsi, l'expression se rapproche des affects qui se situent dans un même noyau négatif. Dans l'exemple (95), la formule *allons bon* est utilisée pour exprimer un sentiment d'irritation d'un comportement inacceptable et jugé négatif selon l'énonciateur, tandis qu'elle manifeste dans l'exemple suivant (96) un sentiment d'indignation d'un événement qui vient de se produire et qui est aussi estimé négatif.

(95) Du coup, il me regarda : Et pourquoi si tôt ? À quelle heure vous levez-vous le matin ?

- Entre 5 heures et 5 h 30, monsieur le directeur

Il me coupa la parole, sans lever la tête : **Allons bon** un dingue !

ais je gardai mon sang — froid. (Nicole de Buron, *C'est fou ce qu'on voit de choses dans la vie*, 2006)

(96) Sur ce, je rencontrai Hermann en chemin, qui bien obligeamment s'occupait de passer les plats d'un groupe à l'autre en traînant un sourire pitoyable. **Allons bon !** me dis-je. Que se passe-t-il encore... ? (Philippe Djian, *Échine*, 1988).

Dans le dernier exemple (97), *allons bon* sert à manifester un sentiment de mécontentement d'une mauvaise situation dans laquelle se trouve l'énonciateur. Concernant la mesure de degré de la non-compositionnalité sémantique, l'expression est à un degré fort de non-compositionnalité. Son interprétation à partir de ses lexies est impossible, elle a un sens difficilement prédictible à partir de ses éléments constitutifs.

(97) Je courus acheter un gros dictionnaire pour savoir ce que voulait dire « psittacisme ». Je lus : « Fait de répéter comme un perroquet, fréquent chez les débilés mentaux. Allons bon ! Il pleuvait dans chaque page des répétitions que le Maître baptisait « rabâchage », « radotage », et même « psittacisme ». (Nicole de Buron, *C'est fou ce qu'on voit de choses dans la vie*, 2006).

D'un point de vue pragmatique et discursif, cette formule constitue une réponse réactive dans un usage dialogal où l'interlocuteur est souvent présent. Toutefois, cette formule peut apparaître dans un contexte où la présence de l'interlocuteur n'est pas obligatoire, comme nous le voyons dans l'exemple (97). De cette façon, elle a trois valeurs illocutoires émotives : acte d'indignation, de mécontentement ou d'irritation. Tous les actes exprimés ici ont ceci en commun qu'ils renvoient à une réponse réactive à un comportement, un événement ou à une situation jugée négative. La formule étudiée permet au locuteur de réaliser son expressivité et de marquer sa présence énonciative dans la conversation. Ainsi, à travers l'expression *allons bon* le locuteur a réussi à transmettre ses émotions pour des fins interactives.

### 3.10. *Ça ne fait rien*

Il s'agit d'une expression familière dont la construction syntaxique est la suivante : **Pronom démonstratif** — **Particule de négation** — **Verbe** — **Pronom indéfini**. L'expression, *ça ne fait rien* peut entrer dans une structure exclamative ou parfois assertive. Elle peut être un énoncé autonome syntaxiquement comme elle peut faire partie d'un autre énoncé. Dans les deux cas, l'expression constitue un énoncé complet, bien qu'elle ne soit pas toujours autonome sur le plan syntaxique. Elle est complètement figée au niveau morphosyntaxique : il n'y a pas d'insertion ou de complémentation possible. Le verbe *faire* n'est possible qu'au présent de l'indicatif. Rappelons que notre corpus provient en partie de la littérature. *Ça ne fait rien* s'utilise par exemple dans l'oral avec l'omission de l'adverbe de négation *ne*. Cependant, à l'écrit, le respect de la structure normée est très fréquent. Cette expression à pivot verbal est productive dans notre corpus (8 occurrences) (Tutin & Gharbi, 2020).

Le *TLFi* indique que cette formule sert à marquer que quelque chose est sans importance ou sans conséquence. Son signifié est de ce fait non expressif. Toutefois,

l'observation de Bidaud (2002) nous permet de rendre compte de son sens expressif, celui de dédramatisation, c'est-à-dire qu'elle s'emploie pour retirer de quelque chose son côté dramatique afin de minimiser une action. En ce qui concerne notre corpus, cette formule comporte plusieurs valeurs sémantiques. Elle est employée dans notre corpus pour mettre l'accent sur trois sens :

a) **sens 1** : Minimiser les conséquences d'une action qui vient de se produire :

b) **sens 2** : Ôter à quelque chose son caractère dramatique

c) **sens 3** : Exprimer un état affectif d'agacement et l'énervement d'une situation agaçante ou d'un comportement irritant.

Ainsi, il s'agit d'une formule à fonction polyvalente. Pour l'utiliser, et l'interpréter, il faut réfléchir au contexte large d'utilisation. La somme constitutive de ses mots ne donne pas les sens de l'expression. Il ne s'agit pas donc d'une expression d'un sens facilement prédictible. Le degré de non-compositionnalité semble fort dans cet énoncé. Prenons maintenant nos exemples qui illustrent comme nous l'avons déjà annoncé trois sens différents. Premièrement, dans l'exemple (98), l'énonciateur a employé *ça ne fait rien* afin de réduire l'importance d'un sujet et pour se reconforter soi-même. C'est un commentaire au sujet de ce qui s'est produit ou se passe dans le sens de *ce n'est pas dramatique, peu importe, qu'importe...* etc.

(98) Tu devras t'y habituer pour le temps qu'il te reste. Songez-vous un sujet en particulier, Sébastien ?

**ça ne fait rien !** Nous aurons fait du bon travail. (Johan Heliot, *Involution*, 2014)

Deuxièmement, elle sert à minimiser la portée d'un comportement précédent, comme nous l'observons dans l'exemple (99). Le sens de minimisation dans cet exemple implique un sens sous-jacent de rassurance dans le sens de *pas de problème, laisse tomber, ce (n') est pas grave*. Ce sens est renforcé par l'usage de la phrase impérative qui suit la formule *détends-toi*. En fait, les deux sens exprimés dans les exemples mentionnés sont peu proches et ils ont en commun de souligner des sens situant presque dans le même noyau sémantique, car le sens de dédramatisation et proche de celui de minimisation.

(99) Je levai les yeux sur le vendeur. Il me souriait tendrement. Au lieu de m'annoncer le prix et comme s'il se fait agi de quelque chose de honteux, il griffonna la somme sur un bloc de papier et le tourna vers moi. **Ça ne fait rien**, lui dis-je. Détends-toi... (Philippe Djian, *Échine*, 1988).

Venons maintenant au dernier exemple où cette formule met l'accent sur un sens différent, celui de l'agacement et l'énervement du locuteur face à une assertion irritante de l'interlocuteur. De cette manière, l'expression, *ça ne fait rien* dérive de sa valeur sémantique habituelle pour exprimer un autre sens. L'usage de la modalité exclamative et la répétition de la formule deux fois fortifient le sens d'agacement.

(100) Du reste, cela ne m'intéressait pas. Sauf le jour où le confesseur du couvent me demanda : « Est-ce que vous vous... touchez ? Je répondis, surprise : « Pourquoi ? Je ne suis pas malade ! »

**Ça ne fait rien ! Ça ne fait rien !** Répondit affolé par sa gaffe. (Nicole de Buron, *C'est fou ce qu'on voit de choses dans la vie*, 2006)

La pluralité des actes exprimés exige l'observation approfondie du contexte large dans lequel cette formule a été employée. Dans ce cas, le contexte joue un rôle essentiel.

D'un point de vue discursif, cette expression s'utilise souvent dans les conversations comme une réponse en réaction à une action qui vient de se passer. Elle se trouve essentiellement dans les dialogues pour des fins expressives. La présence de l'allocutaire semble nécessaire pour la réalisation de l'expressivité. Néanmoins, nous pouvons rencontrer cette formule en emploi monologal. Dans ce cas elle sera purement personnelle réactive, mais il n'existe pas de cas de ce type dans notre corpus.

### 3.11. *Ça va*

Avant d'entamer l'analyse de cette formule, il convient de faire la distinction entre deux types d'emploi de cette expression. Tout d'abord, *ça va* peut constituer une version informelle de la formule formelle *comment allez-vous ?* qui permet de

connaître l'humeur, l'état de la santé d'une personne à laquelle nous attendons la réponse par oui ou non. Ce sens figure dans le *TLFi*. Ensuite, *ça va* est une formule utilisée, selon Bidaud (2002), pour exprimer une gamme d'émotions comme l'énerverment, l'irritation ou la satisfaction. Bien évidemment, nous nous intéressons à l'emploi expressif de cette expression plutôt que l'emploi ritualisé.

La formule en question appartient au registre familier de la conversation et se compose d'une locution de **Pronom démonstratif** — **verbe**. Selon les données de notre corpus, la formule *ça va* apparaît toujours dans une structure exclamative, soit comme un énoncé autonome syntaxiquement, suivie de *bon* qui a un emploi adverbial invariable qui signifie *c'est d'accord ! c'est bon !* En fait, cette structure exclamative est susceptible de marquer une forte réaction émotionnelle de la part de l'énonciateur, une réaction qui peut être liée à une valence négative (sens d'irritation) ou positive (satisfaction).

Sur le plan morphosyntaxique, elle constitue une expression complètement figée ; il n'y a pas de possibilité d'insertion ni de complémentation. Le verbe *aller* n'est possible qu'au présent de l'indicatif avec la troisième personne du singulier.

Comme nous l'avons souligné plus haut, cette expression est associée à deux valeurs sémantiques figurant dans notre corpus : la satisfaction et l'irritation. Cette formule est employée dans la conversation lorsque le locuteur veut manifester son état de satisfaction d'un événement ou du propos de l'allocutaire. Ce sentiment est ici causé non pas par une action extralinguistique, mais par une action en discours, comme nous l'observons dans l'exemple (101).

- (101) Jour de votre sortie du pays ? Vous ne savez pas non plus ! Ben, mettez n'importe quoi ! Cela n'a pas d'importance. Vos sexes, tous vos sexes ! s'il vous plaît. Bon. **Ça va** ! (L'employé est rassuré). (Nicole de Buron, *C'est fou ce qu'on voit de choses dans la vie*, 2006).

En revanche, cette expression est utilisée plus souvent pour signaler un état d'irritation du locuteur provoqué par un événement en discours, c'est-à-dire d'une information ou un propos contraire à son attente. L'observation du contexte large dans lequel les formules ont été utilisées dans le corpus nous aide à bien identifier le

sentiment d'irritation et d'énervement à travers le type de comportement non désiré perçu comme hostile et agressif de l'interlocuteur, comme *Portez-les vous-même ou cessez de parler* (ex.102), *Tu m'écoutes ou tu t'en fous ?* (ex.103) *tu verras !* (ex.104). En ce qui concerne la question de non-compositionnalité sémantique, cette formule se caractérise par un degré fort de non-compositionnalité, car son sens est non prédictible à partir de ses composantes lexicales.

(102) La marche se bloquait, les portes se refermaient sur l'enquête, où qu'il pose son regard. Non, Seigneur. Ni l'un ni l'autre. **Ça va** Veyrenc. Portez-les vous-même ou cessez de parler. (Fred Vargas, *Dans les bois éternels*, 2006)

(103) Mais, Taupin survenant dans la cour, Filoche plantait la mécanique et mécanicien pour rejoindre son jeune patron et l'entreprendre sur la seule question qui l'intéressait dorénavant.

**Ça va !** Je t'écoute !

Hé ! faisait le mécanicien.

Tu m'écoutes ou tu t'en fous ? (Pascal Lainé, *Fleur de Pavé*, 1996)

(104) Ils vont nous prendre le mioche en faisant la grimace, reprit le Russe, sous prétexte qu'on l'aura touché avec nos grosses pattes, et ils nous fileront cent sous pour notre peine, tu verras !

- Bon... **ça va !** grommela Poirier qui n'appréciait pas plus les humeurs sentencieuses de son copain que les trop belles maisons de Neuilly. (Pascal Lainé, *Fleur de Pavé*, 1996)

Au niveau pragmatico-discursif, cette expression correspond le plus souvent à une réponse réactive dans l'interaction verbale. Il s'agit d'une réaction émotionnelle spontanée qui sert à stimuler l'échange verbal. Dans la littérature, les émotions constituent un artéfact servant à imiter le style oral du discours (Tutin & Gharbi, 2020). La formule possède deux valeurs illocutoires essentielles dans notre corpus : un acte de satisfaction ou au contraire un acte d'irritation. La formule *ça va* est ainsi porteuse de plusieurs sens selon le contexte dans lequel l'expression a été utilisée.

### 3.12. *Va pas la tête (ça va pas la tête)*

C'est une expression familière dont la construction syntaxique est un peu longue : **Pronom démonstratif — Verbe — Adverbe de négation—Article défini—Nom**. Il ne s'agit pas dans notre exemple de la variante normée de la formule, car on marque l'absence du pronom démonstratif en tête de l'expression. Dans les tweets, il n'est pas rare de trouver une formule qui omet un élément. Cela est dû à un processus d'ellipse qui est très fréquent dans les réseaux sociaux. Ainsi, l'expression est partiellement figée. Sur le plan morphologique, le verbe *aller* n'est possible qu'au présent de l'indicatif et le substantif *tête* reste invariable. Il ne s'agit pas d'une formule récurrente dans notre corpus. Nous n'avons pu relever que deux occurrences à partir de sous-corpus d'*Intermittents*. Cependant, la formule en question ne figure pas dans la littérature.

La formule apparaît toujours dans la modalité interrogative, mais elle ne fonctionne pas comme une vraie interrogation. Le locuteur ne cherche pas par cette formule une certaine information, car elle est plutôt une fausse question. Nous avons affaire à une interrogation expressive. Comme nous avons vu avec l'expression *et alors*, l'interrogation rhétorique possède une valeur expressive et appartient au langage expressif, mais elle n'interroge pas réellement. Elle est, en revanche, un moyen indirect d'expression des sentiments.

*Ça va pas la tête* est ici une expression critique qui souligne la colère face à une situation déraisonnable et jugée injuste. L'expression peut souligner plusieurs sens négatifs allant de la simple incrédulité à la colère. Dans notre cas, il s'agit de la colère qui est causée par un événement externe. Nous pouvons considérer cette expression comme une formule évaluative, car elle sert à juger un comportement ou un propos négativement. Sa signification globale diffère donc nettement des sens de ses mots constitutifs. Il est donc évident qu'elle est sémantiquement non-compositionnelle à un degré très fort. La formule en question constitue un commentaire négatif réactif. Elle est utilisée dans l'interaction pour un but expressif.

(105) Mathieu Grégoire : « S'attaquer aux droits des chômeurs me paraît insensé, **va pas la tête ?** regardez ce que vous avez fait. (*Intermittents*)

### **Synthèse**

Après avoir étudié les formules expressives de type interpersonnel de notre corpus, nous pouvons déduire qu'elles renvoient essentiellement à des réactions face à des actes accomplis par l'allocutaire et elles fonctionnent sur l'axe discursif comme moyen d'exprimer des émotions et des sentiments interactifs. Sur le plan syntaxique, elles représentent, dans la plupart de cas, des formes strictement figées, comme *ça suffit*, *ça va*, *et alors*, *tiens donc*... etc. Nous avons observé aussi que les formules étudiées dans cette section étaient majoritairement à noyau verbal. Parmi 12 formules, nous avons dégagé 10 formules avec au moins un verbe conjugué. Nous avons remarqué que dans un nombre significatif d'exemples, les formules constituent en eux-mêmes des énoncés autonomes syntaxiquement.

Sur le plan du figement morphosyntaxique, nous avons pu observer que les expressions étudiées ne pouvaient pas varier sur le temps, le nombre et la personne. Les verbes sont conjugués soit au présent de l'indicatif, ou à l'impératif : *allons bon*, *tiens donc*, *ça ne fait rien*, *ça suffit*... etc. il n'y a pas donc aucune possibilité de variation flexionnelle du verbe.

Sémantiquement parlant, que ce soit dans le discours de tweets ou dans les romans contemporains, les formules étudiées sont sémantiquement non-compositionnelles à un degré fort. Leur emploi dans le discours permet d'exprimer les émotions des utilisateurs. Toutefois, dans le cadre de discours de tweets politiques, leur fonction ne se limite pas à l'expressivité. Elles s'emploient souvent comme des procédés argumentatifs et interactifs. La présence explicite ou implicite de l'allocutaire semble nécessaire pour l'accomplissement de l'acte de langage.

#### **4. Formules réactives évaluatives**

La sous-classe de formules évaluatives regroupe les expressions qui soulignent un certain jugement personnel ou une évaluation d'un acte verbal ou bien d'une action qui vient de se dérouler. Le jugement exprimé est personnel, c'est-à-dire qu'il concerne l'énonciateur lui-même. Par exemple, la formule *il n'y a pas à dire* (*y a pas à dire*) qui véhicule un jugement positif suite à une action. Dans cette section, au total, 7 types ont été abordés. Il y a des types qui se présentent particulièrement dans les tweets, à savoir *il y pas à dire*, *tout est dit*, *c'est du lourd* et qui se caractérisent par une fréquence faible

dans le corpus. D'autres types ne se trouvent que dans les romans contemporains comme la formule *tu parles*.

#### **4.1. Y a pas à dire**

La formule *y a pas à dire* est la forme elliptique de l'expression *il n'y a pas à dire*. Elle est utilisée ici avec l'omission du pronom personnel *il* et de l'adverbe de négation *ne*. En fait, dans le français contemporain des réseaux sociaux, les utilisateurs ont souvent tendance à omettre un élément de l'expression notamment l'omission de l'adverbe de négation *ne*. Ainsi, cette expression se compose de **Pronom personnel — Verbe — Adverbe de négation — Préposition — Verbe (à l'infinitif)**. Elle appartient au registre familier. Dans les exemples ci-dessous, la formule constitue un énoncé autonome sur le plan syntaxique et partiellement figée. Sur le plan morphologique, le verbe *avoir* est au présent de l'indicatif ; il n'y a pas de possibilité de variation flexionnelle. Nous rappelons que notre corpus de *Twitter* représente souvent des formules uniques. Nous n'avons pas plusieurs exemples comme le cas de corpus littéraire. C'est pour cette raison que nous ne pouvons pas observer une variété d'exemples pour comparer les cas. Dans ce cadre, nous avons extrait deux occurrences provenant de sous-corpus des tweets (*Polititweets*) à partir desquels on essayera de dégager les spécificités morphosyntaxiques, sémantiques, pragmatiques et discursives.

Avant d'entrer dans l'analyse sémantique de cette formule, il est à noter que nous n'avons pas trouvé sa définition dans les ressources dictionnairiques consultées. C'est pour cette raison que nous comptons sur notre corpus afin de donner des informations explicatives servant à expliquer la formule en question.

Sur le plan sémantique, cette expression sert à manifester un jugement positif suite à un événement. C'est une formule de certification dans le sens de *c'est vrai*, *c'est incontestable*. Avec cette expression, le locuteur veut exprimer son attitude subjective en valorisant un propos ou une action. Dans notre exemple, le locuteur apprécie la victoire de l'équipe de la France contre celle du Brésil. Sa valeur est donc expressive dans ce contexte.

(106) C fini. Victoire de la France 3-0 et son billet pour le Brésil ! Le miracle a eu lieu... **Y a pas à dire.** (*Polititweets*)

(107) **Y a pas à dire.** Moi je suis Team Valbuena. On est à 3 minutes de la fin du match. Les Ukrainiens ne doivent pas marquer. (*Polittweets*)

Concernant la question de non-compositionnalité et de la prédictibilité, cette formule peut être interprétée à partir de ses éléments constitutifs. De cette façon, cette expression apparaît à un degré faible de non-compositionnalité sémantique.

#### 4.2. *Chapeau bas !*

C'est une formule courante utilisée dans les conversations écrites et orales à pivot nominal et se compose **de Nom — Adjectif**. Elle entre dans une structure exclamative, ce qui peut appuyer son aspect expressif dans le discours. Cette expression est complètement figée. Il n'y a pas d'insertion ni de commutation de ses constituants lexicaux.

Cette expression date du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle tire son origine de la tradition de politesse française. Selon le *TLFi*, cette expression marque le respect profond et la performance remarquable. En français contemporain, cette formule possède tout à fait un sens expressif comme l'indique l'exemple ci-dessous. Nous avons relevé dans ce cadre une seule occurrence dans le sous-corpus *Polittweets*. Cette formule est employée ainsi pour marquer l'admiration du locuteur devant un événement qu'il juge supérieurement positif. Le locuteur l'emploie dans l'exemple suivant pour manifester sa profonde admiration à l'égard de quelqu'un.

(108) RT @desarnez : Très très grand discours de Malala au Parlement européen aujourd'hui pour la remise du prix Sakharov. **Chapeau bas !** (*Polittweets*)

Il s'agit d'une manière de montrer l'attitude du locuteur envers quelqu'un ou envers quelque chose, c'est-à-dire que ce sentiment reste personnel et réactif. Son fonctionnement dans le discours est bel et bien subjectif, puisque cette formule souligne une attitude dénonçant un jugement positif du locuteur. De plus, cette formule est utilisée dans une interaction et partagée avec un grand public. Visiblement, cette formule est utilisée dans le discours et elle est orientée vers un public bien déterminé dans le but de l'influencer. Ainsi, la fonction de cette formule dans l'interaction est

autant expressive qu'argumentative. Expressive, car elle met en avant un commentaire subjectif au sujet de ce qui s'est produit avec lequel le locuteur minimise la portée d'une assertion à venir. Elle possède aussi une fonction argumentative, car elle sert à présenter une émotion au public qui devrait être influencé. En somme, cette formule revêt une double fonction incluant une éventuelle argumentation et avec laquelle le locuteur tend à manifester son état émotionnel et son positionnement personnel.

### **4.3. C'est du lourd**

Cette expression récente n'existe pas encore dans les dictionnaires et elle s'emploie essentiellement dans le discours oral ou dans les réseaux sociaux (*Twitter*). C'est pourquoi elle appartient au registre familier de la conversation. Elle est très récurrente dans les milieux des jeunes. C'est la raison pour laquelle nous n'avons rencontré aucune occurrence dans le corpus littéraire. Notre analyse se fonde ainsi sur une seule occurrence provenant des tweets politiques. En ce qui concerne sa construction syntaxique, elle se compose de **Pronom démonstratif — Verbe — Article défini partitif — Nom**. Au plan morphosyntaxique, nous constatons l'insertion du pronom démonstratif à valeur déictique en tête de formule *ça c'est du lourd*. Le verbe *être* n'est possible qu'au présent de l'indicatif et les composants lexicaux de la formule semblent figés.

Sémantiquement, en l'absence d'une définition précisant la signification de cette formule récente dans les dictionnaires, nous avons l'impression au début que cette expression signifie quelque chose d'étouffant, de pénible, voire de difficile. Cependant, notre réflexion sur le contexte large de l'utilisation de cette expression nous a bien montré qu'elle signifie tout à fait le contraire. Cette formule désigne ainsi quelque chose de positif, même d'excellent, par laquelle le locuteur veut marquer un événement imposant et important. Elle dénote un commentaire réactif et axiologique portant sur un événement à venir. De ce fait, le sens peut se rapprocher du sentiment d'enthousiasme et d'admiration. Des marqueurs contextuels interviennent pour marquer ce sens, à savoir le participe passé à valeur d'adjectif *rassuré* et le substantif *confiance*.

Par conséquent, cette formule sert à exécuter un acte évaluatif d'admiration visant à commenter un événement. Son usage dans un contexte politique électoral nous

renseigne sur sa fonction discursive. Le locuteur ne se contente pas d'extérioriser son attitude émotionnelle envers un événement en montrant un jugement positif. La question qui se pose ici : est-ce que cette expression représente vraiment le ressenti réel du locuteur ou il s'agit d'une réaction jouée ? En fait, selon notre point de vue, le rattachement des émotions dans les interactions politiques à l'argumentation tend à nier sa fonction expressive. C'est pourquoi on peut affirmer que le discours politique est souvent calculé et est dépourvu de spontanéité. De même, nous ne pouvons pas dire qu'il s'agit d'une réaction purement personnelle à fonction expressive, tant que le locuteur est le Premier ministre et un candidat aux élections municipales en 2014. La visée discursive est finalement expressive et argumentative à la fois. Il y a ici une double intention du locuteur. Tout ce que nous voulons dire ici que cette formule reflète l'attitude réelle du locuteur qu'il cherche à partager avec le public.

(109) Ayrault : 2014 sera l'année du tournant de la consolidation ! **Ça c'est du lourd** ! ... avec ça on est rassuré ! « Si nous "priorisons" la gestion plutôt que l'électoratisme, les Français auront de nouveau confiance en la politique »  
(*Polittweets*)

#### 4.4. *Tout est dit*

C'est une expression familière dont la construction syntaxique est la suivante : **pronom indéfini**<sup>11</sup> — **verbe** — **participe passé**. En fait, nous avons relevé une seule occurrence dont l'emploi est expressif dans le sous-corpus d'*Intermittent*. Dans l'exemple ci-dessous, la formule constitue une unité complète et autonome du point de vue syntaxique. Sa modalité exclamative renforce son signifié expressif. Pour ce qui est du figement morphosyntaxique, le verbe *être* n'est possible qu'au présent de l'indicatif.

Dans le *TLFi*<sup>12</sup>, cette expression possède une valeur conclusive à la fin d'une conversation. Il s'agit d'une formule exprimant simplement que le locuteur veut clore une discussion autour d'un thème déterminé dans le sens de *c'est décidé, c'est terminé*,

---

<sup>11</sup> *Tout* constitue dans la formule tout est dit (ci-dessus) un substantif ayant le sens de la totalité, l'ensemble, une chose dans son entier.

<sup>12</sup> Cette expression figure que le *TLFi* dans son sens non expressif, pourtant notre corpus met en avant les deux signifiés : sens expressif et non expressif.

*n'en parlons plus*. Cependant, dans notre corpus, elle peut avoir un sens expressif comme nous le voyons dans l'exemple ci-dessous. La formule exprime ainsi un jugement négatif suite à un fait désagréable qui vient de se produire à propos d'un sujet pénible à affronter et sur lequel le locuteur préfère de se taire. Le jugement négatif porte sur une décision du gouvernement de multiplier les appels par crainte d'annulation de festivals suite aux manifestations des intermittents en France. Le jugement est accompagné d'indignation. Observons l'exemple suivant :

(110) Le gouvernement multiplie les appels à la concertation par crainte d'annulation de festivals. **Tout est dit !** (*Intermittents*)

D'un point de vue pragmatico-discursif, la formule sert à réaliser un acte de langage évaluatif réactif. Elle constitue une réaction personnelle, centrée sur le locuteur qui est ici un locuteur collectif rassemblant tous les intermittents qui ont la même voix. De cette façon, sa fonction est expressive, et tant qu'il s'agit d'une formule employée dans un tweet posté en public, elle peut avoir aussi une fonction interactive. Ceci met en avant une invitation à se mettre d'accord sur le thème intermittent et de prendre position contre les décisions gouvernementales qui vont à l'encontre des attentes des intermittents du spectacle.

#### **4.5. Ça craint**

Cette expression comporte un **Pronom démonstratif en position du sujet—Verbe**. L'expression appartient au registre familier de la conversation. En fait, cette formule n'est pas fréquente dans les deux sous-corpus. Nous n'avons relevé que 2 occurrences (une provient des tweets et l'autre du corpus littéraire). Selon les données de notre corpus, elle entre dans une structure assertive et peut être intégrable au sein de l'énoncé comme nous voyons dans l'exemple (111). Elle peut former en elle-même un énoncé autonome (ex.112). Cette formule accepte dans certains cas des transformations syntaxiques qui ne s'appliquent pas d'ordinaire aux autres formules. Dans l'exemple cité ci-dessous (112), cette formule autorise la complémentation d'un modifieur après le verbe (*vraiment*). Cependant, la variation flexionnelle du verbe *craindre* est impossible. De plus, les deux principaux constituants de la formule ne peuvent pas commuter avec un autre élément sur l'axe paradigmatique. Ainsi, elle est quasi figée.

Dans le *Grand Robert*<sup>13</sup>, la formule *ça craint* est définie de la façon suivante : la situation est mauvaise, dangereuse, risquée. L'expression, *ça craint* sert donc à signaler un danger, une situation délicate ou pour mentionner un souci dans le sens de : *c'est dangereux* ! On rencontre ce sens dans l'exemple suivant où le locuteur cherche à rassurer son interlocuteur en lui expliquant que ce n'est pas facile et que la situation peut être épineuse.

- (111) Au lieu de quoi il ajoute, s'efforçant d'adopter le ton de l'autorité : «J'en parlerai à ta mère tout à l'heure. J'ai promis de l'appeler sur la plateforme. Mais c'est justement ici que **ça craint**. Pas à Santos. L'Institut Foréa est bien protégé. Tu n'as pas à t'inquiéter pour moi. (Johan Heliot, *Involution*, 2014).

L'expression peut aussi assumer le sens de découragement et le mécontentement, comme nous observons dans l'exemple (112) qui provient des tweets. Les intermittents montrent à travers cette formule leur sentiment de mécontentement des deux représentants dans la commission de Culture. Ce sens est renforcé par l'ajout d'un modifieur à la fin de la formule (*vraiment*) servant à appuyer leur affirmation. Par conséquent, deux significations toujours négatives découlent de l'usage de l'expression étudiée : signaler un danger prévu et exprimer le découragement et le mécontentement. Ces sens ne sont pas produits à partir des éléments qui la constituent, c'est-à-dire de la somme de ses parties. Les sens n'ont pas, en effet, un rapport direct du verbe *craindre* qui est le noyau de l'expression. Elle est ainsi non-compositionnelle à un degré fort.

- (112) 2 députés FN, D.Bilde et M. C Boutonnet, représentent la France à la commission Culture au Parlement. **Ça craint vraiment**. (*Intermittent*)

L'expression constitue une réaction à une situation déplaisante ou pénible. Il s'agit d'une formule réactive purement personnelle, centrée sur le locuteur et ne vise pas l'allocataire. À partir de cette formule, le locuteur peut exécuter deux actes de langage dont un est expressif (le mécontentement) et l'autre non expressif (signaler un

---

<sup>13</sup> Il est nécessaire de noter que cette formule ne figure que le dictionnaire électronique : le *Grand Robert* et aussi dans le *Petit Robert*.

danger prévu). En ce qui concerne le fonctionnement discursif, nous nous intéressons particulièrement à l'emploi expressif de la formule en question. Évidemment, elle possède une fonction expressive dans l'interaction, mais au-delà de l'expressivité, elle joue un rôle interactif. Donc, le twittos cherche en plus de l'expression de son sentiment de découragement à agir sur les autres twittos et d'attirer l'attention sur la question des intermittents du spectacle en France.

#### **4.6. Tu parles !**

Nous avons traité cette formule dans la modélisation lexicographique des FEC dans le chapitre 4. Elle est parmi les expressions les plus productives dans notre corpus littéraire (16 occurrences). Cependant elle n'apparaît pas dans les tweets. Elle appartient au registre familier de la conversation dont sa structure grammaticale est la suivante : **Pronom personnel (2<sup>e</sup> personne du singulier) — Verbe**. Elle se base sur un pivot verbal du verbe *parler*. *Tu parles* constitue un énoncé complet, mais pas nécessairement autonome sur le plan syntaxique. Elle entre toujours dans une structure exclamative comme nous le voyons dans les exemples ci-dessous. Les énoncés exclamatifs renforcent l'aspect expressif de la formule, car la courbe intonative est montée par l'emploi de l'exclamation. En ce qui concerne le figement morphosyntaxique, elle est complètement figée : il n'y a pas de possibilité d'insertion ni de complémentation au sein de la formule. Elle n'accepte pas aussi la variation pronominale *\*vous parlez*. Ainsi, elle s'utilise seulement à la 2<sup>e</sup> personne du singulier et au présent de l'indicatif.

Dans tous les dictionnaires consultés, la formule *tu parles* est utilisée pour exprimer l'approbation ou la désapprobation. Elle sert à évaluer positivement un propos de l'interlocuteur avec admiration et enthousiasme ou le juger négativement. Elle est donc associée à deux valeurs illocutoires émotives complètement opposées. Nous avons essayé d'extraire des exemples qui illustrent ces deux sens opposés. L'expression est à un degré très fort de non-compositionnalité sémantique. Sa signification ne fait au sens d'aucune de ses unités lexicales qui la composent.

- (113) Non, en effet. Ils ne furent pas contents du tout. Il fallait annuler toute la paperasse prévue pour un couple sans enfant et peut-être abstinents **tu parles !**

[...] Oh!! les juges ecclésiastiques ne vont pas être contents ! (Nicole de Buron, *C'est fou ce qu'on voit de choses dans la vie*, 2006).

(114) J'ai eu un travail fou... (Phrase que j'allais répéter et entendre ressasser toute ma vie. Mais je ne le savais pas encore. **Tu parles** ! Je parie que tu mens mieux que tu ne danses. (Nicole de Buron, *C'est fou ce qu'on voit de choses dans la vie*, 2006)

(115) Vous vous souvenez de notre petite escapade en Crète ?

- **Tu parles** si je m'en souviens, quelle jolie course, quand j'y repense j'en rigole encore, si vous aviez vu votre tête lorsque j'ai assommé ce gardien.... (Marc Levy, *la première nuit*, 2009)

Sur le plan pragmatique-discursif, elle s'emploie comme un commentaire positif ou négatif selon le contexte, pour approuver ou désapprouver un propos de l'interlocuteur. Ainsi, elle est une expression interpersonnelle réactive. Elle est interpersonnelle, car son usage dans la conversation exige la présence de l'interlocuteur. Elle renvoie à un acte d'admiration et d'enthousiasme en approuvant le propos de l'interlocuteur comme nous voyons dans l'exemple (113) où la formule est usitée pour approuver un propos en s'adressant aux autres intermittents. Le sens de désapprobation est aussi renforcé dans l'exemple (114) par le verbe *mentir* qui illustre de plus l'acte de désapprobation et le jugement négatif. Par conséquent, cette expression est polyvalente, et sa fonction est expressive et évaluative à la fois.

#### **4.7. Ma foi**

La formule *ma foi* constitue une structure familière utilisée de manière récurrente dans le sous-corpus littéraire (12 occurrences), mais avec une fréquence faible dans les tweets (une seule occurrence dans *Polittweets*). Elle s'organise autour d'un noyau nominal **de Déterminant possessif — Nom**. Cette expression se caractérise par une structure complètement figée sur trois niveaux : morphologique,

syntactique et lexical. Comme nous pouvons observer dans les exemples, sa structure est souvent assertive et s'utilise plus souvent au début de l'énoncé par incise. Malgré son insertion à l'intérieur d'un autre énoncé, la formule présente un énoncé complet.

À première vue, depuis notre situation non-native du français, nous avons l'impression qu'il s'agit d'une structure employée pour asserter une affirmation sans avoir une fonction expressive dans la conversation. Selon les dictionnaires que nous avons consultés, *ma foi* est décrite comme une locution interjective servant à « appuyer, assurer une affirmation ou une négation » (Le *LTFi*). Nous avons rencontré les mêmes indications dans le *Dictionnaire d'expressions et locution* de Rey & Chantreau (1995) « interjection où ma foi a le sens de parole donnée, assurance formelle » dans le sens de : *en effet* ou *vraiment*. Dans Bidaud (2002), l'expression est définie simplement comme une exclamation qui exprime une acceptation. De façon consensuelle, les ouvrages lexicographiques consultés montrent qu'elle est une interjection visant à renforcer un propos prononcé par quelqu'un dans une conversation. En fait, les données recueillies de notre corpus ne contredisent pas complètement ce sens, mais nous avons observé qu'il ne concerne pas tous les exemples relevés du corpus. Comme nous le voyons dans les exemples ci-dessous, *ma foi* se situe souvent en tête d'énoncé comme procédé d'insistance et de mise en relief. Le locuteur l'utilise dans les dialogues tout autant que dans les monologues dans le but de renforcer une affirmation, mais elle permet particulièrement d'accorder un jugement favorable de vérité portant sur ce qu'il va énoncer. Donc, nous avons ici une formule évaluative. Nous nous intéressons à ce sens expressif qui témoigne d'une opinion personnelle portant une approbation que l'on porte en exprimant. En fait, dans un dialogue entre deux protagonistes, l'usage de cette formule sert à inciter l'allocutaire à avoir confiance dans ce que le locuteur dit. On pourrait la remplacer par l'expression *crois-moi* ou bien *je dis la vérité*. Ainsi, le locuteur juge subjectivement son propos, en mettant en avant une disposition favorable de son dit. Celui-ci présente son opinion comme vraie.

- (116) **Ma foi**, si vous ne me dérangez pas dans mon travail, pourquoi pas.  
Après tout, un peu de compagnie ne peut pas me faire de mal. (Marc Lévy, *La première nuit*, 2009).

(117) **Ma foi**, on aime tout ce qui est un poil nouveau dans ce milieu et il passait pour à moitié largué celui qui n'avait pas encore fichu les pieds dans le sanctuaire du petit Dan. (Philippe Djian, *Échine*, 1988)

(118) **Ma foi**, non, j'ai bien peur que non... Tu veux rire... ? ! me dit-elle. (Philippe Djian, *Échine*, 1988).

Néanmoins, dans le monologue intérieur dans l'exemple (119), *ma foi* n'est pas employé seulement comme un témoignage d'estime. L'expression montre aussi le sentiment de satisfaction du locuteur à l'égard de soi-même *ma foi, m'allait bien*.

(119) La folie monta, un peu de cette folie se glissa en moi à mon insu, au cœur de la frénésie générale je me surpris à essayer calmement, mais à essayer tout de même une chemise blanche qui **ma foi** m'allait bien, je la glissai dans mon pantalon et abandonnai l'ancienne, que j'aurais pu par conséquent me dispenser de froter la veille. (René Belletto, *L'Enfer*, 1986).

Par conséquent, les observations des exemples ont montré que l'expression *ma foi* possède deux valeurs sémantiques qui se situent toutes les deux dans la polarité positive : juger favorablement ou montrer un sentiment de satisfaction et de consentement.

Au niveau pragmatique et discursif, la formule permet d'exécuter soit un acte expressif évaluatif soit un acte expressif de consentement. L'acte évaluatif porte essentiellement sur ce que le locuteur énonce en visant son allocutaire. C'est pour cette raison que la présence de l'allocutaire est indispensable pour l'accomplissement de l'acte. Le jugement de vérité dissimule une invitation (du locuteur à son allocutaire) de croire ce qu'il va dire. Il est donc évident que la formule est dans ce cas interpersonnelle, tandis que dans le cas de monologue (ex.119), le locuteur exprime un état intérieur de satisfaction personnelle de son comportement. Il n'a pas besoin ici d'un allocutaire, car il s'adresse à lui-même.

On déduit à ce niveau que cette formule expressive peut accompagner l'évocation du jugement favorable sur le dit du locuteur et dans ce cas, son emploi nécessite un allocutaire, mais elle s'emploie aussi sans présence de ce dernier pour exprimer un état de satisfaction. De ce fait, il s'agit d'une expression polyfonctionnelle

dont la fonction discursive est expressive et subjective. La notion d'expressivité est associée à celle de la subjectivité. Cette fonction discursive relève de la subjectivité notamment en présence de la première personne *je*, un marqueur fondamental d'expressivité et de subjectivité.

### ***Synthèse***

Nous nous intéressons dans cette synthèse à la question de genre discursif en comparant la structure syntaxique des formules dans le discours réel numérique des tweets et dans la littérature.

Au niveau sémantique, toutes les formules étudiées dans cette section sont préfabriquées à un degré fort de non-compositionnalité sémantique, quel que soit le genre discursif auquel la formule appartient.

La différence principale entre les genres discursifs est observable essentiellement au niveau discursif. Dans le contexte des tweets, nous avons vu que les utilisateurs emploient ces formules expressives afin d'exprimer leurs attitudes et jugements à propos des événements d'actualité et réels. Par exemple, la formule *c'est du lourd* qui sert à commenter un événement politique ou bien l'expression *il y pas à dire* mettant en avant une réaction envers un événement sportif, celui du match de la France contre le Brésil. Ainsi, les formules traduisent l'attitude du locuteur dans cet espace d'échange virtuel de *Twitter*. La question qui se pose ici est la suivante : est-ce que les jugements exprimés sont réels ou bien joués ? Nous pensons que dans le cadre des tweets politiques, l'usage des formules évaluatives constitue une certaine stratégie argumentative afin de persuader les twittos et d'orienter leur pensée. Cependant, cela ne veut pas dire qu'elles sont dépourvues de toute valeur expressive. Nous pouvons dire qu'il y a une double intention : expressive et argumentative. En ce qui concerne le sous-corpus d'*Intermittent* l'emploi de ces expressives fonctionne souvent comme un moyen pour exprimer un jugement négatif sur les décisions gouvernementales qui vont à l'encontre des attentes des intermittents du spectacle. Ils cherchent par les formules à valeur évaluative à partager leurs opinions. De ce fait, la fonction des formules est expressive interactive.

Voyons maintenant les formules évaluatives utilisées dans les romans contemporains correspondant à 3 types : *ma foi, tu parles, ça craint*. Il est nécessaire de noter avant tout que ces formules peuvent dans d'autres contextes marquer d'autres sens non évaluatifs. Par exemple la formule *ça craint* peut mettre en lumière un danger, une situation pénible ou difficile prévue, mais dans notre corpus elles expriment des jugements positifs ou négatifs en produisant des actes évaluatifs.

### ***Synthèse des résultats***

Les formules expressives de la conversation constituent une sous-classe de phraséologismes pragmatiques complexe. Elles ne semblent homogènes ni du point de vue de leurs paramètres définitoires ni du point de vue de leurs valeurs fonctionnelles. Elles englobent des structures syntaxiques renvoyant à diverses constructions. De plus, elles peuvent être étudiées comme des sous-classes sémantiquement différentes. Ainsi, lors de notre étude des formules expressives dans des corpus de nature différente, nous pouvons synthétiser les points qui méritent d'être soulignés, à savoir les paramètres syntaxiques, sémantiques, pragmatiques et discursifs.

- ***Spécificités syntaxiques***

Les formules expressives de la conversation étudiées dans notre corpus de tweets et de littérature ont mis en évidence des structures syntaxiques différentes. Nous avons pu relever trois grands modèles récurrents, à savoir la structure verbale, la structure nominale et les autres structures. Nous avons constaté que les formules de type verbal constituent la structure dominante dans les deux corpus : 42 % dans le corpus littéraire et 74 % dans le corpus de tweets. Puis, nous trouvons les expressions à pivot nominal qui représentent 32 % dans le corpus littéraire et 17 % dans celui des tweets. Finalement, il existe d'autres structures comme *ben voyons, tant pis, ah bon...* etc. Ces expressions représentent dans les tweets seulement 9 % des expressions repérées et 26 % dans le corpus provient de romans contemporains.

Nous avons également observé que les formules étudiées constituent toujours des énoncés complets<sup>14</sup>, même si elles sont majoritairement intégrées au sein d'autres

---

<sup>14</sup> Ce critère fait partie de définition des FEC.

énoncés. De ce fait, l'autonomie syntaxique n'est pas une condition nécessaire pour former un énoncé complet. Une formule peut selon les données de notre corpus être intégrée dans un autre énoncé par juxtaposition, coordination ou dans certains cas par subordination.

Lors de notre analyse des formules expressives, nous avons remarqué qu'à l'instar du figement lexical, le blocage syntaxique des FEC est une question de degré. Les formules expressives acceptent parfois des phénomènes qui sont normalement impossibles pour les suites figées comme la complémentation et l'effacement de certains éléments. D'après notre corpus, nous n'avons pas détecté la présence du phénomène d'insertion. Cependant, nous avons relevé dans certains exemples traités la présence du phénomène de complémentation dans 7 types étudiés (*peu importe, à quoi bon, tant mieux, tant pis, c'est dommage, c'est incroyable...* etc). Nous avons aussi observé le phénomène d'effacement qui se définit par la suppression d'un ou deux éléments qui sont normalement présents, comme *ce n'est pas possible* vs *c'est pas possible*, *ça va pas la tête* vs *pas la tête*, *c'est dommage* vs *dommage...* etc. Il n'est pas rare de trouver des formules qui omettent le verbe, l'adverbe de la négation ou le pronom. Il est à noter que les changements opérés ne changent pas le sens de la formule. On se situe donc entre la syntaxe fixe et la syntaxe libre.

Sur le plan morphosyntaxique, il est généralement impossible de varier les flexions d'une expression sur le temps ou le nombre. Ainsi, la plupart des formules étudiées sont soit au présent de l'indicatif ; *ça craint, c'est dommage, ce n'est pas possible* ; soit à l'impératif, *allons bon, tiens donc* ou rarement au futur simple ; *ça ne manquera pas de sel*. Par conséquent, les formules sont restreintes sur le temps, il n'y a pas de variation sur le temps sauf dans le cas de variation pronominale des expressions qui peuvent être employées dans les contextes de vouvoiement<sup>15</sup>. Les contraintes sur le nombre sont aussi strictement établies. En mettant au pluriel une

---

<sup>15</sup>Les variations dans les contextes de vouvoiement ou de pluriel sont très souvent dans les FEI, comme dans les exemples suivants ( :*(ne) t'inquiètes pas* ([*ne*] *vous inquiétez pas*), *vas-y* (*allez-y*), *veux – tu ça* (*voulez-vous ça*), *ferme-la* (*fermez-la*), *ferme ta gueule* (*fermez vos gueules*), *ferme ta boîte* (*fermez vos boîtes*), *ne t'en fais pas* (*ne vous en faites pas*), *tu rigoles* (*vous rigolez*), *tiens bon* (*tenez bon*). Pour plus d'exemples, voir dans Bidaud (2002).

forme qui est normalement usitée au singulier, la forme devient impropre et fautive : *ma parole* vs *\*mes paroles, mon Dieu, \*mes Dieux*.

- ***Spécificités sémantiques***

Au cours de notre examen des FEC dans le corpus, nous pouvons relever deux pôles sémantiques pertinents : la question de non-compositionnalité sémantique et la polyfonctionnalité. Nous avons aussi abouti à un classement des formules expressives sur la base d'un critère essentiellement sémantique et pragmatique. Dans ce qui suit, nous allons commenter et synthétiser cette classification.

***a) Question de la non-compositionnalité sémantique***

Les formules expressives de la conversation ne sont pas au même degré de non-compositionnalité. Celle-ci est à mesurer sur une échelle comptant deux degrés. La classification est un exercice complexe, car les frontières entre les différents degrés ne sont pas totalement hermétiques. Nous proposons ainsi une division des formules selon leur degré de non-compositionnalité.

- Degré faible de la non-compositionnalité : les expressions qui sont à un degré faible de non-compositionnalité sémantique peuvent s'interpréter de façon littérale. C'est le type d'acte de langage qui souligne le sens non-compositionnel. Nous rappelons l'exemple de la formule *qu'importe* qui peut être comprise littéralement à travers les lexèmes qui la composent. *Qu'importe*, veut dire que quelque chose n'a pas d'importance. Sémantiquement, le sens est prévisible littéralement, le locuteur peut comprendre le sens de l'expression, mais les actes de langage associés à cette expression ont besoin aux contextes appropriés.
- Degré fort de non-compositionnalité : l'interprétation n'est pas littérale. Elle correspond à la formule suivante : composant (A) + composant (B) = Sens (C). C'est le cas des expressions comme *ça va pas la tête, ça craint, tant pis...* etc. Ainsi, l'expression prend un sens particulièrement différent du sens des unités qui la composent. De ce fait, l'interprétation littérale peut amener l'utilisateur à un sens inadéquat.

En bref, le sens des FEC n'est généralement pas compréhensible littéralement, c'est-à-dire que c'est l'usage qui les construit et non des règles linguistiques prévisibles. En cela, elles nécessitent pour leur compréhension tout un bagage socioculturel. Elles sont bien identifiées, cela veut dire qu'elles sont reconnaissables dans une communauté linguistique déterminée. C'est pour cela qu'elles présentent souvent des difficultés majeures pour les non-natifs en raison de leur complexité sémantique.

#### **a) Polyfonctionnalité**

L'analyse que nous avons effectuée sur le corpus nous conduit à constater que certaines formules expressives ont la capacité de prendre deux ou plusieurs sens selon le contexte large d'utilisation. De ce point de vue, il est possible qu'une formule reçoive un sens premier et d'autres sens dérivables par le contexte. Ainsi, parmi les 44 types que nous avons analysés, nous avons relevé 15 types sémantiquement polysémiques. Il y a des formules qui sont à degrés de proximité de sens entre les acceptions et se situent dans le même noyau sémantique positif ou négatif. Par exemple, la formule *tant pis* qui souligne des sens proches comme l'indifférence, la résignation et le regret. Par contre, d'autres formules illustrent des sens complètement opposés, tel est le cas de la formule *ça va* qui exprime le sens de satisfaction et celui d'irritation. Par conséquent, il est relativement difficile de déterminer le sens de certaines formules sans réfléchir profondément aux données contextuelles, car le sens se fabrique dans le texte et à travers le contexte. De plus, la prosodie joue un rôle important dans ce cas, mais elle n'est pas accessible à l'écrit.

#### **b) Classement de type sémantique et pragmatique des FEC**

Nous avons vu que les formules expressives de la conversation peuvent être classées selon une base sémantique et pragmatique en trois sous-catégories : des formules réactives personnelles, des formules réactives interpersonnelles et des formules réactives évaluatives. Toutes les formules dégagées de corpus constituent des réactions face à une situation ou un comportement. C'est pourquoi elles sont réactives.

Ce classement regroupe tout d'abord les formules réactives personnelles qui sont des énoncés en interaction. Contrairement aux formules interpersonnelles, la

relation entre le locuteur et son auditeur n'est pas essentielle. Sa fonction principale est d'exprimer les émotions du locuteur, déclenchées ou non par l'interlocuteur. En d'autres termes, il s'agit des réactions face à un acte verbal prononcé par l'interlocuteur ou non verbal provoqué par un événement ou une situation particulière. Par conséquent, les actes de langage exécutés par ce type d'expressions sont centrés sur le locuteur et ne visent pas l'auditeur. De ce fait, ils constituent des actes expressifs centrés sur le locuteur. Prenons l'exemple, des expressions comme *c'est incroyable*, *c'est pas possible*, *c'est un comble* qui expriment des émotions négatives comme l'indignation, la colère, l'incrédulité.

Comme deuxième sous-groupe, nous avons les formules réactives interpersonnelles qui représentent des réactions interpersonnelles c'est-à-dire qu'elles visent l'allocutaire directement ou *in absentia*. Autrement dit, le locuteur utilise ce type d'expressions en s'adressant à son interlocuteur. Ce sont des expressions utilisées dans les interactions à travers lesquelles le locuteur effectue des actes de langage interactifs où le locuteur et l'interlocuteur sont forcément impliqués et qu'ils manifestent une relation entre eux. Le type de relation se détermine par le sens suggéré par la formule. Par exemple, la formule *c'est la guerre* qui souligne le sens de menace illustre une relation d'agressivité et de rancœur. Au contraire, l'expression *c'est bon* sert dans l'une des acceptions à rassurer l'interlocuteur dans le sens de *ce n'est pas grave* afin de minimiser un procès.

Le dernier sous-ensemble regroupe les formules réactives évaluatives, utilisées dans les interactions dans le but d'évaluer ou estimer le dit de l'interlocuteur ou pour juger un événement qui vient de se passer. Le jugement peut-être favorable ou défavorable adressé à l'allocutaire et dans ce cas, la formule est interpersonnelle, comme il peut contrairement être un jugement personnel. Nous avons vu que la formule *ma foi*, par exemple, est employée par le locuteur afin de juger positivement son dit, tandis que l'expression *tu parles* implique évidemment l'interlocuteur en lui adressant une appréciation positive ou une dépréciation selon le contexte large d'utilisation.

- ***Paramètres pragmatiques et discursifs***

Comme indiqué tout au long de l'analyse dans ce chapitre, les formules expressives de la conversation sont des expressions préfabriquées, dont l'usage et l'interprétation dépendent de facteurs de contexte. Ce critère est définitoire et bien connu dans le domaine de la phraséologie pragmatique. Rappelons que les auteurs préoccupés par cette notion se sont mis d'accord sur ce critère. Dans ce cadre, nous pouvons distinguer deux types de contextes dans le corpus : un contexte externe et un contexte interne. Nous commençons par le contexte externe ou le cadre situationnel général de l'usage d'une formule. Par exemple, le sous-corpus d'*Intermittent* se situe dans la polémique sur le statut des intermittents en France de juin à entre septembre 2014. Cet événement constitue à notre avis le contexte externe des tweets utilisés dans ce cadre. Pour ce qui est du corpus politique, il se situe dans le contexte électoral des municipales en France 2014. Ce cadre situationnel, bien qu'il soit un peu général, nous a permis d'interpréter les formules, notamment en l'absence parfois du contexte large vu la brièveté de certains tweets. De plus, ce type de contexte nous renseigne sur la fonction des formules dans les interactions à savoir la fonction argumentative. Voyons maintenant le contexte interne qui constitue le contexte large de l'utilisation des expressions, c'est-à-dire les éléments contextuels qui se trouvent avant et après la formule. Évidemment, ce type de contexte représente pour nous un guide afin de deviner le sens d'une expression surtout lorsqu'elle admet plusieurs acceptions sémantiques.

Nous avons fait ressortir de chaque formule analysée deux fonctions principales : une fonction pragmatique et une fonction discursive. Nous entendons par fonctions pragmatiques les actes de langage produits par l'usage des FEC. Ceci constitue un élément fondamental dans notre analyse, car le fait d'utiliser ce type de formules est une manière d'agir et de produire un certain acte de langage. Il est à noter que les actes de langage réalisés par les FEC sont généralement expressifs, mais ils se différencient dans leur mode de réalisation pragmatique.

Les formules expressives possèdent, au niveau discursif, une fonction expressive qui se définit dans leur capacité d'exprimer le ressenti du locuteur. Ainsi, les FEC constituent pour le locuteur des procédés linguistiques permettant d'extérioriser son vécu intérieur, c'est-à-dire ses sentiments et ses émotions. Mais,

cette fonction expressive s'associe à un réseau des notions qui s'y rattache potentiellement, à savoir les jugements, les attitudes... etc.

En somme, d'après notre analyse des formules expressives dans deux sous-corpus de nature différente, nous déduisons qu'elles se caractérisent par une variété remarquable. Cette diversité se manifeste dans tous les paramètres étudiés : syntaxique, sémantique, pragmatique et discursif. Ainsi, après avoir examiné et vérifié les critères proposés dans le premier chapitre, nous pouvons proposer une définition plus claire des FEC selon les données du corpus. Nous avons également pu délimiter les formules expressives de la conversation par rapport aux autres types de phraséologismes pragmatiques étudiés par d'autres chercheurs.

Dans ce qui suit, nous allons nous appuyer sur deux grands sous-corpus, le corpus oral (Orféo) et le corpus romanesque d'Emolex (la base Lexicoscope), afin d'observer dans plusieurs ressources la façon dont ces unités lexicales ont été traitées par les lexicographes. Nous effectuerons un traitement exploratoire de ces expressions en nous basant sur deux grands sous-corpus mentionnés plus haut dans une approche lexicographique.



**CHAPITRE IV**

**MODÉLISATION LEXICOGRAPHIQUE**  
**DES FORMULES EXPRESSIVES DE LA**  
**CONVERSATION**

## ***Introduction***

L'objectif principal de cette étude est d'analyser et de décrire un sous-ensemble de formules expressives en prenant en compte des paramètres morphosyntaxiques, sémantiques, pragmatiques et discursifs. Comme nous avons expliqué au chapitre 2, nous avons recouru à quatre sous-corpus : un corpus de *Twitter*, un corpus issu des romans contemporains, un corpus oral (Orféo) et un dernier provenant de la base Lexicoscope à partir d'un corpus romanesque d'Emolex. Dans le cadre de cette étude, nous avons consacré le troisième chapitre à l'analyse discursive des deux sous-corpus : le corpus de *Twitter* et celui des romans contemporains à partir des prismes morphosyntaxiques, sémantiques, pragmatiques et discursifs en nous appuyant sur des exemples attestés des deux corpus sélectionnés.

Dans ce chapitre, notre objectif consiste premièrement à observer la manière dont les formules expressives sont décrites dans les dictionnaires. Deuxièmement, nous proposons des traitements lexicographiques qui s'appuient sur le projet Polonium.

Notre observation dans les dictionnaires se base sur des dictionnaires monolingues du français et dans les dictionnaires spécialisés, en nous appuyant sur des dictionnaires généraux (*Trésor de la langue française informatisé TLFi*, *Grand Robert*) et sur des ressources spécialisées (*Dictionnaire des expressions et des locutions*, *Structures figées de la conversation*). Nous observerons dans les dictionnaires deux niveaux de la description : le niveau de la macrostructure (nomenclature) et le niveau de la microstructure. Le premier est relatif à la façon dont les formules sont organisées dans les dictionnaires, c'est-à-dire le type d'entrée lexicale accordée aux formules expressives. Le deuxième s'intéresse aux informations fournies pour les décrire.

Nous n'allons pas seulement nous arrêter aux informations existantes dans les dictionnaires. Nous soulignerons également les éléments qui manquent selon les données de notre corpus. Nous effectuerons le traitement lexicographique à partir des deux sous-corpus déjà manipulés dans le cadre du projet Polonium (un corpus oral d'Orféo, un corpus d'Emolex [Lexicoscope]). À la base des résultats obtenus des corpus utilisés dans le traitement lexicographique, nous procéderons à une description lexicographique des expressions retenues à l'étude. En fait, cette étude portera essentiellement sur neuf

expressions <sup>1</sup>: *tu parles, pas question, t'inquiète, c'est dommage, c'est pas la peine, ma parole, ça suffit, c'est cool, tu m'étonnes* qui vont apparaître le *dictionnaire des formules expressives de la conversation : français, polonais, italien, analyse contrastive* (Francis Grossmann, Anna Krzyżanowska, à paraître).

Ce chapitre comportera trois parties. Dans un premier temps, nous ferons un rapide tour d'horizon sur le traitement d'autres sous-types de phraséologismes pragmatiques (ex. les pragmatèmes et les actes de langage stéréotypés ALS). Dans un second temps, nous examinons la présence des formules expressives dans les dictionnaires (mentionnés ci-dessus), en discutant les informations existant dans ces ressources. Finalement, nous exposerons notre description des formules expressives en nous appuyant sur le modèle élaboré dans le cadre du projet Polonium.

Nous souhaitons à partir cette étude explorer de nouvelles pistes dans le but de proposer des gloses explicatives qui peuvent refléter le mieux les formules en question notamment d'un point de vue sémantique et pragmatique. Bref, notre objectif est tout d'abord d'examiner, dans divers dictionnaires, les données fournies pour décrire les FEC dans le but d'observer les éléments explicatifs fournis et de signaler ceux qu'en manquent. Ensuite, nous proposerons éventuellement des améliorations qui répondraient mieux aux besoins des utilisateurs potentiels.

### ***1. Traitement lexicographique des phraséologismes pragmatiques***

Comme nous avons mentionné dans le chapitre 1, il existe plusieurs sous-classes de phraséologismes pragmatiques qui ont été traitées par les chercheurs. Cependant, les réflexions lexicographiques sur ces sous-types phraséologismes pragmatiques sont peu nombreuses vu que ce phénomène linguistique est encore émergent. Si nous voulons préciser les travaux lexicographiques sur des sous-types de phraséologismes pragmatiques, nous pouvons citer les travaux sur les pragmatèmes (Mel'čuk, 2008 ; Blanco & Mejri, 2018), et celui de Kauffer (2011) portant sur les actes de langage

---

<sup>1</sup>Il faut noter qu'un travail lexicographique sur l'ensemble de corpus semble impossible, vu le nombre d'occurrences relevées (environ 607). C'est pour cette raison que nous nous sommes bornée à l'étude des expressions mentionnées plus haut.

stéréotypés (ALS). Ces observations nous servent à tirer des conclusions permettant de souligner les points que nous intéressent de leurs travaux.

Nous commencerons par le traitement des pragmatèmes dans le dictionnaire explicatif et combinatoire de Mel'čuk (2008) ainsi que la tentative de Blanco & Mejri (2018). Par la suite, nous procèderons à la proposition de Kauffer (2011) qui vient dans le cadre d'un dictionnaire bilingue français-allemand. L'objectif est d'observer les critères retenus et les modèles appliqués dans le traitement des phraséologismes pragmatiques.

### *1.1. Traitement des pragmatèmes*

Nous avons vu dans le premier chapitre qu'un pragmatème est une sous-classe de phraséologismes pragmatiques étudiée par plusieurs chercheurs, à savoir Mel'čuk (2008, 2011, 2013) et Blanco et Mejri (2018), et plus encore d'autres. Il est défini généralement comme un phrasème souvent polylexical, du sens compositionnel. Un pragmatème se distingue d'autres sous-types de phraséologismes à fonction pragmatique par son lien étroit à la situation de communication et son usage contraint par le type de situation dans lequel il est utilisé.

Selon la littérature de ce sujet, il y a peu de travaux qui se consacrent au traitement lexicographique des pragmatèmes. Dans ce cadre, nous allons voir comment ce type de phraséologismes pragmatiques a été décrit par Mel'čuk (2008), l'introducteur du terme pragmatème, et aussi le travail plus récent de Blanco & Mejri (2018). Nous souhaitons savoir par-là la façon dont les pragmatèmes sont traités et aussi examiner les informations fournies. Nous mettrons également en lumière les difficultés liées au traitement des pragmatèmes. Cette démarche peut nous orienter dans notre proposition de modélisation des FEC et nous donne des pistes de perspectives.

### 1.1.1. Dans le Dictionnaire explicatif et combinatoire

Le dictionnaire explicatif et combinatoire DEC est un dictionnaire qui s'intéresse particulièrement au niveau sémantique, car il est organisé à partir du sens vers l'expression. Dans ce cadre, Mel'čuk (2008) a noté les problèmes liés à la présentation des phrasèmes dans le DEC, notamment les collocations<sup>2</sup> et les pragmatèmes<sup>3</sup>. Partant du principe qu'un pragmatème est un phrasème figé par rapport à la situation d'énonciation. Les pragmatèmes sont décrits alors à partir de la situation d'énonciation. Chaque pragmatème se réfère alors à une situation d'emploi spécifique. Voici un exemple d'illustration d'un pragmatème dans DEC (Mel'čuk 2008).

LETTREIII.1 (texte adressé à Y)	
Je vous envoie l'expression de mes sentiments les meilleurs	: très formel Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs (les plus respectueux) [concluant une lettre]
Je vous envoie mes salutations	: formel Salutations distinguées [concluant une lettre]
Je te/vous envoie mes salutations	: neutre Salutations amicales (cordiales) [concluant une lettre]

Figure 4.1 : Exemple d'une entrée de pragmatème dans le DECFC

Cette description des pragmatèmes se fonde essentiellement sur des données pragmatiques liées à la situation d'énonciation, ce qui fournit une base du pragmatème dans le dictionnaire. Cependant, ce modèle est difficile à appliquer, car le focus porte sur une seule situation d'énonciation, alors qu'il existe des pragmatèmes qui ne sont pas spécifiques à une seule situation. Prenons ici le cas de pragmatème suivant : *c'est X qui souligne* qui peut avoir trois bases de situation d'énonciation. Elle s'utilise dans un texte, dans une citation ou pour mettre en relief (Mel'čuk 2008). De ce fait, ce pragmatème peut renvoyer à deux ou plusieurs situations d'énonciation. Cela complique son classement dans une seule situation d'énonciation. De là surgissent deux éléments cruciaux pour notre étude des FEC ; a) le caractère polysémique (plusieurs sens) de certains

---

<sup>2</sup>Selon Mel'čuk (2008), les collocations sont « des phrasèmes sémantiquement compositionnel et lexicalement restreints ». Pour plus de détail voir Mel'čuk (2003), Tutin, A., & Grossmann, F. Tutin (2002), Tutin (2013).

<sup>3</sup> Voir la définition dans le premier chapitre relatif au cadre théorique.

pragmatèmes ; b) l'importance de la situation d'énonciation dans le saisissement du signifié correspondant à une telle situation.

De toute évidence, certaines formules expressives sont sémantiquement moins transparentes, car elles peuvent être utilisées dans deux ou plusieurs situations de communication. Cela demande donc un travail laborieux sur le contexte dans le but de décoder le signifié convenant à l'emploi contextuel d'une formule.

### ***1.1.2. Description lexicographique des pragmatèmes selon Blanco & Mejri (2018)***

Pour faire l'inventaire lexicographique des pragmatèmes, Blanco & Mejri (2018) présentent tout d'abord les questions de macrostructure qui traitent principalement la notion d'entrée et la forme canonique des pragmatèmes. Ensuite, ils traitent les questions de microstructure, c'est-à-dire les informations concernant la morphosyntaxe, la situation de communication et la question du registre... etc. Finalement, ils abordent les questions de mésostructure qui « comprennent les éventuelles sous-entrées » (Blanco & Mejri, 2018, p 188).

#### ***1.1.2.1. Questions de macrostructure***

Commençons par le premier volet de la description des pragmatèmes traitant la notion d'entrée qui pose maintes difficultés pour l'élaboration d'un inventaire bien structuré. Pour élaborer un dictionnaire des pragmatèmes, Blanco & Mejri (2018) essaient de trouver une structure lexicographique mettant en avant les pragmatèmes comme une macrostructure isolée aux autres sous-types de phrasèmes. Ainsi, afin d'organiser les pragmatèmes d'une manière satisfaisante, ils proposent de les structurer à partir de la forme observée dans le discours. Par exemple, les pragmatèmes suivants : *à conserver à température inférieure à 10 °C*, *à conserver à température inférieure à 9 °C*, *à conserver à température inférieure à 8 °C* pourront être regroupés sous une seule entrée ; *à conserver à température inférieure à [NUMÉRO]*. De cette façon, ils limitent le nombre non maniable des entrées qui découlent de chaque forme.

#### ***1.1.2.2. Questions de microstructure***

Le deuxième volet de cet inventaire (les questions de microstructure) traite deux points : les informations sur la structure morphosyntaxique, l'acte de parole exprimé par chaque pragmatème et le registre de la langue.

- *Aspects morphosyntaxiques*

D'un point de vue morphosyntaxique, les pragmatèmes ont été divisés en deux sous-groupes : pragmatèmes monolexicaux qui se composent d'une seule entité lexicale et pragmatèmes multilexémiques qui se forment des deux ou plusieurs mots. Les pragmatèmes monolexicaux ont été décrits à partir de différentes parties du discours. Par exemple : un substantif *caisse*, un adjectif *fragile*, un participe *désolé*, un verbe *sonnez*, un adverbe *affectueusement*. Cependant, les pragmatèmes multilexémiques ne peuvent pas être décrites dans le dictionnaire à partir des parties du discours, car chaque pragmatème se compose de plusieurs unités faisant partie de diverses parties du discours.

Les deux auteurs abordent tout d'abord les pragmatèmes jugés peu évidents dans leur structure morphosyntaxique, à savoir les syntagmes qui correspondent par exemple à la forme Prép+ nom à *table*, prép+ adverbe à *demain*, prép+ verbe *au revoir*. Les pragmatèmes peuvent aussi correspondre à des locutions adverbiales, à *volonté : moules à volonté, boissons à volonté (ibid., p. 201)*. Parmi les structures les plus fréquentes selon Blanco & Mejri (2018), on relève la structure de Nom+ adj *entrée libre, argent véritable, caisse rapide, eau potable*. Les pragmatèmes qui ont la structure Nom + Prép + Nom (NPN) sont aussi fréquents, par exemple, *Danger de mort, issue de secours*.

Il existe, selon eux, des structures moins fréquentes par exemple, Nom + Nom *Alarme incendie*, ADV+ADV *Chaud devant !* Interjection + NOM *Halte Police*. D'un autre côté, les pragmatèmes peuvent admettre une classification modale, c'est-à-dire selon la modalité d'énonciation. Par exemple a) phrase à modalité déclarative *nuite gravement à la santé* ; b) impérative *on s'occupe de vous ? c'est combien ?* c) interrogative *sonnez avant d'entrer* ; d) exclamative *il n'y a pas de quoi*.

Du point de vue de la méthode de description, les informations morphosyntaxiques se caractérisent par leur rigueur à travers le classement des pragmatèmes en grands types

de structures syntaxiques. De même, la précision de la structure syntaxique de chaque formule expressive constitue un élément essentiel dans notre travail lexicographique. Nous rencontrons trois types syntaxiques plus récurrents dans notre travail : des formules à pivot nominal (*ma parole, pas question*), des formules à noyau verbal (*tu m'étonnes, t'inquiète*), et d'autres adjectivaux (*c'est cool*).

- ***Acte de parole***

Par ailleurs, le second point des questions de microstructure retenant les données sur l'acte de parole réalisé fournit des informations sur l'acte de parole correspondant à chaque forme. Pour pouvoir préciser quel acte de langage correspondant à chaque pragmatème, les auteurs se sont servis d'une liste des verbes représentant des actes de parole du *Niveau Seuil* (Coste, 1982). Par exemple l'acte de demander comprend divers pragmatèmes (*à qui le tour ? c'est de la part de qui ? je vous dois combien ?*). L'acte d'encourager donne (*encore un petit effort !*) (Blanco & Mejri, 2018, p.204) (Voir la figure suivante 2.4). Cet élément est tout à fait intéressant qu'il nous offre une piste pour notre proposition lexicographique.

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Annoncer, informer : En vente ici ; Espace fumeurs ; Vous êtes ici ;</li><li>- Appeler à l'aide : Au feu !; Au secours ! :</li><li>- Conseiller : Agiter avant emploi : Servir glacé ;</li><li>- Déconseiller ; Déconseiller aux moins de [Numéro] ans ; Accès à vos risques et périls ;</li><li>- Défendre, interdire : Défense d'afficher ; Interdiction de parler au chauffeur ;</li><li>- Demander : à qui le tour ?; c'est de la part de qui ?; je vous dois.</li></ul> |
|--|

Figure 4.2 : Exemple de traitement des pragmatèmes selon l'acte de parole (Blanco & Mejri, 2018)

- ***Situation de communication***

Cette méthode est inspirée de la méthode de Mel'čuk (1984, 2008). Elle se base sur des données contextuelles du temps, du lieu et d'évènement pour décrire les pragmatèmes. Rappelons que l'emploi d'un pragmatème est contraint par une situation

bien spécifique. Nous prenons à titre d'exemples quelques pragmatèmes décrits sur une base pragmatique : le pragmatème qui se trouve sur les produits destinés à la vente *fabriquée* (doit être précédé obligatoirement de l'État de production c'est-à-dire le lieu), *meilleurs vœux* est associé à un moment particulier de l'année (les premiers jours du mois de janvier), *à vos souhaits* liés à un évènement d'éternuement.

- **Variation diasystématique**

Dans son article, Blanco (2015) propose une typologie détaillée des pragmatèmes selon les différentes variantes diasystématiques. Cette typologie a été développée par Blanco & Mejri (2018) et inspirée des travaux de Hausmann (1989). Ces variations se divisent en axes :

- **Variation diatopique** : variation en fonction de la situation géographique. Par exemple la formule de conversationnelle *ça te va ? Ça vous va ?* En Burkina Faso est l'équivalent à *comment vas-tu ?* l'expression *et autrement ?* est employée comme une demande globale des nouvelles (*ibid.*, 2018, p. 98)
- **Variation diachronique** : c'est une variation d'usage des pragmatèmes selon les époques. Par exemple, l'évolution des pragmatèmes : *à l'aise Blaise ! (C'est facile !)* *À la tienne Étienne ! (À ta santé !)*, *au hasard, Balthazar ! (À l'aventure ! Prenons le risque !)*.
- **Variation diastratique** : c'est une variation selon les registres de la langue. Notons l'exemple du pragmatème *Oui ou merde ?* variante de *oui ou non ?* « Lorsqu'on s'adresse à une personne indécise ». Blanco & Mejri ont constaté dès le début que la présence des pragmatèmes dans les dictionnaires de français familier ou argotique est rare. Cependant, ils sont fréquents dans les dictionnaires contemporains dans Rey et Chantreau (1995) et dans le recueil phraséographique Ahsraf et Miannay (1995), par exemple *tu as le bonjour d'Alfred !* « employé pour se débarrasser de quelqu'un » (*ibid.*, p. 104)
- **Variation diatechnique** : cette variation concerne les pragmatèmes liés aux domaines spécialisés. Par exemple, dans les domaines de marine, militaire, sport. Nous prenons les exemples suivants ; *faites vos jeux* pour lancer le début des mises, *rien ne va plus* (fin des mises). Dans le domaine de la marine, on utilise

souvent des pragmatèmes spécialisés du type à *Dieu va ! qui est* défini comme « un commandement d'exécution pour virer de bord, vent devant » (*ibid.*, p. 105).

- **Variation diamodale** : cette variation décrit la différence entre le code écrit qui se trouve par exemple dans les courriers électroniques officiels et le code oral qui est récurrent dans les tweets par exemple et dans le SMS. Blanco & Mejri ont pris des exemples de dictionnaire Hachette français-anglais anglais-français (2007) qu'on les trouve dans le SMS : *BON ANIF* (pour *Bon anniversaire*), *STP* (pour *s'il te plait*), *Sl. Ça va ?* (pour *Salut*).
- **Variation diatextuelle** : elle concerne les différentes variations entre les genres de textes comme différence de clôture entre lettre informelle et directives ministérielles
- **Variation Diaconnotative** : c'est-à-dire la variation des nuances d'interprétation, tel l'exemple nuance d'expressivité entre *ça fait longtemps* et *ça fait un bail !*

Cette typologie témoigne l'importance variationnelle des pragmatèmes. En fait, cette description diasystématique est présentée minutieusement avec beaucoup de détails. Il s'agit d'une description rare dans les domaines de phraséologismes pragmatiques. Mais, comme mentionné au début, il n'y a pas une méthode bien déterminée pour décrire les pragmatèmes lexicographiquement. C'est pour cela, nous verrons par la suite une typologie qui se fonde sur la morphosyntaxe.

Malgré l'importance de la question de variation des pragmatèmes dans le modèle de Blanco & Mejri (2018), il ne sera pas utile pour notre traitement des FEC. Par contre d'autres points dans ce modèle peuvent être intéressants et en lien avec notre travail lexicographique, à savoir la structure morphosyntaxique des pragmatèmes, l'acte de communication et la situation d'énonciation.

### ***1.1.2.3. Questions de mésostructure***

Selon Blanco & Mejri (2018), les pragmatèmes peuvent bien faire l'objectif d'un dictionnaire ou d'un inventaire lexicographique. Cependant, pour le moment, ils ne sont pas encore identifiés comme des entrées isolées dans les dictionnaires. En revanche, ils ont été identifiés au sein d'autres sous-entrées : adjectif, substantif, adverbe, verbe... etc. Les pragmatèmes peuvent être introduits en tant qu'un élément de microstructure d'un dictionnaire. Chaque pragmatème devrait être rangé comme une unité lexicale qui nomme

la situation qui caractérise son usage. Dans leur inventaire, les deux auteurs proposent de répertorier les pragmatèmes dans des entrées à part entière selon la situation de communication à laquelle le pragmatème est lié. Par exemple, l'entrée *téléphoner* pourrait englober plusieurs pragmatèmes comme *allô [NOM PROPRE], c'est pour toi, je vous passe, ne quittez pas, vous vous trompez de numéro...* etc. Cette méthode s'inspire essentiellement de celle de Mel'čuk (2008).

En fait, nous sommes d'avis que les pragmatèmes représentent une sous-classe de phraséologismes pragmatiques très intéressante qui a besoin effectivement d'un dictionnaire qui les décrira particulièrement. Dans ce même cadre, nous sentons le besoin d'une ressource spécialisée qui rend compte des formules expressives représentant des structures préfabriquées très fréquentes dans les conversations. C'est ainsi l'objectif majeur du projet Polonium qui a élaboré un *dictionnaire des formules expressives de la conversation : français, polonais, italien, analyse contrastive* (Francis Grossmann, Anna Krzyżanowska, à paraître) dans lequel il traite ce type de phraséologismes pragmatiques en détail.

Le but d'aborder la façon dont les pragmatèmes sont décrits dans le domaine de la lexicographie est de mettre l'accent sur les paramètres pris en compte dans le traitement (propriétés morphosyntaxiques et pragmatiques, acte de langage, question de registre, situation de communication... etc.). En faisant le point sur la proposition de Blanco & Mejri (2018), nous pouvons la considérer comme la proposition la plus aboutie et détaillée par rapport à celle de Mel'čuk (2008). Elle sera intéressante et inspirante pour nous, car elle met en avant plusieurs points importants à notre travail lexicographique à savoir la structure morphosyntaxique, l'acte de parole réalisé par chaque pragmatème et la situation de communication... etc.

Dans la section suivante, nous allons voir comment les actes de langage stéréotypés (ALS) ont été traités dans le dictionnaire *des Actes de Langage stéréotypé* cf. Kauffer (2012 a, 2013 b), Métrich (2012), Keromnes (2013), etc.

### ***1.2. Traitement lexicographique des actes de langage stéréotypés (ALS)***

Comme nous avons vu au chapitre 1, un acte de langage stéréotypé représente un énoncé à part entière et sémantiquement opaque. Les actes de langage stéréotypés doivent

également avoir une fonction pragmatique. Le traitement lexicographique des actes de langage stéréotypés (ALS) est effectué dans le cadre du projet d'un dictionnaire bilingue (français-allemand) en cours de réalisation à l'université de Lorraine (Nancy ATILF-CNRS). Il est basé sur un grand corpus électronique corpus unilingues de textes français et allemands : Frantext<sup>4</sup>, IdS Mannheim, <sup>5</sup> Portail lexical univ de Leipzig<sup>6</sup>, Projet Gutenberg<sup>7</sup>, Corpus de 500 œuvres bilingues français-allemand du GLFA.<sup>8</sup>

Ce dictionnaire décrit des microstructures des ALS. Il a comme principal objectif l'apprentissage et la traduction des ALS entre le français et l'allemand. Pour ce faire, un nombre de 900 candidats (470 côté français, 430 côté allemand) a été retenu pour l'élaboration de ce dictionnaire.

### ***1.2.1. Méthode de traitement lexicographique des ALS***

La méthode de description lexicographique des ALS est très minutieuse, car elle prend en compte plusieurs éléments d'ordre syntaxique, pragmatique et discursif. Dans ce qui suit, nous allons observer cette méthodologie. Puis, nous allons prendre l'exemple de microstructure *la belle affaire*, présentée par Kauffer (2011, p.11) :

## **PARTIE I : Présentation générale**

### **1. Forme et syntaxe**

- a) Variation : étude des variations attestées dans le corpus
- b) Prosodie : le type d'intonation et d'accentuation des ALS
- c) Figement morphosyntaxique et lexical (degrés de figement)
- d) Configuration syntaxique : description des structures syntaxiques des ALS

### **1- Sens et fonctions**

- a) Type d'acte de communication : l'acte exprimé par L'ALS
- b) Fonctions (fonctions essentiellement pragmatiques)

---

<sup>4</sup><http://www.frantext.fr/>

<sup>5</sup><http://www1.ids-mannheim.de/>

<sup>6</sup><http://www.cnrtl.fr/portail/>

<sup>7</sup><http://www.gutenberg.org/>

<sup>8</sup><http://www.atilf.fr/spip.php?article829>

- c) Expressions concurrentes : les expressions qui sont proches de chaque ALS

## 2- Usage

- a) Registre : niveau de la langue (familier, standard, soutenu)
- b) Contraintes d'usage : les différentes contraintes liées à l'emploi des ALS, ces contraintes peuvent être pragmatiques, syntaxiques, discursives
- c) Partenaires privilégiés de l'acte du langage
- d) Équivalents et traductions : la recherche des équivalents dans la langue cible (langue allemande)

### **PARTIE II : fonctions et emplois dans le discours**

Il s'agit ici d'une description des fonctions discursives des ALS. Cette partie évoque également les conséquences déclenchées par l'emploi de l'énoncé, c'est-à-dire la réaction de l'interlocuteur.

### **PARTIE III : Bilan**

Observations des perspectives des emplois et la comparaison avec d'autres actes (Kauffer 2011, p. 11). Ci-dessous la microstructure de *la belle affaire* en impression d'écran<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup>Pour un exemple plus détaillé d'article du dictionnaire des ALS consulter : Kauffer, M., *Petit dictionnaire permanent des » actes de langage stéréotypés' (ALS) - Microstructure de »dasist die Höhe!'*. Nouveaux Cahiers d'Allemand, (2012, pp.129-145)

1e PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. Forme et syntaxe

- a) Variantes : aucune variante attestée.
- b) Prosodie : sommet accentuel sur *la belle affaire*. Intonation descendante.
- c) Figement morphosyntaxique : *LBA* est fortement figé au niveau *morphosyntaxique* : déterminatif figé (seulement l'article défini), nombre figé (pas de pluriel), adjectif figé (pas de commutation possible, pas de prédication) etc.
- d) Configurations syntaxiques : *la belle affaire* / *la belle affaire que* + GN<sup>17</sup> / *la belle affaire pour* + GN / *la belle affaire* + *que voilà* (fréquent) / *la belle affaire (que) de* + infinitive (fréquent) / *la belle affaire* + subordonnée (avec *si* ou *que*).

2. Sens et fonctions

- a) Type d'acte de communication : *LBA* sert à *minimiser* plus ou moins fortement un énoncé ou un procès.
- b) Fonctions : diverses, comme variantes de la minimisation : banaliser, approuver, critiquer, réduire à néant, refuser, défier etc.
- c) Expressions concurrentes : *et (puis) après ? / et (puis) alors ? / peu importe ! / qu'importe !*

3. Usages

- a) Registre : langue standard à élevée : occurrences en général dans des textes littéraires.
- b) Contraintes d'usage : néant
- c) Partenaires privilégiés de *LBA* : autres ALS (*et après ?*) et interjections (*peuh !*).

- 4. Equivalents, traductions : Une douzaine d'équivalents sont relevés : *das ist ja toll / das war alles / eine schöne Heldentat! / ist das so wichtig ! / na, das ist ja schön / na,*

Figure 4.3 : Extrait de l'article de « La belle affaire » du dictionnaire des ALS (Kauffer 2011)

### 1.2.2. Les difficultés rencontrées dans le traitement lexicographique des ALS

Ce projet rencontre maintes difficultés comme l'explique Kauffer (2012). La première difficulté vient de la variété terminologique qui couvre cette notion et l'absence de critères précis qui peuvent délimiter ce type de phraséologismes pragmatiques par rapport aux autres sous-types. Ensuite, le nombre des occurrences en contexte de chaque ALS n'est pas suffisant pour l'élaboration d'un dictionnaire bilingue contextuel, surtout les ALS récents tels que *même pas en rêve ; je dis ça, je dis rien*. Kauffer (2016) a constaté également qu'il y a un nombre d'ALS très intéressant dans le discours oral, alors qu'il existe peu de corpus oraux. Par conséquent, pour combler ce manque, il faut disposer de corpus oraux suffisants et représentatifs comme le corpus oral d'Orféo sur lequel nous avons effectué la modélisation lexicographique des FEC. En fait, nous avons également rencontré cette difficulté dans notre traitement lexicographique des FEC. Le nombre des occurrences dans notre corpus n'était pas toujours suffisant pour élaborer un dictionnaire contextuel.

En outre, l'objectif du traitement lexicographique des ALS pour Kauffer est également de synthétiser l'analyse microstructure, car une seule occurrence peut atteindre entre 10 et 15 pages, ce qui peut apparaître un peu long.

Cette proposition de traitement des ALS semble très intéressante pour notre tentative de description des FEC. D'ailleurs, elle constitue l'un des modèles très aboutis dans le domaine de la phraséologie pragmatique. Ainsi, cette tentative de traitement lexicographique est d'autant plus intéressante qu'elle nous offre de nombreuses pistes pour notre description. Il existe plusieurs éléments communs avec la fiche type du projet Polonium, à savoir la forme et la syntaxe (configuration syntaxique, figement morphosyntaxique), sémantique (sens et variation), pragmatique (sens et fonctions pragmatiques, type d'acte de langage). Le modèle de Kauffer diffère de la fiche type du projet Polonium sur deux points essentiels : les contraintes d'usage et les équivalents de traduction du français en allemand.

## ***2. Observations dans les dictionnaires et proposition de notre modélisation lexicographique des FEC***

Après avoir observé comment d'autres sous-classes de phraséologismes pragmatiques ont été décrites par les chercheurs, nous allons observer dans les dictionnaires la manière dont les FEC ont été traitées. Nous procéderons à une analyse systématique qui consiste à observer tout d'abord les informations lexicographiques existantes dans les dictionnaires généraux. Ensuite, nous proposerons notre modélisation lexicographique des expressions retenues dans l'étude.

Le but est de relever les informations sémantiques et pragmatiques sur les expressions. Cette observation va nous permettre d'examiner les informations lexicographiques rattachées aux formules en question et de souligner celles qui manquent afin de combler le manque dans le cadre de notre proposition lexicographique. Rappelons que nous n'avons retenu pour cet examen que les formules (mentionnées plus haut) qui vont apparaître dans le *dictionnaire des formules expressives de la conversation : français, polonais, italien, analyse contrastive* (Francis Grossmann, Anna Krzyżanowska, à paraître).

## ***2.1. Présentation des dictionnaires consultés pour la description lexicographique***

Dans le cadre de notre observation des traitements lexicographiques des FEC et pour ébaucher sur notre proposition de modélisation lexicographique, nous avons décidé tout d'abord de nous appuyer sur des ressources de référence comme le *TLFi* et le *Grand Robert* afin d'observer les informations comme le registre, le type grammatical, les exemples... etc. Ensuite, nous nous sommes orientée vers les ouvrages spécialisés (*Dictionnaire d'expressions et des locutions*, Rey & Chantreau, 1995 et *Structures figées de conversation* de Bidaud, 2002). Ces ouvrages contiennent des locutions et des expressions provenant du français parlé et utilisées dans les conversations orales dans la vie quotidienne. Le but de consulter ces dictionnaires avant de procéder au traitement des FEC est d'avoir une vision d'ensemble sur la manière dont ces formules sont décrites et de savoir quelles informations de microstructure sont fournies par les lexicographes. Cette vue générale nous permet de comprendre les signifiés de chaque formule et aussi de signaler les éléments qui manquent pour contribuer d'une façon ou d'une autre à améliorer les informations que nous jugeons parfois insuffisantes et concevoir un nouveau modèle de description basée sur le projet Polonium.

### ***2.1.1. Le TLFi***

Le *TLFi* est la version informatisée du *Trésor de la langue française informatisé*, dictionnaire de la langue française de XIXe et XXe siècle. Il se compose de 16 volumes et un supplément et contient 100 000 mots avec leur histoire et 270 000 définitions. Il a été élaboré dans le Centre Nationale de la recherche Scientifique au sein de l'université de Lorraine et du laboratoire d'Analyse et Traitement automatique de la langue française. L'élaboration de ce dictionnaire a été finie en 1994 (il n'y a pas eu d'actualisation).

Il existe trois types de consultation du dictionnaire en ligne : recherche simple, recherche assistée et recherche complexe. Dans le cadre de notre recherche, nous avons utilisé la recherche assistée qui permet d'observer les expressions complexes, c'est-à-dire les locutions et les expressions mentionnées en rouge dans le dictionnaire et surlignées en rose (voir la figure 3.4).

Les formules sont identifiées dans le *TLFi* comme des locutions et apparaissent souvent comme des syntagmes. Grâce au système des couleurs, nous pouvons distinguer

les informations de microstructure utiles pour notre recherche. Comme nous le voyons dans la figure (4,4) correspondant à l'expression *c'est dommage* est colorée en rouge. Le type grammatical, sémantique ou stylistique (verbe, adverbe, adjectif, substantif) plus haut est en vert. Les constructions syntaxiques (dommage +que) sont en rose (voir la figure).

The image shows a screenshot of the TLFi (Trésor de la Langue Française) dictionary entry for 'DOMMAGE'. The entry is titled 'DOMMAGE, subst. masc.' and includes several examples and grammatical information. The examples are color-coded: green for grammatical information, pink for syntactic structures, and red for the specific phrase 'c'est dommage'. The examples include:

- a) *Quel dommage que, quel dommage de.* Abscl. *Quel dommage!* Comment? Madame est sortie? Quel dommage! (CHARDONNE, *Épith.*, 1921, p. 237). Quel dommage de ne pas savoir l'hébreu! (THARAUD, *À la prochaine*, 1924, p. 192) :
  - 5. Les couleurs vives dont elles sont vêtues, le costume qui fait valoir la taille mince et met en valeur, en les séparant nettement, les hanches et les bustes, nous disposent à la rencontre d'une belle fille. La plupart nous déçoivent. *Quel dommage qu'elles soient laides!* (LARBAUD, *Journal*, 1932, p. 273)
- b) Vieilli. *Le dommage c'est que.* Synon. l'emui, c'est que. *Le dommage c'est qu'il a dû te classer dans les femmes pas chères* (ORTON, *Giles fem.*, t. 1, 1948, p. 85).
- 2. *Emploi prädicatif*
  - a) [Suivi de que + subj.] *C'est (bien) dommage que, il est (bien) dommage que.* P. ell. *Dommage que.* *Il est dommage que cette superbe porte triomphale soit construite et déshonorée par je ne sais quelles murailles de plâtre* (GAUTIER, *Tra los montes*, 1843, p. 52) :
    - 6. L'homme a rémérairement élargi son accueil et démesuré son pouvoir. *Dommage qu'il ne se montre pas mieux à hauteur* (GIDE, *Journal*, 1910, p. 312).
  - Littér. [Avec un détermin.] *C'est grand dommage que vous n'avez pas huit ou dix ans de plus, vous auriez atteint l'âge de votre crise* (ABELLO, *Pacificos*, 1946, p. 45).
  - Rem. 1. D'apr. LITTRÉ, le tou: *il est dommage que*, condamné par Ménage, est correct, quoique un peu arch. 2. *Dommage que* est considéré comme un peu fam. (d'apr. COLIN 1971, DUPRÉ 1972) 3. Le verbe qui suit (*c'est*) *dommage que*, *il est dommage que* est gén. au subj., mais on trouve qq. emplois de l'ind. pour marquer la réalité du fait (d'apr. LITTRÉ, HANNE 1949; CREV. 1969, § 997, rem. 1). *Dommage que je l'ai égaré, ce papélará* (ARAGON, *Beaux quart.*, 1936, p. 361).
  - b) [Suivi de de + inf.] *C'est (bien) dommage de, il est (bien) dommage de.* P. ell. *Dommage de.* *Ce sera dommage de quitter Windluis juste quand va venir le printemps* (VAN DER WERVEN, *Empreinte dieu*, 1936, p. 159). *Il leva la tête et regarda à travers la fenêtre le ciel froid. Dommage de penser que cette matinée allait être perdue* (GASTRON, *Mandarins*, 1954, p. 51) :
    - 7. ... elle s'était dit qu'il *serait dommage de* laisser ce jeune homme courir à sa perte. (MERLÉNE, *Colombu*, 1840, p. 28).
  - c) Abscl. *C'est dommage.* P. ell. *Dommage.* *Ah! vous n'y veniez pas, laissez-le échapper, contrarié. C'est dommage, vraiment dommage* (COXCOURT, *Journal*, 1880, p. 62). *Ça s'approche, dit Rambert. Peut-être dans la semaine. — Dommage, cria Tarrou* (CAMPUS, *Pette*, 1947, p. 1343).
  - Rare, en emploi négatif. [Expriment la satisfaction après un événement longtemps attendu] *Ce n'est pas dommage, pas dommage.* *Vous alliez déjeuner, la cuisinière a réussi à se procurer du lait. Vraiment, ce n'est pas dommage, on a grand besoin de revivre quelques chose de chaud!* (SOLA, *Débâcle*, 1897, n. 398)

Figure 4.4 : l'article *c'est dommage* dans le TLFi

### 2.1.2. Le Grand Robert (GR)

Le *Grand Robert* est un ouvrage de référence dont la valeur est universellement reconnue. Il se compose de six volumes et contient 80 000 mots et 250 000 citations provenant essentiellement de la littérature, de la presse, de la télévision et de radio. Il a été publié pour la première fois en 1964 en version papier.

Cette ressource lexicographique traite principalement les lexiques comme (adjectif, verbe, adverbe, substantif... etc.) et s'intéresse peu aux formes complexes tout comme le TLFi. C'est pour cette raison qu'on trouve les formules recherchées sous ces entrées. Par exemple, pour chercher la formule *ma parole*, il faut chercher dans l'article concernant le substantif *parole*. Puis, on lance la recherche dans le texte (dans la version informatisée) pour retrouver enfin la formule comme une des acceptions avec ou non une courte définition qui est dans la plupart des cas une simple paraphrase de la formule en question.

Généralement, nous trouvons une indication sur le niveau de langue (ex. familier), une paraphrase de sens de l'expression, des expressions similaires et des exemples de phrases ou de dialogues où l'expression est employée (voir la figure 4.5).

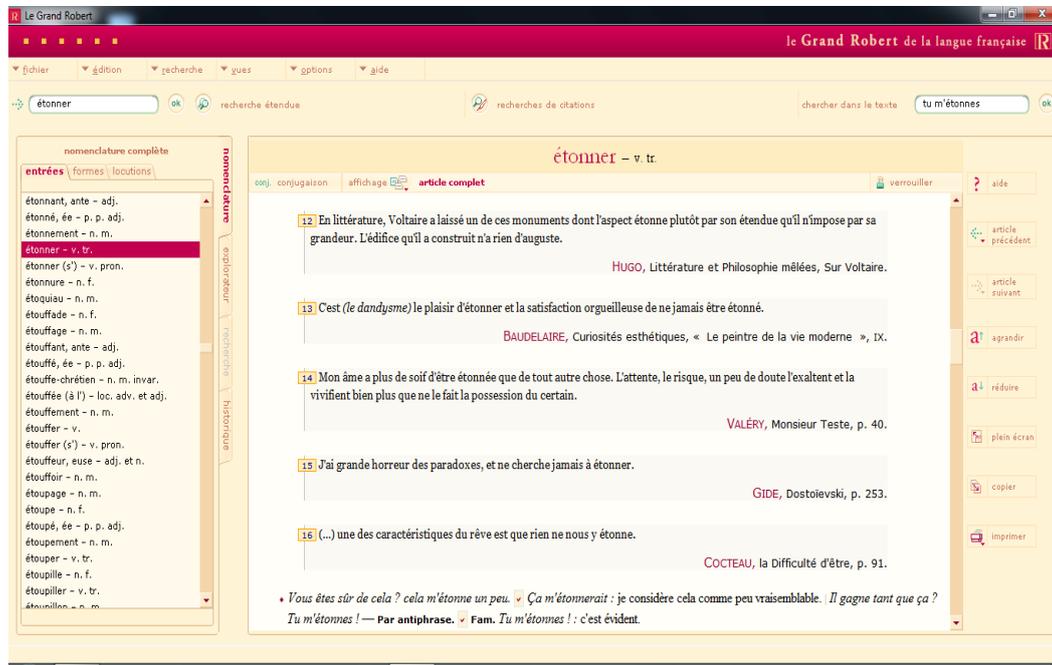


Figure 4.5 : l'article du verbe « étonner » dans le *Grand Robert*

### 2.1.3. *Dictionnaire d'expressions et des locutions de Rey & Chantreau (1995)*

C'est un dictionnaire spécialisé rédigé par Alain Rey & Sophie Chantreau, dont la première édition a été publiée à Paris en 1979. Il comprend 12 000 expressions et locutions françaises d'hier et d'aujourd'hui. Chaque article traité dans le dictionnaire est organisé sous une entrée lexicale, soit un verbe, soit un adverbe ou un substantif. Chaque entrée présente un certain nombre d'expressions associées à l'article principal (voir la figure 4.6). Au vu du dictionnaire, on peut observer que les expressions étudiées sont classées selon l'ordre alphabétique en suivant un repère régulier : locution nominale — locution adjectivale, adverbiale, prépositionnelle — locutions verbales — locutions-phrases.

Concernant les informations fournies, Rey & Chantreau (1995) présentent tout d'abord la glose explicative entre guillemets correspond au(s) sens fonctionnel(s) de l'expression avec une indication sur la date de la première utilisation de l'expression (ex. expression datant le XXe siècle). Ce Dictionnaire apporte une précision sur le code (ex.

code oral) et le registre de la langue (ex. Fam pour familier). Puis, il propose les variantes possibles de la formule en question en mentionnant des exemples provenant de la littérature avec les références bibliographiques.

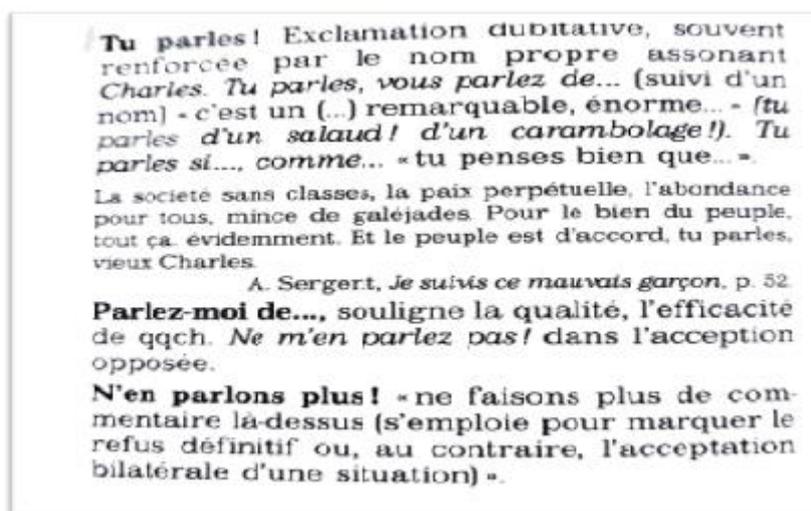


Figure 4.6 : l'article *tu parles* dans Rey et Chantreau (1995)

#### 2.1.4. Bidaud (2002) : Structures figées de la conversation

Bidaud (2002) a examiné les structures figées dans les conversations. Celles-ci constituent, selon elle, des réponses à des stimulus et servent à exprimer des sentiments et cela, dans une approche contrastive français-italien. L'ouvrage contient 1057 expressions en français et leurs équivalences de traduction en italien. Son attention a été portée essentiellement sur l'usage de ces expressions ainsi que leur fonction dans la communication.

Dans son introduction, Bidaud (2002) définit les structures figées de la conversation comme des formes qui s'imposent dans certaines situations d'énonciation. Elles sont sémantiquement opaques, c'est-à-dire que leur sens global « est indépendant du sens du chaque élément » (Bidaud, 2002, p.2). De même, les structures figées de la conversation se caractérisent généralement par une sorte de blocage syntaxique, car les éléments qui les composent sont indissociables. En fait, ces propriétés des structures figées dont parle Bidaud (2002) sont très proches des FEC, à savoir la non-compositionnalité sémantique, l'usage dépendant du contexte et la fixité syntaxique.

Cet ouvrage s'adresse principalement aux non-natifs du français ; lecteur, auditeur et étranger qui trouvent des difficultés à comprendre et à utiliser ces expressions. Ainsi, l'intérêt de cet ouvrage est à la fois didactique et linguistique, car il permet aux étrangers de saisir le sens global des structures figées, notamment dans les échanges authentiques et dans les dialogues. En outre, il s'agit d'un instrument utile pour les traducteurs de textes contemporains.

Bidaud (2002) propose des étiquettes sémantiques des structures figées, en fournissant les indications suivantes dans la microstructure :

- L'étiquette sémantique [ES], c'est-à-dire le signifié de chaque expression et l'interprétation de leur contenu sémantique. Une seule structure figée peut se rapporter à la fois à une valeur expressive et non expressive. Par exemple l'expression *dis-donc ! (dites-donc)* peut recouvrir plusieurs sens selon l'intonation et le contexte. Ainsi, elle peut exprimer la simple interpellation ou renvoyer à un commentaire de surprise ou d'appréciation.
- Les équivalences de traduction en italien proposées [EP] par Bidaud (2002). Bidaud mentionne à ce niveau le rôle fondamental du contexte pour saisir le sens des structures figées, car elles sont opaques et intraduisibles littéralement.
- Des informations sur le registre employé qui est dans la plupart de cas familier.
- Les variantes de l'expression, surtout celles que l'on utilise à l'oral, comme *t'en fais pas* (variante de la forme *ne t'en fais pas*).
- Les expressions similaires (marquées dans les ES par « à rapprocher de... »). Par cela, Bidaud souligne des formes qui peuvent être des synonymes.
- Les exemples qui mettent en avant le(s) sens des expressions. Ils proviennent essentiellement de la littérature.
- Des remarques portant sur les problèmes posés en ce qui concerne la traduction de la langue source (français) à la langue cible (italien).

### 333. ÉTONNER – Tu m'étonnes!

[E.S. Accord – E.P. E lo credo (bene) / E chi può darti torto?]

Aucune idée d'étonnement dans cette expression qui est au contraire un acquiescement total à ce que vient de dire l'interlocuteur. Il s'agit en fait d'un emploi en contre-sens puisque cela signifie: «ça ne m'étonne pas du tout; je suis d'accord avec toi; je partage ton opinion.»

A rapprocher de: *le contraire m'étonnerait!* (n° 176)

- – *Je ne suis absolument pas satisfaite de sa conduite. – Ah ben, tu m'étonnes!*

Figure 4.7 : L'article *tu m'étonnes* dans Bidaud (2002)

À la fin du document, on trouve une liste des étiquettes sémantiques dans l'index avec toutes les expressions qui ont été traitées dans l'ouvrage, organisées selon leur pivot sémantique, comme le montre la figure ci-dessus.

L'ouvrage a constitué pour nous une ressource précieuse, car toutes les expressions sont associées à des étiquettes sémantiques bien détaillées, commentées et illustrées dans des citations. Bidaud (2002) a fourni un recueil d'expressions français-italien qui sert à exprimer les attitudes et l'expression des sentiments. On y trouve des façons de refuser, d'exprimer l'accord ou le désaccord, la certitude ou le doute, porter un jugement ou exprimer un sentiment. On s'intéressera bien entendu à celles qui véhiculent un sens expressif comme la surprise, la colère, la peur et nous avons exclu les structures qui expriment par exemple, la certitude, l'affirmation, l'accord, etc. Cet ouvrage nous a beaucoup aidée pour deviner le sens de chaque expression et de retrouver leurs équivalents sémantiques ainsi que le registre employé.

LISTES DES ÉTIQUETTES	
ABSURDITÉ	CONDITION
ACCEPTATION	CONFIANCE
ACCOMPLISSEMENT	CONFIRMATION
ACCORD	CONGÉDIEMENT
ACCORD PARTIEL (voir CONCESSION)	CONNAISSANCE
ACCUSATION	CONNIVENCE (voir COMPLICITÉ)
ACTION	CONSEIL
ADMIRATION	CONSÉQUENCE
AFFIRMATION (voir CERTITUDE)	CONSOLATION (voir ENCOURAGEMENT)
AGRESSIVITÉ	CONSTATATION
ALLUSION	CONTESTATION (voir REFUS)
ANTIPATHIE (voir REPOUSSER)	CONTRAIRE
APPARENCE	CONTRARIÉTÉ (voir DIFFICULTÉ)
APPRÉCIATION POSITIVE (voir ADMIRATION)	CRITIQUE
APPROBATION (voir ACCORD)	DANGER
APPROXIMATION	DÉCEPTION
ASSENTIMENT (voir ACCORD)	DÉCISION
ATTÉNUATION	DÉDRAMATISATION (voir ATTÉNUATION)
AUDACE	DÉFI
AUTORITARISME (voir BRUTALITÉ)	DÉPIT
AVANTAGE (voir INTÉRÊT)	DÉGOÛT (voir DÉPRÉCIATION)
AVEU	DÉMENTI (voir NÉGATION)
BÊTISE	DÉNIGREMENT (voir DÉPRÉCIATION)
BONHEUR (voir SATISFACTION)	DÉPRÉCIATION
BRIÈVETÉ (voir RAPIDITÉ)	DÉSACCORD
BRUTALITÉ	DÉSAGRÈMENT
CALME ( <i>appel au</i> )	DÉSILLUSION (voir DÉCEPTION)
CERTITUDE	DÉSINTÉRÊT
CHANCE	DÉTERMINATION (voir DÉCISION)
CHERTÉ	DEVINER
CHOIX	DIFFÉRENCE (voir DISTINCTION)
CLARTÉ (voir FRANCHISE)	DIFFICULTÉ
COÏNCIDENCE	DIGRESSION
COLÈRE (voir IRRITATION)	DISSIMULATION (voir MENSONGE)
COMPÉTENCE	DISSOCIATION (voir DÉSACCORD)
COMPLICITÉ	DISTINCTION
COMPRÉHENSION	DIVERTISSEMENT
CONCESSION	DOUTE
CONCLUSION	ÉCHEC

Figure 4.8 : les étiquettes sémantiques de Bidaud (2002)

## 2.2.Méthode de microstructure des FEC

Nous rappelons ici que nous nous basons sur le modèle élaboré dans le cadre du projet Pragmalex. D'une manière générale la méthode de description lexicographique des formules expressives nous semble très minutieuse, car elle prête une attention particulière aux éléments d'ordre syntaxique, sémantique, lexical, pragmatique et aussi discursif. Nous allons par la suite détailler cette méthodologie en modélisant les expressions en question sous forme des tableaux de 14 colonnes (du champ A au champ M) auxquelles nous ajoutons parfois une quinzième colonne consacrée aux remarques. Il est évident que les tableaux ne vont pas apparaître dans la version papier du dictionnaire. Il s'agit plutôt d'une méthode utilisée afin de faciliter la tâche. Voici la méthode :

- **Champ A. la glose** : il s'agit de spécifier le sentiment exprimé par la formule en indiquant sa valeur pragmatique et le mode de sa réalisation dans un contexte d'utilisation typique.
- **Champ B. Variantes** : la notion de variation est ici entendue dans son sens restreint et se limite aux variations orthographiques et morphologiques et formes elliptiques (ex. *pas grave !* pour *c'est pas grave*).
- **Champ C. Registre** : dans ce champ, on sélectionne le registre employé qui est traduit par « registre oral familier » pour toutes les formules traitées.
- **Champ D. Fréquence et productivité** : il s'agit de tester la productivité dans le corpus (voir chapitre 2 concernant la méthodologie du corpus).
- **Champ E. La prosodie** : à ce niveau, nous devons caractériser la structure prosodique de l'expression.
- **Champ F. Actes de langage et fonctions pragmatiques** : en principe les expressions sélectionnées à l'étude expriment des actes de langage expressifs comme s'indigner, s'étonner, se réjouir, marquer l'enthousiasme... etc. Il faut de même distinguer deux catégories : actes expressifs et actes illocutoires.
- **Champ G. Paraphrase et équivalents** : nous entendons par équivalents les formules qui ont la même valeur pragmatique et qui correspondent sémantiquement à la formule traitée.
- **Champ H. Statut syntaxique** : ce champ a pour fonction de décrire la structure syntaxique de l'expression vedette. Il est aussi décidé d'intégrer dans ce champ tout ce qui concerne le figement syntaxique et les tests différents (insertion, complémentation, variation de la personne et du nombre, du temps verbal, etc.). Nous étions en particulier attentifs à la possibilité d'ajouter ou non des compléments (ex. *Tu parles ! Tu parles que ça me regarde*).
- **Champ I. Statut lexical et sémantique** : ce champ prend en compte le traitement du figement sémantique (non-compositionnalité) et l'éventuelle polysémie sémantique. On a aussi signalé dans ce champ les cas où il y a une ambiguïté, due parfois à une lecture littérale. Il faut mentionner que toutes les expressions étudiées sont polylexicales. C'est pour cette raison qu'on garde la mention « Expression polylexicale » en tête du champ.
- **Champ J. Statut discursif** : dans ce champ nous avons mentionné en particulier les emplois privilégiés en discours (ex. emploi dialogal ou monologal).

- **Champ K. Co-occurents privilégié** : on signale dans ce champ les éléments cotextuels fréquemment associés à la formule, soit avant, soit après, soit dans certains cas insérés (ex. *c'est pas si grave ! c'est pas si grave que ça*).
- **Champ L. Exemples** : nous exposons dans ce champ des exemples qui apparaissent représentatifs des emplois principaux de la formule et qui permettent d'en faire comprendre le sens à un lecteur qui ne les connaît pas. On classe les exemples en fonction des actes de langage exprimés.
- **Champ M. Référence** : ce champ est en fait facultatif. Il peut être intéressant, lorsqu'il existe un article qui peut nous aider à analyser l'expression en question (du point de vue syntaxique, sémantique ou pragmatique).

Nous nous intéressons aux microstructures des unités lexicales retenues dans l'étude. Pour effectuer ce travail, nous nous sommes basée sur le modèle de la grille descriptive relative au projet Polonium et sur deux sous-corpus exploités dans le cadre du même projet. Nous avons expliqué étape par étape le choix du corpus et le mode de sélection des données dans le deuxième chapitre de la méthodologie et le corpus.

Dans ce qui suit, nous observons comment ces formules expressives ont été traitées dans les dictionnaires mentionnés plus haut. Puis, nous proposons les microstructures des 9 formules expressives retenues à l'étude.

### ***3. Place des FEC dans les dictionnaires et microstructures proposées***

Notre objectif principal est de fournir des microstructures explicatives qui reflètent au mieux les fonctions pragmatiques et les valeurs sémantiques des unités en question. Afin de procéder à ce travail, nous avons au début observé les définitions des expressions dans les dictionnaires généraux et spécialisés. Nous avons vérifié aussi les entrées sous lesquelles elles apparaissent. Cette étape nous a permis par la suite de proposer des pistes d'améliorations en fournissant des explications plus détaillées sur les contenus sémantiques, pragmatiques, syntaxiques et discursifs.

Après avoir examiné les informations dans les dictionnaires, nous analyserons notre corpus pour extraire des exemples attestés. Nous estimons qu'il est très important de vérifier les contextes larges dans lesquels les expressions ont été utilisées. Cela nous permettra de comprendre le sens de chaque expression et de rendre compte du fait que les

informations existantes dans les dictionnaires consultés sont parfois insuffisantes. Le contexte nous guide dans certains cas pour comprendre le dynamisme sémantique de certaines formules qui revêtent des sens différents, parfois opposés, comme le cas de la formule *tu parles*. Bien évidemment, il y a parmi les expressions traitées, des unités lexicales univoques comme le cas de la formule *ma parole* qui marque un état de surprise ou l'expression *ça suffit* qui est utilisée pour souligner un état d'agacement, mais la plupart des expressions ont des emplois variés et des sens différenciés selon le contexte comme le cas de l'expression *tu parles, c'est pas la peine, c'est dommage...* etc. De cette façon, le contexte constitue pour nous l'élément décisif afin de saisir le(s) sens d'une formule.

À ce stade de notre investigation, nous constatons que le traitement lexicographique des formules expressives doit fournir plusieurs valeurs informatives comme les valeurs sémantiques des formules, les sentiment(s) exprimés par le locuteur et l'acte de communication exécuté par l'emploi d'une formule ou d'une autre.

### ***3.1. Tu parles***

Dans le *TLFi*, la formule *tu parles* est utilisée pour exprimer « la surprise l'irritation, l'admiration du locuteur ». Selon le *Grand Robert*, elle exprime « une nuance de moquerie ou de colère, parfois admiration ». Dans les deux ouvrages consultés, la formule est suivie d'un point d'exclamation, ce qui souligne sa valeur expressive. Par ailleurs, nous trouvons dans les deux dictionnaires qu'elle appartient au registre familier. Le *Grand Robert* propose des précisions sur l'emploi de cette expression qui s'utilise seulement à la deuxième personne de l'indicatif présent.

Pour ce qui concerne les ressources spécialisées, la formule *tu parles* est décrite dans le *dictionnaire d'expressions et des locutions* comme une exclamation dubitative employée souvent pour renforcer un propos et peut être suivie d'un nom propre *tu parles, Charles*. Dans Bidaud (2002), nous relevons plus d'informations sémantiques et pragmatiques et aussi morphosyntaxiques sur la forme en question en prenant en compte toutes les acceptions et le mode d'utilisation de cette formule. Selon Bidaud, *tu parles* s'utilise pour exprimer « deux significations diamétralement opposées » (Bidaud, 2002, p.183) : l'approbation et la protestation. Il est à souligner aussi que chaque acception est

accompagnée d'expressions synonymes. Par exemple *bien sûr! et comment!* pour l'acceptation approbatrice et *ce n'est pas vrai, je n'y crois pas* pour le sens contraire (désaccord). Cette forme s'utilise uniquement avec la deuxième personne de l'indicatif présent et ne peut pas apparaître, ni avec d'autres pronoms personnels ni à un autre temps verbal.

Au niveau de la macrostructure, *tu parles* apparaît sous l'entrée du verbe *parler* dans tous les dictionnaires consultés. En ce qui concerne les éléments de microstructure, les informations sémantiques que nous jugeons essentielles sont fournies. Nous avons observé que les deux principaux sens (accord vs désaccord) sont présentés et illustrés par des exemples. Notons que les informations les plus détaillées apparaissent dans Bidaud (2002), car elle a précisé dans quels types de situations cette expression doit être utilisée.

Nous pensons que les dictionnaires généraux (le *TLFi* et *Le Grand Robert*) qui sont considérés comme des ouvrages de référence et reconnus comme des sources de connaissance solide ne traitent pas de façon satisfaisante la forme étudiée : plusieurs informations manquent. Les significations de la formule ne sont pas adéquatement présentées et les acceptations ne sont pas assez clairement identifiées.

La formule en question n'est pas introduite comme une entrée indépendante, mais elle est impliquée dans l'article qui se rattache au verbe *parler*. Dans Rey et Chantreau (1995), elle est indiquée à partir de sa modalité d'énonciation comme une exclamation.

Dans le tableau ci-dessous, nous proposons la fiche descriptive qui synthétise notre observation de la formule *tu parles* à partir des données recueillies du corpus. Nous rappelons que nous avons suivi les indications de Grossmann & Krzyżanowska (à paraître) et nous nous sommes basée sur la fiche type qu'ils ont créée dans le cadre du projet.

## *TU PARLES !*

<b>A. Glose</b>	<b>La formule <i>TU PARLES !</i> marque tantôt l’approbation ou l’accord du locuteur, tantôt au contraire la désapprobation et le désaccord du locuteur, en réaction aux propos de son interlocuteur.</b>
<b>B Variantes</b>	<i>Tu parles, Charles</i> (Fam. vieilli) variante normée utilisée exclusivement dans le sens de l’approbation « le prénom n’est là que pour fournir une rime à <i>parles</i> » (J. Cellard, 1982 ; p. 245).
<b>C. Registre</b>	<i>TU PARLES</i> appartient au registre familier de la conversation. La formule se retrouve fréquemment dans les interactions orales et se présente aussi à l’écrit.
<b>D. Fréquence, productivité</b>	Cette expression est très productive dans l’oral spontané, rare à l’écrit. Orféo (oral) : 44 occurrences. Lexicoscope (romans) : 1 occurrence.
<b>« E. Prosodie</b>	Intonation expressive descendante. Accentuation d’insistance possible sur <i>PARLES</i> .
<b>F. Actes de langage</b>	Valeurs illocutoires : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Émotives : ÉVALUER POSITIVEMENT, AVEC ADMIRATION OU ENTHOUSIASME, OU NÉGATIVEMENT, AVEC VIOLENCE</li> <li>▪ Autres valeurs illocutoires associées aux valeurs émotives : <ul style="list-style-type: none"> <li>- APPROUVER</li> <li>- DÉSAPPROUVER, CONTESTER</li> <li>- IRONISER</li> </ul> </li> </ul>
<b>G. Paraphrases, Équivalents</b>	Sens 1 : <i>bien sûr ! Et comment !</i>

	Sens 2 : <i>ben voyons ! J'y crois pas ! C'est ça ! Mon cul !</i> (vulg.)
<b>H. Statut syntaxique</b>	<p>L'expression est utilisée seulement à la deuxième personne de l'indicatif présent. Le mode et le temps sont complètement figés (présent de l'indicatif). Elle prend souvent la forme d'un énoncé exclamatif.</p> <p>Suivi d'une complétive, l'expression permet de renforcer une assertion, ou inversement, de la remettre en cause : <i>Il va s'inquiéter — Tu parles qu'il va s'inquiéter.</i> (Alexis Lawless, <i>Classé confidentiel</i>, « Paris Flammarion, 2011).</p>
<b>I. Statut lexical et sémantique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Expression polylexicale</li> <li>– Sens non-compositionnel</li> <li>– Possibilité d'ambiguïté, car la même expression véhicule deux sens différents, voire opposés.</li> <li>– Le syntagme <i>tu parles</i> se rencontre également souvent au sens littéral (« parler de quelque chose »). Cette ambiguïté ne peut être levée qu'en observant le co-texte immédiat de l'énonciation. La prosodie peut servir aussi de décider si la forme est non compositionnelle ou non, car la formule se caractérise par une intonation descendante.</li> </ul>
<b>J. Statut discursif</b>	<p>L'expression s'utilise souvent dans un emploi dialogal réactif oral ou écrit face à un propos ou un fait. Son emploi nécessite donc la présence — réelle ou fictive — de l'interlocuteur. La réaction peut être positive ou négative.</p> <p>Elle est parfois utilisée également pour renforcer une assertion émise par le locuteur lui-même (ou au contraire, par ironie, la contester, la dévaloriser).</p>
<b>K. Cooccurents privilégiés</b>	Pas de cooccurrent privilégié.

<p><b>L. Exemples</b></p>	<p>1. [APPROBATION]</p> <p><i>Mais, vu mes antécédents, je me contiens. Je demande seulement :</i></p> <p>– <i>Alors, ce reportage, tu le veux ?</i></p> <p>– <i>Si je le veux ? Je n’aurais pas rêvé mieux dans mes chasses les plus folles ! Le Commerce et son Bouc, <u>tu parles</u> !</i> [Lexicoscope (romans) : Daniel Pennac, <i>Au bonheur des ogres</i>, 1985]</p> <p>2. [DÉSAPPROBATION]</p> <p>– <i>mais j’ai bien compris <u>tu parles</u> voyager c’est la plus grande des débauches disait Flaubert, mais moi la débauche maintenant c’est l’ascèse qui m’intéresse</i> <a href="#">[ORFEO&gt;VALIBEL&gt;annis]</a></p> <p>[DÉSAPPROBATION, CONTESTATION]</p> <p>1. [...] <i>J’étais une vraie petite sainte Thérèse de Lisieux.</i></p> <p>– <i><u>Tu parles</u> ! Une démonsse, oui. (Chéri, tu m’écoutes ?, Paris, Plon, 1998.)</i></p> <p>– <i>bon ben passe un bon dimanche toi</i></p> <p>– <i>eh ben merci toi aussi et bon bon lundi surtout</i></p> <p>– <i>oh <u>tu parles</u> j’ai pas envie d’y aller hein</i> <a href="#">[ORFEO&gt;C-ORAL-Rom &gt;annis]</a></p>
<p><b>M. Remarques</b></p>	<p><i>Tu parles</i> peut renchérir sur le propos de l’interlocuteur ou sur le propre dire de l’énonciateur (<i>bien sûr, et</i></p>

	<p><i>comment !</i>) (sens 1) ; l'expression permet aussi de contester vigoureusement ce qui vient d'être dit : <i>ce n'est pas vrai, je n'y crois pas, à d'autres, ben voyons, c'est ça, mon cul</i> (très vulgaire).</p> <p>La formule a une valeur évaluative : appréciation ou dépréciation du propos de l'interlocuteur. L'évaluation peut se situer sur deux plans : elle peut relever de la simple affectivité ou impliquer un jugement sur la valeur de vérité d'une assertion. Pour distinguer entre ces deux plans, il faut observer attentivement la situation d'énonciation.</p>
<p><b>N. Références</b></p>	<p>Bidaud, F. (2002). <i>Structures figées de la conversation : analyse contrastive français-italien</i>. Berne : Peter Lang.</p> <p>Métrich, R. (2012). Microstructure de <i>tu parles ! Nouveaux cahiers d'allemand</i>, 1, 3-17.</p> <p>Cellard, J. (1982). <i>Ça mange pas de pain</i>, Hachette, Paris.</p> <p><i>Trésor de la Langue française informatisé</i> ; <a href="http://atilf.atilf.fr/">http://atilf.atilf.fr/</a></p>

Tableau 4.1 : Fiche descriptive de la formule *tu parles*

### 3.2. *Ma parole*

Sur le plan du signifié, *ma parole* est décrite dans le *TLFi* comme une formule utilisée pour « renforcer, appuyer une affirmation ou un propos ». Elle constitue selon le *Grand Robert* une interjection recensée comme une variante des expressions comme *sur ma parole ! Parole d'honneur ! Ma parole d'honneur !* En ce qui concerne Rey & Chantreau (1995) et Bidaud (2002), il s'agit d'une exclamation par laquelle on exprime l'étonnement et la surprise. Il faut noter que les indications sur le registre sont absentes dans toutes les ressources consultées, ce qui indique son appartenance au registre standard.

La formule apparaît dans le *TLFi* et le *Grand Robert* sous l'entrée du substantif *parole* ou sous l'entrée consacrée aux déterminants possessifs (*Mon, Ma, Mes*) dans le

TLFi. Elle est présentée en général comme un synonyme des expressions comme *sur ma parole ! Parole d'honneur ! Ma parole d'honneur !* Elle est donc décrite comme un synonyme d'autres exclamations à savoir *Parole* qui est une forme elliptique de la forme *Parole d'honneur* qui sert à attester une affirmation.

Bien que ce soit une expression vieillie, elle est traitée dans les ressources générales avec moins de détails. Elle est classée parmi les interjections ou les exclamations dans tous les dictionnaires ce que montre qu'il s'agit d'une formule émotive.

Comme précédemment, nous présentons notre fiche descriptive de la formule *ma parole*.

### **MA PAROLE !**

<b>A. Glose</b>	La formule <i>Ma parole !</i> est employée comme commentaire, généralement négatif, exprimant une forte surprise provoquée par un évènement inattendu ou un comportement inhabituel, souvent fâcheux.
<b>B Variantes</b>	Il n'y a pas de variante relevée pour cette forme.
<b>C. Registre</b>	Registre de la conversation familière ; un peu vieillie.
<b>D. Fréquence, productivité</b>	Très productive dans les romans contemporains d'Emolex (Lexicoscope), mais elle ne se trouve pas dans les corpus oraux. Elle reste cependant assez productive sur Twitter (souvent suivie alors de <i>je rêve</i> ).  Lexicoscope (romans) : 183 occurrences
<b>E. Prosodie</b>	Cette expression a un emploi expressif, l'intonation est ascendante.
<b>F. Actes de langage</b>	Valeurs illocutoires :  Émotives :  – EXPRIMER LA SURPRISE ET L'ÉTONNEMENT, MARQUER DE L'INCRÉDULITÉ.  – EXPRIMER DE L'INDIGNATION (Bidaud 2002 : 184).
<b>G. Paraphrases,</b>	<i>C'est pas possible ; c'est incroyable ; ça alors ; j'y crois pas ; je rêve.</i>

<b>Équivalents</b>	
<b>H. Statut syntaxique</b>	<p>Cette expression interjective s'organise autour d'un pivot nominal (syntagme nominal SN). L'emploi nominal permet de renforcer l'émotion dans un énoncé exclamatif ou interrogatif. L'expression se compose donc de déterminant possessif <i>ma</i> et du noyau nominal <i>parole</i>.</p> <p>Le figement morphosyntaxique est complet ; il n'y a pas d'insertion possible ou de commutation possible des constituants lexicaux.</p> <p>– Pas de variation du nombre : *<i>mes paroles</i>.</p> <p>La formule peut être syntaxiquement autonome (dans un énoncé exclamatif), mais elle peut aussi faire partie d'un énoncé plus étendu.</p>
<b>I. Statut lexical et sémantique</b>	<p>Expression polylexicale.</p> <p>Le sens est non-compositionnel : <i>parole</i> n'est pas dans son sens littéral dans l'expression <i>ma parole</i>, il y a donc un figement sémantique. L'intonation est fondamentale pour comprendre le sens non compositionnel de l'expression <i>ma parole</i>.</p> <p>Possibilité d'ambiguïté sémantique avec le sens littéral de <i>ma parole</i>. Le contexte d'énonciation et l'intonation permettent ici de décider s'il s'agit d'un emploi pragmatique ou d'un emploi habituel.</p>
<b>J. Statut discursif</b>	<p>L'expression s'utilise souvent en emploi dialogal en présence de l'interlocuteur.</p>
<b>K. Cooccurrents privilégiés</b>	<p>Avant</p> <p><u><i>Mais ma parole</i></u> (romans/Lexicoscope)</p> <p>Après</p> <p><i>Ma parole, je rêve !</i> (romans/Lexicoscope).</p>
<b>L. Exemples</b>	<p>[S'ÉTONNER, EXPRIMER DE L'INCRÉDULITÉ]</p> <p>– <i>Ma parole, il est difficile d'imaginer qu'une jeune femme aussi distinguée administre des lavements</i> [romans/Lexicoscope : Nothomb, Amélie, Mercure, 2011].</p>

	[S'INDIGNER]  – Mais <u>ma parole...</u> es-tu si fier de toi pour te présenter en plein jour après ce que tu as commis... ? [romans/Lexicoscope : Djian, Philippe, <i>Lent dehors</i> , 2011].
<b>M. Remarques</b>	La formule ne doit pas être confondue avec l'exclamation <i>Parole !</i> qui est une forme elliptique de la forme <i>Parole d'honneur</i> qui sert à renforcer une affirmation ou une promesse.
<b>N. Références</b>	Bidaud, F. (2002). <i>Structures figées de la conversation : analyse contrastive français-italien</i> . Berne : Peter Lang.  <b>Dictionnaires :</b>  <i>Le Grand Robert électronique</i> (2017) <i>Le Petit Robert</i> (2018).

Tableau 4.2 : Fiche descriptive de la formule *ma parole*

### 3.3. Tu m'étonnes

Il faut tout d'abord noter que la formule *tu m'étonnes* ne figure ni dans le *LTFi*, ni dans le *Dictionnaire d'Expressions et des Locutions*, car il s'agit d'une formule récente. Notre observation se limite donc au *Grand Robert* et Bidaud (2002). Dans la première ressource, la forme est utilisée par antiphrase pour dire que *c'est évident*. Sa valeur sémantique n'est pas nettement identifiée. La formule est présentée dans une citation de dialogue « *cela m'étonne un peu. ça m'étonnerait : je considère cela comme peu vraisemblable. Il gagne tant que ça ? Tu m'étonnes !* ». Elle est identifiée avec l'expression *ça m'étonnerait* qui possède une signification différente selon Bidaud (2002). Cela veut dire que dans le *Grand Robert*, l'expression apparaît avec une autre expression dont le sens est différent sans préciser la divergence sémantique entre eux. Bidaud (2002) fournit des informations explicatives plus précises et traite cette formule indépendamment de la forme *ça m'étonnerait* qui marque l'incrédulité. Ainsi, *tu m'étonnes* exprime le fait que le locuteur n'est pas étonné « il s'agit en fait d'un emploi en contresens puisque cela signifie : "ça ne m'étonne pas du tout : je suis d'accord avec toi ; je partage ton opinion" » (Bidaud, 2002, p.111).

L'expression est lemmatisée dans les deux ressources sous l'entrée du verbe *étonner*. Ainsi, afin d'y accéder, on cherche dans l'ancrage lexical du verbe *étonner*. Cependant, dans le *Grand Robert*, l'expression peut être parfois difficilement accessible pour l'utilisateur qui a tendance à chercher la totalité de la forme. Il est à souligner que cette formule se trouve dans l'article consacré au verbe *étonner*<sup>10</sup>. Voici la fiche descriptive de la formule en question.

### ***TU M'ÉTONNES***

<b>A. Glose</b>	La formule TU M'ÉTONNES ! est utilisée par antiphrase lorsque le locuteur veut signaler qu'il n'est pas étonné par ce qui lui est dit, que quelque chose lui semble évident ; dans la conversation, elle sert aussi à marquer d'approbation ou d'accord, à la suite d'un jugement formulé par l'interlocuteur.
<b>B. Variantes</b>	Pas de variante relevée.
<b>C. Registre</b>	<i>Tu m'étonnes !</i> appartient au registre oral familial.
<b>D. Fréquence, productivité</b>	<i>Tu m'étonnes</i> est très fréquente à l'oral et à l'écrit. Orféo (oral) : 40 occ. Lexicoscope (romans) : 25 occ.
<b>E. Prosodie</b>	La forme est accentuée sur la dernière syllabe, avec parfois un allongement sur [ɔn] et une courbe intonative plutôt <i>plate</i> par comparaison avec l'exclamation de sens littéral correspondant (Kahloul, 2016 : 295).
<b>F. Actes de langage</b>	Valeurs illocutoires : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Émotives : <ul style="list-style-type: none"> <li>– JUGER POSITIVEMENT UN PROPOS</li> <li>– MARQUER DE L'IRONIE</li> </ul> </li> <li>▪ Autre valeur illocutoire associée aux valeurs émotives : <ul style="list-style-type: none"> <li>– APPROUVER, MARQUER SON ACCORD</li> </ul> </li> </ul>

<sup>10</sup> Pour chercher certaines expressions dans le *Grand Robert*, il est recommandé de lancer la recherche dans l'ensemble de texte, car elle est présentée parmi les exemples. Cette option de recherche dans le texte est une fonctionnalité particulière dans la version électronique de Grand Robert. Il suffit de cliquer au-dessous dans l'icône « chercher dans le texte » pour trouver l'expression.

<p><b>G. Paraphrases, Équivalents</b></p>	<p>[JUGER POSITIVEMENT UN PROPOS]  <i>C'est évident ! C'est clair ! Ça ne m'étonne pas !</i></p> <p>[MARQUER DE L'IRONIE]  <i>Ben voyons ! Tu parles !</i></p> <p>[APPROUVER, MARQUER SON ACCORD]  <i>– Je suis d'accord avec toi ! Bien sûr !</i></p>
<p><b>H. Statut syntaxique</b></p>	<p>– cette expression s'organise autour d'un pivot verbal. La structure syntaxique est souvent autonome dans les énoncés exclamatifs, mais elle peut être intégrée syntaxiquement au sein d'un énoncé.</p> <p>– Exclamative, elle peut ainsi être utilisée en emploi autonome ou suivi d'une complétive (<i>tu m'étonnes +que P</i>). Avec la complétive, la structure permet la reprise anaphorique de ce qui vient d'être dit (ex. <i>tu m'étonnes qu'ils l'aient fermé !</i>) après l'information que vient de donner le locuteur sur la fermeture d'un club) ou un jugement sur ce qui vient d'être dit » (cf. Kahloul, M. [2016, pp. 290 - 291].</p> <p>– Figement morphosyntaxique complet : il n'y a pas d'insertion possible ou de commutation possible des constituants lexicaux. La locution, forcément exclamative, n'est possible qu'au présent de l'indicatif, à l'actif, et avec la deuxième personne du singulier : <i>*vous m'étonnez !</i> Elle ne supporte pas l'extraction du type : <i>*c'est moi que tu étonnes</i> [Ibid, p. 291].</p>
<p><b>I. Statut lexical et sémantique</b></p>	<p>– Expression polylexicale.</p> <p>– La formule étant antiphrastique, le sens est non-compositionnel : il n'y a aucune idée d'étonnement. Elle s'emploie souvent, au contraire, comme un commentaire permettant au locuteur de marquer son plein accord avec le</p>

	<p>propos de son interlocuteur. L'expression signifie : <i>ça ne m'étonne pas, je partage ton opinion</i> [Bidaud, 2002. p. 111].</p> <p>– Homonymie : <i>tu m'étonnes</i> peut avoir son sens littéral, non antiphrastique, et donc non formulaire [par ex. <i>Eric est très content de sa voiture – alors là, tu m'étonnes, c'est nul, le modèle qu'il a acheté</i>].</p>
<b>J. Statut discursif</b>	<p>L'expression s'utilise particulièrement en emploi dialogal réactif en présence de l'interlocuteur qu'on tutoie. Il s'agit d'une expression interpersonnelle qui implique forcément l'interlocuteur.</p>
<b>K. Co-occurrents privilégiés</b>	<p>Avant : <i>ah ouais tu m'étonnes ; ben tu m'étonnes ; non, mais tu m'étonnes ; tiens tu m'étonnes</i> [ORFEO]</p> <p>Après : <i>tu m'étonnes que + P.</i></p>
<b>L. Exemples</b>	<p>[JUGER POSITIVEMENT UN PROPOS]</p> <p>L1 :</p> <p><i>ouais quand même ça change quoi c'est sûr le le plus dur ça été le froid quoi l'hiver euh quand on est habitué avec des trente degrés toute l'année</i></p> <p>L2 :</p> <p><i>ouais ah ouais tu m'étonnes tu m'étonnes ouais</i> [ORFEO ORAL&gt;TUFS – Center of Usage-basedLinguisticInformatics&gt; fr12_2005_07_06]</p> <p>[MARQUER DE L'IRONIE]</p> <p><i><u>Johnson a des difficultés pour obtenir le soutien des députés qu'il a mis dehors. Tu m'étonnes !</u></i> [Orféo]</p>

	<p>[APPROUVER, MARQUER SON ACCORD]</p> <hr/> <p><u><a href="#">ouais tu m'étonnes il m'a dit c'est le marché du sexe</a></u></p> <p>[ORFEO&gt;annis-sample/coralrom/ffamcv10.html]</p>
<p><b>M. Remarques</b></p>	<p>Kahloul [2016, p.93] signale que, de par son statut antiphrastrique, <i>Tu m'étonnes</i> s'est désémantisé « au profit d'une fonction purement conversationnelle en ce que le rôle de l'expression est alors simplement de manifester une compréhension active du discours de l'autre, ce qui le rapproche sensiblement des locutions verbales ou adverbiales telles que <i>Et comment !, Tu parles !, Bien entendu !, C'est évident !, Ça va de soi !</i>, ou encore d'adverbes tels <i>évidemment ! Naturellement !</i> employés pour manifester, une certaine position énonciative [un accord, voire une complicité, fussent-elles de pure courtoisie] [...]. » ; la locution exclamative aurait en outre une valeur évidentielle [l'accord portant sur l'information que vient de fournir l'interlocuteur].</p> <p>Brès [2010] remarque à juste titre que <i>tu m'étonnes</i>, malgré sa valeur antiphrastrique, est loin d'avoir toujours une valeur ironique : sa pragmaticalisation en fait la plupart du temps un simple outil conversationnel. Il existe cependant des emplois ironiques [voir L].</p>
<p><b>N. Références</b></p>	<p>Bidaud, F. [2002]. <i>Structures figées de la conversation : analyse contrastive français-italien</i>, Bern : Peter Lang.</p> <p>Brès, J. (2010) « L'ironie, un cocktail dialogique ? ». <i>Deuxième congrès de linguistique française</i>, New-Orleans, États-Unis. [<a href="#">hal-00781439</a>]</p> <p>Kahloul, M. [2016]. « Tu m'étonnes ! Étude sémantico-pragmatique et valeurs d'emplois ». In O.Galatanu, A.-M.Coзма et A.Bellachhab [dir.], <i>Représentations du sens linguistique : les interfaces de la complexité</i>. Bruxelles : Peter Lang, 287-300.</p>

### ***3.4. C'est pas la peine***

Précisons tout d'abord que *c'est pas la peine* est la variante de la forme normée *ce n'est pas la peine* couramment utilisée dans les échanges conversationnels. Dans le *Grand Robert*, nous observons que cette formule est le synonyme de la formule « il est inutile » pour marquer l'inutilité de quelque chose. En ce qui concerne le *TLFi*, elle figure comme un syntagme sans indiquer sa valeur sémantique « Au fig : ce n'est pas la peine d'en faire une affaire d'État ».

Dans Bidaud (2002, p.192), cette expression est employée pour « décourager l'interlocuteur et lui conseiller de ne pas poursuivre l'entreprise, le geste qu'il avait l'intention de faire. Sens : «ça ne vaut pas la peine ; c'est inutile ; ça ne servira à rien ». La formule peut être utilisée comme une forme de courtoisie dans le sens de « ne vous dérangez pas ». La formule apparaît sous l'étiquette du substantif *PEINE*. Pour ce qui concerne le dictionnaire de Rey & Chantreau, l'expression est apparue au 18<sup>e</sup> et sert à souligner que « la chose ne mérite pas qu'on s'en occupe » (Rey & Chantreau, 1995, p.603)

Il est à souligner que la valeur expressive de cette formule, en particulier celle de découragement, n'est pas mentionnée dans les ressources générales. En revanche, ce sens expressif est bien marqué dans Bidaud (2002). Dans notre corpus, cette forme est souvent jointe à divers sentiments, à savoir le découragement et l'irritation ce que nous allons observer avec les exemples dans notre proposition de modélisation lexicographique.

Nous présentons notre observation de la formule *c'est pas la peine* dans le tableau ci-dessous.

***C'EST PAS LA PEINE***

<b>A. Glose</b>	<p>1. La formule C'EST PAS LA PEINE est utilisée lorsque le locuteur veut décourager son interlocuteur ou souligner l'inutilité d'une action [sens I].</p> <p>2. Elle est aussi utilisée comme une formule de politesse, pour refuser une aide ou une proposition, en signalant qu'on ne veut pas déranger l'interlocuteur [sens II].</p>
<b>B. Variantes</b>	<p>– <i>Ce n'est pas la peine</i> : variante normée, usitée à l'écrit, mais qui ne se rencontre guère à l'oral, où l'ellipse de l'adverbe de négation <i>n</i> est généralement effectuée.</p> <p>– <i>Pas la peine</i> : ellipse du verbe fréquente à l'oral, ou dans les dialogues représentés du roman.</p>
<b>C. Registre</b>	<i>C'est pas la peine</i> appartient au registre oral familier.
<b>D. Fréquence, productivité</b>	<p>Très productive à l'oral et à l'écrit.</p> <p>Orféo (oral) : 48occ.</p> <p>Lexicoscope (romans) : 231 occ.</p>
<b>E. Prosodie</b>	<p>Cette expression s'accompagne d'une intonation ascendante lorsqu'elle est liée à un état émotionnel. Elle peut avoir une intonation descendante si elle est employée dans un contexte de politesse.</p>
<b>F. Actes de langage</b>	<p>Valeurs illocutoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Émotives : <ul style="list-style-type: none"> <li>– DÉCOURAGER QUELQU'UN</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>– MONTRER SON IRRITATION</li> <li>▪ Autres valeurs illocutoires associées aux valeurs émotives : <ul style="list-style-type: none"> <li>– SOULIGNER L'INUTILITE D'UNE ACTION</li> <li>– DÉCLINER POLIMENT UNE AIDE OU UNE PROPOSITION</li> </ul> </li> </ul>
<b>G. Paraphrases, Équivalents</b>	<p>Sens 1 : <i>ça ne vaut pas la peine</i> [voir remarque en M] ; <i>c'est inutile, ça ne servira à rien.</i></p> <p>Sens 2 : <i>ne vous dérangez pas</i> [voir Bidaud 2002, p.192] ; <i>ne vous donnez pas cette peine.</i></p>
<b>H. Statut syntaxique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Entre souvent dans une structure assertive, peut être un énoncé exclamatif autonome.</li> <li>– Figée du point de vue morphosyntaxique : le verbe <i>être</i> ne se rencontre qu'au présent de l'indicatif, sauf dans le discours indirect libre, dans le récit : <i>c'était pas la peine d'y compter.</i> Pas de variation du nombre : <i>*c'est pas les peines.</i></li> <li>– Insertion possible : <i>ce n'est <u>vraiment</u> pas la peine d'avoir un père professeur !</i> (romans/Lexicoscope), <i>ce n'est <u>donc</u> pas la peine d'arrêter de le sucer pour recommencer quelques secondes après</i> (romans/Lexicoscope).</li> <li>– Possibilité de complémentation : <i>c'est pas la peine <u>de recommencer une autre fois hein bon</u></i> (Orféo oral) ; <i>alors c'est pas la peine <u>de la tenir aussi dur</u></i> (romans/Lexicoscope).</li> </ul>
<b>I. Statut lexical et sémantique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Expression polylexicale.</li> <li>– Le sens est non-compositionnel : le sens de l'expression n'a aucun lien avec la <i>peine</i> comme « chagrin » ou « souffrance ».</li> <li>– Dans le sens 1, les connotations sont généralement négatives ; ce n'est pas le cas pour le sens 2, qui joue.</li> </ul>

<b>J. Statut discursif</b>	L'expression s'utilise souvent en emploi dialogal réactif. Cependant, elle peut se rencontrer dans les monologues intérieurs.
<b>K. Cooccurrents privilégiés</b>	<p>Avant : <u>Non, non, ce n'est pas la peine !</u> ; <u>on n'y entre qu'avec un amour fou, sinon non, ce n'est pas la peine</u> ; <u>Non, ce n'est pas la peine</u> (romans/Lexicoscope) ;</p> <p><u>Non c'est pas la peine c'est pas du n'importe quoi</u> (Orféo oral).</p> <p>Inséré : voir la colonne H</p> <p>Après : <u>Ce n'est pas la peine d'essayer</u> ; <u>C'est pas la peine de l'emmener, aurait crié un des voyous, il est mort!</u> (romans/Lexicoscope) ; <u>c'est pas la peine de détailler ce que vous savez faire puisque le C 2 I c'est connus, on le sait</u> (Orféo oral).</p>
<b>L. Exemples</b>	<p>I. Sens I</p> <p>[DÉCOURAGER, SOULIGNER L'INUTILITÉ D'UNE ACTION]</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Ce n'est pas la peine d'essayer de comprendre.</u> [romans/Lexicoscope : Duras, Marguerite, 1950]</li> <li>▪ <u>voyez que il y a que le gamin il est buté c'est pas la peine non plus d'y aller euh on laisse tomber</u> [Orféo oral].</li> <li>▪ <u>ben sinon c'est pas la peine de vous interroger j'ouvre un guide et vous voyez c'est bon oui oui.</u> [Orféo oral]</li> </ul> <p>[MONTRER SON IRRITATION]</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Ce n'est pas la peine de gueuler aux armes citoyens, la nature s'enfout, tout ce que ça lui fait c'est des graffiti sur le mur.</u> [romans/Lexicoscope, Ajar, Émile, Aux armes citoyens, 1979]</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Écoutez, ça suffit comme ça, <u>c'est pas la peine</u> d'insister. [romans/Lexicoscope, Clavel, Bernard, <i>Les fruits de l'hiver</i>, 1968]</li> </ul> <p>II. Sens 2 : [DÉCLINER POLIMENT UNE AIDE OU UNE PROPOSITION]</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Ce n'est pas la peine</u>, je ne veux pas vous retarder, vous devez être pressés de vous éloigner de la côte. [romans/Lexicoscope : Maalouf Amin, <i>le périple de Baldassare</i>, 2000].</li> <li>• Je vous remercie, monsieur l'instituteur, mais <u>ce n'est pas la peine</u>... Avec ce qui se passe, je n'ai pas beaucoup envie de boire un coup... Ce n'est pas pour le pastis, que je suis venu : c'est pour l'eau. [romans/Lexicoscope, Pagnol Marcel, <i>Manon des Sources</i>, 1962].</li> </ul>
<b>M. Remarques</b>	<p>L'expression, <i>ça vaut pas la peine</i> est quasi synonyme de <i>c'est pas la peine</i> au sens 1, mais elle comporte une nuance de sens : <i>c'est pas la peine</i> signifie <i>ce n'est pas nécessaire, c'est inutile</i> tandis que <i>ça n'en vaut pas la peine</i> peut être paraphrasée par <i>à quoi bon essayer, ça n'y changerait rien</i>.</p> <p><i>Ça vaut pas la peine</i> a en outre des emplois syntaxiques spécifiques avec possibilité d'insertion d'un <i>en</i> anaphorique (<i>ne te tracasse pas pour cette histoire, ça n'en vaut pas la peine</i>). La formule n'est pas utilisable dans le sens 2 de <i>c'est pas la peine</i>.</p>
<b>N. Références</b>	<p>Bidaud, F. (2002). <i>Structures figées de la conversation : analyse contrastive français-italien</i>. Bern : Peter Lang.</p>

Tableau 4.4 : Fiche descriptive de la formule *c'est pas la peine*

### 3.5. *C'est dommage*

*C'est dommage* est une forme datant du 13<sup>e</sup> siècle. Selon *le Grand Robert*, elle s'utilise comme une forme figée pour désigner une « chose fâcheuse et désagréable ». Ce dictionnaire distingue deux sens différents de cette formule : sens figé et sens littéral. Le sens littéral s'utilise pour souligner un état d'ennui envers quelque chose et s'exprime par l'emploi du *dommage est que* suivi du verbe être<sup>11</sup>, *quel dommage que* précédé de quel ou *dommage que* par ellipse. Le sens figé s'utilise pour exprimer un sentiment de regret.

Il est admis que cette forme accepte l'insertion des adverbes d'intensité à savoir *c'est bien dommage ! c'est trop dommage !* Ainsi, les adverbes d'intensité *bien, trop* sont couramment insérés dans l'expression *c'est dommage* pour renforcer le sentiment exprimé. Il convient de noter que cette formule figure sous l'entrée du substantif *dommage*.

En ce qui concerne le *TLFi*, la formule apparaît comme un syntagme sous l'entrée du substantif *dommage*. Sur le plan syntaxique, elle peut être une exclamation autonome *c'est dommage !* comme elle peut régir une complétive (suivie de *que* + subj) *c'est (bien) dommage que, il est (bien) dommage que* ou bien (Suivi de *de* + inf) *c'est (bien) dommage de, il est (bien) dommage de*. Le *TLFi* souligne aussi l'emploi négatif *ce n'est pas dommage, pas dommage* exprimant « la satisfaction après un évènement longtemps attendu ». Finalement, un deuxième sens apparaît à la fin de l'article indiquant qu'il s'agit d'une interjection affirmative synonyme de « certainement ou naturellement » dans le français de Suisse qui utilise plutôt la forme *dommage ! dommage bien ! mal dommage ! madommage !* ou québécois *beau dommage !*

Comme souligné dans les deux ouvrages consultés, il y a plusieurs indications spécifiques sur les variantes employées. Il est donc évident que sa place dans les dictionnaires généraux semble importante, mais l'intérêt est porté essentiellement sur la description syntaxique et lexicale. De ce fait, les informations de microstructure sont un peu lacunaires. *C'est dommage* peut aussi véhiculer des réactions personnelles de type affectif, à savoir le regret, la déception, ce que nous allons observer dans le cadre de notre traitement lexicographique.

---

<sup>11</sup> Ce sens littéral n'existe plus.

*Le Dictionnaire d'expressions et des locutions* explique qu'il s'agit d'une exclamation employée pour exprimer le regret. Cette exclamation s'emploie couramment avec l'adverbe d'intensité *c'est bien dommage !* ou pas ellipse *dommage (que...)* et peut être synonyme de *quel dommage !* Par ailleurs, elle figure sous l'étiquette du substantif *dommage*.

Dans Bidaud (2002) la formule *c'est dommage* n'apparaît pas dans son emploi affirmatif, elle figure sous l'étiquette *DOMMAGE* en tant que forme négative *c'est pas dommage ! pas dommage* (par ellipse). Celle-ci exprime la réaction d'une personne quand un évènement attendu depuis longtemps vient de se produire dans le sens d'*enfin/il était temps*.

Le tableau suivant synthétise notre proposition de description lexicographique de la formule *c'est dommage*.

### **C'EST DOMMAGE**

<b>A. Glose</b>	<b>La formule C'EST DOMMAGE est utilisée lorsque le locuteur veut manifester son regret ou sa déception, alors qu'on pouvait s'attendre à quelque chose de mieux.</b>
<b>B Variantes</b>	<i>Dommage !</i> Ellipse de <i>c'est</i> ; peu utilisée à l'oral.  <i>C'est bien dommage</i> : variante intensive.
<b>C. Registre</b>	<i>C'est dommage</i> appartient au registre oral familial.
<b>D. Fréquence, productivité</b>	Cette expression est productive à l'oral spontané, et très utilisée à l'écrit.  – Orféo (oral) : 94 occ  – Lexicoscope (romans) : 212 occ ;
<b>E. Prosodie</b>	Intonation très souvent ascendante.
<b>F. Actes de langage</b>	Valeurs illocutoires : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Émotive :</li> </ul> – EXPRIMER UN REGRET, UNE DÉCEPTION

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Autres valeurs illocutoires associées aux valeurs émotives : <ul style="list-style-type: none"> <li>– ACCEPTER UN ÉTAT DE FAIT DÉCEPTIF [souvent suivi alors d'un concessif : <i>mais, pourtant</i>]</li> </ul> </li> </ul>
<b>G. Paraphrases, Équivalents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <i>c'est malheureux ; c'est regrettable ;</i></li> <li>– pour la valeur illocutoire d'acceptation : <i>tant pis</i> (Bidaud, 2002, p. 202).</li> </ul>
<b>H. Statut syntaxique</b>	<p>La formule peut se présenter comme un énoncé autonome ; souvent exclamative, elle peut régir une complétive (subordonnée en <i>que</i>).</p> <p>Le figement morphologique est complet : le temps du verbe est toujours au présent de l'indicatif ; chaque changement opéré peut entraîner la perte de la valeur pragmatique de la formule : <i>c'était dommage</i> et <i>ce serait dommage</i> peuvent cependant se rencontrer dans le discours indirect libre (monologue intérieur du narrateur, par ex.).</p> <p>Le figement syntaxique est relatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Possibilité d'insertion : <i>c'est <u>bien</u> dommage, mais je ne digère pas le foin</i> (romans/Lexicoscope).</li> <li>– Possibilité de complémentation : <i>c'est dommage <u>d'avoir ce temps</u>, car l'escale serait jolie</i>. (romans/Lexicoscope).</li> </ul> <p><i>C'est dommage <u>pour eux</u>.</i></p>
<b>I. Statut lexical et sémantique</b>	– Expression polylexicale

	<p>– Sens non compositionnel : la non-compositionnalité a un à degré faible, car l'interprétation littérale semble possible. Le substantif <i>dommage</i> veut dire une perte subie par quelqu'un ou quelque chose C'est le type d'acte de langage qui souligne le sens formulaire.</p>
<b>J. Statut discursif</b>	Emploi dialogal, commentaire réactif. L'expression peut se trouver en emploi monologal.
<b>K. Co-occurrents privilégiés</b>	<p><b>Avant :</b></p> <p><i>comme c'est dommage</i> [romans/Lexicoscope]</p> <p><i>ouais c'est dommage qu'ils aient pas peut-être dans le futur hein qu'ils que ben peut-être.</i> [Orféo]</p> <p><b>Après :</b></p> <p><i>C'est dommage <u>que</u></i> [voir H. Statut syntaxique]</p> <p><b>Inséré :</b> <i>c'est bien dommage</i> [voir H. Statut syntaxique]</p>
<b>L. Exemples</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ [EXPRIMER UN REGRET, UNE DÉCEPTION]</li> </ul> <p><i>Quand même, <u>c'est dommage...</u> »À ces regrets, je ne répondis rien.</i> [romans/Lexicoscope]</p> <p>2. <i>on entend euh souvent à la radio des liaisons honteuses ou vraiment des constructions dramatiques euh <u>c'est dommage</u> c'est regrettable ça ne devrait même pas passer</i> [<a href="#">Orfeo oral</a> &gt; <a href="#">Valibel</a>]</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ACCEPTATION D'UN ÉTAT DÉCEPTIF</li> </ul> <p><i>Nul esprit de révolte, pourtant : pas plus que de soumission. S'il respecte peu, il fulmine encore moins.</i></p>

	<i>Les choses sont ce qu'elles sont : pas belles, <u>c'est dommage</u>, on n'y peut rien.</i> [romans/Lexicoscope : Bazin, Hervé, 1960]
<b>M. Remarques</b>	La formule négative correspondante ( <i>c'est</i> ) <i>pas dommage</i> n'est pas l'antonyme exact de la formule <i>c'est dommage</i> . Elle signifie, selon le <i>Grand Robert</i> 2017 (article <i>dommage</i> , B.3) : « c'est heureux, mais on a trop attendu la chose ».
<b>N. Références</b>	Bidaud, F. (2002). <i>Structures figées de la conversation : analyse contrastive français-italien</i> , Berne : Peter Lang.  <b>Dictionnaires :</b> <i>Le Grand Robert</i> (2017) Version électronique. Rey, A. & Chantreau, S. (1995). <i>Dictionnaire des locutions et d'expressions</i> , Paris, Le Robert. <i>Trésor de la langue française informatisé (TLFi)</i> : <a href="http://atilf.atilf.fr/">http://atilf.atilf.fr/</a>

Tableau 4.5 : Fiche descriptive de la formule *c'est dommage*

### 3.6. Ça suffit

Signalons tout d'abord que cette formule n'apparaît pas dans deux ouvrages sur lesquels s'appuie notre observation : le *Grand Robert* et le *Dictionnaire d'expressions et locutions* de Rey & Chantreau (1995), mais elle figure dans Le *TLFi* et dans Bidaud (2002). Dans la première ressource, la formule *ça suffit* constitue un syntagme sous l'entrée du présentatif *voilà*, mais, il n'y a aucune indication spécifique permettant de saisir son sens. Elle se trouve parmi les syntagmes *en voilà des manières*, *en voilà des façons*, *en voilà assez ! ça suffit comme ça* qui expriment « la surprise et la stupeur ».

Dans Bidaud (2002) *ça suffit* apparaît sous l'entrée du verbe *suffire*. Elle souligne un sens expressif d'irritation et un autre sens non expressif s'utilise pour « imposer à

l'interlocuteur de se taire ou d'arrêter de se comporter d'une certaine façon » (Bidaud, 2002, p. 254).

À la suite de l'observation de la formule *ça suffit* dans les dictionnaires, nous constatons que l'ouvrage de Bidaud (2002) nous apporte plus d'indices spécifiques sur-le-champ sémantique. Bidaud (2002) a bien distingué le sens expressif du sens non expressif de l'expression en question. Bien évidemment, le premier désigne l'emploi figé correspondant à une formule expressive mettant en lumière un sentiment négatif d'agacement et le second est nettement littéral dans le sens d'arrêter quelque chose.

Après avoir observé dans les dictionnaires la façon dont la formule *ça suffit* est traitée, nous exposons notre fiche descriptive.

### **ÇA SUFFIT**

<b>A. Glose</b>	La formule ÇA SUFFIT est utilisée pour exprimer l'agacement ou l'irritation, lorsque le locuteur estime que son interlocuteur dépasse les bornes.
<b>B Variantes</b>	<p><i>Ça suffit comme ça.</i> Variante très courante à l'écrit, non rencontrée dans les corpus oraux.</p> <p><i>Ça suffit !</i> Ellipse d'une partie de l'expression (<i>comme ça</i>), majoritairement utilisée à l'écrit et à l'oral.</p> <p><i>Suffit !</i> se rencontre parfois à l'écrit (ellipse du <u>ça</u>).</p>
<b>C. Registre</b>	<i>Ça suffit</i> appartient au registre familier de la conversation. Elle se retrouve fréquemment dans les interactions orales et elle est présente aussi à l'écrit.
<b>D. Fréquence, productivité</b>	<p>Cette expression est très productive à l'écrit et dans l'oral spontané.</p> <p>Orféo (oral) : 48 occ.</p> <p>Lexicoscope (romans) : 239 occ.</p>

<b>E. Prosodie</b>	Intonation expressive descendante pour souligner l'aspect expressif.
<b>F. Actes de langage</b>	Valeurs illocutoires : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Émotive : EXPRIMER DE L'AGACEMENT OU DE L'IRRITATION</li> <li>▪ Autres valeurs illocutoires associées aux valeurs émotives : DEMANDER DE CESSER quelque chose.</li> </ul>
<b>G. Paraphrases, Équivalents</b>	<i>C'en est assez ! Ras-le-bol ! En voilà assez. Ça va comme ça.</i>
<b>H. Statut syntaxique</b>	L'expression s'organise autour d'un pivot verbal (verbe <i>suffire</i> ). Elle entre dans une structure assertive ou exclamative.  Elle est complètement figée au niveau morphologique : pas de possibilité de flexion. Le verbe est toujours au présent de l'indicatif : <i>*ça suffira, *ça suffirait</i> . Elle est quasi-figée même s'il y a possibilité d'ajouter un modifieur adverbial : <i>ça suffit maintenant</i> (fréquent).
<b>I. Statut lexical et sémantique</b>	Expression polylexicale.  Le sens non compositionnel de <i>ça suffit</i> est très courant dans les interactions. Cette formule ne signifie pas que le locuteur a suffisamment de quelque chose : elle est usitée pour manifester un état émotionnel d'irritation devant une situation agaçante. Des ambiguïtés sont possibles avec le sens compositionnel (voir M).
<b>J. Statut discursif</b>	L'expression s'utilise le plus souvent de manière réactive, dans un dialogue oral ou écrit.
<b>K. Cooccurrents privilégiés</b>	<b>Avant :</b>

	<p>– <i>Oh zut, ça suffit</i> [romans/Lexicoscope]</p> <p>– <i>Maintenant, ça suffit</i> [romans/Lexicoscope]</p> <p>– <i>Et puis bon, ça suffit maintenant.</i> [romans/Lexicoscope]</p> <p>– <i>Bon, ça suffit.</i> [romans/Lexicoscope]</p> <p><b>Après :</b></p> <p>– <i>ça suffit, maintenant.</i></p> <p>– <i>Ça suffit, hein !</i></p>
<b>L. Exemples</b>	<p>[EXPRIMER SON IRRITATION]</p> <p>– <i>Oh, ça suffit ça suffit est-ce que vous ne pouvez pas me laisser tranquille.</i> [romans/Lexicoscope : Simon, Claude, <i>Le sacre du printemps</i>, 1954]</p> <p>– <i>Nivelle, ta gueule, ça suffit.</i> [romans/Lexicoscope : Mauvignier, Laurent, <i>Des Hommes</i>, 2009]</p> <p>[DEMANDER DE CESSER qqchse]</p> <p>– <i>Allez, ça suffit maintenant. Je crois que mon collègue vous a dit ce qu'il avait à vous dire. Vous lui avez répondu. Le débat est clos</i> [romans/Lexicoscope : Adam, Olivier, <i>Peine perdue</i>, 2014]</p> <p>– <i>suffit, Pavlowitch, on ne va pas parler du Christ en 1975, il y a quand même des limites.</i> [romans/Lexicoscope : Ajar, Émile, <i>Pseudo</i>, 1976]</p>
<b>M. REMARQUES</b>	<p>À l'écrit, l'insertion du modifieur adverbial <i>déjà</i>, bien que rare, est possible, mais on a affaire alors au sens littéral, non-formulaire :</p>

	<p><i>Non merci, dit-il, déclinant le joint. <u>Ça suffit déjà commença</u></i> [romans/Lexicoscope : Rochefort, Christine, <i>Œuvres romanesques</i>, 2004]</p> <p>De même, au futur, <i>ça suffira comme ça</i> n'a pas le sens formulaire d'irritation de <i>ça suffit (comme ça)</i>, mais signale que le locuteur est suffisamment servi ou a suffisamment de quelque chose.</p>
<b>M. Références</b>	<p>Bidaud, F. (2002). <i>Structures figées de la conversation : analyse contrastive français-italien</i>. Berne : Peter Lang.</p> <p><b>Dictionnaires :</b></p> <p><i>Trésor de la langue française informatisé (TLFi) :</i> <a href="http://atilf.atilf.fr/">http://atilf.atilf.fr/</a></p> <p><i>Le GRAND ROBERT (2017), Version électronique.</i></p>

Tableau 4.6 : Fiche descriptive de la formule *ça suffit*

### 3.7. Pas question

Nous trouvons dans le *TLFi* une brève rubrique dans l'article consacré au substantif *question*. L'expression *pas question* est la forme elliptique de *il n'en est pas question* et la variante de *il est hors de question*. Elle n'est pas accompagnée d'explication concernant le sens, donc les éléments de la microstructure sont totalement absents. Dans le *Grand Robert* nous observons que *pas question* appartient au langage familier et s'utilise par ellipse pour signifier que « la chose ne doit pas être envisagée ».

Dans Bidaud (2002), elle sert à exprimer un refus catégorique et il s'agit de la forme elliptique de *il n'en est pas question* qui est la variante sémantique de *c'est hors question*. Dans Rey & Chantreau (1995), nous rencontrons que *pas question* est « une formule de refus, souvent sous une forme elliptique et exclamative : *pas question !* ».

Il se trouve que les indications sémantiques dans les ouvrages lexicographiques spécialisés sont à peu près les mêmes. Quant aux dictionnaires généraux, les éléments de microstructure semblent moins précis, surtout dans le *TLFi*. Notons aussi que la forme *pas question* figure dans tous les dictionnaires sous l'entrée du substantif *question*.

Nous remarquons à la suite de cette observation que l'expression *pas question* est employée pour exprimer le sens de refus. Néanmoins, les dictionnaires consultés ne mentionnent pas le sens expressif de cette formule qui s'utilise aussi pour montrer une réaction négative liée à un sentiment de colère. Ce sens expressif est secondaire à notre avis, mais il est très fréquent dans notre corpus, notamment dans le corpus oral d'Orféo. De cette façon, on peut constater que certaines formules qui ont en principe des sens non expressifs acquièrent un sens expressif relatif au contexte.

Dans ce qui suit, nous présentons la fiche descriptive de la formule *pas question*.

### **PAS QUESTION**

<b>A. Glose</b>	La formule PAS QUESTION est utilisée lorsque le locuteur veut exprimer un refus catégorique devant une demande jugée excessive. Elle marque généralement une réaction négative liée à un sentiment de colère.
<b>B Variantes</b>	<i>Il n'en est pas question</i> : variante normée, peu utilisée à l'oral, mais fréquente à l'écrit.  <i>Pas question</i> : ellipse du verbe et des pronoms, forme utilisée comme une réponse négative dans un dialogue ou dans une interaction ; forme trouvée dans les corpus oraux d'Orféo, elle apparaît aussi dans les dialogues de romans du Lexicoscope.
<b>C. Registre</b>	<i>Pas question</i> appartient au registre oral familier. La forme normée <i>il n'en est pas question</i> se trouve essentiellement à l'écrit, dans les dialogues des romans.
<b>D. Fréquence, productivité</b>	Productive à l'oral spontané, mais peu utilisée à l'écrit.

	<p>Orféo (oral) : 20 occ.</p> <p>Lexicoscope (romans) : 2 occ.</p>
<b>E. Prosodie</b>	<p>Intonation très souvent ascendante quand l'emploi est associé à une émotion réactive. Accentuation d'insistance possible sur PAS.</p> <p>[Voir aussi la description et l'enregistrement proposé dans le Wiktionnaire : <a href="https://fr.wiktionary.org/wiki/pas_question">https://fr.wiktionary.org/wiki/pas_question</a>]</p>
<b>F. Actes de langage</b>	<p>Valeurs illocutoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Émotive : <ul style="list-style-type: none"> <li>– EXPRIMER LA COLÈRE (voir remarque M.2)</li> </ul> </li> <li>▪ Autres valeurs illocutoires associées aux valeurs émotive : <ul style="list-style-type: none"> <li>– EXPRIMER LE REFUS</li> </ul> </li> </ul>
<b>G. Paraphrases, Équivalents</b>	<p>– <i>C'est hors question ; n'en parlons plus</i> [en réponse négative à une demande].</p> <p>– <i>Tu peux toujours courir ; des clous ! ; compte-dessus !</i> (ironique) [en réaction devant une demande exagérée ou abusive de la part de l'interlocuteur]</p>
<b>H. Statut syntaxique</b>	<p>La formule est souvent exclamative.</p> <p>La formule pourrait sembler une ellipse de la variante <i>il n'en est pas question</i>, cependant le fonctionnement des deux énoncés est différent ; la forme elliptique est plus figée syntaxiquement :</p> <p>– pas de degré dans la forme elliptique, alors qu'un degré est possible dans la variante normée : <i>il n'en est vraiment pas question !</i> »)</p>

	<p>– Pas d’insertion possible dans la forme elliptique ; insertion possible d’un adverbe intensif dans la variante normée : <i>il n’en est absolument pas question !</i>).</p> <p>Notons cependant que l’ajout d’une subordonnée complétive est possible dans la forme elliptique : <i>Pas question qu’il y aille !</i> alors que cet ajout est impossible dans la forme non elliptique, étant donné la présence du <i>en</i> anaphorique : <i>*il n’en est pas question qu’il y aille !</i></p>
<p><b>I. Statut lexical et sémantique</b></p>	<p>– Expression polylexicale.</p> <p>– Sens non compositionnel (le sens global ne se construit pas à partir des constituants lexicaux. Les constituants lexicaux ne suffisent pas pour comprendre ce que la formule veut dire).</p> <p><i>Pas question</i> exprime un refus souvent associé à un état émotionnel d’agacement, de colère, voire d’exaspération. Cependant, cette valeur affective est parfois quasiment absente, la formule pouvant avoir la valeur d’un simple refus ferme (voir L, ex.3).</p> <p>Ambiguïté possible avec le sens non-formulaire d’impossibilité (emploi assertif, monologal, synonyme de « il n’est pas possible de ») : <i>voilà on se sent plus responsable et tout euh pas question de boire un verre ni rien là c’est on est là pour bosser</i> [<a href="#">Orfeo&gt;CFRP</a>]</p>
<p><b>J. Statut discursif</b></p>	<p>Emploi exclusivement dialogal en réponse réactive à l’interlocuteur. La formule ne peut pas se trouver en emploi monologal, sauf dans le discours indirect libre, par ex. dans le monologue intérieur : <i>non, il n’en était pas question, et je savais bien pourquoi il n’en était pas question, sans moi qu’aurait-elle fait ?</i> (Belezi, Mathieu, <i>c’était notre terre</i>, Albin Michel, 2008).</p>
<p><b>K. Cooccurrents privilégiés</b></p>	<p><b>Avant :</b></p> <p>– pas de co-occurrent privilégié.</p>

	<p><b>Après :</b></p> <p>– <i>dire</i>, et autres verbes de dire (dans le roman), comme marque de discours rapporté.</p>
<b>L. Exemples</b>	<p>I. [EXPRIMER LE REFUS]</p> <p>1. <i>On va dîner ici, dis-je. — Pas question, dit Alex. Dedans.</i> [romans/Lexicoscope : Rochefort, Christiane, <i>Le repos du guerrier</i>, 1958]</p> <p>2. « <i>Pas question, par contre, m'avait-elle prévenu, que tu descendes du bus — promets-moi que tu attendras le terminus, que tu feras sagement demi-tour.</i> » [romans/Lexicoscope : Ruben, Emmanuel, <i>La ligne des glaces</i>, 2014]</p> <p>3. <i>pas question de changer quoi que ce soit aux rondes de gendarmerie quant aux polices communales elles pourront recruter désormais des auxiliaires de police non statutaires</i> [<a href="#">Orfeo&gt;Valibel</a>]</p> <p>II. [EXPRIMER LA COLÈRE, L'AGACEMENT]</p> <p>1. <i>Dès qu'il eut disparu je demandai à Juliette : – Vous le suivez ? — Pas question, répondit Juliette assez sèchement.</i> [romans/Lexicoscope : Laurent, Jacques, <i>Les sous-ensembles flous</i>, 1981].</p>
<b>M. Remarques</b>	<p>1. La formule <i>Pas question!</i> étant donné son fonctionnement syntaxique ne peut être considérée comme une simple ellipse de : <i>Il n'en est pas question</i> (voir H.). Elle est elliptique en ce sens qu'elle fait l'économie d'un verbe, mais a un fonctionnement propre, même si pragmatiquement, elle joue à peu près le même rôle que la formule verbale.</p> <p>2. La valeur illocutoire de refus est sémantiquement première, et toujours présente, dans la formule, même si elle s'accompagne généralement d'une réaction affective (agacement, colère...).</p>

<b>N. Références</b>	<p>Bidaud, F. (2002). <i>Structures figées de la conversation : analyse contrastive français-italienne</i>. Berne : Peter Lang.</p> <p><b>Dictionnaires :</b></p> <p><i>Le Grand Robert électronique</i> (2017).</p> <p>Rey, A. &amp; Chantreau, S. (1995). <i>Dictionnaire des locutions et d'expressions</i>. Paris : Éditions <i>Le Robert</i>.</p> <p><i>Trésor de la langue française informatisé (TLFi)</i> : <a href="http://atilf.atilf.fr/">http://atilf.atilf.fr/</a></p> <p><i>Wiktionnaire</i> : [En ligne : <a href="https://fr.wiktionary.org/wiki/pas_question">https://fr.wiktionary.org/wiki/pas_question</a>]</p>
----------------------	---

Tableau 4.7 : Fiche descriptive de la formule *pas question*

### 2.8. *T'inquiète [pas]*

La formule *t'inquiète (pas)* est très courante dans les conversations, pourtant elle n'a pas été décrite que dans le *Grand Robert* parmi les exemples avec la forme de vouvoiement *vous inquiétez pas*. Elle se trouve sous l'entrée du verbe *s'inquiéter* à la forme pronominale ayant le sens de « s'agiter, ne pas rester en place ». Bidaud (2002) parle de cette formule comme l'équivalent sémantique des expressions comme *ne t'en fais pas (t'en fais pas)* et *t'occupe (pas)* qui servent à tranquilliser l'interlocuteur.

Comme nous le voyons dans les dictionnaires consultés, nous ne trouvons pas d'indices explicatifs sur la formule en question. Nous allons dans notre traitement fournir une riche glose explicative portant sur plusieurs points (syntaxe, lexicque, sémantique, pragmatique... etc.). Nous souhaitons que notre proposition (voir le tableau ci-dessous) soit utile pour les locuteurs potentiels, car elle va apparaître dans *dictionnaire des formules expressives de la conversation : français, polonais, italien, analyse contrastive* (Francis Grossmann, Anna Krzyżanowska, à paraître).

### ***T'INQUIÈTE PAS***

<b>A. Glose</b>	La formule T'INQUIÈTE PAS est utilisée lorsque le locuteur veut tranquilliser son interlocuteur, confronté à un évènement inattendu ou devant faire face à une tâche difficile.
<b>B. Variantes</b>	<p><i>Ne t'inquiète pas</i> : variante normée, peu utilisée dans l'oral spontané, beaucoup plus à l'écrit.</p> <p><i>T'inquiète</i> : ellipse totale de l'adverbe de négation (<i>ne... pas</i>). (Voir M., 1).</p>
<b>C. Registre</b>	Registre oral familial. La variante <i>ne t'inquiète pas</i> se rencontre souvent à l'écrit. La formule avec ellipse du <i>pas</i> négatif, T'INQUIÈTE ! est très familière (voir M., 1).
<b>D. Fréquence, productivité</b>	<p>Formule très productive à l'oral et à l'écrit.</p> <p>Orféo (oral) : 35 occurrences (27 occurrences avec <i>t'inquiète pas</i> et 8 avec <i>t'inquiète</i>).</p> <p>Lexicoscope (romans) : 334 occurrences (284 occurrences avec la variante <i>t'inquiète pas</i> (85 %) et 50 avec <i>t'inquiète</i> (15 %).</p>
<b>E. Prosodie</b>	Cette expression a un emploi expressif, l'intonation est ascendante.
<b>F. Actes de langage</b>	<p>Valeurs illocutoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Émotive : <ul style="list-style-type: none"> <li>– RASSURER, TRANQUILLISER</li> </ul> </li> <li>▪ Autres valeurs illocutoires associées aux valeurs émotives : <ul style="list-style-type: none"> <li>- ENJOINDRE, DEMANDER (<i>tu ne dois pas t'inquiéter</i>)</li> </ul> </li> </ul>
<b>G. Paraphrases,</b>	<i>Ne t'en fais pas ; t'en fais pas ; pas de souci.</i>

<b>Équivalents</b>	
<b>H. Statut syntaxique</b>	<p>L'expression peut entrer dans une structure assertive ou exclamative dont la forme est toujours impérative. L'expression est figée à la forme négative, elle ne peut se rencontrer à la forme affirmative malgré la suppression des marques de la négation dans la variante <i>t'inquiète</i> (qui n'équivaut pas à <i>tu t'inquiètes</i>).</p> <p>Elle est figée au niveau morphosyntaxique, elle accepte exclusivement la variation pronominale dans un contexte de vouvoiement <i>ne vous inquiétez pas</i> (<i>vous inquiétez pas</i>).</p> <p>L'insertion est impossible.</p> <p>Possibilité de complémentation : <i>t'inquiète pas <u>de ces détails</u>, disait Simone, c'est un cas de force majeure</i> [romans/Lexicoscope : Rochefort, Christiane, <i>Le repos du guerrier</i>, 1958].</p>
<b>I. Statut lexical et sémantique</b>	<p>Expression polylexicale.</p> <p>Le sens est quasi compositionnel : l'expression est employée comme une demande (à la forme impérative) de ne se faire pas du souci pour quelque chose ou pour quelqu'un. Puisque l'expression est à la forme négative impérative, elle a pour sens positif <i>se calmer</i> qui est l'antonyme littéral de verbe <i>s'inquiéter</i>. On est donc très proche de la lecture littérale liée au sens du verbe <i>s'inquiéter</i>, même si l'injonction impliquant autrui motive l'emploi conversationnel. C'est cette même valeur qui explique le fait que la formule abrégée <i>T'inquiète !</i> est en voie de pragmaticalisation (comme marqueur discursif de connivence, voir M. rem. 1).</p>
<b>J. Statut discursif</b>	<p>L'expression s'utilise en emploi dialogal, et implique l'interlocuteur à travers la forme impérative.</p>

<b>K. Cooccurrents privilégiés</b>	Pas de cooccurrent privilégié.
<b>L. Exemples</b>	<p>I. [RASSURER, TRANQUILLISER]</p> <p>1. <i>Voyons <u>ne t'inquiète pas</u>, tout va bien... tout allait très bien, fis-je en m'époussetant.</i> [romans/Lexicoscope : Djian Philippe, <i>Echine</i>, 1988]</p> <p>2. <i>T'inquiète, j'm'en occupe.</i> [romans/Lexicoscope : Sportès, Morgan, <i>Tout, tout de suite</i>, 2011]</p> <p>II. [ENJOINDRE, DEMANDER (de ne pas s'inquiéter)]</p> <p>1. <i>Va t'amuser et <u>ne t'inquiète pas</u> pour moi.</i> [romans/Lexicoscope : Slimani, Leila, <i>Dans le jardin de l'ogre</i>, 2014]</p>
<b>M. Remarques</b>	<p>1. La variable familière <i>t'inquiète</i> apparaît fréquemment dans le langage des jeunes (ou jeunes adultes) et a tendance à se désémantiser pour entrer dans des jeux de connivence et des rituels d'adresse à l'autre (voir Moïse, 2011 : 32, Cislaru, 2017 : 103). Mais elle apporte aussi une nuance sémantique bien décrite par le Wiktionnaire : « Laisse faire, je gère, je m'en charge ». La suppression des marques de négation (<i>t'inquiète</i>, à la place de <i>t'inquiète pas</i>) est un indice de pragmaticalisation que l'on rencontre aussi dans la formule <i>t'occupe</i> (pour <i>ne t'occupe pas de cela</i>).</p> <p>2. Il a parfois été noté le caractère peu efficace d'expressions telles que <i>ne t'inquiète pas</i> qui peuvent, ne serait-ce qu'en évoquant l'inquiétude, la provoquer plutôt que la calmer (voir Guedj, 2015).</p>

<p><b>N. Références</b></p>	<p>Charles Bernet &amp; Pierre Rézeau (2010). <i>C'est comme les cheveux d'Éléonore : Expressions du français</i>, Balland Édition, Paris.</p> <p>Cislaru, Georgeta (2017). Dans le sens du texte. Dynamiques sémantiques des unités lexicales et des discours, Thèse pour l'habilitation à diriger des recherches, Paris III. [En ligne : <a href="https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01826017/document">https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01826017/document</a>].</p> <p>Guedj, Jean-Paul (2015). <i>Petit décodeur de phrases toxiques... qui nous plombent le moral</i>. Voir les entrées <i>t'inquiète pas!</i> et <i>t'inquiète!</i> p.48 et 49, Paris, Larousse.</p> <p>Moïse, Claudine (2011). Gros mots et insultes des adolescents, <i>La lettre de l'enfance et de l'adolescence</i>, 29-36.</p> <p><b>Dictionnaires :</b></p> <p><i>Le Grand Robert</i>, version numérique, entrée <i>inquiéter</i>.</p> <p>Wiktionnaire, entrée <i>T'inquiète</i>. [En ligne : <a href="https://fr.wiktionary.org/wiki/t'inquiète">https://fr.wiktionary.org/wiki/t'inquiète</a>, consulté le 8 novembre 2019].</p>
-----------------------------	---

Tableau 4.8 : Fiche descriptive de la formule *t'inquiète [pas]*

### 2.9. *C'est cool*

*C'est cool* est une formule très fréquente dans les conversations orales. Elle s'emploie pour approuver un propos et montrer la satisfaction. L'adjectif *cool* est emprunté de l'anglais et signifie *super, formidable, fun*. En fait, cette expression ne figure dans aucune ressource lexicographique consultée, pour la bonne raison qu'elle est une expression récente, mais elle est beaucoup utilisée dans les conversations et peut être classée comme une formule expressive.

Nous allons tenter dans notre traitement lexicographique de cette formule (voir le tableau ci-dessous) de bien éclairer le sens de cette formule et de mettre l'accent sur son aspect expressif.

## *C'EST COOL*

<b>A. Glose</b>	La formule <b>C'EST COOL</b> est utilisée lorsque le locuteur veut exprimer une appréciation positive sur un évènement, une action ou une proposition. Elle permet de communiquer sa satisfaction en signalant que quelque chose est agréable.
<b>B. Variantes</b>	<i>Cool</i> ! (Ellipse du verbe).
<b>C. Registre</b>	L'expression <i>c'est cool</i> appartient au registre oral familier.
<b>D. Fréquence, productivité</b>	<p>Cette formule est généralement productive à l'oral et à l'écrit.</p> <p>Orféo (oral) : 72 occurrences</p> <p>Lexicoscope (romans) : 14 occurrences</p>
<b>E. Prosodie</b>	L'emploi est fortement expressif accompagné d'une intonation descendante qui allonge le mot <i>cool</i> . Insistance possible sur le [u].
<b>F. Actes de langage</b>	<p>Valeurs illocutoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Émotive : <ul style="list-style-type: none"> <li>– EXPRIMER SA SATISFACTION, SIGNALER À SON INTERLOCUTEUR QUE QUELQUE CHOSE EST AGRÉABLE</li> </ul> </li> <li>▪ Autres valeurs illocutoires associées aux valeurs émotive : <ul style="list-style-type: none"> <li>– MARQUER SON ACCORD OU SON ACCEPTATION DE QUELQUE CHOSE.</li> </ul> </li> </ul>
<b>G. ParaphrasesÉquivalents</b>	<i>C'est super ; c'est génial ; c'est formidable ; c'est sympa ; c'est chouette ; c'est fun.</i>
<b>H. Statut syntaxique</b>	<p>– Entre dans une structure assertive ou exclamative.</p> <p>– L'expression s'organise autour d'un pivot adjectival (<i>cool</i>) figé sur le plan morphologique : l'adjectif <i>cool</i>, emprunté à l'anglais, reste</p>

	<p>invariable. La variation modale ou temporelle est possible : <i>ce serait cool, c'était cool</i>, etc.</p> <p>– L'insertion (adv. intensif) est possible : <i>c'est super cool ; c'est très cool</i> (voir L.II.).</p> <p>– La complémentation est possible : <i>c'est cool d'être une vraie guérisseuse</i> [romans/Lexicoscope : Deghelt, Frédérique, <i>Les brumes de l'apparence</i>, 2014] ; <i>c'est cool que tu puisses venir</i> [David, Laure, <i>Ça pourrait exploser</i>, After Real, 2019].</p>
<p><b>I. Statut lexical et sémantique</b></p>	<p>Expression polylexicale.</p> <p>Le sens est non-compositionnel, le sens originel de <i>cool</i> en anglais (<i>frais</i>) permettant difficilement d'accéder à celui de la formule, sauf connaissance des expressions correspondantes (<i>that's cool!</i>).</p> <p>– Antonyme : <i>c'est pas cool ; ce n'est pas cool</i>.</p>
<p><b>J. Statut discursif</b></p>	<p>L'expression, qui est une construction appréciative, s'utilise le plus souvent en emploi dialogal réactif en présence de l'interlocuteur. Elle peut aussi, avoir un emploi non réactif, le commentaire appréciatif portant alors sur la prédication du locuteur : <i>c'est cool d'apprendre l'italien</i>. Voir aussi exemple en L. I.</p>
<p><b>K. Cooccurents privilégiés</b></p>	<p><b>Avant</b></p> <p>- <i><u>Ouais</u> c'est cool</i> [Twitter]</p> <p><b>Inséré</b></p> <p>- <i>ah c'est <u>trop</u> cool la fac et tout ils vont pas en cours et ils vont que à la cafét.</i> [Orféo&gt;Tufs]</p> <p>- <i>N'empêche... c'est <u>assez</u> cool</i> [Twitter]</p> <p><b>Après</b></p> <p>- <i>c'est cool <u>ouais</u></i> [Twitter]</p>

<b>L. Exemples</b>	<p>I. [ÉVALUER POSITIVEMENT]</p> <p>– <i>inter-rail je fais de la pub un petit peu, mais ouais c’est ouais c’est cool franchement.</i> [<a href="#">ORFEO&lt;OFROM</a>]</p> <p>[EXPRIMER SA SATISFACTION]</p> <p>II. <i>Il s’appelle Yuri Buenaventura ah ah lui c’est aussi salsa ouais ouais c’est cool c’était très cool.</i> [<a href="#">ORFEO&gt;TUFS</a>]</p> <p>III. [SIGNALER SON ACCEPTATION DE QUELQUE CHOSE]</p> <p><i>Ton truc d’être contente de rien dire à personne, please, tu nous l’as fait une fois, c’est cool, mais stop, tu le refais plus.</i> [romans/Lexicoscope : Reinhardt Eric, <i>L’amour et les forêts</i>, 2014].</p>
<b>M. Remarques</b>	<p><i>C’est cool</i> est une expression répandue, même si elle est encore connotée comme faisant partie du langage des jeunes. Selon l’enquête de Křištofíková (2012 : 80), elle peut être considérée, au-delà des effets de mode, comme faisant partie du système stable de la langue.</p>
<b>N. Références</b>	<p>Bernet, Ch. &amp; Rézeau, P. (2010), <i>C’est comme les cheveux d’Éléonore : Expressions du français</i>, Paris, Balland.</p> <p>Křištofíková, H. (2012) Adverbiaux d’intensification et constructions appréciatives en français : observation de la variation intergénérationnelle, mémoire de master, Masarykova univerzita Filozofická fakulta, Ústav románských jazyků a literatur. [En ligne : <a href="https://is.muni.cz/th/217589/ff_m/DP_Kristofikova.pdf">https://is.muni.cz/th/217589/ff_m/DP_Kristofikova.pdf</a>, consulté le 8 novembre 2019].</p>

Tableau 4.9 : Fiche descriptive de la formule *c’est cool*

## *Synthèse*

Nous venons d'observer comment les formules expressives *tu parles, pas question, t'inquiète, c'est dommage, c'est pas la peine, ma parole, ça suffit, c'est cool, tu m'étonnes* sont présentées dans les dictionnaires. Pour ce faire, nous avons fait appel à quatre ressources lexicographiques dont deux sont des ouvrages spécialisés (Rey & Chantreau 1995, Bidaud 2002) et deux sont des dictionnaires monolingues généraux (le *TLFi* et le *Grand Robert*). À la suite de ces observations, nous avons pu remarquer que les formules en question n'ont pas été décrites d'une manière détaillée dans le *TLFi* et le *Grand Robert*, bien qu'ils offrent des explications importantes notamment dans le *TLFi*.

L'absence d'explications détaillées de ce type d'unité phraséologique parfois dans les dictionnaires monolingues est peut-être dû à la problématique de la polylexicalité dans le traitement lexicographique comme l'estiment Blanco & Mejri (2018). Nous ajoutons à cela le caractère figé de ces unités linguistiques et la question de la préfabrication et de la non-compositionnalité sémantique qui caractérisent les formules expressives.

Par ailleurs, dans la lexicographie spécialisée, la place des formules expressives semble importante, notamment dans l'ouvrage de Bidaud (2002) qui propose des étiquettes sémantiques détaillées au niveau sémantique et pragmatique. Dans cet ouvrage bilingue (français-italien), Bidaud (2002) a pris en compte le public cible (locuteurs italiens) ce qui lui a permis de bien cerner les besoins d'informations et les attentes des locuteurs. En réalité, cette prise en compte du public nous a aidée dans la rédaction des articles lexicographiques des expressions retenues, car elle nous permet de nous consacrer aux informations les plus utiles et de nous écarter de celles qui peuvent être superflues. Nous rappelons que les articles rédigés se trouveront dans le dictionnaire spécialisé *Dictionnaire des formules expressives de la conversation : français, polonais, italien, analyse contrastive* (Francis Grossmann, Anna Krzyżanowska, à paraître) qui est un dictionnaire trilingue (français — polonais — italien). Ce dictionnaire est destiné donc à trois types de locuteurs : locuteurs français, locuteurs polonais et aussi italiens dans le but de les aider à comprendre et à maîtriser les formules à valeur expressive dans des langues étrangères. Nous avons pris en compte cet aspect dans la rédaction de la version française des articles. C'est pour cette raison que les informations sémantiques et la description des situations possibles d'emploi pragmatique sont au cœur de notre traitement lexicographique.

Dans Rey & Chantreau (1995), ce type d'unité phraséologique est aussi identifié soit comme des locutions ou des expressions. Cet ouvrage propose des informations explicatives réservées à la compréhension des expressions complexes sans pour autant vouloir le traduire dans une autre langue étrangère. Nous pourrions dire qu'il s'agit d'un dictionnaire de décodage qui se consacre aux informations sémantiques, mais celles-ci ne sont pas très systématiques : beaucoup de sens ne sont pas pris en compte. Toutefois, les utilisateurs non-natifs ont besoin d'un maximum d'éléments explicatifs d'ordre sémantique et surtout pragmatique, car nous savons que certaines formules peuvent revêtir des sens différents. Dans ce cas, le contexte constitue une aide précieuse dans le choix du sens de la formule. Par conséquent, le contenu d'un article ne peut pas complètement aider l'utilisateur non-natif dans le décodage de la formule à cause des informations qui en manquent.

Afin de pouvoir combler ce déficit, nous avons pris en considération deux faits dans la rédaction de nos articles : la prise en compte de toutes les acceptions sémantiques possibles et aussi le fait de proposer des exemples dans leurs contextes larges.

En somme, cette observation nous permet de rendre compte des insuffisances et des limites de traitement de ce sous-type de phraséologismes pragmatiques qui est en principe très récurrent dans les conversations quotidiennes orales ou écrites. L'insuffisance de ce traitement dans les ouvrages consultés. Nous ne pouvons pas critiquer les ouvrages généraux de ne pas accorder une attention particulière à ces formules, car ils ne s'intéressent pas finalement aux formes complexes. Voyons maintenant les ouvrages spécialisés qui nous semblent très utiles à notre travail notamment celui de Bidaud (2002). Cependant, ces formules méritent à notre avis d'être remaniées. Certaines gloses explicatives ne réussissent bien évidemment à épuiser toutes les valeurs sémantiques surtout celles qui sont émotives. Prenons à ce propos l'exemple de la formule *c'est pas la peine* qui est décrite comme une formule de politesse, tandis qu'elle porte d'autres valeurs émotives comme l'expression d'irritation et de découragement... etc. De même, d'autres formules ne sont pas prises en considération malgré leur importance dans les conversations comme *c'est dommage ! C'est cool !*

À la suite de cette présentation, nous avons souligné les points forts de la description lexicographique des formules expressives. Nous avons également signalé les

éléments manquants que nous essayerons éventuellement de compléter dans notre traitement en prenant en compte les aspects morphosyntaxiques, discursifs, sémantiques et pragmatiques.

La description lexicographique des FEC que nous avons réalisée montre que les FEC constituent un sous-type de phraséologismes pragmatiques un peu hétérogène et très varié. Il n'est pas étonnant donc de rencontrer plusieurs difficultés. D'une part, nous avons rencontré parfois une difficulté de saisir le sens d'une formule utilisée et de deviner quel sentiment est exprimé par l'utilisateur. Plusieurs formules sont polyvalentes et doivent être désambiguïsées en contexte.

Dans le cas où nous n'avons pas pu saisir la définition satisfaisante, nous avons fait appel à la connaissance des locuteurs natifs du français, à savoir le chef du Projet Polonium Francis Grossmann et notre directrice de thèse Agnès Tutin. En outre, notre stage effectué au sein de l'Université Marie Curie-Skłodowska à Lublin (Pologne), les discussions et les séminaires avec les membres du projet et notamment avec le chef du projet de l'équipe polonaise Anna Krzyżanowska, nous ont beaucoup aidée dans la réalisation des fiches descriptives des formules expressives.

La deuxième difficulté rencontrée en dehors de la rédaction des articles lexicographiques des FEC est le nombre d'occurrences insuffisant et la faible fréquence de certaines formules étudiées. Nous rappelons que cette étude lexicographique s'appuie sur deux sous-corpus : un corpus oral (Orféo) et un corpus romanesque d'Emolex (corpus général de la base Lexicoscope). Nous avons voulu élaborer un dictionnaire contextuel qui se base sur des exemples attestés du corpus. Notre approche s'inscrit dans la linguistique de corpus : corpus-driven (étude guidée par le corpus). C'est pourquoi le nombre d'occurrences et la fréquence constituent pour nous un enjeu principal dans la présente étude. Par ailleurs, on assiste parfois à un déséquilibre du nombre d'occurrences entre les deux sous-corpus utilisés. Nous trouvons par exemple un nombre intéressant dans un sous-corpus, alors qu'il existe peu d'occurrences dans l'autre sous-corpus. La formule *ma parole* par exemple ne se rencontre pas dans le corpus oral (Orféo), mais elle paraît très fréquente dans le corpus romanesque d'Emolex (Lexicoscope) (183 occurrences). D'autres sont faiblement présentés comme les formules *pas question* et *tu parles* qui ne sont pas productives dans le corpus romanesque d'Emolex (Lexicoscope). La formule *tu parles* ne se rencontre qu'une seule fois, *pas question* a 2 occurrences. En

raison de la faible fréquence de plusieurs formes, la façon de contourner ce problème est de se concentrer sur le sous-corpus où le nombre d'occurrences est suffisant afin d'épuiser les valeurs sémantiques des formules traitées.

Par ailleurs, nous nous sommes trouvée aussi confronter à la problématique de délimitation des frontières des FEC. L'observation des propriétés syntaxiques, sémantiques et pragmatiques nous a permis de comprendre l'irrégularité de leurs critères définitoires. Toutes les formules ne sont pas strictement figées, elles vont du figement complet au semi-figement. Elles n'ont pas le même degré de non-compositionnalité sémantique. Certaines d'entre elles peuvent être classées avec les formes à un degré fort de non-compositionnalité sémantique, comme *tu parles, ma parole*, d'autres sont à degré faible de non-compositionnalité comme *t'inquiète (t'inquiète pas — ne t'inquiète pas)*.

Sans présenter une description définitive des formules expressives ni tenter un modèle idéal, le présent travail voudrait offrir quelques voies utiles permettant aux lecteurs de bien comprendre l'emploi de ces formules, car elles constituent une compétence linguistique très importante pour l'apprentissage d'une langue. Depuis notre situation non-native du français, ce travail nous a servi à approfondir notre investigation non pas uniquement sur la phraséologie pragmatique, mais aussi il s'ouvre sur des questions globales, en particulier aux questions relatives à la syntaxe (figement), la sémantique (non compositionnalité sémantique, préfabrication), la lexicologie (traitement lexicographique) et la pragmatique (actes de langage). Cependant, nous sommes consciente du fait que ce travail n'est que le début qui pourrait être développé éventuellement afin de fournir la description lexicographique d'un grand nombre de formules expressives.

## *Conclusion générale*

La présente recherche croise plusieurs domaines linguistiques : la phraséologie, la pragmatique, la lexicographie et la linguistique de corpus, qui sont reliées par le même objet linguistique — les formules expressives de la conversation. Notre objectif initial était de mettre en évidence les propriétés sémantiques, pragmatiques, syntaxiques et discursives en soulignant leurs fonctions dans les interactions.

### *Résultats obtenus*

Notre étude analytique et descriptive des formules qui dénotent les émotions et les sentiments dans des corpus variés (un corpus de tweets, un corpus oral [Orféo], un corpus de romans contemporains et un dernier issu de la base Lexicoscope, à partir des romans provenant du projet Emolex) a abouti à certains résultats qui nous semblent importants dans cet univers émergent des phraséologismes pragmatiques. Les recherches sur cette notion sont encore loin de trouver des réponses satisfaisantes et définitives qui peuvent clore les discussions autour de ce sujet, notamment en ce qui concerne la question de la non-compositionnalité sémantique, les fonctions pragmatiques et leur place dans « la phraséologie étendue ». Nous avons évoqué tout au long du premier chapitre les problèmes théoriques liés à l'étude des phraséologismes pragmatiques et nous nous sommes rendu compte que les études existantes tournent autour des mêmes notions clés, comme la structure syntaxique, le blocage morphologique, la décomposition sémantique, lexicale et les valeurs pragmatiques. Mais, il semble que ces études sont encore loin de proposer un modèle définitif indique bien la nature complexe de cette sous-classe.

Notre étude a permis de constater que les formules expressives constituent un ensemble complexe, dont les spécificités sont observables à travers des critères spécifiques. En d'autres termes, la notion est loin d'être floue. Elle couvre des critères définitionnels, des fonctionnements pragmatiques et discursifs déterminés. Lors de notre analyse des FEC dans le sous-corpus de tweets et celui de romans contemporains, nous

avons remarqué l'existence de nombreuses particularités de ces unités phraséologiques par rapport aux autres sous-classes étudiées par certains chercheurs. Ainsi, les formules expressives de la conversation sont des expressions préconstruites et mémorisées par les locuteurs et dont nous ne pouvons décomposer leurs éléments lexicaux. Au niveau syntaxique, les formules expressives de la conversation étudiées dans notre corpus ont mis en évidence des structures syntaxiques différentes. Nous avons pu relever trois modèles récurrents, à savoir la structure verbale, la structure nominale et la structure interjective.

En ce qui concerne le niveau sémantique, les formules expressives représentent des formes préfabriquées de sens non-compositionnel dans la plupart de cas, mais elles sont à des degrés variables de non-compositionnalité. De ce fait, nous avons pu relever deux sous-types de formules selon leur degré de non-compositionnalité : des formules à degré fort et des formules à degré faible de non-compositionnalité. Il convient de noter que le contexte d'usage influe sur la valeur sémantique et pragmatique des FEC et produit des sens parfois spécifiques. Par exemple, *ça craint* sert à signaler un danger prévu selon les dictionnaires consultés, mais dans certains contextes, elle met en avant un sens différent de celui qui est souligné dans les ressources dictionnaires comme un jugement négatif à l'égard d'un évènement.

En outre, nous avons vu que ces unités phraséologiques peuvent être classées sur la base de critères sémantiques et pragmatiques en trois sous-types : formules personnelles réactives, formules interpersonnelles et formules évaluatives. Cette classification nous a permis de mieux structurer notre analyse discursive des FEC dans le but ultime de mieux délimiter les formules expressives par rapport aux autres sous-types de phraséologismes pragmatiques.

Par ailleurs, l'examen critique que nous avons effectué sur la place des formules expressives dans les dictionnaires aboutit à la conclusion qu'il existe un déficit évident dans le traitement des FEC. Il est donc légitime de dire que les éléments de microstructure sont un peu réducteurs, notamment dans les dictionnaires généraux consultés. Nous rappelons aussi que ce type d'unités phraséologiques n'a pas été encore isolé dans les ouvrages dictionnaires, en dehors des ouvrages spécialisés. Afin de contribuer d'une certaine manière à améliorer les informations que nous jugeons insuffisantes et concevoir

un nouveau modèle de description basée sur le projet Polonium, nous avons effectué une description lexicographique des formules expressives minutieuse, qui prête une attention particulière aux éléments d'ordre syntaxique, sémantique, lexical, pragmatique et aussi discursif.

### *Difficultés et limites*

Nous avons été confrontée à plusieurs difficultés. D'une part, la délimitation définitoire de la notion étudiée a posé des difficultés. L'abondance des travaux menés aujourd'hui sur différents sous-types de phraséologismes pragmatiques et sur des notions apparentées des FEC donne lieu à de nombreuses définitions, sans pour autant proposer des traits linguistiques fixes qui peuvent être appliqués à toutes les sous-classes existantes. Cette difficulté a amplement compliqué la tâche, car nous n'avons pu adopter parfaitement aucune de ces définitions.

D'autre part, la classification que nous avons esquissée afin de structurer les FEC a besoin d'être affinée. La difficulté réside dans le fait que certaines formules dénotent des sens différents selon le contexte. Par conséquent, elles peuvent faire partie de plus d'un seul sous-type. Par exemple, la formule *ma foi* dont on se sert afin de renforcer une affirmation, peut dans un certain contexte exprimer un jugement favorable. Nous rencontrons dans ce cas un problème pour classer ce genre d'expressions. C'est pour cela que nous avons choisi finalement de nous appuyer sur le sens récurrent et nous laissons tomber les sens sous-jacents ou implicites. Néanmoins, nous pensons qu'une classification plus fine devra être effectuée.

Une autre difficulté rencontrée est le corpus en lui-même, notamment celui qui provient du réseau social *Twitter*. Nous avons voulu mener notre recherche à partir d'un corpus informatisé qui présente un contexte numérique innovant et au sein d'un espace de communication électronique. Toutefois, nous nous sommes rendu compte de l'insuffisance des occurrences retenues pour obtenir une étude significative et conséquente. Sur un corpus plus ou moins volumineux, nous n'avons pu retenir que 65 occurrences. De plus, la plupart des occurrences relevées représentent une fréquence faible ou bien des formes uniques, ce qui nous a empêchée d'épuiser toutes les valeurs sémantiques des formules étudiées.

En outre, lors de la rédaction des articles lexicographiques, nous avons été confrontée à une difficulté majeure. Étant donné la complexité de ces formules et le manque d'informations explicatives dans les dictionnaires, nous avons rencontré parfois un problème pour mettre en évidence le sens de certaines formules. C'est la raison pour laquelle, nous avons recouru au contexte qui constituait pour nous un élément décisif et révélateur des sens des formules.

### *Perspectives*

Même si cette recherche a permis de mieux affiner les contours définitoires des formules expressives sur l'axe sémantique, pragmatique et discursive, elle constitue seulement un échantillon du travail qui devrait être poursuivi. Ainsi, au fur et à mesure de notre étude, plusieurs pistes de recherches se dessinent. Nous souhaitons dans ce cadre poursuivre la description lexicographique des FEC, consciente que le traitement lexicographique des FEC effectué dans la présente recherche, malgré son importance, constitue une modeste contribution dans ce vaste champ. La prochaine étude peut envisager un plus grand ensemble de FEC. La modélisation restera sous un angle sémantique, pragmatique, sémantique et discursif. Cependant, nous pensons qu'un travail contrastif sera pour nous une nouvelle perspective. À notre connaissance, ce sujet n'a pas été abordé dans la linguistique arabe. De plus, ce type d'expressions représente pour les locuteurs non-natifs une difficulté majeure en ce qui concerne leur apprentissage et leur maîtrise. Cette étude contrastive doit s'appuyer sur de corpus de langue arabe qui peuvent être des corpus informatisés ou bien des enregistrements. Cela nous permettrait d'effectuer la comparaison entre les deux langues, française et arabe.

## *Bibliographie*

- Anis, J. (1998). Texte et ordinateur. L'écriture réinventée ? In: Jeandillou, Jean-François, Éd. *L'unité lexicale*. (Méthodes en sciences humaines ; 40), Bruxelles : De Boeck Université, pp. 259-263.
- Anis, J. (1999). *Internet, communication et langue française*. Paris : Hermès Sciences publications.
- Anis, J. (2000). L'écrit des conversations écrites de l'Internet. In: Plane, Sylvie/Huynh, Jeanne-Antide, Eds. *Ordinateur et textes : une nouvelle culture ?* (=Le français aujourd'hui ; 129), Paris, AFEF, pp. 59-69.
- Anis, J. (2001). Approche sémiolinguistique d'interactions écrites en temps réel sur l'Internet. In: Bouchard, Robert/Mangenot, François, Eds. *Interactivité, interactions et multimédia*. (= Notions en question, 5), ENS éditions Fontenay Saint-Cloud, pp. 147-188.
- Anis, J. (2003). Communication électronique scripturale et formes langagières : chats et SMS. *Actes des Quatrièmes Rencontres Technologiques*. 31 mai-1 juin 2002, Université de Poitiers.
- Anis, J. (2004). Les abréviations dans la communication électronique (en français et en anglais). In: Andrieux-Reix, Nelly/Branca-Rosoff, Sonia, et Puech, Christian, Eds. *Écritures abrégées (notes, notules, messages, codes...) : L'abréviation entre pratiques spontanées, codifications, modernité et histoire*. Paris : BFDL. pp.97-112.
- Anscombre, J-C. (1995). Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude. In: *Langue Française*, 105, Paris : Larousse, pp.40-54.
- Anscombre, J-C. (1996). Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits. In: Flaux, Nelly/Glatigny, Michel et Samain, Didier, Eds. *Les noms abstraits, histoire et théorie*, Villeneuve d'Ascq : Presses Univ. Du Septentrion, pp.257-273.

- Anscombre, J-C. (2011). Figement, idiomaticité et matrices lexicales, Le figement linguistique : la parole entravée. Paris : Honoré Champion, pp.17-40.
- Anscombre, J-C. (2005). Temps, aspect et agentivité dans le domaine des adjectifs psychologiques. In: *LIDIL* 32, pp.145-165.
- Austin, J — L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil.
- Balibar-Mrabti, A. (1995 a). *Grammaire des sentiments*. (*Langue Française* ; 105), Paris : Larousse.
- Balibar-Mrabti, A. (1995 b). Une étude de la combinatoire des noms de sentiments dans une grammaire local. In: *Langue Française* ; 105, Paris : Larousse, pp.88-97
- Bally, Ch. (1909). *Traité de stylistique française*. Paris : Klincksieck.
- Bally, Ch. (1926). *Le langage et la vie*. Genève : Droz.
- Bally, Ch. (1994). *Linguistique générale et linguistique française*. 2ème édition, Berne, A. Francke
- Béal, C. Perea, F. (2016). Émotions en contextes numériques. (= *Cahiers de praxématique* ; 66), Montpellier : CNRS. (mis en ligne le 01 janvier 2016, consulté le 21 juin 2017. URL : <http://praxématique.revues.org/4246>)
- Béal, Ch. (2003). Lecture de : Colletta, Jean-Marc et Tcherkassof, Anna, Eds. *Les émotions*. In: *Cahiers de praxématique* ; 41, Montpellier : Pulm, 219 — 224
- Benveniste, E. (1966 et 1974). *Problèmes de linguistique générale*. 2 vols. Paris : Gallimard.
- Benzitoun, Ch., Debaisieux, J-M., Deulofeu, H-J. (2016). Le projet ORFÉO : un corpus d'étude pour le français contemporain, *Corpus*, 15, 1-5. Consulté à l'adresse <http://journals.openedition.org/corpus/2936>.
- Baldas, O. (2012). Conversational routines, formulaic language and subjectification, *Journal of Pragmatics* 44, pp. 929–957.

- Blanco, X (2010a). Los frasesmas composicionales pragmáticos. In Mejri, S.; Mogorrón, P. (dirs) : *Opacitat, Idiomaticitat, Traduction*, Alacant : Universitat d'Alacant.
- Blanco, X. (2010 b). Traduction des pragmatèmes dans les guides de conversation en russe. Contenus conceptuels et enjeux culturels. In: Sfar, I. ; Mejri, S. (éds) : *Synergies Tunisie* n° 2 (La traduction des textes spécialisés : retour sur des lieux communs), pp. 75-84.
- Blanco, X. (2010 c). Pragmatemes: the other type of frozenness' In: N.N. Nizhneva et al. (éds.): *Mir jazykov: rakurs i perspektiva: Materialy I Mezhdunarodnoj nauchno-prakticheskoy konferencii (Minsk, 22 aprelja 2010)*. Minsk: BGU, pp. 220–224.
- Blanco, X. (2012). Les pragmatèmes dans le dictionnaire de langue. In: Dutka-Mańkowska, A. ; Kieliszczyk, A. ; Pilecka, E. (éds) : *Grammaticis Unitis, Mélanges offerts à Bohdan Krzysztof Bogacki*, Warszawa: Université de Varsovie, pp. 37-48.
- Blanco, X (2013a). Équivalents de traduction pour les pragmatèmes dans la lexicographie bilingue Français-Espagnol. *Lexicographica*, 29.
- Blanco, X (2013 b). Les pragmatèmes : définition, typologie et traitement lexicographique. *Verbum* 4, Vilnius : Vilniaus Universitetas.
- Blanco, X. (2014 a). Microstructure évolutive pour un dictionnaire de pragmatèmes. In Mejri, S.; Sfar, I., Van Campenhout, M. (éds) : *L'unité en sciences du langage*, Actes des 9èmes Journées Scientifiques. LTT 2011, Paris : Éditions des archives contemporaines. pp. 139-150.
- Blanco, X. (2014 b). Inventaire lexicographique d'une sous-classe de phrasèmes délaissée : les pragmatèmes. *Cahiers de lexicologie* 104 (2014/1). Paris : Classiques Garnier, pp. 133-154.
- Blanco, X. (2015). Pragmatèmes français du XIVE siècle dans les *Manières de langage*. In: Mogorrón, Pedro ; Navarro, Fernando (coords): *Fraseología, didáctica y traducción*, Frankfurt am Main : Peter Lang, pp. 53-66.

- Blanco, X., Mejri S., (2018). *Les pragmatèmes*. Paris, Classiques Garnier ; Berli Schmidt Verlag.
- Blumenthal P., Novakova I., Siepmann D. (ed.) (2014). *Les émotions dans le discours. Emotions in Discourse*, Peter Lang.
- Bolly, C. (2008). *Les unités phraséologiques : un phénomène linguistique complexe ? Séquences (semi —) figées avec les verbes prendre et donner en français écrit L1 et L2. Approche descriptive et acquisitionnelle*.
- Bottineau, D. (2013). Oups ! Les émotimots, les petits mots des émotions : des acteurs majeurs de la cognition verbale interactive. In: *Langue Française*, 4/180. Armand Colin, pp.99-112. 287 URL : <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2013-4-page-99.htm>
- Bracops, M. (2010) : *Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*, 2e éd., Bruxelles : De Boeck/Duculot.
- Brès, J. (1995). Hôu ! Haa ! Yrrââ » : interjection, exclamation, actualisation. In: *Faits de langues*, n° 6, L'exclamation. pp. 81–91; doi : <https://doi.org/10.3406/flang.1995.1009> [https://www.persee.fr/doc/flang\\_1244-5460\\_1995\\_num\\_3\\_6\\_1009](https://www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1995_num_3_6_1009).
- Brès, J. (2010). L'ironie, un cocktail dialogique ? *Deuxième congrès de linguistique française*, New-Orleans, États-Unis. [[hal-00781439](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00781439)]
- Cellard, J. (1982). *Ça mange pas de pain*. Hachette, Paris.
- Charaudeau, P. (1983). *Langage et discours : Éléments de sémio-linguistique (théorie et pratique)*. Paris : Classiques Hachette
- Charaudeau, P. (2004). Comment le langage se noue à l'action dans un modèle socio-communicationnel du discours : De l'action au pouvoir. *Cahiers de Linguistique Française*, 26, pp.151–175.

- Charaudeau, P. (2005). *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*. Bruxelles : De Boeck.
- Charaudeau, P. (2006). Discours journalistique et positionnements énonciatifs : Frontières et dérives. *Semen*, pp. 29–43. Retrieved from <http://semen.revues.org/2793>
- Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (Eds. ). (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Éd. du Seuil
- Cislaru, G. (2017). Dans le sens du texte. Dynamiques sémantiques des unités lexicales et des discours. Thèse pour l'habilitation à diriger des recherches, Paris III. [En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01826017/document>].
- Cosnier, J. (1994). *Psychologie des émotions et des sentiments*. (=Psychologie dynamique ; 1), Paris: Retz.
- Coulmas, F. (1980). *Poison to your soul: thanks and apologies contrastively viewed*. Trier: University at Trier, Linguistic Agency.
- Cowie, A. (2001). Speech Formulae in English: Problems of Analysis and Dictionary Treatment. In: Van der Meer, G. & Ter Meulen, A. (éds) : *Making Sense: from Lexeme to Discourse*, Groningen, pp. 1–12.
- Dostie, G. (2004) : *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles : Duculot.
- Dostie, G. (2019). Paramètres pour définir et classer les phrases préfabriquées : *La vengeance est un plat qui se mange froid. Bon appétit !. Cahiers de lexicologie*, 1, n° 114, pp.27-61. DOI:10.15122/ isbn.978-2-406-09539-2.p.0027.
- Dostie, G., & Tutin, A. (2019). La phrase préfabriquée dans le paysage phraséologique. Introduction. *Cahiers de lexicologie*, 114, pp.11-25. DOI : 10.15122/isbn.978-2-406-09539-2.p.0011.
- Dragos, V. & Jaulent, M.C. (2010). Apprentissage de patrons lexicosyntaxiques à partir de textes. *EGC 2010*, vol. RNTI-E-19, pp. 615-620.

- Dubois, L. (1973) : *La nouvelle grammaire du français*, Paris : Larousse.
- Ekman, Paul (2001). L'expression des émotions. In: Rimé, Bernard/Scherer, Klaus, Eds. *Les émotions*. (= Textes base psychologie ; 26), Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, pp. 183-228.
- Feilke, H. (1998). Idiomatiche Prägung, in I. Barz & G. Öhlschläger (éds), *Zwischen Grammatik und Lexikon*, Tübingen : Niemeyer, pp. 69-80.
- Fléchon, G., Frassi, P., & Polguère, A. (2012). Les pragmatèmes ont-ils un charme indéfinissable ? In P. Ligas, & P. Frassi (Eds.), *Lexiques. Identités, Cultures*, pp. 81-104. Vérone : Qui Edit.
- Fónagy, I. (1982). *Situation et signification*. Amsterdam : Benjamins.
- Fónagy, I. (1997). Figement et changements sémantiques. In M. Martins-Baltar (Éd.), *La locution entre langue et usages*, pp. 131-164. Paris : ENS Éditions.
- Galatanu, O. (2012). De la menace illocutionnaire aux actes illocutionnaires « menaçants ». Pour une sémantique de l'interaction verbale. *Studii de lingvistică* 2, pp. 57-79.
- García-Page, M. (2007). Los pragmatemas : algunas consideraciones. In Cuatero Otal; Emsel (éds): *Vernetzungen. Bedeutung in Wort, Satz und Text. Festschrift für Gerd Wotjak zum 65. Geburtstag*, vol. 1, Frankfurt/Berlin/Bern/ Bruxelles/NY/Oxford/Wien: Peter Lang, pp. 161- 173.
- Geens, D. (1984). Semantic Analysis Automated for Large Computer Corpora and Their Exploitation in Recent Developments in the Use of Computer Corpora in English Language Research. *Costerus*, 45, pp.211-229.
- Gharbi, N. (2018). Les pragmatèmes d'affect, délimitation définitoire et propriétés sémantiques. *Lublin Studies in Modern Languages and Literature*, n° 42-4, pp.150-170.

- Gharbi, N. (2020). Étude des formules expressives des interactions dans un corpus de tweets. *Colloque international des Etudiant\_e\_s chercheur\_se\_s en Didactique des langues et Linguistique, CEDIL' 18*, May 2018 : Grenoble, France. hal-02648683 pp.94-109.
- Gharbi, N. (2020). Les formules expressives de la conversation : description linguistique et équivalence en arabe, *Lublin Studies in Modern Languages and Literature*, Vol 44, No 1 (2020), pp.161-173.
- Gharbi, N. (2020). Les formules expressives de la conversation : Délimitation et esquisse de typologie, *NEOPHILOLOGICA*, T. 32, 303—313 ISSN 2353 — 088X DOI : <http://doi.org/10.31261/NEO.2020.32.16>
- Gross M. (1995). Une grammaire locale de l'expression des sentiments. *In Langue française*, n° 105, *Grammaire des sentiments*, pp.70-87.
- Gross M. (1968, 1976). *Grammaire transformationnelle du français*. Paris : Larousse.
- Gross M. (1975). *Méthodes en syntaxe : régime des constructions complétives*, Paris : Hermann.
- Gross M. (1981). Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langage*, 63, pp.7-52.
- Gross M. (1985). Les limites de la phrase figées. *Langage*, n° 90, pp. 7-22.
- Gross M. (1990). Grammaire transformationnelle du français : 3 – Syntaxe de l'adverbe, ASSTRIL Université Paris 7, Paris, *Revue québécoise de linguistique*, vol. 20, n° 1, 237, URI : <http://id.erudit.org/iderudit/602697ar> (dernière consultation le 3/6/2016).
- Gross, G. (1996). Les expressions figées en français. Paris : Ophrys.
- Grossmann, F. & Tutin, A. (2005). Joie profonde, affreuse tristesse, parfait bonheur. Sur la prédictivité des adjectifs. In: *Cahiers de Lexicologie* ; 861 (1), pp.179-196.

- Grossmann, F. & Krzyżanowska, A. (à paraître). *Dictionnaire des formules expressives de la conversation : français, polonais, italien, analyse*. L'Université Marie Curie-Skłodowska (Lublin-Pologne).
- Grzmil-Tylutki, H. (2007). *Gatunek w świetle francuskiej teorii dyskursu*. Kraków : Universitas.
- Jacques, M.-P. (2005). Pourquoi une linguistique de corpus ? In G. Williams (Éd.), *La linguistique de corpus*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp.21-30.
- Jakobson, R. (1963). *Essais de linguistique générale*. Paris : les éditions de Minuit.
- Kahloul, M. (2016). Tu m'étonnes ! Étude sémantico-pragmatique et valeurs d'emplois. In O. Galatanu, A.-M. Cozma, & A. Bellachhab (Eds.), *Représentations du sens linguistique : les interfaces de la complexité*, pp. 287-300. Bern : Peter Lang Verlag.
- Kasar, S.O. (2008). Pour une typologie moderne des dictionnaires. *Synergies Turquie*, 1, pp. 55-64.
- Kauffer, M. (2011a). Actes de langage stéréotypés en allemand et en français. Pour une redéfinition du stéréotype grâce à la phraséologie. *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, (1), pp.35–53.
- Kauffer, M. (2011 b). Lexicographie bilingue des phraséologismes : le cas des actes de langage stéréotypés. Dans M. Lipinska, *L'état des recherches et les tendances du développement de la parémiologie et de la phraséologie romanes*. Oficyna Wydawnicza Leksem. Consulté à l'adresse <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00947109/>.
- Kauffer, M. (2011 c). Plaidoyer pour une phraséologie pragmatique sur la base des ALS français et allemands. Dans *II International Congress of Phraseology and Paremiology*, Vol. 2, pp. 192–208. Pontes Editores. Consulté à l'adresse <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00947140/>.

- Kauffer, M. (2012). Petit dictionnaire permanent des actes de langages stéréotypés. Microstructure de « dasist die Höhe “. *Nouveaux Cahiers d'allemand*, 2, pp.129–145.
- Kauffer, M. (2013a). Le figement des ‘actes de langage stéréotypés’ en français et en allemand. *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, (159-160), pp.42–54.
- Kauffer, M. (2013 b). Tu vas voir ce que tu vas voir ! Actes de langage stéréotypés et expression de la menace. Dans *Congrès international de linguistique et de philologie romanes (CILPR)* pp. 357-368 Publication en ligne. Consulté à l’adresse <http://www.atilf.fr/cilpr2013/actes/section-5/CILPR-2013-5-Kauffer.pdf>.
- Kerbrat-Orechioni, C. (1980). *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orechioni, C. (1986, 1990, 1992) : *Les interactions verbales*, 3 vols, Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orechioni, C. (2005). *Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*. Paris : Armand Colin.
- Keromnes, Y. (2013). Petit dictionnaire permanent des ‘actes de langage stéréotypés’ (ALS). Microstructure de *Et puis quoi encore!*», *Nouveaux Cahiers d'allemand* 2013/2, pp. 141-149.
- Klein, J.-R., Lamiroy, B. (2010). Routines conversationnelles et figement. In: Anscombe, J.-Cl. ; Mejri, S. (éds) : *La parole entravée : études sur le figement*, Paris : Champion, pp. 195-213.
- Klein, J.-R., Lamiroy, B. (2011). Routines conversationnelles et figement. Dans : Anscombe, J.-Cl., Mejri, S. pp.195-213 : *La parole entravée : études sur le figement*, Paris, Champion.
- Kraif, O., Diwersy, S. (2012). Le Lexicoscope : un outil pour l’étude de profils combinatoires et l’extraction. *Actes de la conférence conjointe JEP-TALN-*

RECITAL 2012 (vol. 2), pp.399-406. Consulté à l'adresse <http://www.aclweb.org/anthology/F12-2033>.

Křištofiková, H. (2012). Adverbiaux d'intensification et constructions appréciatives en français : observation de la variation intergénérationnelle. Mémoire de master, Masarykovauniverzita Filozofická fakulta, Ústavrománskýchjazyků a literatur. [En ligne : [https://is.muni.cz/th/217589/ff\\_m/DP\\_Kristofikova.pdf](https://is.muni.cz/th/217589/ff_m/DP_Kristofikova.pdf), consulté le 8 novembre 2019].

Krzyżanowska, A. (2011). *Aspects lexicaux et sémantiques de la description des noms d'affects en français et en polonais*. Wydawnictwo : Lublin

Krzyżanowska, A. Grossmann, F. (2018). Pragmatèmes en contraste : de la modélisation linguistique au codage lexicographique. *Lublin Studies in Modern Languages and Literature*, Lublin, 42 (4), pp.252-265.

Krzyżanowska, A. (2018). Actualisation du sens des séquences figées en contexte, *Lublin Studies in Modern Languages and Literature* n° 42 (4), pp.81-92.

Lamiroy, B. (2010). *Les expressions figées de la francophonie*. Paris : Ophrys.

Legallois D. & Tutin A. (éds). (2013). Vers une extension du domaine de la phraséologie, *Langage*, n° 189, pp.3-25.

Legallois, D. (2006). La phraséologie dans la linguistique contextualiste. In D. Legallois & J. François (Éd.), *Autour des grammaires de construction et de patterns*. *Cahiers du CRISCO*, (21). Université de Caen, pp.28-48. Consulté le 12 janvier 2015 : <http://www.crisco.unicaen.fr/IMG/pdf/cahier21.pdf>

Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.

Le Pesant, D. (2015). *Base de phrases figées du français*, non publié.

Longhi, J. (2013). Essai de caractérisation du tweet politique. *L'information grammaticale*, 136 : pp.25-32.

- Longhi, J. (2017). Le corpus Polititweets : enjeux institutionnels, juridiques, techniques et philologiques, Ciara Wigham et Gudrun Ledegen. *Corpus de communication médiée par les réseaux : construction, structuration, analyse*, Harmattan, pp.1-14.
- López Simó, M. (2005), Pour un nouveau traitement lexicographique des formules associées à une situation récurrente : traduction français-espagnol. Dans M.L. Romana García, *Actas del II Congreso Internacional de la Asociación Ibérica de Estudios de Traducción e Interpretación*. Madrid, 9-11 de febrero de 2005. Madrid: AIETI, pp. 330-342.
- López Simó, M. (2016). Fórmulas de la conversación. Propuesta de definición y clasificación con vistas a su traducción español-francés, francés-español. Thèse de doctorat. Université d'Alicante.
- Marcoccia, M. (1998). Les Smileys : une représentation iconique des émotions dans la communication médiatisée par ordinateur. In C. Plantin, M. Doury & V. Traverso (éds), *Les émotions dans les interactions*, ARCI, Presses Universitaires de Lyon, pp. 249-263.
- Marcoccia, M. (1998). La Normalisation des comportements communicatifs sur Internet : étude socio-pragmatique de la Nétiquette. In N. Guégen & L. Tobin (éds). *Communication, société et internet*, L'Harmattan, Paris. pp. 15-32.
- Marque-Pucheu, Ch. (2007). Les énoncés liés à une situation : mode de fonctionnement et mode d'accès en langue 2. *Hieronymus, 1*, pp.25-48.
- Martins-Baltar, M. (Éd.) (1997). *La locution entre langue et usages*. Fontenay Saint Cloud : ENS Éditions.
- Martins-Baltar, M. (2000). Les énoncés usuels : de nouveaux objets pour de nouveaux dictionnaires. *Actes de GLAT 2000 La communication multilingue et l'interactivité : l'écriture au-delà des mots*.

- Martins-Baltar, M. (2000). Les énoncés usuels et le modèle motif ↔ réaction. In: Greciano, Gertrud (éd.) : *Micro — et macrolexèmes et leur figement discursif*, Louvain : Paris : Peeters, pp. 93-106.
- Mathieu, Y. (1995). Verbes psychologiques et interprétation sémantique. In: *Langue Française* ; 105, LADL, CNRS,
- Mathieu, Y. (2000). *Les verbes de sentiments. De l'analyse linguistique au traitement automatique*. Paris : CNRS Editions.
- Mejri, S. (2009). Le mot : problématique théorique. *Le français moderne*, t. LXXVII n° 1, pp. 68-82.
- Mejri, S. (2010). Les pragmatèmes, des universaux phraséologiques très idiomatiques. Le cas du 'doua' en arabe », In: Pamies, A. (éd.) : *La parémiologie contrastive : EUROPHRAS 2010*, Universidad de Granada.
- Mel'čuk, I. (2001). *Communicative Organization in Natural Language. The Semantic-Communicative Structure of Sentences*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Mel'čuk, I. (2001a). *Communicative Organization in Natural Language*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Mel'čuk, I. (1984). *Explanatory Combinatorial Dictionary of Modern Russian*, Vienna: *Wiener Slawistischer Almanach*, Sonderband 14.
- Mel'čuk, I et al. (1984, 1988, 1992, 1999). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I-IV*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'čuk, I. (1995). Phrasemes in Language and Phraseology in Linguistics. In: Everaert, M. ; van der Linden, E.-J. ; Schenk, A.; Schreuder, R. (éds): *Idioms. Structural and Psychological Perspectives*, Hillsdale, N.J./Hove: Lawrence Erlbaum Associates, pp. 167- 232.

- Melčuk, I. (1996). Lexical Functions: A Tool for the Description of Lexical Relations in a Lexicon”, In: Wanner, Leo (éd.): *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*, pp. 37–102.
- Mel’čuk, I. (2008). Phraséologie dans la langue et dans le dictionnaire. *Repères & Applications (VI), XXIVe Journées Pédagogiques sur l’Enseignement du Français en Espagne*, Barcelone, 3-5 septembre 2007.
- Mel’čuk I. (1994). *Cours de morphologie générale*, 2 vol., Montréal, Presses de l’université de Montréal, CNRS Éditions, pp.215-217.
- Mel’čuk I., Clas A. et Polguère A. (1984/1988/1992/1999). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques*, vol. I-IV, Montréal, Les Presses de l’université de Montréal.
- Mel’čuk I., Clas A. et Polguère A. (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Duculot, Louvain-la-Neuve.
- Mel’čuk, I. (2011 b). Phrasèmes dans le dictionnaire. In: Anscombe, J.-Cl. ; Mejri, S. (éds) : *La parole entravée : études sur le figement*. Paris : Champion, pp. 41-61.
- Mel’čuk, I. (2012). Phraseology in the Language, in the Dictionary, and in the Computer. In: K. Kuiper, ed. *The Yearbook of Phraseology, Vol. 3*. New York/Berlin: de Gruyter Mouton.
- Mel’čuk, I. (2013). Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais..., *Cahiers de Lexicologie* 102, Paris : Classiques Garnier, pp. 129-149.
- Melčuk, I. (2012). *Semantics. From Meaning to Text*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Mel’čuk, I. (2015). Clichés, an Understudied Subclass of Phrasemes. In: *Yearbook of Phraseology*, Berlin: De Gruyter, pp. 55-86.
- Métrich, R. (2012). Petit dictionnaire permanent des “actes de langage stéréotypés” (ALS) - Microstructure de *tu parles !* », *Nouveaux Cahiers d’allemand* 2012/1, pp. 3-17.

- Morel, M-A. (1995). L'intonation exclamative dans l'oral spontané. In: *Faits de langues*, n° 6, Septembre. L'exclamation. pp. 63-70 ; doi : <https://doi.org/10.3406/flang.1995.1006>:[https://www.persee.fr/doc/flang\\_1244-5460\\_1995\\_num\\_3\\_6\\_1006](https://www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1995_num_3_6_1006)
- Náray-Szabó, M. (2009 a). Phrases figées illocutoires : quelle interprétation sémantique ? », *Verbum Analecta Neolatina* XI/1, pp. 153 — 165.
- Náray-Szabó, M. (2009 b). Formes du non-dit dans les énoncés liés. *Revue d'Études Françaises*, (14), pp.49-55.
- Novakova, I. & Tutin, A (2009 a). Les émotions sont-elles comptables ? In: Novakova, Iva & Tutin, Agnès, Eds. *Le Lexique des émotions et sa combinatoire syntaxique et lexicale*. Grenoble : Ellug, pp.65-80.
- Novakova, I. & Tutin, A. (2009 b). *Le Lexique des émotions et sa combinatoire syntaxique et lexicale*. Grenoble : Ellug.
- Novakova, I. (2013). *Les affects : entre lexique et discours*. Colloque bisannuel de l'ASL *La sémantique et ses interfaces*. Paris : 30 novembre 2013.
- Novakova, I. et Tutin A. (éds) (2009). *Le lexique des émotions*, ELLUG, Grenoble.
- Olivier, C (2000). L'interjection *mon Dieu* : variabilité sémantique et situations de discours. *Cahiers de praxématique* 34. Montpellier : Pulm. pp.161-189
- Pankhurst, R. (2009). Short Message Service (SMS) : typologie et problématiques futures, in Arnavielle, T. (coord.). *Polyphonies, pour Michelle Lanvin*. Université Paul-Valéry : Montpellier 3 : pp.33-52.
- Paveau, M-A. (2012). Activités langagières et technologie discursive. L'exemple de Twitter, *La pensée du discours*. 27/02/2012, repéré à <http://penseedudiscours.hypotheses.org/8338> (consulté le 17/05/2014).

- Paveau, M-A. (2013a). Genre de discours et technologie discursive. Tweet, twittécriture et twittérature. In: *Pratiques*, dossier *Modèles et théories du genre en confrontation*, pp.157-158
- Paveau, M-A. (2013 b). Technodiscursivités natives sur Twitter. Une écologie du discours numérique. In: Liénard, Fabien (coord. ), *Culture, identity and digital writing*, (= *Epistémè* ; 9), pp.139-176.
- Pernot, C. (2013 b). Petit dictionnaire permanent des « actes de langage stéréotypés » (ALS) — Microstructure de *ça me fait une belle jambe !* ». *Nouveaux Cahiers d'allemand* 2013/4, pp. 407-417.
- Pernot, C. (2013 c). Le défigement des phrasèmes pragmatiques et sa traduction. *Pratiques* 159-160, pp. 179-188.
- Plantin Ch. (1997). L'argumentation dans l'émotion, *Pratiques*, 96, Metz, pp. 81-100.
- Plantin Ch. (2011). *Les bonnes raisons des émotions*. Francfort : Peter Lang.
- Plantin, Ch. (2005). *L'argumentation — Histoires, théories, perspectives*. PUF : Paris. p.99.
- Plantin, Ch. (1985). *Langage, argumentation et pédagogie*, in : *Revue internationale de philosophie*, 155/ 4. 301
- Plantin, Ch. (1989). *Argumenter. De la langue de l'argumentation au discours argumenté*. Paris : CNDP.
- Plantin, Ch. (1990). *Les domaines de l'argumentation. Textes et analyses*. Coauteur, Paris : CNDP.
- Plantin, Ch. (1990). *Essais sur l'argumentation*. Paris : Kimé.
- Plantin, Ch. (1993). *Lieux communs, topoi, stéréotypes, clichés*. Paris : Kimé.
- Plantin, Ch. & al (2000). *Les émotions dans les interactions ?* Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

- Plantin, Ch. (2003). Structures verbales de l'émotion parlée et de la parole émue », in: *Les émotions, cognition, langage et développement*. Sprimont, Mardaga, pp.97-130.
- Plantin, Ch. (2011). *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*. Berne : Peter Lang.
- Plantin, Ch. (2012). Les séquences discursives émotionnées : définition et application à des données tirées de la base CLAPI. In: *3e Congrès Mondial de Linguistique Française, Lyon. Section Discours, Pragmatique et Interaction*. Rosier, Laurence (Prés.), Bres, Jacques (coord.)
- Polguère A. (1998). La Théorie Sens-Texte. *Dialangue*, 8-9, université du Québec à Chicoutimi, pp. 9-30.
- Polguère, A. (2016). Il y a un traître par minou : le statut lexical des clichés linguistiques. *Corela*, HS-19, pp.2-10. doi : 10.4000/corela.4486.
- Pruvost, J. (2006). *Les dictionnaires français : outils d'une langue et d'une culture*. (1 vol.). Paris, France : Editions Ophrys.
- Rastier, F (2004). Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus. *Texte !* Vol.9. [[http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier\\_Enjeux.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html)] (consulté le 2 mars 2015).
- Rey, A. (1970). *Lexicologie, Lecture*. Paris : Klincksiek.
- Rey, A. (1986). Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues. In *Lexicographica*, n ° 2, pp. 33–42.
- Rey, A, (1987 a). Le dictionnaire culturel. In *Lexicographica*, n ° 3, Tübingen, Niemeyer, pp. 1–50.
- Rey, A, (1987 b). La notion de dictionnaire culturel et ses applications. In *Cahiers de lexicologie*, vol. 51, n° 2, pp. 243-256.

- Rey, A. (1989). Divergences culturelles et dictionnaires bilingues. In *Wörterbücher/Dictionaries /Dictionnaires, Ein internationales Handbuch zur Lexikographie/ An International Encyclopedia of Lexicography / Encyclopédie internationale de lexicographie*, Berlin-New York : Walter de Gruyter, pp. 2865-2870.
- Rey, A. (2007). Le point interculturel. In *L'architecture du dictionnaire bilingue et le métier du lexicographe*, Italie : Schena Editore, pp. 7-22.
- Rey, A. (2008). *De l'artisanat du dictionnaire à une science du mot : images et modèles*. Paris : Armand Colin.
- Rey, A. (2012). *Les dictionnaires bilingues : des différences culturelles à l'universel*. In *Le dictionnaire bilingue : tradition et innovation*, Italie : Schena Editore, Paris : Alain Baudry & cie, p.7.
- Rey-Debove, J. (1971). *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. Paris : Mouton.
- Rey-Debove, J. (1989). La métalangue dans les dictionnaires bilingues. In *Wörterbücher /Dictionaries/ Dictionnaires, Ein internationales Handbuch zur Lexikographie/ An International Encyclopedia of Lexicography / Encyclopédie internationale de lexicographie*, Berlin-New York : Walter de Gruyter, pp. 2859-2864.
- Rey-Debove, J. (2005). *Typologie des dictionnaires généraux monolingues de la langue actuelle*. [en ligne] <http://amsacta.unibo.it/2301/1/Debove.pdf>
- Riegel M., Pellat J.-C. et Rioul R. (1994, 2003, 2009, 2011). *Grammaire méthodique du français*, Paris, France, Presses universitaires de France, DL.
- Roberts, R. P. (1996). Le traitement des collocations et des expressions idiomatiques dans les dictionnaires bilingues. In *Les dictionnaires bilingues*, Paris : Éditions Duculot, pp. 181-197.
- Searle, J. (1972) : *Les actes de langage*, Paris : Hermann.

- Searle, J. (1979). *Expression and meaning studies in the theory of speech acts*. Cambridge: Cambridge Univ. Press.
- Sinclair J. (1996). *Preliminary Recommendations on TextTypology*. Technical report, EAGLES (Expert Advisory Group on Language Engineering Standards).
- Sinclair, J. (Éd.). (1987). *Looking Up: an account of the COBUILD Project in Lexical Computing*. London: Collins.
- Sinclair, J. (1991). *Corpus, concordance, collocation*. Oxford : Oxford University Press.
- Smith, A. (2014). Petit dictionnaire permanent des « actes de langage stéréotypés » (ALS) — Microstructure de *ach was'*, *Nouveaux Cahiers d'allemand* 2014/2, pp. 119-132.
- Tognini-Bonelli, E. (2001), *Corpus Linguistics at Work*, John Benjamin Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia.
- Tognini-Bonelli, E. (2002). Functionally complete units of meaning across English and Italian, in B. Altenberg, S. Granger (eds), *Lexis in Contrast*.
- Tutin, A. (2010). Showing phraseology in context: an onomasiological access to lexicogrammatical patterns in corpora of French scientific writings. In S. Granger & M. Paquot (Éd.), *eLexicography in the 21st century: new applications, new challenges*, p.p 303–312. Louvain : Presses de l'Université de Louvain.
- Tutin, A. (2010). *Sens et combinatoire lexicale : de la langue au discours*, dossier en vue de l'habilitation à diriger des recherches, vol. 1, Synthèse, Grenoble, université Stendhal-Grenoble 3.
- Tutin, A. (2019). Phrases préfabriquées des interactions : quelques observations sur le corpus CLAPI. *Cahiers de lexicologie*, 1, n° 114, pp.63-91.
- Tutin, A. & N, Gharbi (2020). Phrases préfabriquées à fonction expressive dans les dialogues de romans contemporains. Colloque international : *Phraseology and Stylistics of*

*Literary Language*, 13–14 mars 2019, Friedrich-Alexander-Universität, Erlangen (Nürnberg).

Weill, I. (1993). La menace comme acte de langage : étude diachronique de quelques formules en français. *Linx* 28, pp. 85-105.

Williams, Geoffrey C. (1999). Les réseaux collocationnels dans la construction et l'exploitation d'un corpus dans le cadre d'une communauté de discours scientifique. 142 2011, thèse de Doctorat, Université de Nantes. Consulté à l'adresse: <http://geoffrey.williams.pagesperso-orange.fr/thesis/frameintro.htm>

Williams, Geoffrey C. (2005). *La linguistique de corpus*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Zifonun, G, Hoffmann, L, Strecker, B (1997). *Grammatik der deutschen Sprache*. Berlin, New York: de Gruyter.

#### **Dictionnaires :**

Bernet Ch., Rézeau P. (1989). *Dictionnaire du français parlé. Le monde des expressions familières* de Paris : Seuil.

Bidaud F. (2002) *Structures figées de la conversation : analyse contrastive français-italien*. Bern : Lang.

Rey, A., Chantreau, S. (1985). *Dictionnaire des expressions et locutions*. Paris : Les usuels du Robert.

Rey A., Morvan D. (2001) *Le Grand Robert de la langue française*. Paris : Le Robert.

*TLFi : Trésor de la Langue Française informatisé* <http://atilf.atilf.fr/>.

*Le Petit Robert de la langue française* version numérique.

*Wiktionnaire*, [En ligne : <https://fr.wiktionary.org/wiki/>]

#### ***Le corpus de romans contemporains***

Djian Ph. (1988). *Échine*. Paris : Bernard Barrault édition.

De Buron N. (2006). *C'est fou ce qu'on voit de choses dans la vie*. France : Plon

Lainé P. (1996). *Fleur de pavé*. Paris : Fayard.

Heliot J. (2014). *Involution*. Éditeur : J'AI LU (13/05/2015)

Belletto R. (1986). *L'enfer*. Paris : Gallimard.

Molay F. (2006). *La septième femme*. France : Fayard

Jardin A. (1988). *Le zèbre*. Paris : Gallimard.  
Vargas F. (2006). *Dans les bois éternels*. France : Vivane Hamy  
Lévy M. (2009). *La première nuit*. France : Robert Laffont  
Lévy M. (2009). *Le premier jour*. France : Robert Laffont

#### Sitographie

Projet Orféo : <https://www.projet-orfeo.fr/>  
Le Lexicoscope : <http://phraseotext.univ-grenoble-alpes.fr/lexicoscope/index.php>  
Corpus CFPP : <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/index.html>  
Corpus CLAPI : [http://clapi.ish-lyon.cnrs.fr/V3\\_Accueil.php?interface\\_langue=FR](http://clapi.ish-lyon.cnrs.fr/V3_Accueil.php?interface_langue=FR)  
Corpus C-ORAL-ROM : <http://lablita.dit.unifi.it/corpora/descriptions/coralrom/>  
Corpus FLEURON : <http://www.atilf.fr/spip.php?article3755>  
Corpus French Oral Narrative: <http://frenchoralnarrative.qub.ac.uk/>  
Corpus OFROM : <http://www.unine.ch/ofrom>  
Projet CoMeRe : <http://comere.org> ou  
Projet Polonium : <https://www.umcs.pl/en/polonium-ifr.htm>



### *Liste des illustrations*

Figure 2.1 : La recherche des occurrences via AntConc.....	71
Figure 2.2 : répartition des FEC selon le type grammatical dans les tweets.....	74
Figure 2.3 : répartition des FE dans les romans.....	76
Figure 2.4 : Le choix du corpus dans le Lexicoscope.....	83
Figure 2.5 : tri des résultats sur <i>Lexicoscope</i> .....	84
Figure 2.6 : Les résultats de la requête libre dans le Lexicoscope.....	85
Figure 2.7 : Les paramètres de la recherche dans le Lexicoscope.....	85
Figure 2.8 : Le contexte des expressions dans le Lexicoscope.....	86
Figure 2.9 : Requête simple dans Orféo.....	89
Figure 2.10 : le mode d’affichage des résultats « concordancier » dans Orféo.....	89
Figure 2.11 : le mode d’affichage des résultats « extrait de texte » dans Orféo.....	90
Figure 2.12 : métadonnées des locuteurs.....	90
Figure 4.1 : Exemple d’une entrée de pragmatème dans le DECFC.....	186
Figure 4.2 : Exemple de traitement des pragmatèmes selon l’acte de parole (Blanco & Mejri, 2018).....	189
Figure 4.3 : Extrait de l’article de « La belle affaire » du dictionnaire des ALS (Kauffer 2011).....	195
Figure 4.4 : l’article Dommage dans le <i>TLFi</i> .....	197
Figure 4.5 : l’article du verbe « étonner » dans le <i>Grand Robert</i> .....	198
Figure 4,6 : l’article tu parles dans Rey et Chantreau (1995).....	200
Figure 4.7 : L’article ma parole dans Bidaud (2002).....	201
Figure 7.8 : les étiquettes sémantiques de Bidaud (2002).....	203

### *Liste des tableaux*

Tableau 1.1 : récapitulatif des traits définitionnels des énoncés liés selon les chercheurs.....	27
Tableau 1.2 Classification des formules de la conversation chez Mireia López Simó (2016).....	40
Tableau 1.3 : Typologie des phrases préfabriquées d'interaction (cf. Agnès Tutin 2019).....	42
Tableau 1.4 : Synthèse des définitions des concepts apparentés aux formules expressives.....	47
Tableau 2.1 : les genres de communications médiées dans le projet CoMeRe (CMC).....	64
Tableau 2.2 : Récapitulatif du corpus de tweets en chiffre.....	65
Tableau 2.3 : Récapitulatif du corpus littéraire.....	66
tableau 2.4 : Liste des formules expressives.....	54
Tableau 2.5 : les données recueillies du corpus de tweets.....	57
Tableau 2.4 : liste des FEC repérées des tweets politiques.....	75
Tableau 2.5 : liste des FEC repérées de sous-corpus intermittent.....	75
Tableau 2.6 : les occurrences les plus productives dans le corpus littéraire.....	76
Tableau 2.7 : Résultats obtenus dans le corpus Orféo & Lexicoscope.....	91
Tableau 2.8 : Méthode de description lexicographique des FEC.....	92
Tableau 4.1 : Fiche descriptive de la formule <i>tu parles</i> .....	203
Tableau 4.2 : Fiche descriptive de la formule <i>ma parole</i> .....	206
Tableau 4.3 : Fiche descriptive de la formule <i>tu m'étonnes</i> .....	211
Tableau 4.4 : Fiche descriptive de la formule <i>c'est pas la peine</i> .....	215
Tableau 4.5 : Fiche descriptive de la formule <i>c'est dommage</i> .....	221
Tableau 4.6 : Fiche descriptive de la formule <i>ça suffit</i> .....	225
Tableau 4.7 : Fiche descriptive de la formule <i>pas question</i> .....	229
Tableau 4.8 : Fiche descriptive de la formule <i>t'inquiète [pas]</i> .....	233
Tableau 4.9 : Fiche descriptive de la formule <i>c'est cool</i> .....	240



## Annexe

### Liste de formules expressives de la conversation

Dans ce tableau une liste de 1243 formules expressives ayant une valeur expressive. Chaque formule est associée à son étiquette sémantique. Les formules sont classées selon leur ordre alphabétique.

<i>lemme</i>	<i>étiquette sémantique</i>
à aucun prix	négation/refus
à ce que j'en sais	opinion/information partielle
à coup sûr	certitude
à d'autres	incrédulité
à l'aise	facilité
à la bonne heure	approbation
à nous deux	menace
à part ça	transition
à peu près	approximation
à plus	salutation en fin d'échange
à plus forte raison	renchérissement
à proprement parler	précision
à qui le dis-tu	accord
à quoi bon	résignation/inutilité
à quoi tu joues	incompréhension/réprobation
à quoi vous jouez	incompréhension/réprobation
à savoir	explication/doute/ignorance
à toi de jouer	action
à toi le pompon	superlatif
à ton aise	dépit
à tout prendre	conclusion
à tout prix	volonté/intention ferme
à un de ces quatre	salutation
à vos souhaits	politesse
à votre bon cœur	ironie/désaccord
à votre service	formule de politesse
à vrai dire	précision
à vue de nez	approximation
ah bon	étonnement/
allez	encouragement
allez vous faire pendre ailleurs	repousser
allons bon	mécontentement/ contrariété
allons donc	incrédulité
alors ça vient	impatience

annonce la couleur	sollicitation
après vous s'il en reste	politesse/ironie
arrête ton char	impatience
attendes	protestation/désaccord
attendez	protestation/désaccord
attends voir	renforcement
au fait	sollicitation/transition
au moins	restriction
au plaisir	politesse/acceptation
au poil	satisfaction/prévision
au temps pour moi	erreur
aucune idée	ignorance
aussitôt dit	rapidité
aussitôt fait	rapidité
autant comme autant	quantité
avec des si on mettrait paris dans une (en ) bouteille	impossibilité/refus
avec des si on mettrait paris en (dans une) bouteille	impossibilité/refus
bas les pattes	interdiction/défense de toucher
ben vent	salutation/repousser
ben voyons	désaccord/indignation
bien entendu	évidence/accord
bien fait	réprobation
bien sûr	évidence
bon	transition
bon bon	impatience/rupture de communication
c'en est trop	exagération/limite de tolérance
c'est à voir	doute
c'est dans la poche	facilité/aisance/difficulté
c'est encore à voir	doute
c'est (bien) connu	évidence
c'est (bien) malheureux	désagrément/commentaire négatif
c'est (pas) du gâteau	facilité/difficulté
c'est (tout) dire	preuve/renforcement
c'est (tout) dire	preuve/renforcement
c'est (un peu) limite	médiocrité
c'est (voilà) une bonne chose de faite	satisfaction/accomplissement
c'est à prendre ou à laisser	choix imposé
c'est beaucoup dire	exagération
c'est bien beau	objection
c'est bien ce que je disais	confirmation
c'est bien de toi	réprobation
c'est bien fait	critique/satisfaction
c'est bien fait (pour lui/toi)	critique/satisfaction
c'est bien fait pour (lui/toi)	réprobation
c'est bien fait pour (lui/toi)	réprobation

c'est bien fait pour (lui/toi)	critique/satisfaction
c'est bien joué	approbation
c'est bien le moins	politesse
c'est bien ma chance	malchance
c'est bien me veine	malchance/regret
c'est bien mon avis	accord/forte approbation
c'est bien possible	probabilité
c'est bien pour te faire plaisir	concession
c'est bon	accord
c'est bon à savoir	intérêt
c'est ça	satisfaction/ approbation
c'est ce qu'il faut	approbation
c'est ce qu'on verra	doute/menace
c'est ce que je vois	constatation
c'est chose faite	accomplissement
c'est comme ça	résignation
c'est comme si c'était fait	rapidité
c'est connu	évidence
c'est couru	évidence/certitude
c'est cuit	échec
c'est dans le sac	accord/ réussite
c'est de l'histoire ancienne	oubli
c'est de la part de qui	au téléphone
c'est de la roupie de sansonnet	médiocrité/dénigrement
c'est déjà ça	satisfaction modérée
c'est du joli	réprobation
c'est du pareil au même	identité
c'est du pipeau	inconsistance/mensonges
c'est du propre	critique/indignation
c'est du tout cuit	facilité
c'est du vent	dépréciation/nullité
c'est encore heureux	Satisfaction +ironie
c'est entendu	évidence/accord
c'est facile à dire	objection
c'est fait pour	intention
c'est gagné	ironie
c'est gai	contrariété
c'est l'exception qui confirme la règle	exception
c'est la cinquième de la charrette	inutilité/insignifiance
c'est la faute à pas de chance	fatalisme
c'est la meilleure	surprise/indignation
c'est la moindre des choses	politesse/minimisation
c'est la série	plainte
c'est la vie	résignation
c'est le bouquet	plainte/critique
c'est le cadet de mes soucis	indifférence
c'est le cas de le dire	accord

c'est le moins qu'on puisse dire	renchérissement
c'est le mot	approbation/renchérissement
c'est le pied	plaisir/bonheur
c'est mal parti	prévision négative
c'est malheureux	désagrément/commentaire négatif
c'est malin	critique/réprobation
c'est moi qui te le dis	menace/affirmation
c'est mon affaire	responsabilité/repousser
c'est net et sans bavures	affirmation catégorique
c'est parti	enthousiasme/critique
c'est pas ça	négation/insatisfaction
c'est pas croyable	surprise/indignation
c'est pas de la tarte	difficulté
c'est pas de refus	acceptation
c'est pas demain la veille	improbabilité
c'est pas Dieu possible	incrédulité/protestation
c'est pas dit	désaccord/incertitude
c'est pas dommage	soulagement
c'est pas donné	cherté
c'est pas évident	difficulté
c'est pas gagné	difficulté
c'est pas joli joli	critique
c'est pas joué	difficulté
c'est pas la mort du petit cheval	minimisation/sert à dédramatiser
c'est pas le (mon) jour	malchance
c'est pas le bout du monde	dédramatisation
c'est pas le pérou	médiocrité/politesse
c'est pas mon (le)jour	malchance
c'est pas mon genre	refus/dénégation
c'est pas mon ton fort	refus
c'est pas mon truc	désintérêt
c'est pas piqué des vers	appréciation
c'est pas pour dire mais	précaution oratoire
c'est pas pour me vanter	fausse modestie
c'est pas rien	importance
c'est pas sorcier	simplicité/facilité
(c'est) pas terrible	médiocrité
c'est pas tout ça	transition
c'est pas tout ça mais	transition
c'est pas triste	exagération
c'est pas trop tôt	satisfaction
c'est pas un cadeau	difficulté
c'est pas une vie	plainte/récrimination
c'est pas vrai	surprise
c'est peine perdue	inutilité
c'est peu dire	renchérissement

c'est plaie	plainte
c'est plus fort que moi	impuissance
c'est pour aujourd'hui demain	impatience
c'est pour rire	simulation
c'est quelque chose	protestation indignée/étonnement admiratif
c'est reculer pour mieux sauter	inévitabilité
c'est reparti	enthousiasme/critique
c'est réussi	ironie
c'est rien de le dire	superlatif
c'est selon	approximation/relativité
c'est sûr et certain	renforcement
c'est toi qui le dis	désaccord
c'est toi qui vois	désaccord/responsabilité
c'est tombé à plat	échec
c'est toujours ça de pris	avantage
c'est tout ce qu'il y a pour votre service	politesse/ironie
c'est tout ce que je demande	satisfaction
c'est tout comme	ressemblance
c'est tout naturel	politesse
c'est tout réfléchi	décision
c'est tout un	ressemblance/identité
c'est tout un poème	bizarrierie/exceptionnel
c'est tout vu	décision
c'est trié par les cheveux	exagération
c'est trop (un peu) fort	indignation/réprobation
c'est trouvé	admiration
c'est un comble	indignation
c'est un fait	accord/consolation
c'est un monde	irritation
c'est un peu (trop) fort	indignation/ réprobation
c'est un point de vue	accord mitigé
c'est un prêté pour un rendu	vengeance
c'est un tour de force	admiration
c'est une (vraie) plaie	plainte
c'est une affaire entendue	accord
c'est une bonne chose de faite	satisfaction/accomplissement
c'est une chance	approbation/ironie
c'est une histoire à dormir debout	absurdité
c'est une idée	évidence
c'est vite dit	désaccord
c'est zéro	dépréciation/mépris
c'était bien la peine	inutilité d'un effort
c'était moins une	imminence
ça (ne) fait pas mon affaire	mécontentement/désaccord
ça (ne) te ferait rien de	requête
ça (ne) te ferait rien de	requête
ça (ne) va pas la tête	sollicitude/inquiétude/indignation/protestation

ça (ne) va pas la tête	sollicitude/inquiétude/indignation/protestation
ça (ne) vous ferait rien de	requête
ça (ne) vous ferait rien de	requête
ça a du bon	satisfaction mitigée
ça a fini pipi de chat	médiocrité/inconsistance/désillusion
ça alors	surprise
ça c'est envoyé	approbation (parfois admirative)
ça commence à bien faire	irritation
ça compte pour du beurre	insignification/médiocrité
ça dit bien ce que ça veut dire	révélation/évidence
ça doit coûter bonbon	cherté
ça en dit long	révélation
ça fait bien	approbation/critique
ça fait désordre	critique
ça fait deux	distinction/différence
ça fait pas un pli	certitude/évidence
ça ira	sollicitude
ça ira (va) loin	conséquence
ça lui (me) fait une belle jambe	inutilité
ça lui (me/te) pend au nez	risque
ça lui fera les pieds	punition/expérience
ça lui passera	expérience/minimisation/indifférence
ça m'est égal	indifférence/désintérêt
ça m'est resté là	rancune
ça m'étonnerait	incrédulité
ça marche	accord
ça me (lui) fait une belle jambe	inutilité
ça me (te/lui) pend au nez	risque
ça me dépasse	indignation/critique
ça me ferait mal	désaccord/indignation
ça me rente par une oreille et ça me sort par l'autre	désintérêt
ça me revient	souvenir
ça me sort par les yeux	dégoût/lassitude
ça me tue	surprise/ protestation
ça mène à quoi	inutilité
ça n'a l'air de rien	apparence
ça n'a aucune raison d'être	inutilité
ça n'a pas manqué	inéluçtabilité
ça n'a pas raté	prévision
ça n'a pas traîné	rapidité
ça n'a rien à voir	refus/réfutation
ça n'est pas rien	importance
ça ne casse rien	médiocrité/jugement
ça ne fait pas un pli	certitude/évidence
ça ne fait rien	dédramatisation

ça ne lui (te) ressemble pas	critique
ça ne me dit rien	refus/manque d'enthousiasme
ça ne me dit rien qui vaille	pressentiment négatif
ça ne paye pas	absence de rentabilité
ça ne pèse pas lourd	dénigrement
ça ne prend pas (plus)	refus/démystification
ça ne prend plus (pas)	refus/démystification
ça ne rime à rien	absurdité
ça ne s'invente pas	étonnement
ça ne se demande pas	évidence
ça ne se fait pas	réprobation
ça ne se passera pas comme ça	menace
ça ne te (lui) ressemble pas	critique
ça ne te regarde pas	refus de répondre/repousser
ça ne tient pas debout	absurdité
ça ne tient qu'à toi	responsabilité/volonté
ça ne tourne pas rond	folie/critique
ça ne vous (lui/te) ressemblez pas	critique
ça ne vous regarde pas	refus de répondre/repousser
ça par exemple	étonnement
ça par hasard	étonnement
ça paye	divertissement
ça paye pas de mine	apparence
ça promet	perspective pessimiste
ça reste à voir	incertitude
ça revient au même	identité
ça s'appelle	retour
ça se comprend	évidence
ça se défend	accord partiel
ça se peut	possibilité
ça se pourrait	possibilité
ça se saurait	doute/dénégation
ça se voit	évidence/ironie
ça suffit	irritation
ça t'apprendra	critique/menace
ça t'en bouche un coin	étonnement
ça te (me/lui) pend au nez	risque
ça te coupe le sifflet	étonnement
ça te prend souvent	réprobation
ça te va bien	critique
ça tombe bien	coïncidence
ça tombe sous le sens	évidence
ça va	sollicitude/satisfaction/ irritation
ça va (en) faire du joli	prévision négative
ça va (en) faire du joli	prévision négative
ça va (ira) loin	conséquence
ça va chauffer	violence/colère

ça va chercher loin	approximation
ça va être coton	difficulté
ça va pas (très) loin	médiocrité
ça va pas la tête	sollicitude/inquiétude/indignation/protestation
ça va pas loin	médiocrité
ça va pas tarder	ironie
ça vaut le coup	importance/ intérêt
ça vaut son pesant d\'or	ironie/quantité
ça vole bas	médiocrité
ça vous la coupe	étonnement
ça y est	désagrément/satisfaction/impatience
ça(ne)fait pas mon affaire	mécontentement/ désaccord
cause toujours	rupture de communication
ce n'est ni fait ni à faire	critique/jugement négatif
ce n'est pas de jeu	protestation/refus
ce n'est pas encore ça	insatisfaction
ce n'est pas grand chose	minimisation
ce n'est pas la mer à boire	facilité/atténuation
ce n'est pas la peine	inutilité
ce n'est pas mon problème	pour éluder/repousser
ce n'est pas mon rayon	ignorance
ce n'est pas perdu pour tout le monde	profit
ce n'est pas peu dire	admiration/étonnement
ce n'est pas pour dire mais	précaution oratoire
ce n'est pas pour rien	cherté
ce n'est pas si mal que ça	appréciation favorable
ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd	profil
ce n'est pas une raison	désaccord
ce n'est que partie remise	promesse/provisoire
ce que j'en dis	dissociation
ce qui est dit est dit	engagement
ceci dit	transition
cela va sans dire	évidence
cette bonne blague	désaccord/ évidence
cette idée	évidence
change de disque	exaspération
comme c'est pas permis	superlatif
comme ça	jugement mitigé/médiocrité/enthousiasme
comme ci comme ça	médiocrité/jugement mitigé
comme de ça	désintérêt
comme de rien faire	facilité
comme deux et deux font quatre	évidence/certitude
comme je vous le dis	confirmation
comme par hasard	incrédulité
comme pas deux	superlatif
comme qui dirait	reformulation

comme quoi	conséquence
comme si je n'avais que ça à faire	mécontentement
comme si de rien n'était	indifférence
comme si tu le savais pas	critique/évidence
comme sur des roulettes	facilité/satisfaction
comme tu dis	accord
comme tu le sens	liberté
comme tu voudras	accord ou désaccord implicite
comme tu y vas	réprobation/critique/exagération
comme un chef	facilité
comme un pied	maladresse/repousser
comme un seul homme	accord
comment ça	explication
comment ça se fait	étonnement/explication
comment donc	accord/évidence
compte (là)-dessus	refus/ironie
compte dessus	refus/ironie
dans les grandes largeurs	superlatif/facilité
de l'air	repousser
de moins en moins	quantité
de quoi	protestation agressive
de quoi je me mêle	repousser
de rien	politesse
des clous	refus
des nèfles	négation/refus
des queues	refus
dis voir	explication
dis(dites) donc	interpellation/commentaire de surprise
disons-le	aveu/reformulation
dites (dis) donc	interpellation/commentaire de surprise
doigts dans le nez	facilité/simplicité
donne-toi la peine de	politesse
donnez-vous la peine de	politesse
du vent	repousser
écrase	repousser
elle (il) (nous) les fera toutes	critique
elle (il) a de la suite dans les idées	détermination
elle (il) a du culot	audace/critique
elle (il) ira loin	prévision
elle (il) les fera toutes	critique
elle (il) n'a pas son pareil	superlatif
elle (il) n'en fera jamais d'autres	réprobation
elle (il) n'en fera jamais (pas) d'autres	réprobation
elle (il) ne s'en fait pas	critique
elle est bien bonne	surprise indignée
elle(il) est un peu là	importance
elle(il) ne se l'est pas fait dire deux fois	empressement

en moins de deux	rapidité
en piste	action
en quel honneur	contestation
en voilà assez	irritation/intolérance
en voilà des façons (manières)	indignation
en voilà des idées	étonnement/réprobation
en voilà des manières (façons)	indignation
en voilà une affaire	étonnement/ difficulté
en voilà une idée	étonnement/réprobation
encore faut-il que	condition
encore heureux	satisfaction+ironie
entre les deux	choix
entre nous soit dit	connivence
est-ce que je sais (moi)	ignorance/impatience
et alors	refus d'objection
et après	indifférence
et avec ça	indignation/incrédulité
et c'est pas fini	prévision pessimiste
et comment	approbation vigoureuse
et de loin	renchérissement/confirmation
et encore	doute/restriction
et moi donc	accord/identité
et pas qu'un peu	superlatif
et pour cause	évidence
et puis quoi encore	refus indigné
et puis quoi plus	protestation
et que ça saute	rapidité
et ta sœur	repousser
et tout et tout	quantité
et voilà le travail	conclusion
excuse (excusez) du peu	étonnement ironique
excusez(excuse) du peu	étonnement ironique
façon de parler	dissociation/prise de distance
fais comme chez toi	politesse
fais-moi confiance	renforcement
fais-moi le plaisir de	politesse/ironie
faites chauffer la colle	commentaire
faites comme chez vous	politesse
faites-moi confiance	renforcement
faites-moi le plaisir de	politesse/ironie
fallait y penser	admiration
faudrait pas pousser	exagération
faudrait savoir	indécision/incohérence
faudrait voir à	incitation
faut (faudrait) pas charrier	exagération/désaccord
faut bien	nécessité

faut ça	nécessité
faut croire	apparence
faut de tout pour faire un monde	tolérance/réprobation dissimulée
faut le faire	étonnement
faut pas chercher à comprendre	critique/indulgence
faut pas confondre	précision
faut pas pousser	exagération
faut se faire une raison	appel à résignation
faut se la (le) faire	difficulté
faut se le (la) faire	difficulté
faut voir comme	superlatif
faut(faudrait) pas charrier	exagération/désaccord
gare à	danger/prudence/menace
grand bien vous fasse	ironie/indifférence/désaccord
haut la main	facilité
il me le paiera	menace/vengeance
il ne l'emportera pas au (en) paradis	menace/rancune
il (elle) (nous) les fera toutes	critique
il (elle) a de la suite dans les idées	détermination
il (elle) a de qui tenir	ressemblance
il (elle) a du culot	audace/critique
il (elle) a la santé	forme/audace
il (elle) est trop	superlatif
il (elle) ira loin	prévision
il (elle) les fera toutes	critique
il (elle) n'a pas son pareil	superlatif
il (elle) n'en fera jamais d'autres	réprobation
il (elle) n'en fera jamais (pas) d'autres	réprobation
il (elle) ne s'en fait pas	critique
il (elle) ne se l'est pas fait dire deux fois	empressement
il (elle) ne veut rien savoir	refus catégorique
il (elle) y a mis le temps	Critique
(il) faut croire	apparence
il (n)'y a pas de quoi	politesse
il (ne)'y a pas de quoi	politesse
il a trouvé à qui parler	opposition/résistance
il en est là	surprise/constatation
il en est question	possibilité
il en faut des comme ça	critique
il en veut	ténacité
il en voit	difficulté
il est de taille	capacité
il était temps	danger évité
il fallait s'y attendre	évidence/prévision
il fallait voir	étonnement
il fallait y penser	admiration
il faudrait voir à	incitation

il faut faire avec	résignation
il faut (bien) le dire	renforcement
il faut (bien) le dire	renforcement
il faut bien	nécessité
il faut ce qu'il faut	nécessité/ironie
il faut en passer par là	condition/obligation
il faut le dire vite	désaccord
il faut le voir pour le (y) croire	étonnement/réprobation
il faut le voir pour y (le) croire	étonnement/réprobation
il faut risquer le tout pour le tout	risque/satisfaction
il faut voir	étonnement
il faut voir	prudence/temporisation
il me court	irritation/exaspération
il n' y a que la vérité qui blesse (choque)	vérité
il n' y a que la vérité qui choque (blesse)	vérité
il n'a pas inventé la poudre	bêtise
il n'a pas inventé la poudre à canon	bêtise
il n'en fera pas d'autres	réprobation
il n'en est rien	négation/démenti
il n'en fait qu'à sa tête	entêtement
il n'en manque pas une	critique/erreur
il n'en rate pas une	récidive/maladresse
il (ne) y a pas à dire	évidence
il (ne) y a pas d'erreur	certitude
il (ne) y a pas de mal	politesse /réponse à une excuse
il (ne) y a pas de petits économies	critique
il (ne) y a pas de qui tienne	refus d'excuse
il (ne) y a pas de quoi	politesse
il (ne) y a pas de quoi en faire tout un plat	minimisation /exagération
il (ne) y a pas de quoi en faire une maladie	minimisation
il (ne) 'y a pas de quoi rire	sérieux
il (ne) y a pas de quoi te vanter	critique
il (ne) y a pas de raison	approbation
il (ne) y a pas moyen	impossibilité
il (ne) y a que ça	importance/superlatif
il (ne) y a que ça qui compte	importance
il ne fait pas le poids	incapacité
il ne l'emportera pas en (au) paradis	menace/rancune
il ne l'entend pas de cette oreille	désaccord
il ne le lui a pas envoyé dire	brutalité
il ne manquait plus que ça	désagrément
il ne manquerait plus que ça	indignation
il ne me revient pas	antipathie
il revient de loin	danger
il s'en est fallu de peu	danger évité
il s'en fallait de peu	danger évité

il s'en faut	contraire
il s'en faut (de beaucoup)	contraire
il se croit tout permis	critique/audace
il vaut mieux entendre ça que d'être sourd	indignation
il y a de ça	approbation partielle
il y a de l'orage dans l'air	irritation/nervosité
il y a de quoi	approbation
il y a de quoi	justification
il y a des chances	probabilité
il y a des gifles qui se perdent	critique
il y a le pour et le contre	opinion mitigée
il y a lieu de	probabilité
il y a mieux	médiocrité
il y va fort	réprobation/exagération
il(elle) est un peu là	importance
il/elle est à son affaire	satisfaction
il/elle est à son affaire	satisfaction
ils font une belle paire	ressemblance
imagine-toi	étonnement/polémique
imaginez-vous	étonnement/polémique
inutile de tourner autour du pot	clarté/franchise
j'en ai vu d'autres	dédramatisation
j'ai bonne mine	erreur/gaffe
j'ai de bonnes raisons de croire (penser ) que	motivation
j'ai de bonnes raisons de penser (croire) que	motivation
j'ai déjà donné	refus
j'ai dit	autorisation
j'ai eu chaud	peur
j'ai mes raisons	justification
j'ai mon mot à dire	implication
j'ai pas dit mon dernier mot	possibilité ultérieure
j'ai passé l'âge	refus
j'aime mieux ça	soulagement
j'en ai autant à ton service	polémique/réciprocité
j'en ai ma dose	exaspération/indignation
j'en ai par-dessus la tête	irritation
j'en ai plein le dos	ennui/irritation
j'en ai ras le bol	ennui/irritation
j'en ai rien à cirer	indifférence/repousser
j'en connais un rayon	connaissance/savoir
j'en fais mon affaire	responsabilité
j'en parlerai de mon cheval	refus
j'en passe	quantité/énumération
J'en sais quelque chose	connaissance
J'en sais rien	ignorance

j'en suis	acceptation
j'en suis pour ma peine	inefficacité/inutilité
j'en suis pour mes frais	échec
j'en suis revenu	déception
j'en toucherai un mot	intervention
J'espère bien	accord/assentiment
j'irai plus loin	renchérissement
j'y pense	transition
j'y suis	compréhension
j'y suis j'y reste	opiniâtreté
j'y tiens	volonté
jamais au grand jamais	dénégation/refus
jamais de la vie	négation
je te suis	compréhension
je (lui) en toucherai un mot	intervention
je (ne) dis pas le contraire	concession
je (ne) dis pas le contraire	concession
je (ne) m'y fais (pas)	habitude/acceptation
je (tu) n'en reviens pas	étonnement
je (tu) vois ça d'ici	compréhension
je compte sur vous	confiance
je connais la musique	connaissance/expérience
je cours pas après	indifférence
je disais ça comme ça	minimisation
je donne ma langue au chat	ignorance
je joue plus	dissociation
je l'ai sentie passer	souffrance
je l'ai trouvée mauvaise	protestation/dépit
je l'aurai	menace
je la (le) retiens	vengeance
je le (la) connais sans le (la) connaître	restriction
je le (la) connais sans le (la) connaître	restriction
je le (la) retiens	vengeance
je le prends sur moi	responsabilité
je m'en garderai bien	refus
je m'en garderais bien	refus
je m'en moque comme de l'an quarante	indifférence
je m'en mords les doigts	regret/remords
je m'en voudrais	refus
je m'y connais	compétence
je m'y fais	habitude/acceptation
je me comprends	non-dit
je me défends	habilité
je me disais aussi	révélation/ confirmation
je me suis laissé dire que	opinion
je n'ai de leçon à recevoir de personne	repousser/refus

je n'ai pas que ça à faire	irritation/impatience
je n'en ai rien à faire	désintérêt/agressivité
je n'en attendais pas moins	certitude/ évidence
je n'en demande pas tant	acceptation
je n'en espérais pas tant	satisfaction/étonnement
je n'en ferai rien	refus d'agir/politesse
je n'en pense pas un mot	négation
je n'en souhaite	prévision de difficultés
je n'en suis pas à ça près	approximation
je n'irais (irai) pas jusque là	atténuation d'un jugement
je n'irais (irai) pas jusque là	atténuation d'un jugement
je n'y manquerai pas	politesse
je n'y suis pour rien	absence ou refus de responsabilité
je n'y tiens plus	impatience
je ne demande que ça	acceptation/satisfaction
je ne dis pas	concession
je ne fais que passer	brièveté
je ne mange pas de ce pain-là	refus indigné
je ne marche pas	refus
je ne peux pas la (le/les) voir	haine/irritation
je ne peux pas le (la/les) voir	haine/irritation
je ne peux pas les (la/le) voir	haine/irritation
je ne suis pas (très) chaud	refus/absence d'enthousiasme
je ne suis pas (très) chaud	refus/absence d'enthousiasme
je ne suis pas payé pour	refus
je ne suis pas tombé de la dernière pluie	expérience
je ne te le fais pas dire	Accord +satisfaction
je ne te suis pas	incompréhension
je ne veux pas le savoir	refus d'objection
je ne vois pas	ignorance
je pense bien	accord/confirmation
je rêve	protestation/indignation
je sais à quoi m'en tenir	connaissance
je sors d'en prendre	refus
je suis servi	ironie
je suis (tu es) majeur et vacciné	responsabilité
je suis à vous	patience (exhortation à la)
je suis heureuse de te l'entendre dire	Accord +ironie
je suis partant	accord
je suis pas né d'hier	expérience
je suis passé par là	expérience
je suis payé pour savoir	expérience
je suis pour	accord
je suis refait	échec/tromperie
je suis tombé de haut	surprise/déception
je suis ton homme	accord
je t'y prends	reproche

je te crois	évidence/accord
je te dis pas	renchérissement
je te fais confiance	certitude
je te le donne en mille	étonnement
je te vois venir	prévision
je vais faire mon possible	promesse
je vais me gêner	intention/indignation
je vais te dire	affirmation
je veux	accord rigoureux
je veux bien	acceptation
je vois	compréhension
je vois pas le rapport	incompréhension/incongruité
je voudrais bien t'y voir	indignation/protestation
je voudrais bien voir ça	indignation/refus
je voudrais t'y voir	indignation/protestation
je vous dis que ça	appréciation superlative
je vous en prie	politesse
je vous jure	indignation
je vous le demande un peu	réprobation/indignation
je vous le donne en mille	étonnement
je vous souhaite bien du plaisir	ironie
la belle affaire	minimisation
la belle excuse	ironie
la question n'est pas là	erreur
la ramène pas	critique/repousser
laisse courir	indulgence
laisse tomber	conseil/injonction
laissons cela	désintérêt/transition
le beau (grand) malheur	dédramatisation
le contraire m'étonnerait	évidence/accord
le fait est	accord
le grand (beau) malheur	dédramatisation
le jeu n'en vaut pas la chandelle	inutilité
le plus tôt sera le mieux	rapidité
le roi n'est pas son cousin	satisfaction
le tour est joué	conclusion
les bras m'en tombent	surprise
loin de là	renchérissement
ma foi	exclamation
ma parole	surprise
mais encore	sollicitation
mais je n'en pense pas moins	refus de prononcer
manque de pot	malchance
marche à l'ombre	repousser
me fait pas rire	incrédulité
mêle-toi de ce qui te regarde	repousser

mêle-toi de tes affaires	repousser
merci	ironie/antiphrase ironique
mets ça dans ta poche (et ton mouchoir par-dessus)	repousser/dissimuler
mets ça dans ta poche (et ton mouchoir par-dessus)	repousser/dissimuler
mettez ça dans votre poche (et ton mouchoir par-dessus)	repousser/dissimuler
mettez ça dans votre poche (et ton mouchoir par-dessus)	repousser/dissimuler
mettons que je n'ai rien dit	dépit/rétraction
mine de rien	apparence/dissimulation
minute	calme/objection
n'aggrave pas ton cas	reproche
n'empêche	objection/ digression
n'en jetez plus	silence
n'en parlons pas	minimisation /politesse
n'en parlons plus	refus/clôture d'un argument
n'en rajoute pas	exagération
n'est-ce pas	sollicitation d'accord
n'importe quoi	critique/refus
n'importe quoi	critique/désaccord
n'y revenez pas	reproche
n'y revenons pas	oubli/pardon
ne coupez pas	formule au téléphone
ne la ramène pas	critique/repousser
ne le prenez pas sur ce ton	calme
ne m'en parle pas	inquiétude/irritation
ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit	rétraction
ne me pousse pas à bout	exagération
ne monte pas sur tes grands chevaux	appel au calme
ne parle pas de malheur	peur/superstition
ne parlez pas de malheur	peur/superstition
ne quittez pas	au téléphone
ne va pas croire	négation
(ne) t'en fais pas	consolation
(ne) vous en faites pas	consolation
net et sans bavures	affirmation catégorique
ni vu ni connu	dissimulation/vitesse
noblesse oblige	ironie/renommée
non	surprise
non mais alors	indignation
non mais des fois	indignation
nous voilà bien	désagrément
nous voilà propres	danger/situation critique
nous voilà quittes	équilibre
nous y sommes	conclusion

nous y voilà	focalisation d'un problème
oh combien	renchérissement
on (ne) dirait pas	doute+ironie
on (ne) dirait pas	doute+ironie
on (ne) sait jamais	possibilité
on aura tout vu	étonnement/indignation
on connaît la chanson	incrédulité/manque de confiance
on dira ce qu'on voudra mais	désaccord/inéluçtabilité
on dirait	accord
on dirait pas	doute+ironie
on dit ça	incrédulité
on en apprend tous les jours	étonnement
on est pas au bout de nos peines	difficultés
on fait aller	minimisation/satisfaction modérée
on fait comme si	acceptation
on le saura	ironie
on le serait à moins	approbation/renchérissement
on lui dira	repousser
on m'y reprendra	regret/repentir
on n'a jamais vu ça	étonnement/réprobation
on n'a pas fini d'en voir	prévision
on n'a pas idée	réprobation
on n'en sort pas	découragement
on n'est pas aux pièces	appel au calme
on n'est pas sortis de l'auberge	difficulté
on ne fait pas mieux	quantité supérieure
on ne m'y prendra plus	regret/méfiance
on ne me la fait pas	expérience/méfiance
on ne peut mieux (plus)	superlatif
on ne peut pas se plaindre	satisfaction mitigée
on ne peut plus (mieux)	superlatif
on ne peut rien te cacher	révélation
on ne reparlera	prévision (pessimiste)/menace
on ne se refait pas	acceptation/inéluçtabilité
on ne te demande pas l'heure qu'il est	repousser
on peut le dire	renforcement
on peut se donner la main	identité
on prend son plaisir où on le trouve	justification/ironie
on s'amuse comme on peut	critique/ironie
on s'en passera	dépit/manque
on s'est donné le mot	coïncidence/étonnement
on sait ce que c'est	compréhension/indulgence
on se calme	appel au calme
on t'a pas demandé ton avis	repousser
on t'a pas sonné	repousser
on t'a rien demandé	repousser

on tient le bon bout	facilité/heureuse issue
on va voir ce qu'on va voir	promesse/menace
on verra	promesse/décision différée
on y perd son latin	incompréhension
où est le mal	excuse
ou quoi	surprise
où tu vas là	protestation
où tu vas là toi	protestation
où veux-tu en venir	non-dit/explication
où y a de la gêne y a pas de plaisir	concession
oublie-moi	refus/repousser
par exemple	étonnement
parce que	refus de répondre
pardon	demande de répétition
pardon	renchérissement
pareillement	politesse/échange
parle à mon cul ma tête est malade	repousser
parle pas de malheur	peur/superstition
parle pour toi	dissociation
parle toujours	repousser/indifférence
parle-moi de	appréciation positive
parlez pas de malheur	peur/superstition
parlez pour vous	dissociation
parlez toujours	repousser/indifférence
parlez-moi de	appréciation positive
parlons peu mais parlons bien	détermination
parlons-en	désaccord/indignation
parole	affirmation/catégorie
pas besoin de me faire un dessin	compréhension
pas ça	négation
pas d'histoire	décision
pas de ça	refus/protestation
pas de chance	malchance
pas de danger	négation
pas de salades	mensonge
pas de si tôt	impossibilité/incertitude
pas des masses	faible quantité
pas dommage	soulagement
pas du tout	négation
pas évident	difficulté
pas grand chose	imprécision
pas le moins du monde	négation
pas mal	appréciation/quantité
pas plus que ça	médiocrité
pas possible	surprise/incrédulité
pas qu'un peu	superlatif
pas que je sache	ignorance

pas question	refus
pas si mal que ça	appréciation favorable
pas sûr	doute
pas tant que moi	renchérissement
pas terrible	médiocrité
pas tout à fait	accord partiel
pas vrai	demande d'accord
pas vraiment	négation partielle ou totale
passe encore	concession
passons	oubli/indulgence
pauvre de moi	malchance
pauvre de nous	malchance
penses-tu	négation
pensez-vous	négation
petite nature	critique ironique et méprisante
peu importe	indifférence
pile-poil	exactitude
plaît-il	demande de répétition
pleure pas tu la reverras ta mère	moquerie
plus	indignation
plus au moins	opinion mitigée
plus souvent qu'à mon tour	fréquence
plus vite que ça	rapidité/incitation
plutôt deux fois qu'une	renchérissement
point à la ligne	terme de la discussion
pouce	pause
pour de vrai	demande de confirmation
pour me faire plaisir	requête
pour mon malheur	désagrément/conséquence négative
pour qui me prends-tu	indignation
pour rien au monde	refus
pour tout dire	résumé
pour un peu	risque
pour voir	refus de répondre/menace
pourquoi ça	étonnement/incompréhension
pourquoi pas	possibilité
pourvu que ça dure	espoir
première nouvelle	étonnement
prendre ou à laisser	choix imposé
prends de la graine	conseil/reproche
prends la peine de	politesse
prenez la peine de	politesse
puisque je te le dis	renforcement
puisque je te tiens	opportunité
qu'à cela ne tienne	refus d'objection
qu'est-ce qu'il faut entendre	indignation

qu'est-ce qu'il faut(pas) entendre	indignation
qu'est-ce qu'il m'a passé	réprimande/colère
qu'est-ce qu'il te faut	désaccord
Qu'est-ce que c'est que ce travail	protestation
qu'est-ce que ça fait	indifférence
qu'est-ce que ça peut te faire	agressivité
qu'est-ce que ça peut vous faire	agressivité
qu'est-ce que ça veut dire	protestation
qu'est-ce que j'ai fait au bon dieu pour	plainte
qu'est-ce que je t'ai fait	incompréhension
qu'est-ce que je vous ai fait	incompréhension
qu'est-ce que tu crois	désaccord
qu'est-ce que tu deviens	salutation/politesse
qu'est-ce que tu en sais	mise en doute d'une affirmation
qu'est-ce que tu vas chercher (là)	démenti/protestation/dénégation
qu'est-ce que tu vas chercher (là)	démenti/protestation/dénégation
qu'est-ce que tu veux	résignation/acceptation
qu'est-ce que tu veux que j'y fasse	impuissance
qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse	impuissance
qu'est-ce qui se passe	doute/curiosité
qu'est-ce qui te prend	réprobation
qu'est-ce qui vous prenez	réprobation
qu'il n'en soit plus question	refus
qu'importe	indifférence
quand il n'y en a plus il y en a encore	quantité
quand il y en a plus il y en a encore	quantité
quand je te le disais	évidence
quand même	accord/désaccord
quand on parle du loup	coïncidence
que je ne t'y reprenne pas (plus)	menace
que je ne t'y reprenne plus (pas)	menace
que je ne vous y repreniez pas (plus)	menace
que je ne vous y repreniez pas (plus)	menace
que je sache	ignorance/refus
que non	protestation
que sais-je encore	ignorance/énumération
que si	renforcement/contradiction
que tu crois	désaccord
que tu dis	doute/désaccord
que voulez-vous que je vous dise	impuissance
qui sait	ignorance
quoi	impatience
quoi de neuf	attaque de discours
quoi donc	demande de précision
raison de plus	renchérissement
regarde voir	insistance
regardez voir	insistance

reste à savoir comment (si /où)	objection
reste à savoir où (comment/si )	objection
reste à savoir si (comment/où)	objection
retenez-moi ou je fais un malheur	irritation/colère
revenez-y	invitation
rien à faire	refus
rien ne presse	calme/lenteur
rien que ça	étonnement/ironie
route	encouragement/départ
s'il te plaît	renchérissement
s'il vous plaît	renchérissement
sans blague	surprise/indignation
sans ça	menace
sans façon	refus+politesse
sans plus	limite
sans rancune	fin discussion
sans rire	incrédulité
si c'est pas malheureux	indignation/réprobation
si c'est permis	indignation
si ça (ne) vous fait rien	politesse/ironie
si ça peut te faire plaisir	concession
si ça se trouve	possibilité
si ça vous fait rien	politesse/ironie
si j'ose dire	précaution oratoire
si je comprends bien	reformulation
si je m'attendais à ça	étonnement
si je m'écoutais	menace/mécontentement
si le cœur vous en dit	possibilité/ désaccord
si on m'avait dit	incrédulité/étonnement
si on te demande tu diras que tu n'en sais rien	repousser
si on veut	vérité partielle/concession
si tu le dis	doute
si tu me prends par les sentiments	acceptation
si tu veux (le) savoir	défi
si tu veux (le) savoir	défi
si vous me prenez par les sentiments	acceptation
si vous voulez (le) savoir	défi
si vous voulez (le) savoir	défi
sitôt dit	rapidité
sitôt fait	rapidité
soit dit en passant	incise/digression
suivez mon regard	allusion/non-dit
sur ce	transition
t'en fais pas	consolation
ta gueule	silence

tâche moyen de	conseil
tant mieux	satisfaction
tant pis	résignation/acceptation
tant pis	dépit/ indifférence
tant que ça	étonnement/quantité
tant que tu y es	opportunité/ironie
te fatigue pas	refus
tel que	identité/vérité
tenez-vous le pour dit	menace
textuel	vérité/authenticité
tiens (tenez)	surprise/étonnement
tiens bon	encouragement
tiens donc	ironie/critique
tiens-toi bien	annonce surprenante
tiens-toi le pour dit	menace
toi de même	politesse
toi-même	repousser
ton père n'est pas vitrier	protestation
touché	pertinence
tout à l'heure	promesse
tout à fait	accord
tout ça pour en arriver là	difficulté
tout compte fait	conclusion
tout de même	accord/désaccord
tout doucement	médiocrité
tout juste	accord/approbation
tout le monde peut se tromper	erreur
tout le monde y passe	fatalisme/consolation
tout le plaisir est pour moi	politesse/ironie
tout n'est pas (encore) dit	espoir
tout n'est pas (encore) dit	espoir
tout se tient	logique
très peu pour moi	refus
trop c'est trop	exagération
tu (je) n'en reviens pas	étonnement
tu (je) vois ça d'ici	compréhension
tu as beau dire (faire)	impuissance/impossibilité
tu as beau dire (faire) mais	opposition
tu as beau faire(dire )	impuissance/impossibilité
tu as beau faire(dire ) mais	opposition
tu as carte blanche	liberté
tu as le moral	optimisme
tu as mis dans le mille	précision
tu as perdu ta langue	silence
tu as perdu une bonne occasion de te taire	reproche
tu as trouvé ça tout seul	ironie/ critique
tu as vu ce que j'ai vu	étonnement

tu comprends vite mais il faut t'expliquer longtemps	ironie
tu connais pas la dernière	étonnement
tu connais pas ton bonheur	chance
tu dis	demande de répétition/étonnement
tu en as de bonnes	critique/refus
tu en fais une tête	étonnement/étrangeté
tu en parles à ton aise	facilité/désaccord
tu es (je suis) majeur et vacciné	responsabilité
tu es (serais) bien avancé	inutilité/ réprobation
tu es complètement à côté de la plaque	erreur
tu es gonflé	critique/réprobation
tu es servi	ironie
tu fais erreur	désaccord
tu fais fausse route	erreur
tu l'as bien cherché	punition/inéluçtabilité
tu l'as dit	accord
tu l'as pas volé	punition/justice
tu l'auras voulu	responsabilité
tu m'as (bien) eu	tromperie
tu m'as (bien) eu	tromperie
tu m'as bien regardé	refus
tu m'en diras (donneras) des nouvelles	appréciation
tu m'en diras tant	étonnement/révélation
tu m'en donneras (diras) des nouvelles	appréciation
tu m'étonnes	accord
tu me casses les pieds	irritation/repousser
tu me connais mal	étonnement
tu me croiras si tu veux mais	vérité
tu me fais de la peine	tristesse/pitié
tu me fais marcher	tromperie/moquerie
tu me la copieras	évidence/accord
tu me pompes l'air	exaspération
tu n'as pas idée	incompréhension
tu n'as qu'à voir	preuve
tu n'as rien manqué	désintérêt
tu n'as rien trouvé de mieux	réprobation/médiocrité/ironie
tu n'avez pas idée	incompréhension
tu n'es pas dans le coup	extranéité
tu n'es pas tombé loin	deviner
tu (ne) y couperas pas	inéluçtabilité
tu (ne) y es pas	incompréhension
tu (ne) y penses pas	indignation/réprobation
tu ne crois pas si bien dire	approbation/confirmation
tu ne doutes de rien	exaspération/indignation
tu ne m'apprends rien	connaissance

tu ne manques pas l'air	protestation/indignation
tu ne perds rien pour attendre	menace
tu ne sais pas ce que tu dis	désaccord
tu ne t'es pas regardé	critique
tu ne voudrais quand même pas	indignation
tu parles	approbation/désaccord total/protestation
tu pédales dans le yaourt	difficulté/incompréhension
tu penses	accord/renforcement
tu permets	objection/renforcement
tu peux disposer	congédiement
tu peux le dire	accord/approbation
tu peux parler	critique
tu peux pas savoir	superlatif
tu peux toujours courir	impossibilité/refus
tu prends tes désirs sur les réalités	erreur
tu repasseras	refus
tu rigoles	négation/refus
tu sais	précaution oratoire
tu sais ce qu'elle (il) te dit	repousser/refus de communiquer
tu sais ce qu'il(elle) te dit	repousser/refus de communiquer
tu sais ce que c'est	implication
tu sais pas la meilleure	surprise
tu sais quoi	révélation
tu serais (es) bien avancé	inutilité/réprobation
tu seras pas déçu du voyage	appréciation positive ou négative/ironie
tu t'es planté	erreur
tu te fais rare	absence
tu te paies ma tête	moquerie/incrédulité
tu te rends compte	indignation
tu trouves	désaccord
tu vas te faire recevoir	reproche
tu vas trop (un peu) loin	réprobation
tu vas un peu (trop) loin	réprobation
tu vas un peu vite	reproche
tu vas voir	prévision/menace
tu veux dire	désaccord/reformulation
tu veux ma photo	insolence
tu veux que je te dise	insistance/reformulation
tu veux rire	désaccord
tu vois ce que je veux dire	allusion
tu vois le tableau	implication
tu vois pas que	possibilité/supposition
tu vois un peu	renforcement/implication
tu y vas un peu vite	reproche
tu y viens	compréhension
un de perdu dix de retrouvés	résignation
un peu	approbation

un peu beaucoup	renforcement
un point c'est tout	terme/affirmation péremptoire
une de perdue dix de retrouvées	résignation
va pas croire	négation
va pour	accord/enthousiasme modérée
va savoir	ignorance
va te faire pendre ailleurs	repousser
va te faire voir	repousser
va voir là-bas si j'y suis	congédiement
vas/allez/allons-y	encouragement/incitation
vas/allez/allons-y	encouragement/incitation
vas/allez/allons-y	encouragement/incitation
vite fait bien fait	rapidité
voilà autre chose	surprise/préoccupation
voilà ce que c'est de	responsabilité
voilà qui est parlé	approbation
voilà voilà	patience/réponse à un appel
vois-tu	insistance
vous allez trop (un peu) loin	réprobation
vous allez un peu (trop) oin	réprobation
vous allez vous faire recevoir	reproche
vous avez beau dire (faire)	impuissance/impossibilité
vous avez beau dire (faire) mais	opposition
vous avez beau faire (dire)	impuissance/impossibilité
vous avez beau faire(dire ) mais	opposition
vous avez carte blanche	liberté
vous avez le moral	optimisme
vous avez mis dans le mille	précision
vous comprenez vite mais il faut t'expliquer longtemps	ironie
vous connaissez pas votre bonheur	chance
vous de même	politesse
vous dites	demande de répétition/étonnement
vous en avez de bonnes	critique/refus
vous en faites pas	consolation
vous en parlez à votre aise	facilité/désaccord
vous êtes (seriez) bien avancé	inutilité/réprobation
vous êtes tout excusé	politesse
vous êtes complètement à côté de la plaque	erreur
vous êtes gonflé	critique/réprobation
vous faites erreur	désaccord
vous fatiguez pas	refus
vous l'avez bien cherché	punition/inéluçtabilité
vous l'avez dit	accord
vous m'avez bien regardé	refus
vous m'en direz (donnerez) des nouvelles	appréciation

vous m'en direz tant	étonnement/révélation
vous m'en donnerez (direz) des nouvelles	appréciation
vous m'étonnez	accord
vous me cassez les pieds	irritation/repousser
vous me connaissez mal	étonnement
vous me croirez si vous voulez mais	vérité
vous me faites la peine	tristesse/pitié
vous me faites marcher	tromperie/moquerie
vous me la copiez	évidence/accord
vous me pompez l'air	exaspération
vous n'avez rien manqué	déintéret
vous n'avez rien trouvé de mieux	réprobation/médiocrité/ironie
vous n'êtes dans le coup	extranéité
vous (ne) y couperez pas	inéductibilité
vous (ne) y pensez pas	indignation/réprobation
vous ne croyez pas si bien dire	approbation/confirmation
vous ne doutez de rien	exaspération/indignation
vous ne manquez par l'air	protestation/indignation
vous ne perdez rien pour attendre	menace
vous ne savez pas ce que vous dites	désaccord
vous ne vous êtes pas regardé	critique
vous pédalez dans le yaourt	difficulté/incompréhension
vous pensez	accord/renforcement
vous permettez	objection/renforcement
vous pouvez disposer	congédiement
vous pouvez le dire	accord/approbation
vous pouvez parler	critique
vous pouvez pas savoir	superlatif
vous pouvez toujours courir	impossibilité/refus
vous prenez vos désirs sur les réalités	erreur
vous repasserez	refus
vous rigolez	négation/refus
vous savez	précaution oratoire
vous savez ce qu'il (elle) vous dit	repousser/refus de communiquer
vous savez ce qu'il (elle) vous dit	repousser/refus de communiquer
vous savez ce que c'est	implication
vous seriez (êtes) bien avancé	inutilité/réprobation
vous voulez dire	désaccord/reformulation
vous voulez que je vous dise	insistance/reformulation
vous voulez rire	désaccord
vous vous faites rare	absence
vous vous payez ma tête	moquerie/incrédulité
vous vous rendez compte	indignation
vous-même	repousser
voyez-vous ça	étonnement/réprobation
voyons	reproche/encouragement/incitation
voyons voir	transition/réflexion

vrai de vrai	demande de confirmation
vu	brutalité
y a du vrai	concession/accord mitigé
y a pas d'heure pour les braves	élimination d'une objection
y a pas photo	évidence
y a un lézard	difficulté
y avait longtemps	critique/réprobation
zéro pour la question	refus catégorique

